Solicitor General Canada Solicitor general Canada

Solicitor General Annual Report 1981-1982

Secretariat

Royal Canadian Mounted Police

National Parole Board

The Correctional Service of Canada

Canada

Solicitor General Annual Report 1981-1982

Secretariat

Royal Canadian Mounted Police

National Parole Board

The Correctional Service of Canada

**Published under the authority of the
Hon. Bob Kaplan, P.C., M.P.,
Solicitor General of Canada**

**Produced by the Communication Division,
Programs Branch,
Solicitor General Canada**

© Minister of Supply and Services Canada 1983

Cat. No. JS 1-1982

ISBN 0-662-52352-0

Solicitor General of Canada
Solliciteur général du Canada

The Honourable Bob Kaplan
L'honorable Bob Kaplan

To His Excellency
The Right Honourable Edward Schreyer
Governor General of Canada

May it please Your Excellency:

I have the honour to submit to Your Excellency the annual report of the Ministry of the Solicitor General for the fiscal year April 1, 1981 to March 31, 1982.

Respectfully submitted,

Bob Kaplan, P.C., M.P.

Ottawa, Canada
K1A 0P8

Canada

Contents

The Ministry of the Solicitor General 1

Secretariat 3
- Mandate 3
- Policy Branch 4
- Police and Security Branch 5
- Programs Branch 7
- Human Resources Branch 12
- Finance and Administration Branch 13
- Corporate Planning Office 13
- Office of the Deputy Solicitor General: 13
  - Special Adviser, Commissions of Inquiry 13
  - Exemption Review Unit 13
- Appendices: A. Ministry of the Solicitor General 14
  - B. Ministry Secretariat 17

Royal Canadian Mounted Police 19
- Mandate 19
- Overview of 1981-82 22
- Organization 22
- Jurisdiction 22
- Administration 25
- Criminal Operations 29
- Canadian Police Services 39

National Parole Board 45
- Mandate 45
- Highlights of 1981-82 48
- Operational Overview 1981-82 49
- Initiatives for 1982-83 51
- Statistical Review of National Parole Board Decisions 52

The Correctional Service of Canada 55
- Mandate 55
- Organization 55
- Objectives 58
- Planning and Management, and Administration 59
- Custody of Inmates 63
- Offender Case Management 65
- Education, Training and Employment of Inmates 67
- Health Care 69
- Technical Services 70
- Appendices: 73
  1. Average Number of Offenders on Register 74
  2. Financial Performance by Activity 74
  3. Person-Year Utilization 75
  4. CSC Expenditures for the Past Four Years by Activity 75
  5. Expenditures for Private Agency Assistance 76
  6. Revenues 76
  7. Average Direct Cost of Maintaining Federal Offenders 77

8. Average Number of Employed Inmates 78
9. Security Incidents 78
10. International Transfers 79

List of Figures:

1. Organization of the Secretariat, 1981-82 2
2. Organization of the RCMP, 1981-82 20
3. RCMP Divisions 24
4. Position Establishment of the Force as of March 31, 1982 25
5. Percentage of Person Years (by activity) 27
6. Criminal Code Offences including Traffic (RCMP Jurisdiction) 34
7. 1981 Immigration and Passport Branch Prosecutions (by percentage and category) 34
8. Immigration and Passport Branch Cumulative Prosecution Statistics 35
9. EDP Security Activities 1981-82 Use of Available Time 37
10. Bomb Incident Comparison 1976-1981 38
11. Organization of the National Parole Board, 1981-82 46
12. Organization of the Correctional Service of Canada, 1981-82 56
13. Actual 1981-82 CSC Expenditures by Organization/Activity 60

The Ministry of the Solicitor General

The Ministry of the Solicitor General was created by an Act of Parliament in 1966, bringing the major operational elements of the federal government concerned with the administration of the criminal justice system under the direction and supervision of the Solicitor General.

These major elements now comprise:

- the Ministry Secretariat, which was developed in 1973. The Secretariat's role is to provide overall policy direction to the programs of the Ministry, to co-ordinate Ministry programs and to provide certain centralized common services in areas such as research and statistics;

- the Royal Canadian Mounted Police, the federal law enforcement agency which provides policing services to eight provinces, 190 municipalities and two territories;

- The Correctional Service of Canada, the federal penitentiary agency which is responsible for administering sentences of two years or more imposed by the courts and for preparing inmates for their return to society; and

- the National Parole Board, which is responsible for the granting of conditional release and the attendant reform and rehabilitative work.

During fiscal year 1981-82, the Ministry utilized 31,107 person-years, an increase of 2.4 per cent from 1980-81 and incurred expenditures of $1.2 billion, up 12.2 per cent from the previous year.

In this report, each of the four major components of the Ministry reviews in some detail their legislative and policy initiatives or operational activities for fiscal year 1981-82, while providing an outline of priorities and anticipated activities for 1982-83.

Organization of the Secretariat, 1981-82

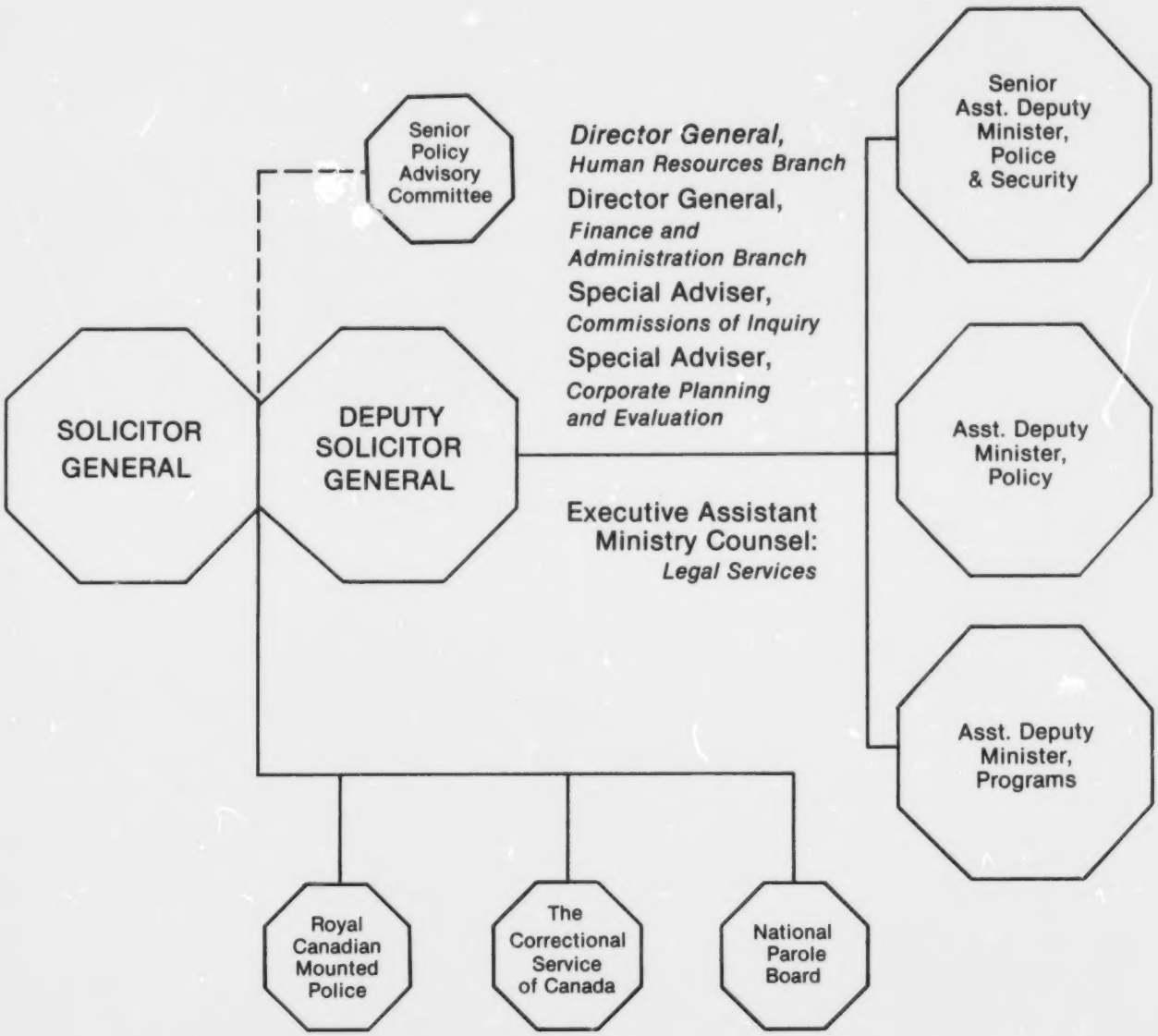

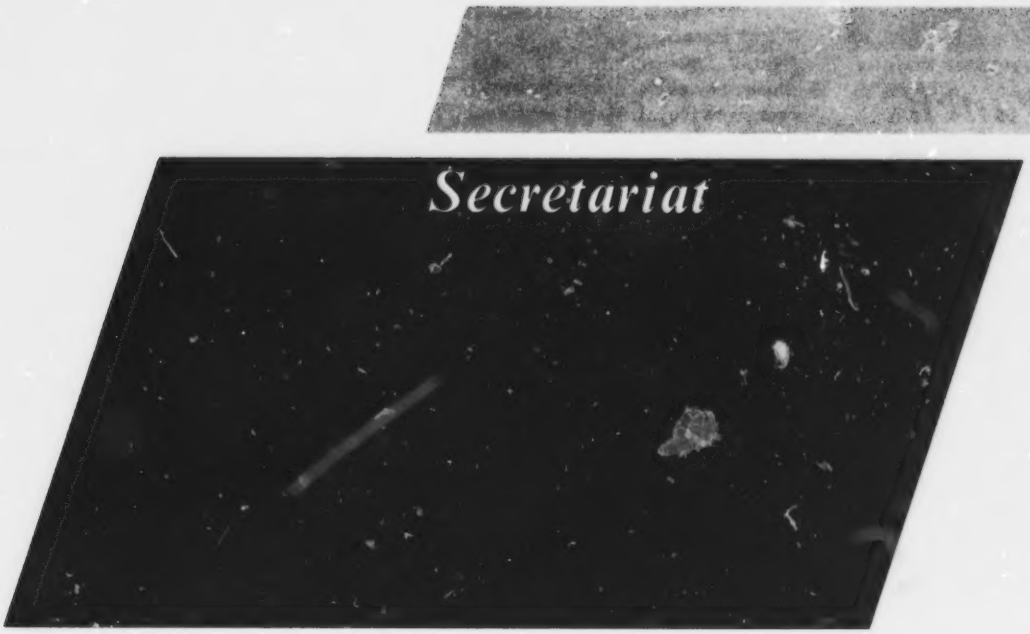

Secretariat

Mandate

The Secretariat's primary role is to develop and co-ordinate Ministry policy. It is headed by the Deputy Solicitor General who, with the Deputy Heads of the three operational agencies, participates in the Ministry's Senior Policy Advisory Committee.

The Secretariat's policy thrust is in four main functional areas: the criminal justice system, corrections, police and security. Organizationally, it has three branches: Policy, Police and Security, and Programs. During fiscal year 1981-82, the Secretariat employed 256 person-years, up 16 per cent from the previous year. Total expenditures were $21.5 million, an increase of 30.7 per cent from 1980-81. This increase in expenditure was directly attributable to work generated by major legislative and policy initiatives of the Ministry including the Young Offenders Legislation, the Justice for Victims Study and the review of the Criminal Code.

Policy Branch

The Policy Branch carries principal responsibility for the Ministry's strategic planning function, including developing and presenting the annual Strategic Overview. This includes developing a strategic planning framework, formulating strategic policy and evaluating its implementation with respect to corrections and criminal justice issues which affect more than one component of the criminal justice system.

The Branch also analyses proposals of The Correctional Service and the Parole Board and provides advice, alternatives and recommendations to the Deputy Minister and the Minister. The same function is carried out with respect to a wide range of criminal justice issues.

Another essential Branch function is liaison with the other major actors in the criminal justice field. These include other branches of the Secretariat, The Correctional Service and the Parole Board, related federal and provincial departments and agencies and private sector organizations. The Branch also provides support services for meetings of the Senior Policy Advisory Committee and the Joint Justice/Solicitor General Committee on Criminal Justice and for meetings of federal-provincial Deputy Ministers and Ministers responsible for criminal justice.

Highlights of 1981-82

Major activities of the Branch during 1981-82 included:

1. Young Offenders Legislation

Parliamentary consideration of Bill C-61, the Young Offenders Act, which received second reading and was referred to the Standing Committee on Justice and Legal Affairs on June 2, 1981, represented a significant achievement (the Act received Royal Assent on July 7, 1982). The culmination of many years of consultation and debate, the new legislation aims at providing a comprehensive process to deal with juvenile crime, one that encourages respect for the law and provides for the well-being of both the young offender and society. It is based on these key principles:

- that young persons should be held more responsible for their behaviour but not wholly accountable since they are not yet fully mature;
- that society has a right to protection from illegal behaviour;
- that young persons have the same rights to due process of law and fair and equal treatment as do adults, and that these rights must be guaranteed by special safeguards; and
- that young persons have special needs because they are dependants at varying levels of development and maturity and therefore require guidance and assistance.

These principles reflect the federal government's intent to strike a reasonable and acceptable balance between the needs of young offenders and the interests of society.

Of significance, the government proposed, during committee stage, that the Bill be amended to provide that a uniform maximum age of seventeen inclusively become mandatory throughout Canada in April, 1985. This amendment was accepted by the Committee.

In anticipation of passage of the new legislation, work progressed on planning and developing implementation activities, including the establishment of a training, orientation and education program for professionals and personnel working in the juvenile justice system. As well, Ministry officials continued to study, with the provinces and territories, the financial implications of the new legislation.

Also in anticipation of the passage of the new legislation and the need for information to allow the impact of the new law to be evaluated, the Ministry has undertaken a national study of Young Offenders involving many outside researchers and centres of criminology. Once the legislation is actually passed the national study will provide accurate information on the present state of Canada's juvenile justice system and, therefore, a base from which the new legislation can be evaluated.

2. Review of Criminal Law

Branch personnel were involved in the development of a major, fundamental review of the Criminal Code and related federal statutes. A joint undertaking of the Ministry, the Department of Justice and the Law Reform Commission, the review is expected to take several years and result in significant changes in the role and function of criminal law in Canadian society. The Ministry is particularly interested in those areas of review concerning police powers and post-sentencing procedures.

The Branch prepared, for public release, a major document enunciating the government's views with respect to the criminal law. When released, it is expected to contribute to an informed public discussion of this crucial issue.

3. Clemency Review

More than 27,000 pardons have been granted since the Criminal Records Act was promulgated in 1970. There has been growing concern, however, about certain ambiguities in the statutory provisions, problems generated by the complexity of the administrative process and the limited effect of the pardons granted. Accordingly, the Ministry has undertaken a compre-

hensive review of federal clemency powers — the Royal Prerogative of Mercy, Sections 683-686 of the Criminal Code, and the Criminal Records Act. The goal is to arrive at new legislation that will grant the appropriate relief to as many deserving cases as possible, provide ex-offenders with the best possible fresh start compatible with the public interest and create an integrated system of clemency throughout Canada.

4. *Mandatory Supervision*

During the year, the Ministry Discussion Paper on Mandatory Supervision, which had been tabled in the House in the spring of 1981, was the subject of consultation with various groups and individuals, including inmates. Their views were collated and analysed and conveyed to the Solicitor General, who decided to propose to Cabinet changes in law that would tighten up the program.

5. *Conditional Release*

The Solicitor General's Study of Conditional Release was also tabled in the House during 1981, and was the subject of considerable comment and attention among criminal justice professionals and other interested Canadians. A steering committee was created to review the recommendations of the study and develop an implementation plan for carrying out those recommendations considered worth pursuing.

6. *Firearms Control Program*

A major firearms safety education program was inaugurated in mid-1982. The principal elements include a film on Canadian firearms traditions, a filmstrip kit on firearms safety, brochures and pamphlets, an exhibit and a public relations program involving the Solicitor General and senior officials. The Firearms Policy Centre published the first issue of a newsletter — "Focus on Firearms" — which stimulated wide interest in the firearms community. The National Advisory Council on Firearms met in March, 1982, to review current firearms issues and recommended a number of legislative amendments. Planning continued for the major review of the firearms control program, expected to take place in 1983 following the release of the final report of the extensive three-year evaluation of the program.

7. *Victims*

In July of 1981, Cabinet approved a joint submission by the Ministry of the Solicitor General and the Department of Justice to undertake an enhanced initiative for victims of crime. In recognition of the growing activity related to victims in several federal departments, and the complex jurisdictional nature of this issue, an Interdepartmental Committee on Justice for Victims of Crime was created. This Committee is chaired by the Policy Branch of this Ministry. In conjunction with the federal process, in December 1981, the Joint Committee of Federal/Provincial Ministers Responsible for Criminal Justice agreed to set up a Task Force on Victims of Crime. This group was asked to prepare a report for the Ministers Responsible for Criminal Justice on the problems facing victims and the various ways in which the plight of victims could be alleviated. Victims of family violence, including battered wives, have been identified by the Ministry and the Federal/Provincial Task Force as one group of victims in need of special attention.

Police and Security Branch

The Branch's role involves policy formulation and program activities for law enforcement and security responsibilities of the federal government and the Solicitor General. Primarily, these policies and programs concern the Royal Canadian Mounted Police, the Security Service and the security and contingency planning responsibilities of the government.

This includes responsibilities for monitoring, analysing and disseminating internal security information, contingency planning and the co-ordination and development of police and security policy.

The Branch has three divisions: Security Policy, Security Information and Contingency Plans, and Police and Law Enforcement Policy.

Security Policy Division

The Security Policy Division supports the Solicitor General by advising on continuing operational policy of the RCMP Security Service and the security planning responsibilities of the Government. The Division developed policy in four major areas during 1980-81:

1. Review of government administrative security policies as they relate to all departments and agencies of the federal government and include: personnel security, physical security, technical security, EDP security and classification of security information.

This is an ongoing process which involves referring to Cabinet proposed significant changes, including proposals for new legislation, as well as the interpretation and application of existing policies to current issues or problems.

2. Review of the government's national internal security policies in order to provide ongoing advice to the Solicitor General on operational security policy matters, including: implementation of the operational mandate of the Security Service; administration and enforcement of those Acts of Parliament and Cabinet Directives relating to national security; development of proposals for an overall national security policy and ministerial control and accountability of the Security Service.

3. Provision of policy analysis and administrative support in relation to the activities of various inter-departmental committees for security and intelligence including committees and sub-committees of Cabinet and committees and working groups of officials addressing various functions or issues falling within the security and intelligence field.

4. Review of all proposed changes in government policy and legislation which may have an impact on existing national internal security policies, with a view to advising the Solicitor General on co-ordinating the needs of national security and other areas of government policy.

Security Information and Contingency Plans Division

Basically, the Division is responsible for:

- security information, including co-ordination of interdepartmental evaluation of security intelligence and publication of special reports and assessments;

- contingency planning, including the development of plans and procedures for responding to internal security crisis situations;

- co-ordinating the input of the Security Policy Division and other federal agencies for the production and dissemination of security intelligence information;

During the period under review, the Division's major responsibilities centered on the development of plans and procedures for implementing the Ministry's responsibilities in the area of emergency preparedness. Policies adopted by Cabinet, in particular the Federal Policy for Emergency Preparedness of October 29, 1980, and Emergency Planning Order P.C. 1981-1305 of May 21, 1981, require that the Ministry of the Solicitor General develop general emergency plans for war and peace and take such steps as are necessary to prepare for their implementation. The Division is responsible for co-ordinating intergovernmental, interdepartmental and intradepartmental contingency planning activities in this respect.

In 1981-82, these activities included participating in the design of exercises of emergency preparedness plans sponsored by NATO. The Division has designed and co-ordinated a Canada-U.S. counter-terrorism exercise and has participated in a study on the problems surrounding the protection against, and response to, acts of maritime terrorism.

Police and Law Enforcement Policy Division

The Division is responsible for:

- reviewing and developing policy proposals governing the overall effectiveness and accountability of the RCMP;

- developing the federal position respecting negotiations and management of the RCMP policing agreements with provinces and municipalities;

- participating in the development of policy initiatives having federal and national policing and law enforcement implications;

- reviewing RCMP policy and expenditure submissions;

- developing federal policy in shared federal-provincial initiatives including those against organized crime; and

- developing, in co-operation with the Department of Indian Affairs and Northern Development, federal initiatives on Native policing.

Major accomplishments of the Police and Law Enforcement Policy Division in 1981-82 included:

RCMP Contract Service to Provinces and Municipalities

Federal-provincial negotiations were concluded for new agreements for the provision of RCMP services to eight provinces and 190 municipalities. The agreements cover a 10-year period ending in 1991. Contractual arrangements provide for costs to be shared between the federal government and provinces, or the federal government and municipalities. Increases to the provincial and municipal shares of costs are phased in over the life of the contracts, rising to 70% for provincial and small municipal services and 90% for larger municipalities over the term of the contracts.

An Act to Amend the RCMP Act

Bill C-69, an Act to Amend the RCMP Act, was given first reading in the House of Commons on June 22, 1981. This proposed legislation provides more just and legitimate procedures relating to RCMP internal disciplinary and grievance procedures. It also establishes more credible public complaint procedures that provide *inter alia* for provincial representation in the review of public complaints. Divisional staff

worked in close collaboration with the RCMP in the development and refinement of these new provisions.

Comprehensive Review of Federal Law Enforcement

Planning took place over the past year pursuant to Cabinet direction for a general review of federal law enforcement activities and objectives with particular attention to the rationalization of the role of the RCMP.

Direction and Accountability of the RCMP

The Division undertook a review of the recommendations of the Commission of Inquiry into the RCMP (the McDonald Commission) pertaining to the RCMP's investigative procedures, operational standards and guidelines, public complaint procedures and control and accountability of its law enforcement operations. Recommendations will be developed in 1982-83 relating to the government's response to those matters. An important input to this process is the Federal-Provincial Committee of criminal justice officials examining McDonald Commission recommendations. The Division staff actively participate in this Committee.

Police Powers Project

In the context of the government's fundamental review of the Criminal Code, the Division began planning last year its co-ordination of the police powers project. This project addresses the important questions of the legal accountability of the police, the adequacy of legal protection of police officers in the exercise of their duties and the issue of police liability for inappropriate action.

Enterprise Crime

In December 1981, federal and provincial Ministers responsible for criminal justice established a Task Force to study opportunities for improving the identification, freezing, seizure, and forfeiture of the proceeds of criminal activity. The Task Force comprises representatives of the Solicitor General's Secretariat, the RCMP, the Department of Justice, as well as provincial Attorneys General and law enforcement agencies. The Task Force is to make recommendations as to legislative and law enforcement initiatives that might be undertaken to remove the economic incentives from crime. The report of the Task Force on Enterprise Crime is expected to be submitted to federal and provincial Ministers by the end of 1983.

Programs Branch

The Branch comprises five divisions and one service, namely: Research; Planning and Liaison; Statistics; Consultation; Communication; and Branch Administration.

All five divisions work for the purpose of enabling the Secretariat to advise the Minister in the development of long range policies on criminal justice matters, which in turn are communicated to the widest possible audience.

Research Division

The Research Division develops, manages and conducts social science research for use by the Ministry of the Solicitor General and the criminal justice system in general. The Division is primarily concerned with the design, evaluation and specific applicability of research of Ministry objectives in order to:

a) provide research-based policy and program advice;

b) provide information to improve the planning and development of policies, programs and legislation which respond to problems related to crime and criminal justice;

c) evaluate criminal justice system policies and programs;

d) increase the general knowledge base and information on which decisions in the criminal justice system can be made;

e) provide information on crime and the criminal justice system to the public and criminal justice professionals;

f) encourage the development of criminological research and manpower through contributions to centres of criminology in universities across our country;

g) anticipate problems and areas of concern within the criminal justice system, and plan research accordingly.

The Division is organized to provide research and evaluation capabilities in four general areas: Causes and Prevention of Crime, Criminal Justice Policy, Corrections and, Police. All the Sections are involved at the federal, provincial and municipal levels, with governmental agencies and with the private sector.

Research staff in each of these areas provide advice, based on research findings, to decision makers on policies and programs. Priorities for research are reviewed annually in consultation with all Ministry components to ensure maximum compatibility between new research and evolving Ministry objec-

tives. The Research Division then either awards contracts or carries out research to respond to the identified information needs. The Division has a staff of 26 and an annual budget of about $2 million.

Major Activities 1981-82

The current responsibilities of the Causes and Prevention Research Section include community-based crime prevention, gun control, robbery prevention, family violence and assistance to victims. The Section has twenty-nine projects underway in these areas.

The Criminal Justice Policy Research Section is currently involved in policy-relevant research in three major areas concerned with juvenile offenders, adult criminal justice and alternatives to traditional sentencing patterns and public attitudes to the criminal justice system.

The Corrections Research Section works closely with The Correctional Service of Canada and the National Parole Board. Current priorities include conditional release, prison violence, long term offenders, correctional effectiveness and determinants of penitentiary populations.

The Police Research Section is currently engaged in projects involving: Criminal Code review (police powers of arrest, bail, charge and detention, and police officer and public safety); policing in the 1980's and 1990's (problem-based, communited-oriented policing strategies); Federal-Provincial Task Force on Enterprise Crime; legalized gaming in Canada and other western nations: a comparison of legislation and practices; police investigative functions; federal law enforcement under review (FLEUR) and public expectations with respect to police services.

The Victimization Research Section is responsible for analysing the first major Canadian victimization surveys which, when completed, may modify significantly our view of the recently reported rise in crime.

In 1981-82, the Research Division issued approximately 100 contracts for research undertaken by universities, private industry or individuals. The Division also is engaged in about 120 ongoing projects.

Planning and Liaison Division

The Planning and Liaison Division provides corporate planning services for the Branch and ensures that relevant and timely research, statistical data and related information is disseminated as widely as possible throughout the criminal justice system and to the general public.

The Division operates three programs, each of which focusses on a different aspect of dissemination: the Publication Program, the Program for Workshops, Seminars and Courses and, the Ministry Library and Reference Centre.

Major Activities 1981-82

In 1981-82, the Division was involved in many major Ministry activities, including:

1. Victims

The joint meeting of the National Organization for Victim Assistance and the first conference of Canadians involved in Victim Assistance afforded an excellent opportunity for U.S. and Canadian legislators to become acquainted with this issue and discuss possible legislative approaches. A Seminar on Victim Assistance for provincial, state and federal legislators of both countries was organized and held in Toronto, October 13-14, 1981 prior to the International Victims Conference.

The Division was also involved in publication of a number of reports relating to its victims initiative.

2. Juvenile Justice

A Criminal Justice Issues Course — National Advanced Research Seminar on Juvenile Justice — was organized by Simon Fraser University Department of Criminology, May 3-8, 1981.

The purpose of this course program is to encourage and facilitate the use and understanding of research by informing criminal justice management officials of current research findings and thinking.

Two companion courses were held on juvenile justice: one in French (Université de Montréal) and one in English (Simon Fraser University). One goal of the courses was to acquaint senior level policy makers and practitioners with the most recent research available on key issues in juvenile justice. A major emphasis at the Simon Fraser course was the then proposed Young Offenders Act. Another goal of the courses was to increase awareness of and receptivity to the role of research in the policy making process.

3. Crime Prevention

The Division contributed to a conference on "Social Policy and Crime Prevention — The Fifth Canadian Conference on Applied Criminology" held by the Department of Criminology, University of Ottawa, March 10-12, 1982.

This national conference brought together researchers and front line workers in the crime prevention field for the purpose of exploring effective research and action programs in crime prevention.

In addition to these special programs related to Ministry priorities, the Division continued its ongoing program, which included:

Publication Program

One of the Division's ongoing objectives is to ensure that research and other information is presented in a format, length and vocabulary appropriate to practitioners, program, policy and legislative decision makers and the general public. In line with this, research reports were slimmed down and several new publication series were launched.

Selected Trends in Canadian Criminal Justice provides an overview of a number of major trends related to the Canadian criminal justice system — trends in crime and its impact, persons processed, criminal justice expenditures and workloads, criminal justice research and public opinion. The information presented is intended to highlight some of the more significant and measurable developments in Canadian criminal justice.

Overview gives its readers a bird's eye view of one major area in each issue. The first in the series, Sharon Moyer's "Pretrial Diversion: An Overview", defined key terms, discussed the different types of programs and identified central issues relating to diversion.

Impact contains succinct, state-of-the-art reviews on subjects relevant to the needs and interests of policy and program decision makers and citizens concerned with the Canadian criminal justice system. The first in this series focussed on crime and the community. It presented five articles which dealt with this theme.

Ministry Library and Reference Centre

A recent project, to update and enlarge the collection of the Ministry Library and Reference Centre, has resulted in holdings of more than 25,000 volumes and 300 periodical subscriptions. It is now one of the largest resource centres for criminal justice information in Canada. Included are legal materials, government publications, various bibliographies, indexes and abstracts in the field of criminology and major sets of full-text documents in microform. The library has recently moved to a functionally designed location, where the collection is stored on shelves produced by inmates of federal penitentiaries.

Following recommendations contained in a major feasibility study, many of the operations of the library are now automated. Within the area of Technical Services, computerization assists in the speed and volume of cataloguing. In the Reference Section, a computer terminal provides access to a variety of relevant information sources, such as the National Council Justice Reference Service (N.C.J.R.S.) in Washington, D.C., resulting in immediate, cost-effective and precise information. A further study is under way to explore the feasibility of developing a reference index to provide ultimately a wide network of users with access to Canadian criminological information.

Program for Workshops, Seminars and Courses

In addition to the previously described workshops and courses in support of Ministry initiatives, the Division contributed to a public education project developed in conjunction with a play entitled "Quand j'y ai dit ça...a parti à rire". A play of theatrical merit in its own right, its aim was also to increase public awareness about prison and criminal justice systems. The play, which had its debut in Montreal, describes a short span in the lives of a group of inmates in a correctional institution.

Statistics Division

This Division provides professional and technical services to the Minister, the Secretariat executive and the Ministry agencies. It also promotes the development of better information and statistics in the Canadian criminal justice system, as part of the Secretariat's promotional and leadership role. The Division's activities encompass five functional areas: statistical policy, statistical methodology, statistical studies, computer systems technology and, short-term requests for data and advice.

Highlights of 1981-82

Major activities of the Division during 1981-82 included:

1. Statistical Policy

a) The establishment of a Ministry Statistics Committee with representatives (Correctional Service, National Parole Board, RCMP, Policy Branch, Programs Branch and Police and Security Branch) which advises and directs the liaison officer in responding to the Canadian Centre for Justice Statistics in terms of comments on proposals, criticisms, recommendations and project submissions;

b) preparation of a formal response to the CCJS on its program proposals and work plans for 1982-83;

c) attendance at three Liaison Officer Committee meetings and four Technical Advisory Sub-committee meetings.

The support and advice provided through the liaison officer to the Canadian Centre for Justice Statistics will help the development of sound statistical series about the criminal justice system. Once these data are available, they will be put to use in both current and future Ministry activities.

2. Statistical Methodology

Work carried out in Statistical Methodology has two primary objectives: to develop better ana-

lytic tools for describing and explaining events in the criminal justice system and to give advice on appropriate statistical techniques for use in proposed and ongoing studies. Specific projects carried out in 1981-82 included:

Review of the Concept and Measurement of Recidivism. Related to the Ministry initiative of Conditional Release, this project is intended to provide a comprehensive document explaining how Ministry data bases can be used for computation of recidivism rates. It will also review past literature and suggest improved procedures for quantification and measurement of recidivism in conformity with current thinking in the criminal justice community.

Sentencing Practices in Canadian Adult Courts. Under the Ministry initiative of Canadian Criminal Code Review, this project is intended to collect a sample of selected court statistics, primarily for an understanding of the types of sentences, and their trends over the period 1971-81.

3. *Statistical Studies*

The Statistical Studies Section provides statistical information in support of policy planning, program development, management, evaluation and legislative revision within the Ministry. Studies which describe and analyse various aspects of the criminal justice system are carried out. Two examples from fiscal year 1981-82 are:

Young Offender Costs. This study comprises several components designed to assist the Policy Branch in implementing the new Young Offenders Act. One of these involves the management of a study of RCMP fingerprint and criminal records data in order to estimate the involvement of 16 and 17 year olds in Canada in criminal activity. In addition, the Statistics Division has designed the data management system to organize the large amount of data which the provinces are submitting on the costs of their juvenile justice systems. The analysis of these data will play an important role in the process of negotiating the Young Offenders Act financial agreements with the provinces. Finally, the Division has contributed analytical as well as statistical expertise to the process of smoothing passage of the Young Offenders Act through the legislative process.

Cross National Study of Correctional Policy and Practice. This project was initiated and funded by the National Institute of Corrections in Washington, D.C. Data collection was based on the simultaneous completion of a uniform questionnaire in England, Wales, the Netherlands, Sweden, West Germany, Japan, the United States and Canada. The Statistics Division co-ordinated the collection of data from each of the thirteen federal, provincial and territorial correctional jurisdictions in Canada and is now preparing a publication on these data, "Incarceration in Canada, 1945-80." This study will contribute to the Criminal Justice Components Productivity and Efficiency Initiative by placing Canadian correctional practice within a wider historical and international perspective.

4. *Computer Systems Technology*

This function supports Ministry initiatives as well as administrative functions by providing advice and guidance on the application of computer technology to current and future problems. In addition, assistance is supplied with the entry, processing and analysis of data.

During the past year, special efforts were made to lay the groundwork for the acquisition, by the Statistics Division, of a mini-computer. This is intended to increase the efficiency of the various Secretariat data processing activities, as well as permit new applications, such as a Ministerial correspondence tracking system and a project control system.

5. *Short-Term Requests — Data and Opinion*

The purpose of this function is to respond to requests for statistics which come from the Minister's office, the Deputy Solicitor General's office, the Secretariat and the Ministry agencies, and individuals or organizations outside the Ministry; to present the most recent statistics, each time a request is made; to analyse the data and to explain their origins, limits and utility; and to respond adequately to requests for crime data on more involved questions such as the relationships between capital punishment and the murder rate or unemployment and crime. The provision of information is on the basis of a very short turnaround time.

Consultation Centre

The Consultation Centre was created as an agent for change, designed to facilitate system-wide improvements and the development of a sense of direction within the total criminal justice system.

It carries out its responsibilities by supporting studies, conferences, seminars and workshops dealing with criminal justice issues; by stimulating, through funding and expert advice, experimental projects aimed at exploring or exemplifying the validity of new approaches to persistent problems; by filling gaps in the existing system or reducing duplications and redundancy of services by means of information-sharing and co-ordination of efforts and by promoting involvement of the community and meeting the needs of special groups.

As the only regionalized component of the Secretariat, the Consultation Centre is in a unique position to help achieve many of the Ministry's objectives, particularly those related to the provincial areas of jurisdiction.

Through its involvement at the community level, the Centre has developed extensive and close working relation-

ships with police, voluntary agencies and community groups as well as with local and provincial government officials at all levels. As a result, it has a special capacity to facilitate a co-operative federal-provincial approach to the resolution of criminal justice problems. Projects sponsored by the Centre are carried out in co-operation with one or more provincial governments.

The Centre has two roles to play in the ongoing process of policy development and implementation at both the federal and provincial levels. Where policy has yet to be developed, the Centre, through financial and technical assistance to the provinces and communities, can test out initiatives. The results of such initiatives can be shared with policy planners and researchers to form a basis on which new priorities may be set and from which new policies may emerge.

The second role is policy implementation. This involves demonstrating and monitoring policy initiatives which are already well developed, both theoretically and conceptually. In this role, the Centre helps foster broad provincial and community level acceptance of a concept.

Because policy is always evolving, the results of demonstration are fed back into the policy cycle as a basis for policy refinement.

Organizationally, consultation services at the national level are provided by the central office in Ottawa, which also has responsibility for general administration and for co-ordination of the network of five regional offices in Moncton, Montreal, Toronto, Saskatoon and Vancouver. The regional consultants represent the whole of the Secretariat within their respective regions. By their local presence and their relative freedom from direct operational responsibilities, these consultants can facilitate development of links and dialogue between the public and the different parts of the criminal justice system.

The consultative expertise provided by regional consultants is complemented by national program consultants and special advisers who have been selected from their specific expertise in some of the major priority areas of the centre. At present, there are national program consultants on community alternatives, victims assistance, Natives and the criminal justice system, crime prevention and youth and a special adviser on preventive policing. They also serve as advisers within the Ministry and are available, usually through regional consultants, to community groups and private and public agencies concerned with innovation and experimentation.

Highlights of 1981-82

Some 67 projects were initiated or assisted by the Consultation Centre in 1981-82:

1. Crime Prevention

Preventive policing continued to be a major priority, with the National Advisory Committee on Preventive Policing playing a key role in supporting the Ministry's policy development and implementation. Information material provided by the Centre to police departments for police week was updated and improved. During the year, a review of this program by a Ministry-wide committee resulted in expanded activities with early intervention models among the new components identified.

The Centre co-operated in the development of a slide/tape presentation for training police in crisis intervention and a Youth Officers Training Course Standard, which met a long-felt need in the police community. In British Columbia, the initiatives of the Juvenile Crime Prevention Program represented a breakthrough in federal-provincial collaborative planning.

2. Victims

The need to encourage improvement in services to victims of crime was recognized by the allocation of additional resources and the establishment of a co-ordinated program development plan. A Victims Working Group, with representatives from the Ministry and the Department of Justice, was made responsible for planning, implementing, funding, reviewing and monitoring. The Victims Services Project in Kitchener was the first community-based approach to service delivery to victims in Ontario, while the Edmonton Police Victim Witness Assistance Project explored how best to involve citizens in providing services to victims. In Calgary, the Victims Services Project combined demonstration activities with systematic research and resource development.

3. Native Peoples

In Nova Scotia, the Crime Prevention Through Public Awareness project received excellent co-operation from Native groups and a Native leader participated on the board of management. A first step in new native program development in northern Ontario was made with completion of the need/feasibility study on reserves north of Dryden. In B.C., the Bella Bella Band Council initiated a five-year development plan, which set a precedent for integrated community-based planning. No less than seven federal departments were involved in the planning.

4. Criminal Justice System Improvement

The establishment of a federal-provincial criminal justice consultant in Prince Edward Island, to provide information and technical assistance to local communities, was a model for expanding services without expanding costs, as well as a model for effective federal-provincial co-operation. In Quebec, a mechanism was created for joint planning and implementation of experimental projects.

Communication Division

The Communication Division explains the Ministry's function, objectives and

activities to those within the criminal justice system and to the public, and serves the information and communication needs of the Solicitor General in the exercise of his constitutional responsibility.

The Division carries out a public relations program to meet the needs of the Ministry, to respond to the needs of the news media and the public when information is required about the activities of the Ministry and to produce Ministry publications, news releases, speeches and other special reports and specialized information material.

The audio-visual section participated in four federal presence exhibits during the summer of 1981 and exhibited at conferences and conventions related to the criminal justice system.

The Ministry exhibited at the NOVA international conference on victims assistance, held in Toronto in October, 1981. It also produced an audio-visual presentation focussing on victim services in Canada for presentation at this conference.

Four audio-visual presentations were produced in 1981-82. Of these four, "Victims: A View From The Shadows" and "St. John Youth Policing" will be reproduced in 16mm animated format to allow wider distribution.

Through the Division's enquiry centre, public relations staff disseminate material and information on various Ministry programs. In 1981-82, the Division produced 48 news releases and 24 speeches. It also published 27 new publications, distributing some 30,000 copies in response to written or telephone requests. An average of 20 routine letters were answered each day and numerous specialized information replies were prepared every month.

Liaison, a monthly magazine for the criminal justice system, remains a major project of the Division. Now in its eighth year of publication, it has a circulation of over 11,000. The Division also maintains a computerized mailing list of 12,000 entries, which is available on request to all Ministry components.

Branch Administration

In addition to general support services, Branch Administration provides a specialized service related to project initiation, administration and control.

Branch Administration prepares all Branch contracts and contributions, administers the Branch's project reporting system, measures project progress against pre-determined milestones and processes all requests for payment against contracts and contributions.

During 1981-82, Branch Administration prepared and administered 294 contracts and contributions valued in excess of $3 million and controlled a project system with a total value of over $12 million.

Human Resources Branch

The Human Resources Branch provides the Secretariat with services in personnel management, administers the Ministry's Youth Employment Program and offers management consulting services.

Personnel management responsibilities include developing departmental policies and procedures for staffing, classification, staff relations, training and development, human resource planning, pay and benefits, affirmative action and official languages.

The Youth Employment Program works to create a positive interface between youth and the criminal justice system. There are three elements to the programs: (i) the RCMP Supernumerary Constable Program, through which university students are hired as civilians and appointed peace officers under the authority of the RCMP Act. These students work with RCMP detachments throughout the summer months performing regular duties in the company of RCMP members. (ii) Summer Canada Projects, through which young people, not necessarily university students, are hired on a project basis to work on such activities as Operation Identification, Neighbourhood Watch, Co-ordination of Inmate Volunteers, Native/Police Interface and Operation Provident (for business premises) at the federal, provincial and municipal levels. (iii) The Public Service Employment component, designed to provide career-oriented employment with the Public Service.

These programs had a budget of $2.55 million in 1981-82 and provided 960 jobs for young people during the course of the year. The Youth Employment Program was transferred to the Consultation Centre in February, 1982.

The Management Studies group provides a management consulting service to the Ministry of the Solicitor General for the analysis of problem situations in organization, management and program areas and suggests solutions to the heads of the Ministry components.

Finance and Administration Branch

The Finance and Administration Branch is accountable for all financial and administrative policies, systems and services within the Secretariat and for providing advice on financial proposals from the Ministry components. The Branch is also responsible for preparing operational plans for the Secretariat and for consolidating these with the operational plans of the Royal Canadian Mounted Police, The Correctional Service of Canada and the National Parole Board.

Corporate Planning Office

In January, 1981, a Special Adviser, Corporate Planning and Evaluation was appointed to develop a Corporate Planning and Management System (CPMS) enabling the Secretariat to take into account the government's "accountable management" strategies and ensure maximum effectiveness in the use of Secretariat resources. System components were developed by January, 1982, and implementation commenced April 1, 1982. Second stage implementation will start in fiscal year 1983-84 and the entire system, including audit and evaluation components, is expected to be fully mature by fiscal year 1984-85.

Office of the Deputy Solicitor General

Special Adviser, Commissions of Inquiry

The Special Adviser to the Deputy Solicitor General directed a group of officials in support of the Solicitor General in his role as the Minister designated to liaise with the federal Commission of Inquiry Concerning Certain Activities of the RCMP. More generally, the Special Adviser monitors developments relating to all inquiries having to do with the RCMP.

Since publication of the Report of the Commission of Inquiry, the office has provided advice to the Minister and counsel to the Government of Canada with respect to matters arising from the disposition of the reports of the federal and provincial commissions of inquiry.

Exemption Review Unit

Part IV of the Canadian Human Rights Act ensures that the privacy of individuals and their right of access to records containing information concerning them be protected to the greatest extent consistent with the public interest. When individuals formally request access to their records, an agency normally must release all the information it holds about the person.

Section 54 of the Act permits the exemption of specific types of information.

Any document or portions of a document which an agency of the Ministry does not want to release must be reviewed by the Exemption Review Unit and then be submitted to the Solicitor General or Deputy Solicitor General for his decision to disclose or exempt the information, under section 54. The Exemption Review Unit also works with the agencies to ensure that requests for access to information under Part IV are handled in a consistent and co-ordinated manner within the Ministry.

During fiscal year 1981-82, the Office of the Deputy Solicitor General received 1,042 files, 652 from The Correctional Service, 255 from the RCMP and 135 from the National Parole Board. These files contained 7,463 requests for exemption, an average of some six exemptions per file. The most frequent reasons for exempting material were that the release of information might reveal personal information about another individual, might disclose information obtained or prepared in the course of investigations pertaining to the detection or suppression of crime generally or might be injurious to federal-provincial relations.

Ministry of the Solicitor General

Authority

The Ministry was established under authority of the Department of the Solicitor General Act, 1966.

Organization (Ministry Components)

The Ministry is organized as follows:

Organizational Unit	Program	Vote
Ministry Secretariat and Correctional Investigator	Department Administration	1
The Correctional Service of Canada	Correctional Services	5
		10 (Capital)
National Parole Board	National Parole Board	15
Royal Canadian Mounted Police	Law Enforcement	20
		25 (Capital)

Programs

For purposes of the Appropriation Act, the Ministry is responsible for the administration of the programs described below with the activities relating to each.

Department Administration Program (Ministry Secretariat)

This program consists of one planning element, "Administration", and the following objective:

Objective: To provide overall policy direction to the programs of the Ministry.

Correctional Services Program (The Correctional Service of Canada)

- Planning and Management
- Custody of Inmates
- Education, Training and Employment of Inmates
- Offenders Case Management
- Health Care

- Technical Services
- Administration

Objective: To administer sentences imposed by the courts and to prepare offenders for their return as useful citizens to the community.

National Parole Board Program (National Parole Board)

- Operations
- Administration

Objective: To provide for the reform and rehabilitation of persons undergoing sentence of imprisonment subject to the need not to create undue risk to the public by the granting of conditional release in accordance with the Parole Act; to make recommendations for Pardons and for the exercise of the Royal Prerogative of Mercy.

Law Enforcement Program (Royal Canadian Mounted Police)

- Enforcement of Federal Statutes and Executive Orders
- National Police Services
- Police Services Under Contract
- Administration

Objective: To enforce laws, prevent crime, maintain peace, order and security.

The following tables show the person-years utilized and the financial resources expended by the Ministry in 1981-82 compared to 1980-81.

Ministry of the Solicitor General

Person-Years Summary

Utilization

	1981-82	1980-81	Increase Number	(Decrease) %
Ministry Secretariat	256	221	35	15.8
The Correctional Service of Canada	9,973	9,838	135	1.4
National Parole Board	286	272	14	5.1
Royal Canadian Mounted Police	20,592	20,047	545	2.7
	31,107	30,378	729	2.4

Ministry of the Solicitor General

Financial Summary

Budgetary Expenditure ($000's)

	Vote	1981-82	1980-81	Increase Amount	(Decrease) %
Ministry Secretariat	1	21,549	16,485	5,064	30.7
The Correctional Service of Canada	5	445,965	383,688	62,277	16.2
	10 (Capital)	54,344	37,497	16,847	44.9
		500,309	421,185	79,124	18.9
National Parole Board	15	11,426	8,859	2,567	29.0
Royal Canadian Mounted Police	20	805,680	682,827	122,853	18.0
	25 (Capital)	61,774	47,818	13,956	29.2
	Pensions	102,038	91,901	10,137	11.0
		969,492	822,546	146,946	17.9
	Less: Receipts and Revenue Credited to the Vote	318,625	214,177	104,448	48.8
		650,867	608,369	42,498	7.0
		1,184,151	1,054,898	129,253	12.2

Ministry Secretariat

The following table shows the person-years utilized and the financial resources expended by the Ministry Secretariat in 1981-82 compared to 1980-81.

The increases in person-years and expenditures in 1981-82 are largely attributable to increased resources appropriated through Supplementary Estimates for initiatives such as Young Offenders legislation, Fundamental Review of the Criminal Code, Justice for Victims and the new Security Intelligence Transitional Group.

Person-Years and Financial Summary

	1981-82	1980-81	Increase (Decrease) Amount	%
Person-Year Utilization	256	221	35	16.0
Budgetary Expenditure ($000's)				
Personnel				
Salaries and wages	7,927	6,111	1,816	
Other personnel	1,032	929	103	
	8,959	7,040	1,919	27.3
Goods and Services				
Transportation and communication	1,142	1,045	97	
Information	263	241	22	
Professional and special services	5,536	2,983	2,553	
Rentals	249	104	145	
Purchased repair and upkeep	1,221	83	1,138	
Utilities, materials and supplies	774	423	351	
All other expenditures	5	2	3	
	9,190	4,881	4,309	88.3
Capital	265	176	89	50.6
Grants				
Canadian Association of Chiefs of Police	50	50	—	
Canadian Association for the Prevention of Crime	125	125	—	
John Howard Society	50	50	—	
	225	225	—	—
Contributions				
Payment to the provinces, territories, public and private bodies in support of activities complementary to those of the Solicitor General	1,659	1,592	67	
Youth Employment Program	1,251	2,571	(1,320)	
	2,910	4,163	(1,253)	(30.1)
	21,549	16,485	5,064	30.7

Royal Canadian Mounted Police

Mandate

The Royal Canadian Mounted Police has a mandate to enforce Canadian laws, prevent crime and maintain peace, order and security.

Organization of the Royal Canadian Mounted Police, 1981-82

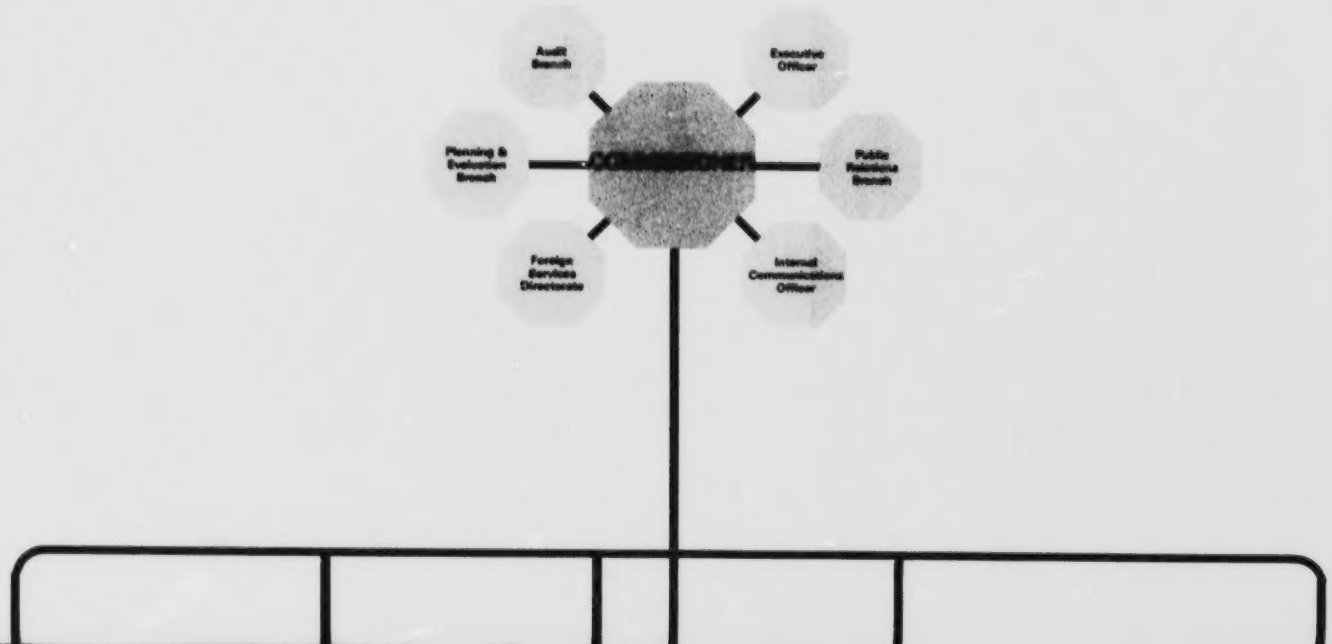

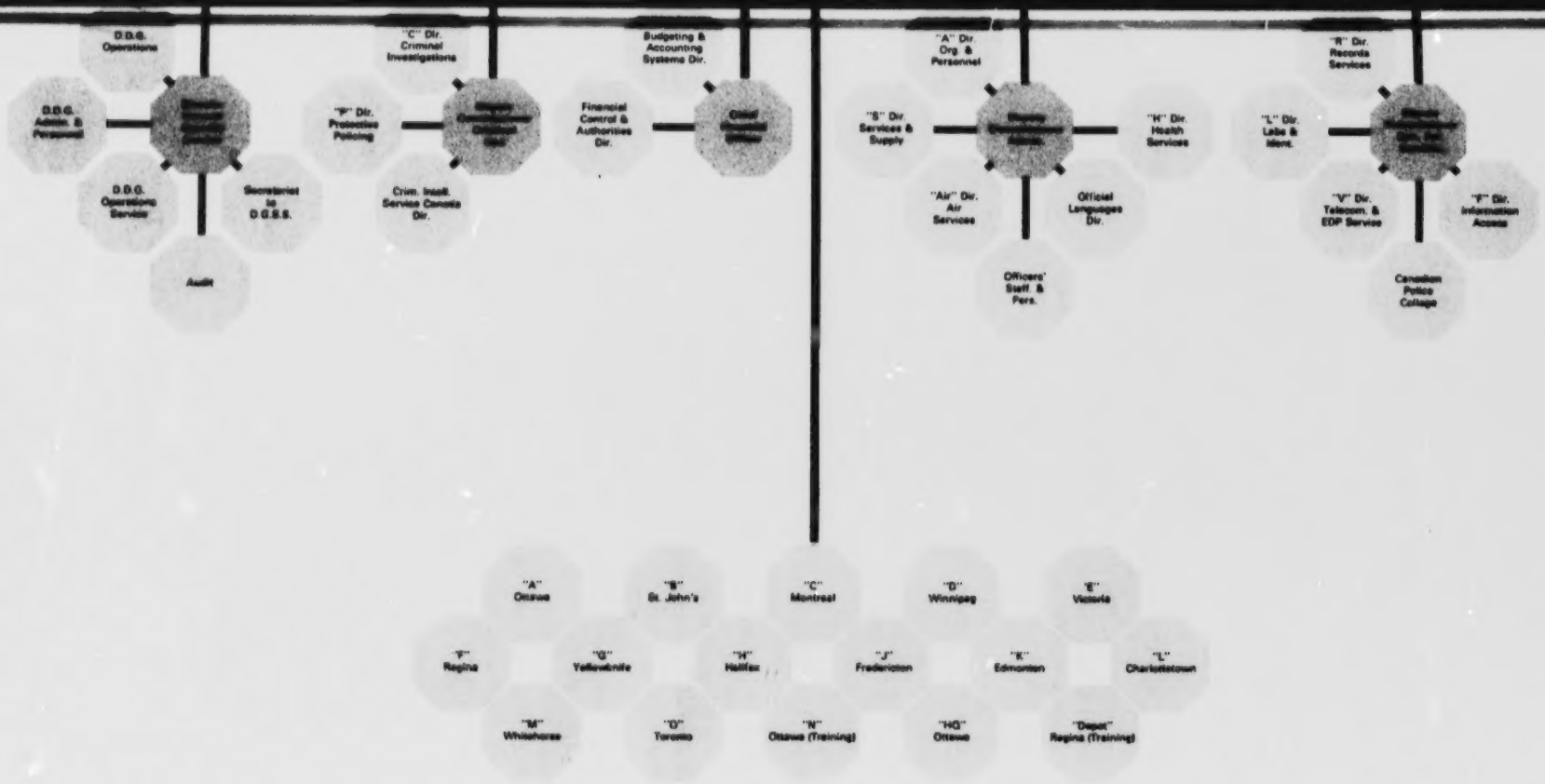
D.D.G. Operations
D.D.G. Admin. & Personnel
D.D.G. Operations Service
Secretariat to D.G.S.S.
Audit
"C" Dir. Criminal Investigations
"P" Dir. Protective Policing
Crim. Intell. Service Canada Dir.
Budgeting & Accounting Systems Dir.
Financial Control & Authorities Dir.
"A" Dir. Org. & Personnel
"S" Dir. Services & Supply
"Air" Dir. Air Services
Officers' Staff. & Pers.
Official Languages Dir.
"H" Dir. Health Services
"R" Dir. Records Services
"L" Dir. Labs & Ident.
"V" Dir. Telecom. & EDP Service
Canadian Police College
"I" Dir. Information Access
"A" Ottawa
"B" St. John's
"C" Montreal
"D" Winnipeg
"E" Victoria
"F" Regina
"G" Yellowknife
"H" Halifax
"J" Fredericton
"K" Edmonton
"L" Charlottetown
"M" Whitehorse
"O" Toronto
"N" Ottawa (Training)
"HQ" Ottawa
"Depot" Regina (Training)

Overview of 1981-82

During the past year, the Force has undertaken certain initiatives to increase efficient and effective law enforcement. The Force has placed an additional emphasis on its Official Languages program to give the public better service in both official languages. An administrative and operational superstructure was created by appointing official languages officers and co-ordinators in each division and directorate to deal with language requirements on a more immediate basis.

An Information Access Directorate was established to ensure that individuals have access to any information they may be entitled to under Part IV (Protection of personal information) of the Canadian Human Rights Act.

As Canada's national police force, the RCMP was heavily involved in security operations for the Ottawa Summmit Conference in July, 1981. Conference and the attendant visits of foreign dignitaries passed without any incidents.

The Force, as a component of the federal government, is endeavouring to introduce energy conservation measures in its operational activities. Last year, nine RCMP vehicles were equipped to operate on propane fuel. This number is expected to increase to 185 by the end of 1982-83.

In December, 1981, the Commissioner approved an anti-drug profiteering program to be undertaken by the Drug Enforcement Branch. This program will concentrate on seizing assets from drug traffickers or persons funding drug trafficking activities. This is the first stage in the development of a long-term program which will utilize the legal system to seize crime proceeds.

Organization

The Royal Canadian Mounted Police comprises 16 divisions and the Security Service. There are 13 operational divisions divided into 48 sub-divisions and 709 detachments. Specialized support is offered to operational divisions by Air and Marine Services.

The remaining three divisions are "HQ," "Depot", and "N", located at Ottawa, Regina and Rockcliffe, Ontario, respectively. The RCMP Academy (training school for new recruits) is located at "Depot" in Regina, and "N" Division houses the Canadian Police College, Musical Ride and the Band.

The Security Service has units in each operational division. Details of its activities are for the most part classified and are provided to the Cabinet Committee on Security and Intelligence.

Financial Statement

Program: Law Enforcement

Resources Utilized

	1980-81		1981-82		Increase (Decrease)	
Vote	Person Years	$000's	Person Years	$000's	Person Years	$000's
20	20,047	$676,705	20,592	$805,680	545	$128,975
25		47,817		61,774		13,957
Pensions		91,901		102,038		10,137
	20,047	$816,423	20,592	$969,492	545	$153,069
Less receipts and revenue credited to vote		214,177		318,625		104,448
	20,047	$602,246	20,592	$650,867	545	$48,621

Jurisdiction

As Canada's federal police organization, the RCMP operates in all provinces to enforce those federal statutes for which it has a policing responsibility. In addition, through agreements, it provides provincial and municipal police services to eight provinces, the Yukon, the Northwest Territories and 190 municipalities.

Regulatory Reform

Following are some specific examples of RCMP progress during the past year in the area of regulatory reform.

- The Audit Branch was reorganized to integrate previously separate audit sections. This will provide the capability for comprehensive auditing. During 1981-82, six out of the 16 audits performed were of a comprehensive nature. By September, 1982, all audits will be comprehensive.

- The Official Languages Directorate was also reorganized to better meet new program requirements and keep pace with rapid changes in the area of language reform. The Directorate has basically become a policy, assessment and control center with official languages officers and co-ordinators appointed in each division and directorate.

- The Information Access Directorate was formed to develop and apply policies and procedures under Part IV of the Canadian Human Rights Act.

- The Electronic Data Processing Services have been working on nine new EDP programs which will significantly reduce paper burden in both operational and administrative areas.

- The Force's Information Management Project has developed an Automated Systems Overview to identify all major information systems in use throughout the organization. This not only provides a continuous inventory of the various systems, their purpose, users and inventory cost information; it also furnishes an analytical base to identify redundancies, duplications and inefficiencies.

Officer Staffing and Personnel

RCMP staffing and personnel needs relating to commissioned officers, including civilian members and special constables with equivalent status, are co-ordinated by the Staffing and Personnel Branch for Officers under the direction of the Deputy Commissioner (Administration), on the Commissioner's behalf.

Planning and Evaluation

Close liaison is being maintained with the Office of the Comptroller General as Planning and Evaluation Branch proceeds with evaluation of Force programs on a selective basis. Branch personnel are also examining the Force's internal planning process to ensure compliance with Treasury Board's Policy and Expenditure Management System requirements.

Audit

During 1981-82 the Force continued to develop a comprehensive audit process. As a result of extensive research and new Treasury Board policy on Standards for Internal Audit, the Audit Branch was reorganized to formally integrate previously separate audit sections. In addition, policy was revised, with the adoption of Treasury Board Standards, to implement the concept of comprehensive auditing. This policy is scheduled to be fully operational in September, 1982.

In the past fiscal year, 16 audits were conducted, six of which were comprehensive in nature. As a result, some 261 recommendations were made to various management levels. Major emphasis was placed on the need to carry out effective, efficient, economical operations. Special consideration was given towards ensuring that individual rights will remain protected.

Audit Branch also expanded its capability to include the critical areas of EDP and the Official Languages program. This was accomplished by creating a position for each discipline and staffing it with an auditor familiar with the relevant activities and programs. Another improvement to the audit process was the rotation of trained auditors from Headquarters to units in operational divisions.

Internal Communications

Although the Regular Members, the Civilian Members and the Special Constables in the RCMP are not unionized, the internal staff relations representative program is designed to provide members with representation on all matters affecting their welfare and dignity. This includes personal counselling by representatives on job-related problems. Twenty-three elected representatives are located across Canada and the program is co-ordinated by the Internal Communications Office. Representatives participate at all levels by communicating members' concerns to policy centres and the rationale for policy changes to the members.

Conferences are held twice each year attended by the representatives and all senior executive officers and commanding officers. The Solicitor General addresses each conference and participates in a discussion period. In addition, there are 14 standing committees of representatives, providing for in-depth participation in specific areas.

Public Relations

Last year the Public Relations Branch responded to 4,200 written enquiries and over 12,000 telephone enquiries from media, government and public sources. It also co-ordinated VIP visits to Headquarters by 111 senior police and government officials from 20 different countries.

The branch's Display Section has an inventory of 64 displays. During 1981-82, it supplied 124 exhibits for varicus functions across Canada.

Equitation and Musical Ride

In 1981-82, the Equitation Branch was represented at the following functions:

Escorts, parades, processions	34
Displays	7
Media and film contacts	139
School and hospital visits	74

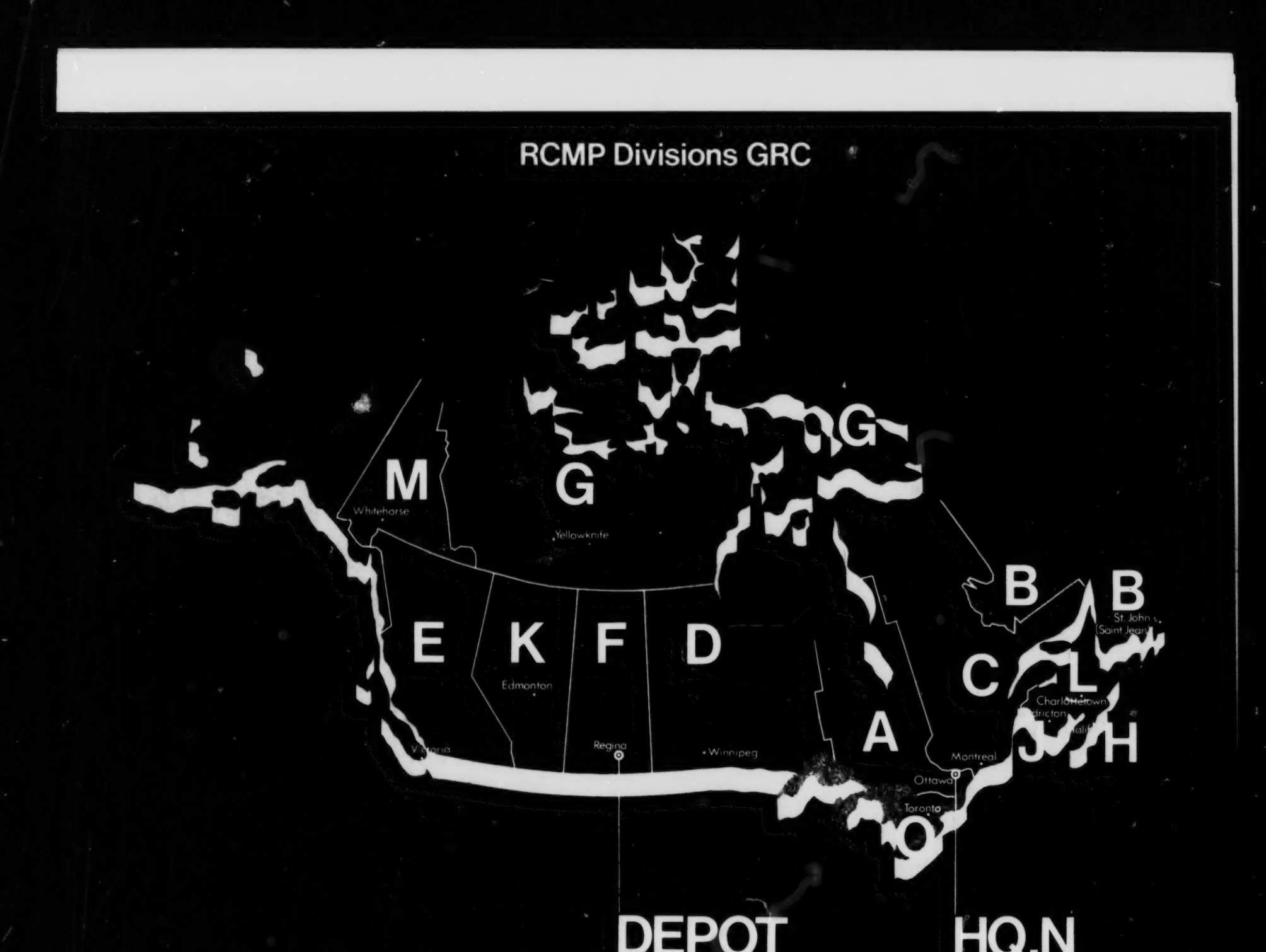
RCMP Divisions GRC
M
G
G
Whitehorse
Yellowknife
E
K
F
D
B
B
St. John's
Saint Jean
C
L
Edmonton
Charlottetown
A
Regina
Winnipeg
Montreal
Ottawa
Toronto
DEPOT
HQ.N

In addition, 31,000 visitors toured the facilities at "N" Division.

The Musical Ride visited 37 locations, presenting 81 performances to more than 253,000 spectators.

Royal Canadian Mounted Police Band

The Band successfully completed major tours in New Brunswick, Quebec, northern British Columbia and the Yukon Territory. They gave 228 performances in 75 touring days.

The Band also performed in Mexico, Brazil and the United States of America at the request of the Department of External Affairs.

The RCMP Centennial Museum

As one of Saskatchewan's major educational tourist attractions, the museum had more than 212,000 visitors last year. In 1981-82 there were 93 donations resulting in the acquisition of 490 artifacts.

Administration

Staffing and Personnel

The Staffing and Personnel Branch is responsible for recruiting and placement of personnel; matters dealing with assessments, succession planning, service problems, transfers and promotions; formulating applicable policy and forecasting specific human resource requirements.

A revised succession/transfer planning concept was implemented during 1981-82 which, among other things, introduced a revised grievance process for all promotional transfers. Such transfers are now delayed seven days to allow members to submit notice of intention to grieve. If no such notices are presented, the transfer is made.

In the interests of economic efficiency and because of close scrutiny in the transfer planning process, physical relocations last year were reduced by ten per cent. In some instances, proposed transfers were cancelled completely as relocation would have caused members personal financial hardship. This too contributed towards reducing overall relocation costs.

A study was initiated to update the current Performance Evaluation and Review Report system (PERR) so that senior NCO's and middle managers annual performance will be measured in terms of more job related factors.

An occupational attitude survey is conducted every two years. In 1981, 90 per cent of the 3,456 members selected by random choice responded. The use of the survey information has increased significantly over previous years and has proven to be quite valuable in management and audit activities.

Position Establishment of the Force as of March 31, 1982*

Divisions	HQ	A	B	C	D	E-1	E-2	F	G	H	J	K	L	M	N	O	Dpt	Total
Commissioner	1																	1
Deputy Commissioners	4						1											5
Assistant Commissioners	11			1	1	1	1	1				1				1		18
Chief Superintendents	22	1	1	1	1			1	1	1	1	1			1	1	1	36
Superintendents	52	4	5	6	3		19	5	1	3	2	7	1	1	1	4	2	114
Inspectors	138	13	10	22	15	1	38	15	5	11	10	30	1	2	5	17	4	337
Total Officers	228	18	16	30	20	2	58	22	7	15	13	39	2	3	7	23	7	510
Staff Sergeants	244	18	31	47	47	4	145	54	10	36	26	80	5	5	9	35	7	803
Sergeants	502	55	55	98	93	7	261	114	15	60	56	164	14	13	35	85	20	1,647
Corporals	573	83	115	162	172	13	648	214	55	125	94	327	24	27	14	164	82	2,892
Constables	294	153	367	303	556	14	2,355	683	100	379	305	1,155	73	52	39	285	304	7,417
Total Uniform	1 841	327	584	640	888	40	3,467	1,087	187	615	494	1,765	118	100	104	592	420	13,269
Special Constables	319	190	40	214	49		194	82	29	30	11	172	1	16	56	156		1,559
Civilian Members	1,247	23	28	58	49	23	221	68	10	42	25	126	9	7	19	47	8	2,010
Total Members	3,407	540	652	912	986	63	3,882	1,237	226	687	530	2,063	128	123	179	795	428	16,838
Public Servants	1,624	81	105	188	185	9	705	189	36	104	105	302	21	17	104	168	196	4,139
Total	5,031	621	757	1,100	1,171	72	4,587	1,426	262	791	635	2,365	149	140	283	963	624	20,977

* For person-years see Financial Statement.

The attrition rate for regular members in 1981-82 was 3.98 per cent, compared to 4.47 per cent in 1980-81. This represents the first drop since the early seventies. A new questionnaire is being developed to determine the reasons why members leave the Force.

A study conducted last year throughout the Force identified 260 positions requiring university degrees and 939 requiring one year non-degree training. Each year, 94 positions are allotted for university training. Last year, 46 were allocated for full degrees while the remaining 48 were for the one-year non-degree program.

The Human Rights Unit was established to review and ensure that staffing and personnel policies and practices comply with the Canadian Human Rights Act and the Canadian Charter of Rights and Freedoms. This unit also co-ordinates response to complaints of discrimination filed against the Force by the Canadian Human Rights Commission.

The Staffing and Personnel Branch, operating in concert with the Official Languages Directorate, co-ordinates the Recruit Integrated Language Training Program (RIL/PDP); the In-Service Language Training/Professional Development Program (ISL/PDP) and the Advanced Language Training Program (ALTP). During the past year, 120 recruits (80 francophone and 40 anglophone) were trained under the Recruit Integrated Language Training Program.

In 1981-82, 944 constables, 137 special constables and 214 civilian members were hired. Additionally, 36 constables, six special constables and 12 civilian members were re-engaged. Sixty-eight of the recruit constables engaged had university degrees.

Nine special constables converted to regular member status.

Applications for the Force increased considerably during the year and this has been attributed to successful radio and print advertising campaigns; revised recruiting procedures; and current economic conditions.

Training and Development

In 1981-82, 881 men and 99 women attended basic training at the RCMP Academy in Regina. Of these, 56 received their training in the French language.

Training was also provided for special constables engaged for specific duties.

- 38 special Constables (27 men, 11 women) of Native origin for enforcement duties in areas with Indian Reserves.
- 35 Special Constables (23 men, 12 women) for security/enforcement duties in federal areas (e.g., Parliament Hill, international airports).
- 103 Special Constables (45 men, 58 women) for surveillance duties with Criminal Investigation Branches in the Force.

The RCMP also provided training for 42 Enforcement Officers from Canada Fisheries and Oceans and for 32 employees of the Western Transportation Police (Saskatchewan Government Department of Highways).

Centralized training courses were conducted dealing with electronic data processing, operational matters and administrative/management areas. A course was also developed in the highly technical field of bloodstain interpretation. All eight members trained to date have submitted evidence which has been accepted by the courts. A course on fraudulent use of computers is now being given and a new course is being developed covering the seizure of money realized as profits from criminal activities such as the illicit drug trade. A course dealing with the creation and administration of examinations was also developed with particular attention being paid to Human Rights and Freedom of Information legislation.

During fiscal 1981-82, 94 members attended post-secondary schools full-time: 48 took one year (non-degree) university courses, while the remainder were either attending university on full degree programs or technical schools on certificate programs. Another 1,654 members took university courses on their own time with the Force paying tuition fees.

During 1981, 60 candidates from foreign countries attended RCMP in-service training and Canadian Police College courses. As well, on request, RCMP Training and Development Branch evaluation teams were sent to Uganda and Zambia to assist their police departments in developing and assessing training.

Fiscal Year Ending March 31, 1982

Engagements	Male	Female	Total
Constables	850	94	944
Special Constables	93	44	137
Civilian Members	92	122	214
Re-engagements	**Male**	**Female**	**Total**
Constables	36	0	36
Special Constables	2	4	6
Civilian Members	6	6	12
Total	44	10	54

Percentage of Person Years (by activity)

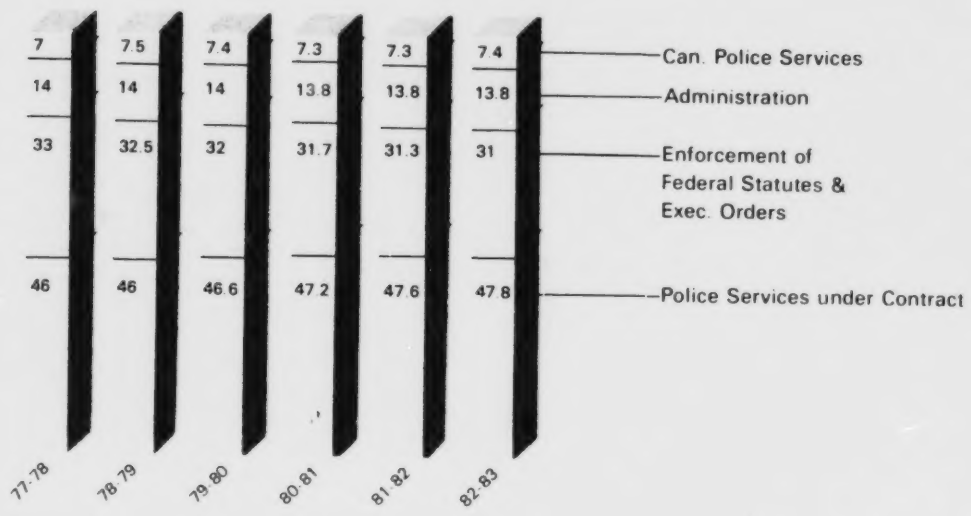

Internal Affairs

Bill C-69, an act to amend the RCMP Act, was introduced in Parliament on June 22, 1981. It contained a substantial number of amendments, including:

- A statutory base to ensure that any public complaints against the RCMP will continue to be thoroughly and impartially examined with ultimate external review available and that Force members will be treated in a consistently fair and just manner;

- An informal disciplinary process which will allow first line supervisors to treat those they supervise in a manner that recognizes the employee's rehabilitative potential and provides special training or counselling without having to resort to punitive sanctions. Formalized discipline will be available only when circumstances are such that informal measures have first been considered but appear inappropriate. When formal measures are implemented, a hearing, with all the attendant safeguards, will be provided to ensure both parties ample opportunity for representation;

- An appeal process will be available which includes the right to refer a matter to an external review committee comprising people not directly associated with the Force.

The Commissioner, through his statutory authority to make Standing Orders, has implemented most of these changes where possible. Of particular note is the implementation of the administrative form of discharge (Part V of C-69). This consists of an oral hearing to determine the suitability of a member to serve in the Force.

Three adjudicators, all graduates of Canadian law schools, have been appointed. They preside over, and adjudicate, in all cases of service court offences and act as one-person boards in discharge and demotion procedures. Members are increasingly making use of private counsel at these proceedings. During 1981-82, these adjudicators presided at 13 discharge and demotion hearings and five service court proceedings.

Public Service Personnel

Last year, the RCMP emphasized hiring handicapped people in support of the International Year of the Disabled. In conjunction with this, specialized equipment was purchased, building modifications were made and a concerted effort was undertaken to break down attitudinal barriers. Much effort was also directed to increasing representation of indigenous persons and improving career advancement opportunities for women.

There were 3,877 authorized indeterminate Public Service positions in the RCMP as of March 31, 1982.

Strength by Category	%
Management	0.1
Scientific and Professional	0.5
Administrative and Foreign Service	7.9
Technical	2.0
Administrative Support	79.0
Operational	10.5

Major accomplishments during 1981-82 involved the introduction of delegation packages and monitoring systems. Public Service Personnel Management Signing Authorities and person-year control were delegated to line management and regional administrators respectively. A program was also started to gradually delegate authority to regional personnel administrators in the area of position classification.

In 1981-82, public service employees filed 55 grievances, 40 of which were submitted to the final level.

Staff Relations

During 1981-82, there was 392 grievances and 13 appeals against disciplinary action by members of the Force. Six members of the Force were awarded the Commissioner's Commendation. Twenty-nine suggestion awards totalling $7,300 and representing a saving of $80,022 were made.

Services and Supply

"S" Directorate plans, develops, implements and evaluates policies and programs concerning accommodation, transport, materiel, food, internal energy conservation and miscellaneous services needed to satisfy the Force's operational requirements.

During 1981-82, nine new detachment buildings were completed: 47 married and single quarters were provided (42 were built and 5 purchased); 13 new radio repeater shelters and 2 patrol cabins were constructed; 55 married quarters, detachment, patrol cabin and radio repeater sites were purchased and 61 renovations and miscellaneous projects were completed at various locations.

Transport

As of March 31, 1982, the Force's fleet comprised 5,697 vehicles. During the past year, 1,616 cars, 265 trucks and 15 light over-snow vehicles were replaced.

Vehicle Classes	1979-80	1980-81	1981-82	Fuel Consumption L/100 km
Full Size Cars	49%	47%	44%	22.5
Mid Size Cars	30	24	27	20.5
Compact Cars	3	9	8	18
Stationwagons	5	5	5	19.5
Trucks	13	15	16	26

The following table shows the progress made during the last 3 years in the RCMP vehicle downsizing/energy conservation program.

The RCMP operates ten patrol vessels of more than nine metres in length, eight on the Pacific coast; one each out of Newfoundland and Labrador. There are also 358 vessels under nine metres used for inland water transport.

Twenty-nine aircraft are posted at 23 strategic locations across Canada. During 1981-82 there were no new aircraft purchased or new air detachments opened. Some 21,000 flight hours were accumulated covering more than 4.6 million kilometres.

Official Languages

The RCMP has increased efforts to provide information to the public in both official languages. Division commanding officers made representations to officials in all contract provinces requesting that RCMP members be permitted to distribute French versions of main legal documents such as traffic and parking tickets or summonses, to the language minority population. With the exception of British Columbia and Newfoundland, all provincial governments agreed.

On the whole, the RCMP has fully attained its goal of providing training and development courses, personnel and central services (except supervision), and instruments of work in both official languages. Progress has also been made in expanding bilingual services at conferences. Requests for simultaneous translation services increased from four in 1980-81 to 12 in 1981-82.

Recruiting francophones to fill jobs in all employment categories remains a major priority. To date 74 per cent of the target figure has been reached.

Over the past year, two new programs were implemented to increase the number of qualified bilingual employees: the In-Service Language/Professional Development Program and the Advanced Language Training Program. Both offer members with the proper skills and motivation the opportunity to use both languages in an operational environment.

Health Services

During the year, organization, staffing and policy development was emphasized and Health Services Officers were appointed in five divisions. Major effort was directed towards Occupational Health and Safety programs involving pre-employment medical standards and examinations as well as age and job-related periodic re-examinations for serving members. An employee assistance program and psychological assessment and counselling will be introduced in the coming year.

Criminal Operations

Tactical Operations

There are 36 RCMP Emergency Response Teams located across Canada. In addition, 337 persons have received training as operations commanders while 251 have been trained to act as negotiators for hostage taking incidents.

Underwater Recovery

The RCMP has 85 trained divers operating in six provinces. They are used mainly to recover bodies and stolen property and to gather evidence. During the past year, these members worked on some 325 cases.

Auxiliary Police

Approximately 1,800 RCMP Auxiliary Constables, located in six provinces, provide an emergency backup force to complement regular members during civil disasters and emergency situations. They are trained by accompanying regular members on routine detachment duties.

Commercial Crime

RCMP personnel in Ottawa and in 30 locations across Canada provide leadership, guidance and assistance in the investigation of economic crimes. Since commercial crime often tends to be national or international, liaison between the RCMP, foreign law enforcement agencies and various commissions and departments of both the federal and provincial governments is essential. The RCMP operates the Securities Fraud Information Centre, the central link with all Canadian provincial securities commissions.

The Commercial Crime Branch has a staff of more than 500, some 100 of whom have now completed university degrees in job-related disciplines.

During 1981, reported losses by fraud totalling $248 million were investigated. Investigations focus on business-oriented crimes; frauds where the Government of Canada is victimized; corruption in public office; offences relating to property rights; fraudulent transactions respecting corporations, taxes, computer crimes, securities and other promotions; bankruptcies and counterfeiting.

Year	New Investigations	Active Investigations	Prosecutions
1977	6,055	2,692	3,281
1978	7,903	2,500	4,381
1979	6,756	2,750	2,444
1980	7,531	3,083	3,255
1981	7,081	2,435	2,862

Bankruptcy Fraud

The RCMP also assists the Superintendent of Bankruptcy by preventing, investigating and prosecuting fraudulent practices or other abuses in the insolvency process. In 1981, the Force was assigned to investigate 661 new bankruptcies. It currently has over 500 ongoing investigations in this area.

National Crime Intelligence

National Crime Intelligence Sections (NCIS) assist enforcement sections in combatting organized crime through the development of tactical and strategic intelligence. This often enables law enforcement agencies to anticipate offences, resulting either in prevention of crimes or in the offenders' immediate apprehension. The NCIS targets are major criminal organizations and structured crime groups that are sophisticated, well-insulated and specialize in enterprise crime. NCIS personnel work closely with the intelligence units of other police departments in this area. During the past year, integrated intelligence units of RCMP and municipal police department members have operated in Vancouver, Victoria, Edmonton and London.

Joint Forces Operations

In recent years, the RCMP has placed greater emphasis on Joint Forces Operations in intelligence and enforcement areas. This approach maximizes police investigation and enforcement capabilities where criminal activity spans several jurisdictions. It also offers the advantage of drawing on more than one police force for investigational expertise, equipment and manpower. As an example in 1981, one permanent Joint Forces Operation resulted in 102 charges and 41 arrests for offences such as theft, fraud, conspiracy to traffic in narcotics, murder, conspiracy to commit murder, extortion, kidnapping and assault.

Gaming Specialists

RCMP gaming specialists, located in Halifax, Vancouver and Edmonton, assist RCMP divisions and other police forces in investigating unlawful or manipulated carnival-type games, cards and dice offences, bookmaking, gaming houses, casino operations and other gaming related activities. Much

of their work is preventive in nature. In 1973, half the carnival games of chance examined were dishonest. By 1980, this had decreased to only 10 games in over 3,000 inspected. This decrease can be credited largely to regular carnival monitoring by the gaming specialists in conjunction with local RCMP and other police department investigators. In addition to enforcement work, the gaming specialists conduct public awareness presentations, and assist in training RCMP and other police department investigators in gaming enforcement. They have also contributed to the development of gaming legislation in seven provinces.

Surveillance

Sophisticated physical surveillance techniques are used by today's police officers to avoid detection by criminals who practice counter-surveillance as a matter of course. Trained personnel devoted to the art of surveillance provide professional assistance to RCMP enforcement sections in major centres across the country. This support service has proven to be extremely valuable in the investigation of major/organized crime.

Criminal Information Analysis

In recent years, the Force has developed a criminal information analysis capability. Trained members located in division Criminal Information Analytical Sections, Criminal Intelligence Service Canada provincial bureaux and RCMP investigative units across the country, provide analytical support to investigators and management.

NCIB Special Project

Some motorcycle gangs have become recognized as being involved in organized crime, associating with other organized crime factions in both Canada and the United States. Police concern about these groups and their criminal activities led to the establishment, in 1978, of a special project in the National Crime Intelligence Branch. All available information pertaining to these groups and their criminal activities is collected, analyzed and disseminated for law enforcement use. Increased police awareness of this growing Canadian problem has expanded the number of contributing police forces in 1981 to 115.

Technical Investigative Aids

Audio intercepts, technical surveillance aids, tactical alarm systems, polygraph, and sound recording examination programs continue to provide valuable assistance to investigators in instances where subjects are considered difficult to apprehend through conventional methods.

The following brief résumé of a recent investigation gives an example of electronic surveillance assistance in police work. Electronic surveillance resulted in the arrest of a man dealing in the importation of pure cocaine. Due to the mass of electronic and other evidence against him he pleaded guilty and was sentenced to 9 years. Others in the organization also pleaded guilty and received sentences ranging from 7 to 9 years. Evidence of other criminal activity, obtained thrugh interception of private communication, convinced him to co-operate with the police. He provided information on: seventy-six murders, fifteen armed robberies, each netting a minimum of $100,000, two lawyers involved in criminal activities, the bribing of a police officer who provided him with information, the whereabouts of an excapee and various cases of corruption.

Polygraph

RCMP polygraphists conducted 1,335 examinations during 1981. Of these, 40 per cent indicated truthfulness and 32 per cent deception. In 12 per cent of cases the results were indefinite and in 7 per cent, incomplete.

Audio Analysis

During 1981, the Audio Analysis Section conducted sound recording examinations for the RCMP, other Canadian police forces, the Department of National Defence, the Department of Justice, Consumer and Corporate Affairs and Michigan State Police. Sixty-four requests were received for enhancement of intelligibility, spectrographic voice identification, recording authentication and miscellaneous services.

Drug Enforcement

In December, 1981, the Commissioner approved a new anti-drug profiteering program to be undertaken by Drug Enforcement Branch. This will concentrate on seizing assets derived from the illicit drug trade. A total of 14 federal law enforcement positions have been strategically allocated to regions which will feel the greatest impact of this initiative.

1. Heroin

Heroin availability throughout Canada, particularly in the west, steadily increased in the last quarter of 1981. The quality being sold at street level is increasing from the 2 per cent range to a higher 4 - 5 per cent purity. In some areas the purity is as high as 30 - 40 per cent, a phenomenon which is expected to lead to a number of serious overdose problems. This increase is believed due to the recent bumper crop experienced in Southeast Asia and the effects are expected to be felt in Canada for some time to come. Heroin prices remain at $35 to $50 per single dosage unit.

The principal areas of Canada experiencing heroin activity are Vancouver, Toronto and Montreal; however, other cities are reporting an upsurge in the abuse of this drug. Victoria, Nanaimo, Edmonton, Calgary, Winnipeg and many other cities report that heroin is once again available in their areas. Some areas are reporting

that users are injecting heroin in a solution of apple juice or lemon juice. Other users are inhaling heroin in a manner known as a "Burn" or "Chasing the Dragon".

During periods of heroin shortage there were a large number of drug store break-ins in which prescription narcotics were the primary targets. These break-ins are continuing, leading some intelligence community members to believe that there is a secondary addict population addicted to prescription narcotics rather than heroin. Heroin users also use Percodan, Talwin and other related drugs when they are available.

Heroin has once again appeared in blister packs. The packets are heat-sealed and contain heroin with a purity of approximately 30 per cent. Each unit of heroin packaged in this manner is called a "stamp".

Morphine is being imported into western Canada from India in kilogram quantities. It is being distributed both in major centres and in smaller cities and towns. Twenty-eight grams of 90 per cent pure morphine is selling for $2,000. In some cities, morphine is available in ampule form.

2. Cocaine

Abuse levels of cocaine and cocaine look-alikes are increasing in all regions of Canada. The supply of cocaine is plentiful, with street level purity ranging from 16 to 98 per cent. Cocaine free-basing appears to be more popular, especially in western Canada where free-based cocaine with a purity of 98 per cent is available in pellet form.

Combinations of ephedrine, phenypropanolamine and procaine are sold in many drug paraphernalia shops as "poor man's cocaine" under trade names such as "Pseudocaine", "Coco Snow", "Real Caine" and "Rock Crystal". Another mixture of lidocaine and glucose has been selling in Canada as a type of incense under the name of "Snocaine". Drug abusers use all of these products in the same manner as cocaine. A number of traffickers, selling these products as cocaine, are charging $150 a gram.

The bulk of the cocaine destined for Canada is produced in Colombia, Peru and Bolivia and flown to southern Florida where it is stockpiled for resale

There have been recent reports indicating that "Peruvian Pink" cocaine is once again available and is now being called "Strawberry" cocaine. It is pink in colour due to Nestle's Strawberry Quik being used as a cutting agent. Other cutting agents used for cocaine are lidocaine, mannitol and lactose.

Cocaine is smuggled in a number of different ways, the most popular being through the mail system or by body pack and false-sided luggage. Cocaine prices have not changed substantially in recent months. It sells for between $30-40 thousand per 454 grams, $3-4 thousand for 28 grams and $125-200 per gram.

3. Illicit Laboratories and Psychotropic Drugs

The use of lysergic acid diethylamide - 25 (LSD) has reached a plateau in Canada and has not grown substantially in recent months. In fact, some areas report its use diminishing. This does not mean, however, that its use will not increase again in the future. LSD was so popular during the first three quarters of 1981 that it is possible the present market may have reached a saturation point. It is available in blotter, microdot and tablet form in all regions. Several new types have surfaced; in particular, white barrel LSD in Manitoba. The tablet is longer than the usual barrel type and is known at street level as "White Crystal" LSD. Single dosage units of LSD usually cost between $5.00 and $7.00.

Phencyclidine (PCP) is available in sizeable quantities, most often in rose-coloured tablet form. In eastern Canada PCP sells for $3,600.00 per 454 grams, and 1,000 single dosage units sell for $2,500.00.

An exceptionally large Toronto seizure of methaqualone during the fourth quarter of 1981 indicates that this drug may present an increasing problem. The seizure was estimated to have a street value in excess of $200 million.

Methamphetamine use, while not widespread, is very evident in certain areas of Canada, particularly southern Ontario. It is primarily of the white powder variety.

Ephedrine alone and in combination with caffeine or phenylpropanolamine is considered to be a major problem at the present time. While these drugs are not illegal, they are being passed off as illegal drugs such as amphetamines or cocaine. Eastern Canada appears to be encountering these drugs more frequently and in larger quantities than the west.

4. Cannabis

Cannabis derivatives are the most common drugs in terms of availability and abuse in Canada. Marijuana is the most readily available in most regions. However, in some areas, hashish is more common. Liquid hashish, while still abundantly available, is not as frequently seen as in previous months. It is anticipated that liquid hashish will once again become readily available with increased winter vacation travel by Canadians to the Caribbean area.

Marijuana destined for Canada comes mainly from South, Central and North America. Marijuana seizures dropped in 1981, as no mothership operations were intercepted during the year. Colombian is somewhat less popular than in the past because better quality varieties are now available. Sinsemillan and Mexican Red Hair are very potent types of marijuana and both can be found on the illicit Canadian drug market.

India, Lebanon, Morocco and Pakistan continue to be the primary source countries for hashish. Several major recent seizures indicate Lebanon may be taking the lead in this area.

Hashish is being imported in bulk, often travelling from the Middle-East to the United States by boat, and from there to Canada either by vessel or by commercial trucks. Smaller amounts are imported by the more common body pack or false-sided luggage methods.

Trend Indicators 1982

Drug trends anticipated for the next 12 months include:

- Increased supply of heroin with higher purity percentages;
- An accompanying increase in overdose deaths and emergency room cases;
- Southeast Asia will supply in excess of 80 per cent of the heroin market, with southwest Asia and Mexico making up the balance;
- Increased amounts of morphine will be imported from India;
- Vancouver, Toronto and Montreal will remain the principal drug centres but increased availability is expected in several other regions;
- A cocaine abuse increase is expected, with the most significant rise in the 18-25 year age group;
- Colombia will remain the main source of cocaine hydrochloride, but exports from Bolivia and Peru will also increase;
- There will be an increased use of the Miami-South Florida corridor as a transit point for cocaine destined for Canada;
- There will be a West Coast increase in cocaine free-basing paralleling a trend already in existence in the United States;
- Cocaine look-alike drugs are expected to gain popularity;
- LSD abuse will plateau at its current high level;
- Amphetamine look-alike drugs such as ephedrine, caffeine and phenylpropanolamine will become an increasing problem;
- Methamphetamine abuse will remain stable but abuse of methaqualone will increase, especially in eastern Canada;
- Cannabis derivatives will continue to be the primary drugs of abuse;
- Colombian marijuana will continue to be replaced by higher quality cannabis such as Californian, Sinsemillan and Mexican Red Hair;
- Lebanon, Morocco and India will remain the principal source countries for hashish.

Customs and Excise

During the past year, emphasis was placed on enforcement of non-revenue statutes such as the Export and Import Permits Act, National Energy Board Act, Petroleum Administration Act and Cultural Properties Act. As a result, 1981 showed a 32 per cent decrease from 1980 in the value of goods seized and an 18 per cent reduction in cases investigated. In 1981, goods seized were valued at $12 million.

The Automated Intelligence Customs Service (AICS) was developed as an investigative aid for Revenue Canada - Customs and for the RCMP. Revenue Canada - Customs has accepted recommendations to have AICS converted to a true "on-line" interdepartmental communication system.

Interpol

The RCMP has represented Canada in Interpol since 1949. Interpol Ottawa is located at RCMP Headquarters and the head of Interpol Ottawa is the Commissioner of the RCMP. The number of member countries, as of January, 1981, was 130.

During the Interpol General Assembly Session of September 1979, the Commissioner of the RCMP, Mr. R.H. Simmonds, was elected vice-president of the Interpol Executive Committee for a three year term.

The Interpol Cultural Property Crime Unit was established in response to an identified need to centralize records on stolen fine art and to provide Canadian police officers with a central point of contact in reference to suspected stolen items. The Unit also functions in a liaison role between the art and police communities.

The RCMP participated in a number of Interpol conferences and symposia. Topics included gambling and prostitution, international frauds, commercial crime and the suppression of drug trafficking. These meetings also examined new crime trends, crime prevention and repression, new crime fighting techniques and technical equipment.

International inquiries through Interpol channels on behalf of Canadian police forces increased again in 1981-82, as did requests for assistance from other Interpol national central bureaus. Assistance was also given to foreign police departments in the area of training aids, special enforcement units and legislation.

In 1981, greater emphasis was placed on investigating covert organizations involved in illegal immigration and the trafficking in forged or counterfeit Canadian and foreign travel documents. Investigations relating to the fraudulent acquisition of Canadian passports and Citizenship Certificates increased dramatically.

The RCMP enforcement strategy has been realigned to detect the more serious Immigration Act, Criminal Code, Citizenship Act and passport fraud offences. This strategy is reflected in 1981 prosecution statistics.

Immigration and Passport

1980 Prosecutions		1981 Prosecutions
1788	Immigration Act	1141
48	Other Criminal Code	119
21	Passport Offences	29
17	Citizenship Act	24
60	U.I.C.	22
1934	Total Prosecutions	1335

- Immigration Act prosecutions have decreased 29 per cent from 1980, due to more referrals of minor violations to Canada Immigration for administrative action (deportation).
- Criminal Code prosecutions of immigration and passport offences increased 147 per cent over 1980.
- Passport fraud prosecutions increased 38 per cent.
- Citizenship Act prosecutions increased 41 per cent.

It is projected that total Immigration Act prosecutions will continue to decline in 1982 but that investigations of organized illegal immigration and overall Criminal Code offences will increase proportionately.

Migratory Birds Convention Act and Canada Shipping Act

During 1981, RCMP personnel spent more than 47 thousand hours enforcing the Migratory Birds Convention (MBC) Act and almost 40 thousand hours enforcing related provincial wildlife statutes. A total of 774 cases were registered under the MBC Act and 915 under the wildlife statutes.

In addition, some 40,000 hours were spent enforcing the Canada Shipping Act, resulting in 2,136 charges being laid. Water safety programs accounted for another 8,000 hours, including more than 280 educational presentations with a total audience in excess of 190,000.

Native Policing

In addition to the normal contract policing service, the RCMP operates a Native Special Constable Program in all provinces and territories except Ontario, Quebec and New Brunswick. The full allotment, 160 person-years, is now staffed with top-notch Native personnel, trained to provide a prevention-oriented approach to police work on Indian Reserves and in Native communities. While the Native Special Constable Program experienced some problems in its formative years, it is expected ultimately to enrich the quality and quantity of policing services being provided, thus reducing the number of Natives coming into conflict with the law.

A moderate growth in person-years allotted to the program is expected as more Native leaders and provincial authorities become aware of its benefits. The Department of Indian Affairs and Northern Development continues to assess all current Native policing programs and develop firm policy for future funding.

Cross-cultural courses are given to all recruits and to other members and their spouses who have extensive personal contact with Native communities.

Protective Policing

The Ottawa Summit

A major security undertaking during 1981 was The Ottawa Summit, held on July 20-21 at the Chateau Montebello, Montebello, Quebec and the East Block of the Parliament Buildings. It was attended by Heads of State/Government from the United States, France, Germany, the United Kingdom, Japan, Italy and Canada and by the President of the European Economic Community.

Initial long range planning commenced in the fall of 1980. Early contact was made at a senior level to involve all area police departments and various elements of the Canadian Armed Forces.

Major long range planning included the acquisition of seven armoured cars; identification of communication equipment requirements; preparation of a complete budget and the identification of manpower. The Solicitor General approved an RCMP Ottawa Summit budget of $2.3 million. Actual expenditures were $2.0 million, approximately $300 thousand under budget.

Some 1,966 Force members were involved in the operation. Accommodation, transportation and meals had to be obtained for more than 1,000 of these.

The media liaison detail attended to 2,531 persons accredited from national and international services as journalists, cameramen and technical staff as well as 372 accredited to the host broadcaster.

Telecommunication needs were capably fulfilled by a system which included networks of hot-lines, standard telephones, dedicated wire services, closed circuit television and approximately 1,000 pieces of radio equipment using more than 25 channels. These ensured immediate communication between the control centre at "A" Division "HQ" and all security operations.

Criminal Code Offences including Traffic (R.C.M.P. Jurisdiction)

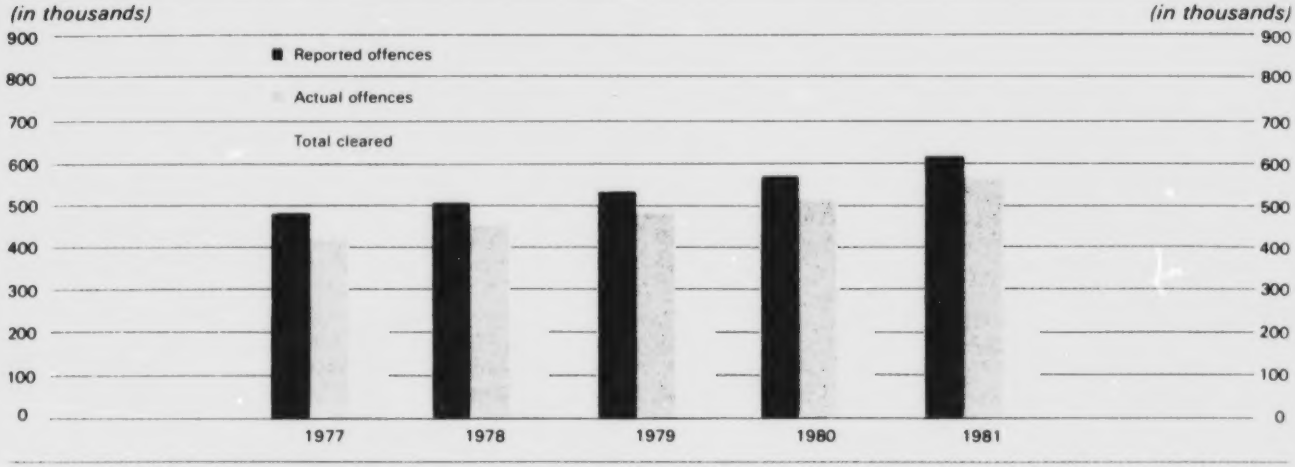

Intelligence gathering commenced well in advance of the Summit and security personnel were well on top of the national and international scene with appropriate intelligence reports. Awareness programs were provided to Immigration and Customs Officials at all international airports in Canada as well as U.S./Canada border points in Ontario, Quebec and New Brunswick.

VIP Security

The RCMP provides personal security for visiting members of the Royal Family, the Governor General and his family, the Prime Minister and his family, Cabinet ministers, Supreme and Federal Court judges, visiting foreign VIPs, designated persons (such as the Leader of the Opposition and his family) and the diplomatic personnel and property of embassies and consulates in Canada. Approximately 200 Force members are employed on these duties full time.

During 1981-82, approximately 360 foreign dignitaries visited Canada, requiring some 2,300 members of the RCMP and 1,000 members of other police forces, at various times, for security purposes.

1981 Immigration & Passport Branch Prosecutions (by percentage and category)

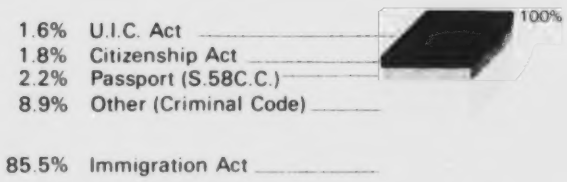

Total: 1335 Prosecutions

Security Engineering

The Security Engineering Branch monitors the quality of physical security in the federal government. This includes such areas as detection and protection systems or subsystems, e.g., access controls, alarm systems, barriers, locks and secure storage containers. Qualified Branch specialists also test and evaluate security devices being considered for government use, design and develop specialized security equipment provide a consulting service on physical security in building design, layout and equipment; and design and develop specialized police equipment for use by the RCMP, other police forces or federal detention service agencies.

During 1981-82, the security features of 16 diverse products including shred-

ders, locks, security grills, seals, mail bags, vault door and various other electro-mechanical devices were evaluated.

Seventeen technical courses relating to physical security were presented. Nine were for RCMP personnel and eight for those of various federal government departments.

Research was started into the development of an internal locking assembly for legal file cabinets, lateral file cabinets and an EDP material storage container. A prototype of a radically new combination lock has been completed and is being tested and evaluated. A new format for security equipment and material standards has also been dveloped and is now before the Security Equipment Advisory Committee for review.

Consultation was provided on one major renovation project and work is continuing on four previously-identified new construction projects.

Electronic Data Processing (EDP) Security

The Security Evaluation and Inspection Team (SEIT) assists government departments and agencies in improving the security of facilities which process sensitive government information.

In 1981-82, SEIT inspected eight government computer facilities and 25 facilities of private organizations with government contracts. In addition, there were more than 100 consultations on specific EDP security-related problems and technical assistance was provided on six computer-related criminal investigations.

SEIT has also been heavily involved in the initiation and approval process of EDP security standards and practices for government departments and agencies. In March, 1982, major revisions to existing standards and general requirements, as well as a new chapter on operations security were forwarded to Treasury Board for approval. SEIT continues to work with Supply and Services, Canada to update and enhance contract guidelines for processing of sensitive material in the private sector.

Personnel were also employed on various projects concerning remote file encryption, secure operating systems and the analysis of a large commercial file encryption system.

Since direct involvement of SEIT in all EDP projects is not feasible, training courses and publications are provided to promote security awareness. The "EDP Security Bulletin" is distributed to government and private sector EDP security personnel, national and international police departments and other interested individuals. In the past year, two issues were published. Distribution increased from 1,600 to 1,900, in response to a greater demand for security information.

An ongoing EDP security training program assists computer personnel from government and private sector facilities to implement sound security programs. Four EDP Security Co-ordinators Courses provided training for 97 candidates; three Computer Crime Investigative Techniques Courses provided training for 60 commercial crime investigators and a ten-day Automated Systems Security Course for RCMP personnel, as well as a similar five-day course for government security officers, were also developed and presented.

Counter Technical Intrusion Program

During 1981-82, the RCMP Counter Technical Intrusion Unit (CTIU), conducted 140 security sweep inspections and consultations. These involved searches for illegal intercept devices such as telephone taps, radio transmitters and receivers, microphones,

Immigration & Passport Branch
Cumulative Prosecution Statistics

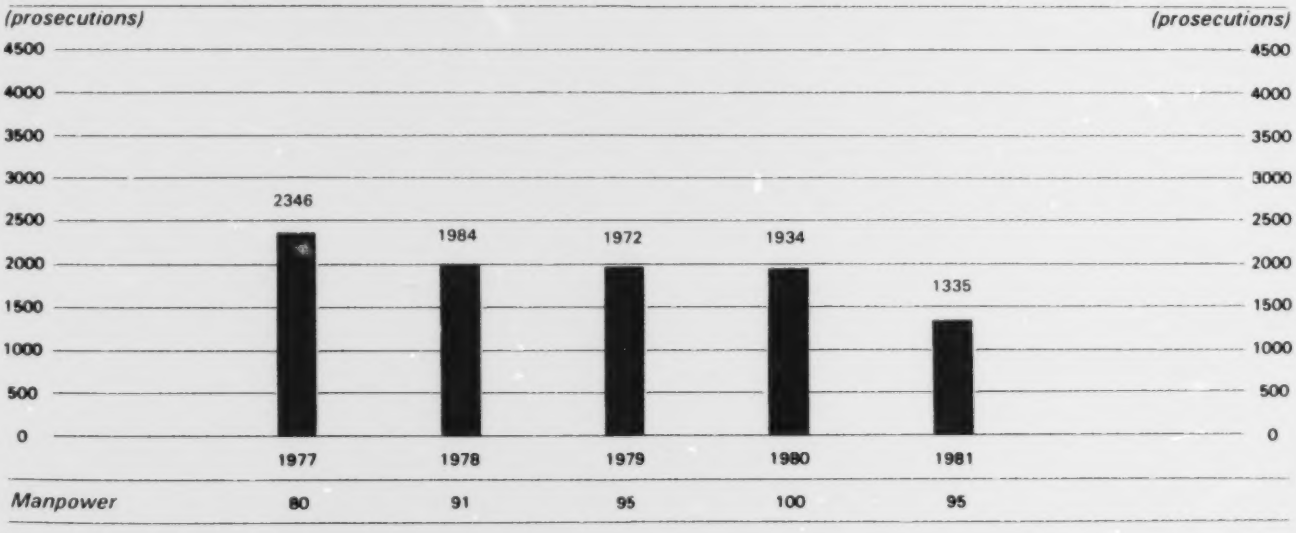

amplifiers and other intrusion equipment. Consultations included advice on measures to protect against illegal intercept by audio, visual, optical and electronic means. Requests for assistance were received from federal and provincial government departments and from other police agencies.

During the Ottawa Summit Conference in July, 1981, the CTIU provided technial intrusion security protection for facilities occupied by attending Heads of State.

Explosives Technology

National bombing activity recorded by the Canadian Bomb Data Centre (CBDC) during the past three years has remained relatively constant. The value of property damage attributed to bombings in 1981 ($1,095,500) was only slightly lower than in 1980 ($1,113,000). There were 23 thefts of explosives in 1981, down from 35 in 1980. During 1981, there were two deaths and seven injuries as a result of bombing incidents.

An active research and development (R&D) program is continuing, with several new projects being undertaken. Current findings and developments are communicated to the Canadian police community by means of training courses, information bulletins and direct liaison with explosives technicians.

Current research and development projects, registered with the Canadian Association of Chiefs of Police and approved by the Operational Research Committee include:

- Completing the development and pressure testing of the "safeco" bomb suit, helmet and communications package;
- Improving, through restructuring, a personal protective bomb shield;
- Improving the remote mechanical investigator (RMI);
- Developing a container for air transport of explosives;
- Refining improvised explosive device (IED) disruptors; and
- Establishing a standard specification for a bomb containment transportation system.

Resource and instructional personnel were provided for six two-week courses held at the Canadian Police College. At these courses, 40 police explosives technicians were "validated" and informed of recent developments and technology in the explosives disposal field.

Emergency Planning

In June, 1981, Cabinet approved the Emergency Planning Order (PCO 1981-1305) which identifies and assigns emergency responsibilities to federal government departments, and empowers the ministers of those departments to develop appropriate plans.

As the primary operational component for the Ministry of the Solicitor General, the RCMP is deeply involved in ensuring that emergency responsibilities assigned to this Ministry are fulfilled. The regulations concerning the RCMP are currently being examined to prepare for the planning process.

Federal Government Security Program

Under the authority of P.C. 178/2502, the RCMP, upon request, provides security inspections and consultations for federal government departments, foreign embassies and consulates, residences and work areas of the Prime Minister, Cabinet Ministers, Supreme and Federal Court judges, and VIPs designated by the Government, such as the Leader of the Opposition.

There is also a security awareness program available to government departments should they require information concerning security matters on an emergency basis.

Vital Points Program

Under the auspices of Emergency Planning Canada, the RCMP inspects and provides a security consultation service for facilities designated as being vital to the nation. During the current year, some 400 inspections were completed under this program and the federal government security program. The Vital Points program is now being computerized to permit more systematic planning and effective administration.

Airport Policing

The RCMP participates in the National Airport Policing and Security Program in co-operation with Transport Canada. This service is provided at 10 international and 8 major domestic airports.

Statistics 1981–82

Hijackings	0
Bomb Threats	126
Firearms Detected at Pre-Board Screening (Real: 19, Imitation: 440)	459
Breaches of Security	15,431
Airport Traffic Regulations (Moving: 4,795, Parking: 220,977)	225,772
Warrants executed	2,680
Other Offences	5,656

Police Services Under Contract

The Royal Canadian Mounted Police provides cost shared policing services to all provinces and territories except Ontario and Quebec and to 190 municipalities within the contract provinces. These services include prevention, detection and investigation of offences under the Criminal Code, provincial

EDP SECURITY ACTIVITIES
1981-82
USE OF AVAILABLE TIME

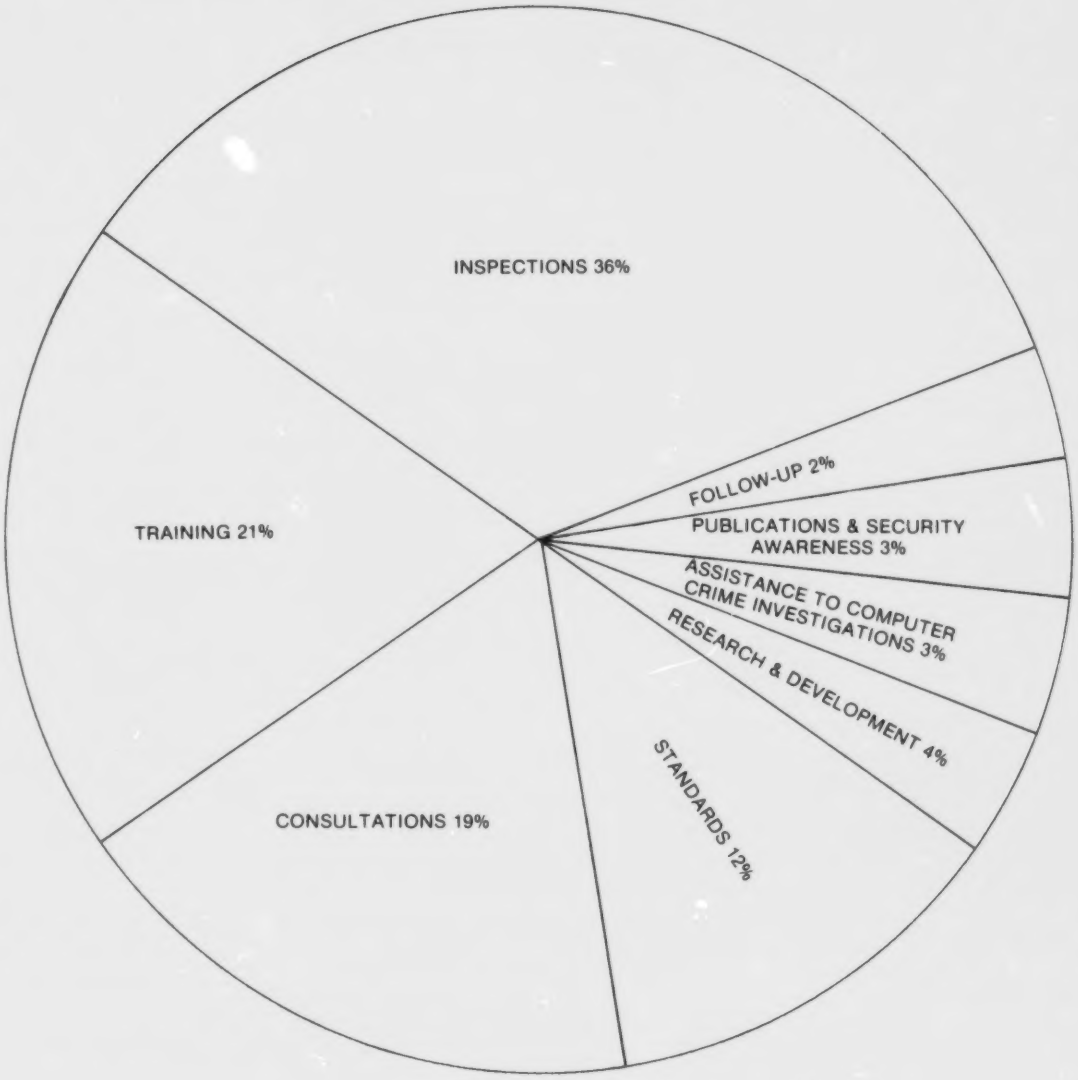

BOMB INCIDENT COMPARISON
COMPARAISON DES INCIDENTS À LA BOMBE
1976-1981

BOMBINGS AND ATTEMPTED BOMBINGS
ATTENTATS RÉUSSIS ET ATTENTATS MANQUÉS

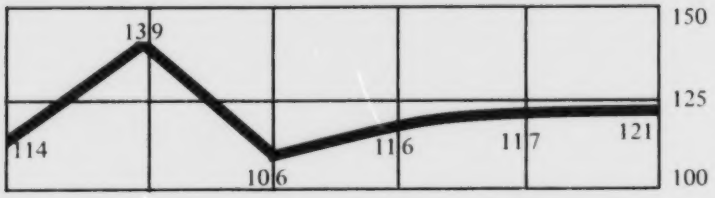

IED RECOVERIES
DÉCOUVERTES D'ENGINS

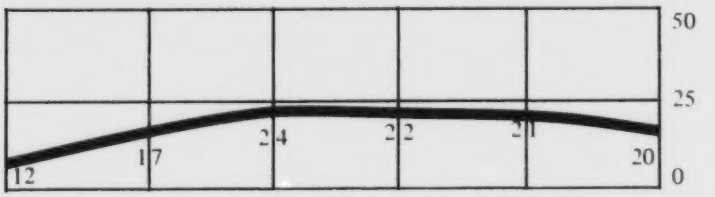

TOTAL DEVICES
TOTAL DES ENGINS

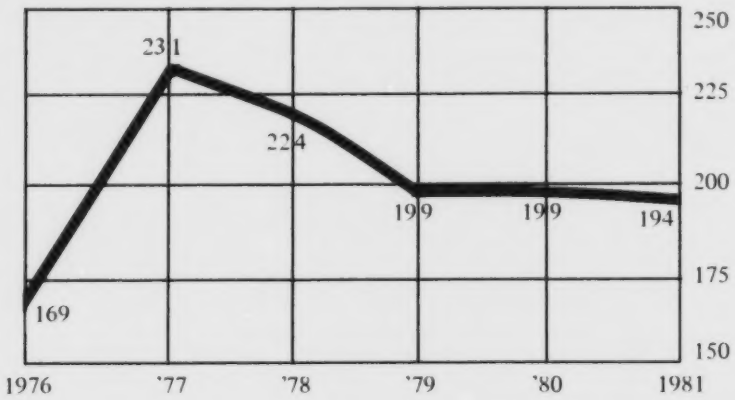

statutes, territorial ordinances and municipal by-laws. During 1981-82, ten-year agreements for policing services were signed with eight provinces and the Northwest Territories. The only agreement now outstanding is with the Yukon Territory.

The provincial police service in the eight provinces and two territories is structured into 10 divisions, 43 subdivisions and 592 detachments.

The detachment is the fundamental unit of police service. Detachment personnel provide the first contact between citizens and the police. They are the most visible element of the police presence in the provinces and municipalities. Because of this, detachment operations greatly influence the determination of policing standards and crime prevention strategies.

Municipal police service is provided to 190 municipalities with populations ranging from 1,500 to 200,000. The RCMP detachments involved include 2,824 personnel. The majority of municipal detachments are organized within the sub-division structure of the Force. However, several of the large municipal detachments are directly accountable to their divisional headquarters.

Crime Prevention

Last year the Crime Prevention Centre focused its attention on three major areas: developing strategies through crime analysis and evaluation; environmental design as a preventive strategy and raising public awareness of crime victims and their needs.

In the area of crime victims, several approaches including preventive measures, alterNative strategies and the development of public support for victims have been under study. Related RCMP programs will be tested in Richmond, B.C., P.E.I., and St. John's and Cornerbrook, Nfld.

Traffic Services

Specialized units perform either administrative or operational roles in the efficient performance of the total police service. One such unit is Traffic Service. Closely associated with detachment policing, its primary objectives are minimizing the risk of property damage, injury or death and ensuring the free movement of people and goods on the highways.

Last year, traffic accidents in RCMP jurisdictions increased by 10.3 per cent. The resulting economic loss from these collisions was estimated at $1.4 billion.

Collisions resulting in fatalities decreased by 1.5 per cent, while collisions with personal injuries increased by 1.2 per cent. Drinking drivers were again a major concern. Alcohol was involved in more than 40 per cent of all collisions.

Canadian Police Services

The Canadian Police Services of the RCMP provide scientific and technical assistance, criminal information and identification data to all Canadian police departments, authorized law enforcement and penal agencies and criminal courts. The divisions are as follows:

Crime Detection Laboratories

Seven regional Crime Detection Laboratories provide technical and scientific assistance to Canadian police departments, criminal courts, government departments and other authorized agencies. Each has operational sections in the fields of chemistry, toxicology, serology, alcohol, hair and fibre identification, document examination, firearms and tool mark identification and photography (except Sackville, N.B.). Breathalyzer training is provided to all Canadian police departments and Alcohol Section experts provide interpretive evidence to the courts concerning the effects of alcohol on driving ability.

During 1981-82, the laboratories issued scientific reports as a result of examinations conducted on 21,124 cases. For the most part, RCMP resources were used to assist in the solution of major crimes such as murders, attempted murders, sexual offences, firearms offences, frauds and drugs.

The Ottawa Laboratory also has a Central Bureau for Counterfeits and a Special Services Section. A limited laboratory service has existed in Montreal since 1978, providing expert examination of questioned documents and counterfeit exhibits seized in the provide of Quebec.

Science and Technology Advisory Group

The Science and Technology Advisory Group (STAG) supports Canadian police programs and activities by evaluating methodologies and instrumentation, co-ordinating and evaluating research and development projects, conducting forensic science training and proficiency testing and by providing consultative services and a computerized scientific information system network.

Projects for the past year include:

Consultative Services

- Assisting a United States police agency in examination of hair and fibre evidence in a major murder case
- Assisting various federal and provincial departments and agencies with document security; for example, identification documents, currency and negotiable instruments
- Assisting federal, provincial, and municipal police forces on radiography equipment and procedures

Training

- Training two handwriting examiners from Supply and Services Canada on fraudulent cheque examination.
- Distributing Understudy training manuals for Toxicology, Hair and Fibre, Firearms and Chemistry disciplines.

Methodology

- Preparing procedural manuals for disciplines of Toxicology, Serology, and Chemistry.
- Conducting methodology workshops in Hair and Fibre, Serology and Alcohol disciplines.
- Evaluating methods of ascertaining human blood type by analysis of proteins and genetically controlled enzymes as found in hair roots. These will be implemented as time and resources permit.

Information

- Preparing an Explosives Standards Reference Collection of Canadian manufactured commercial explosives.
- publishing a paper by CDL Ottawa personnel entitled "Identification of High Speed Computer Print-Out Devices"

Evaluations

- Evaluating new color photocopiers as counterfeiting threats, .38 special ammunition, resulting in the selection of a 158 gr. SWC Hollow Point for RCMP use, .308 Winchester Federal Brand 168 gr. Match Hollow Point Ammunition for ERT marksmen, transparent armour.

The STAG Research and Development Coordinating Centre plans, co-ordinates, monitors and administers the Force's natural and human sciences research program. Unsolicited proposals from the Science Centre and Department of Supply and Services are also handled by the R&D Co-ordinating Centre. Since 1979, the RCMP has managed the Program of Science and Technology in Support of Law Enforcement in consultation with the Operational Research Committee of the Canadian Association of Chiefs of Police and the National Research Council of Canada. As lead agency, they are responsible for financing, contracting, accounting and monitoring all projects, initiated by this program, which are undertaken on behalf of the Canadian police community. The R&D Co-ordinating Centre also has a working relationship with the Research Division of the Ministry of the Solicitor General on a significant number of criminal justice research and development projects which deal with the many new and complicated roles being introduced to the policing profession. A research and development project data base has been established and a general publication dealing with research projects is planned.

Identification Services

Identification Services provides a national repository for fingerprint records. Installation of an automated finger- print system capable of classifying, storing and retrieving fingerprint records is resulting in faster service to Canadian police forces. The fingerprint bureau's conversion to the automated system will be completed in 1982.

The Latent Fingerprint Unit has a base file of about 140,000 names in an automated search system. Last year, 7,000 submissions were made, with 200 identifications solving hundreds of crimes. The national base has been very successful in identifying transient criminals. A smaller computerized fingerprint system with a base of 5,000 sets has been developed for use by field identification sections.

This system, now being field tested should result in a more rapid identification of local subjects.

Identification Services also provides a total photographic service for RCMP operational and training needs. A resource centre assesses and evaluates identification equipment and techniques.

Microfiche conversion of hard copy criminal history files will be completed by the end of fiscal 1982-83. By then, the microfiche base will have approximately 1.8 million files.

In December, 1982, eighteen Criminal Record Level II terminals will be placed in major law enforcement agencies and RCMP crime index sections across Canada, allowing direct access to the computerized criminal record files stored on the CPIC system. This will greatly reduce the time involved in obtaining such documents for court and investigational purposes.

The Firearms Registration and Administration Section administers the Firearms Acquisition and Business Permit system for Canada. It also issues restricted weapon registration certificates and maintains a national registry of all certificates issued by the Commissioner. The manual registry is now being converted to an automated system,. All records should be converted by early 1984.

Canadian Police Service Information Centre, a 24-hour a day operational support service, provided assistance to Canadian police forces on enquiries concerning 152,879 individuals, 124,941 vehicles, 7,753 articles and 18,544 wanted persons.

The Fraudulent Cheque Section, which links fraudulent documents to known criminals, completed 12,597 case submissions involving documents bearing a total face value of $9.1 million.

Telecommunications and Electronic Data Processing

Telecommunications and electronic data processing services are supplied to the Canadian police community through the facilities of the Canadian Police Information Centre (CPIC) and through technical and consulting assistance for operational police systems.

In addition to the Canadian Police Service role, the Telecommunications and Electronic Data Processing Directorate is the departmental policy centre resonsible for the planning and control of electronic data processing and telecommunications programs for the Force.

Canadian Police Information Centre (CPIC)

From remote network terminals located in accredited Canadian police agency offices coast-to-coast, information on vehicles, persons, property, boats and boat motors and criminal records may be recorded in, or requested from, the CPIC computer system.

Telecommunications and EDP Directorate personnel control the integrity, reliability and availability of this system. Provincial co-ordinators audit each agency's records on a two-year cycle to ensure integrity and reliability of data at that level. They also provide training on system usage to hundreds of police personnel yearly. During 1981-82, there was a net growth of 58 terminals bringing the total to 1,179. System availability was 97.07 per cent.

CPIC File Statistics 1981–82 (in thousands)

Vehicle File:	
File Size:	370
Weekly Transactions:	239
Persons File:	
File Size:	1,107
Weekly Transactions:	446
Criminal Record Synopsis:	
File Size:	4,373
Weekly Transactions:	162
Property File:	
File Size:	623
Weekly Transactions:	30
Vehicle Registered Owner:	
File Size:	3,148
Weekly Transactions:	27
Automated Criminal Intelligence Information System:	
File Size:	118
Weekly Transactions:	3
Criminal Records:	
File Size:	518

Electronic Data Processing Services

These facilities comprise departmental computing facilities at Headquarters and field division data centres which provide EDP services to internal operational and administrative areas. During the past year, programs under development included:

- Data Encryption
- Person hours Reporting
- Police Information Retrieval System
- Operational Statistical Reporting System
- Project Reporting and Accounting System Financial Management System
- Planning Analysis and Reporting for Operating and Use of Resources
- Materiel Accounting and Reporting System RCMP Manuals/Directive System.

Data Centre Terminal/Printer Count by Location to March 31, 1982

	Terminals	Printers
British Columbia	86	45
Alberta	10	5
Saskatchewan	7	3
Manitoba	4	2
Ontario	76	30
Quebec	5	2
New Brunswick	4	2
Nova Scotia	4	2
Prince Edward Island	2	2
Newfoundland	3	2
	201	95

Telecommunications Services

RCMP communications needs are provided by Telecommunications Services. Projects initiated or completed during fiscal 1981-82 included:

a) British Columbia

Phase III of the Interior British Columbia Communications System was completed on schedule. The 1983-84 relocation of divison headquarters will affect the Comcentre and the CPIC switcher site. In 1982-83, development of plans and specifications will commence to accommodate this move.

b) Alberta

Communications studies have been completed and operating concepts for a province-wide system have been resolved and tested in the Edson area. Technical planning is under way, scheduled for implementation during the 1984-87 period. Interim system work has been completed for the contracted leased system for Fort McMurray and an upgraded leased system for St. Paul. Studies are currently

under way on the feasibility of a shared communication system with the Alberta government.

c) Saskatchewan and Manitoba

Engineering design and capital works have been completed for Yorkton Sub/Division in Saskatchewan and Brandon Sub/Division in Manitoba. Contracts has been placed for the new systems.

d) Ontario

Conceptual communications studies have been completed and operating concepts resolved for a southern Ontario system. Technical planning is under way and scheduled for implementation in 1984-87.

e) Quebec

Operational studies were carried out in 1981-82. A concept requirement study for Quebec Sub/Division is under way. It is anticipated that the program will commence in 1983-84, with completion in 1987-88.

f) New Brunswick

A study to determine division-wide communications requirements continued in 1981-82. The Force has been approached by the New Brunswick Government to examine the feasibility of a joint communications system similar to the Nova Scotia project. However, no firm decisions have yet been reached.

g) Nova Scotia

Contracts have been placed for the necessary hardware for RCMP participation in the Nova Scotia Integrated Mobile Communications System. The system was to be operational by the Fall of 1982.

h) Prince Edward Island

Studies have been carried out to identify communications problems throughout the province. Plans are under way to provide a new mobile communications system during 1982-84.

i) Newfoundland

The contract was placed for a new St. John's Sub/Division (Burin Peninsula) communications system. It was to be completed by August, 1982. Studies are under way for future system development in the Cornerbrook Sub/Division area.

Information Access

On June 1, 1981, the Protection of Human Rights Branch was replaced by the Information Access Directorate. This directorate is responsible for developing and applying policies and procedures required by Part IV of the Canadian Human Rights Act. It also helps in preparing the Force for the enactment of the new Access to Information legislation, Bill C-43.

In its first year, directorate personnel processed 826 formal requests for personal information.

Canadian Police College

The Canadian Police College assists in improving policing standards by providing with Canadian police agencies training and development programs, related research, and information and advisory services. College courses are open to police officers from federal, provincial and municipal forces as well as to foreign police agencies.

While it has a repertoire of some 32 different courses, the courses given from year to year may vary due to changing needs. The curriculum comprises: developmental courses for senior and intermediate management levels; workshops and courses on specific management issues and problems; courses to improve the quality of programs and instruction given in police training institutions and specialized training courses. A program of both research and course development activity ensures management training is up to date. Research focuses on the context of policing and on police personnel management.

The College publishes a quarterly journal on police issues, aimed at senior police and academic communities. It also sponsors a program encouraging police officers to pursue university level education.

Increasing demands from domestic and foreign police agencies continue to exceed the College's capacity. To meet future demands, the College will continue to use available resources to capacity; expand the number of courses given in non-College facilities (resources permitting) and encourage and help other agencies to develop the capacity to meet their needs locally or regionally.

Information Management

Modern police operations require effective information systems to assist operational and administrative personnel to perform their duties. In the RCMP, these systems are continually being monitored and upgraded to meet changing demands.

Information Management Project

The changing environment within public administration in recent years has prompted the RCMP to develop an Automated Systems Overview which will provide a continuous inventory of all major information systems, their responsible organizational components, purposes and costs.

Current activities include compiling a Master Plan for Information Systems Development and development of a centralized information management responsibility area.

Directives (Manuals)

The RCMP's official directives system has two basic and seventeen subsidiary manuals. During the past year, two subsidiary manuals were rewritten and published. Eight existing manuals are under various stages of review and update.

The Operational Manual Review Unit, established in July, 1979, to research and update all RCMP operational policy, completed its basic task on March 31, 1982. A manuals distribution study and a study relating to the release of RCMP manuals outside the RCMP were completed as well.

A pilot project on the automation of RCMP manuals commenced in January, 1982. Project testing should be completed by the end of 1982 and subsequent analysis by early 1983.

To reduce paperburden, two courses in directives writing were given to those employees responsible for preparing operational and administrative policies and procedures. A Directives Writer's Guide (second edition) was also updated and published.

Forms, Systems, Graphics

A primary objective in forms and paperwork systems management is to minimize the expenditure of time, money and human resources by increasing system efficiency.

During 1981-82, 408 forms and their systems were examined. As a result, 92 forms were cancelled, 183 revised and 133 new forms being created.

Consultant services were provided to the Force on all aspects of word processing. Twenty-five new equipment purchases were authorized and six systems upgraded.

The RCMP Identity Program developed policy and began to incorporate Treasury Board's Federal Identity Program (FIP) standards by using the "Canada" workmark on stationery and advertising material.

Records Management

Development of a central filing program is progressing satisfactorily both at Headquarters and divisional levels although, in some instances, physical distances between the central filing areas and the file users is inhibiting full implementation. The automation of the indices to the sequential records has begun in British Columbia and will be subjected to very careful evaluation prior to a five-year phased-in implementation across the Force.

A Document Retrieval System for administrative and policy records continues to be held in abeyance due to constraints of manpower and to studies being conducted on the executive work station concept.

The Library Access System was implemented on schedule. It functions as a Force-wide on-line card catalogue system and as an automated acquisitions system. Approximately 25 per cent of the card records have been automated to date, with additional records being added daily. It is estimated that when the data base is completed, this system will save more than 50 per cent of staff time that would otherwise have been devoted to routine filing.

National Parole Board

Mandate

The National Parole Board is an independent agency within the Ministry of the Solicitor General. As such, it forms a part of the criminal justice system in its daily operations and works together with police, judges, correction and parole officers and other elements of the system. However, in the exercise of its decision making role it is completely independent.

In addition to its headquarters division in Ottawa, the Board has five regional divisions (Atlantic, Quebec, Ontario, Prairies and Pacific). The Board has 26 full-time members, drawn from various segments of society such as law enforcement, criminology, corrections, social work, psychology, law, journalism and community work. Temporary members have also been appointed to assist the Board during periods of heavy workload.

In addition, Community Board Members selected in each of the five regions of Canada are called upon to decide, at regional panel hearings, on parole for inmates sentenced to life imprisonment for murder or incarcerated for an indefinite period as dangerous offenders or habitual criminals.

The Board serves as a national body responsible for granting or refusing parole, day parole and unescorted temporary absences. It is required to review the cases of all inmates serving sentences of two years or more when they are eligible for parole and every two years thereafter (every year for certain categories) until parole is granted or the inmate is released, by law, on mandatory supervision. Each case is considered on its merits and the Board renders its decisions only after full investigation in co-operation with The Correctional Service of Canada.

The Board imposes the terms and conditions that it deems appropriate for the protection of society in respect of inmates released on parole or subject to mandatory supervision. It may revoke the release of any individual on mandatory supervision or parole. It also serves by making investigations and recommendations with regard to the exercise of clemency.

Since September 1, 1978, it has been possible, by law, for any province to establish its own parole board. To date, Ontario, Quebec and British Columbia have exercised this right under the Parole Act. These boards have jurisdiction over all inmates serving definite sentences in provincial institutions.

Organization of the National Parole Board, 1981-82

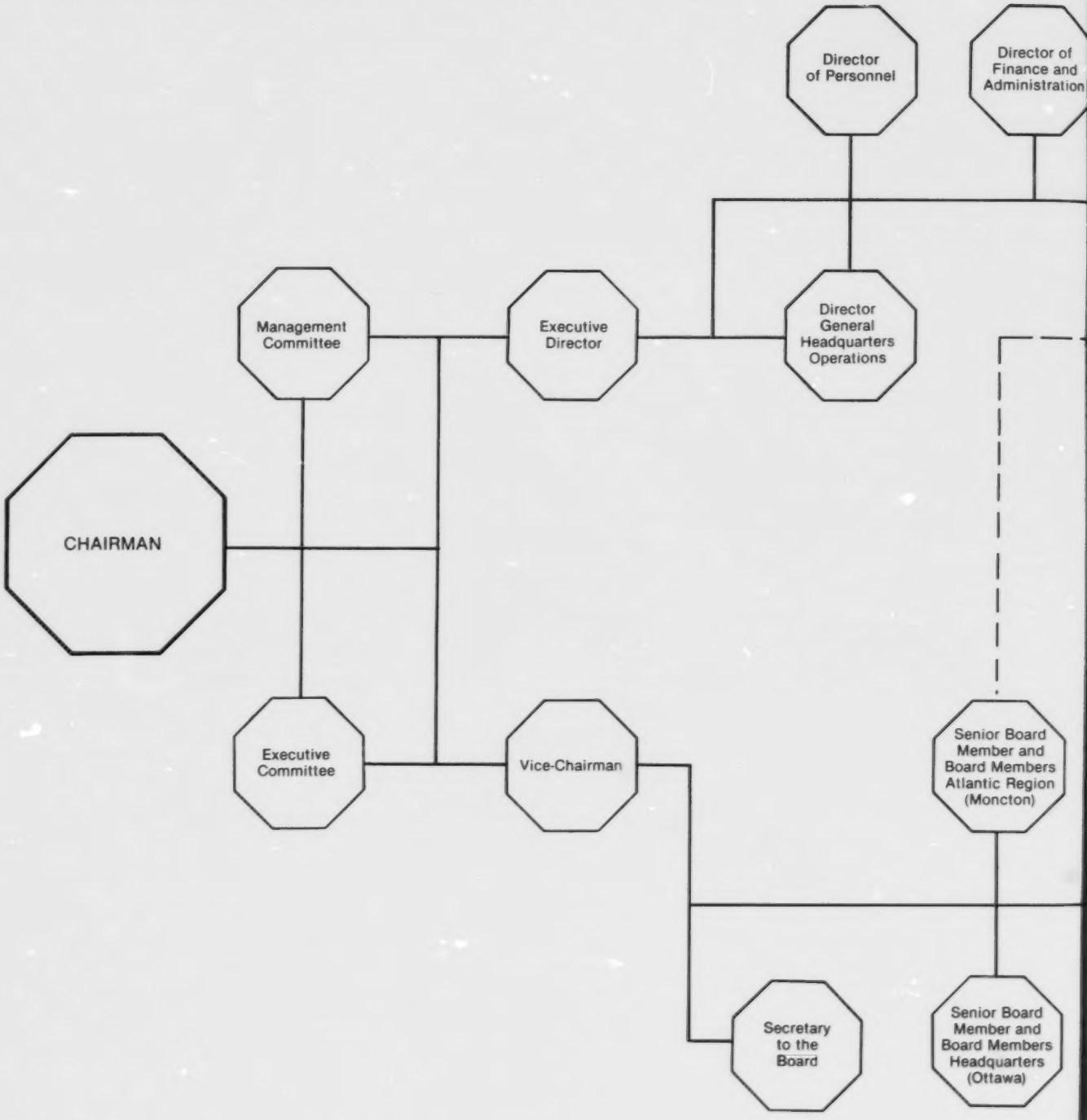

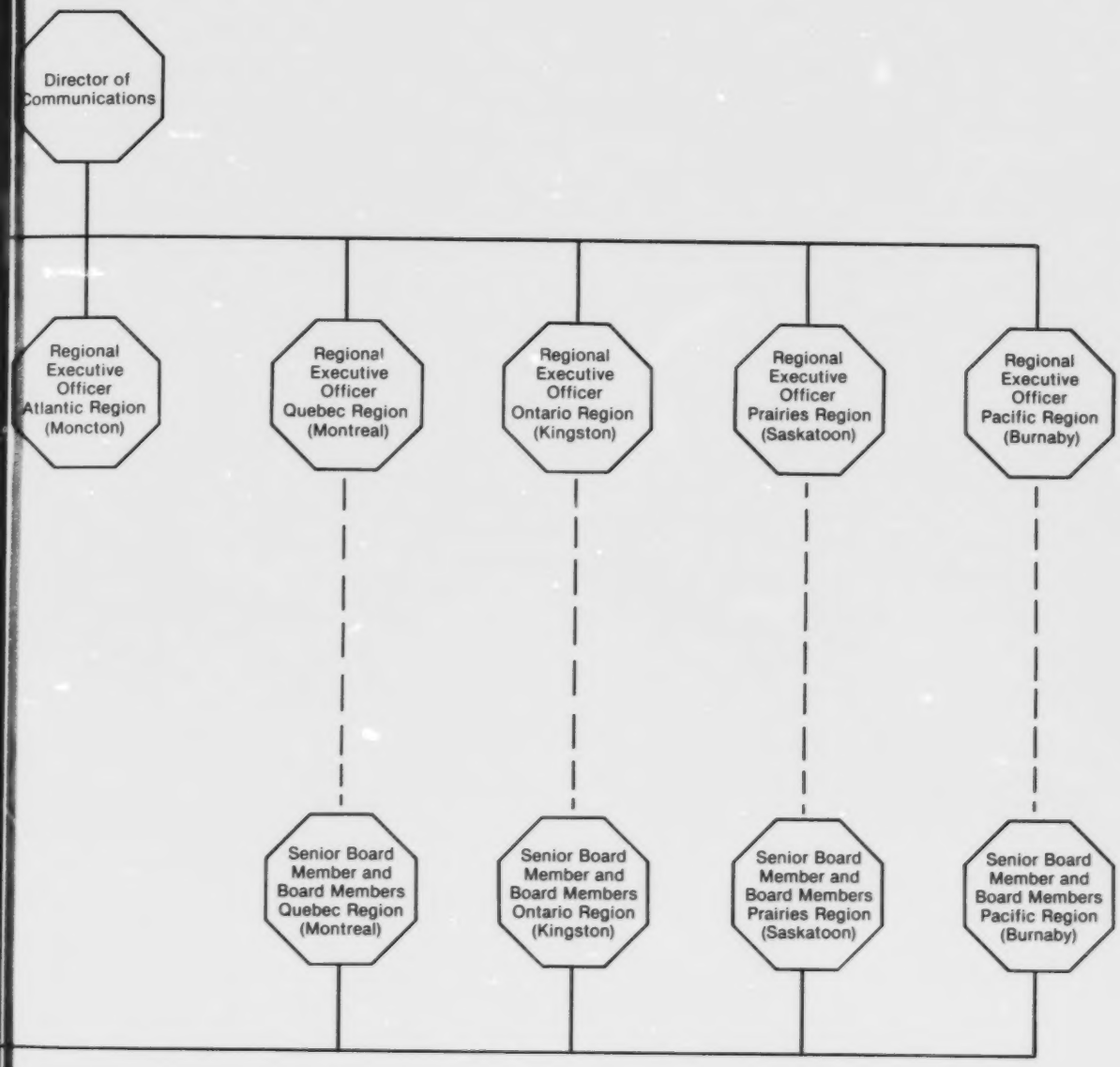
Director of Communications
Regional Executive Officer Atlantic Region (Moncton)
Regional Executive Officer Quebec Region (Montreal)
Regional Executive Officer Ontario Region (Kingston)
Regional Executive Officer Prairies Region (Saskatoon)
Regional Executive Officer Pacific Region (Burnaby)
Senior Board Member and Board Members Quebec Region (Montreal)
Senior Board Member and Board Members Ontario Region (Kingston)
Senior Board Member and Board Members Prairies Region (Saskatoon)
Senior Board Member and Board Members Pacific Region (Burnaby)

Highlights of 1981-82

The National Parole Board moved on a number of fronts in 1981-82 to refine programs and procedures and to develop policies in other areas to meet the changing needs of the parole system.

In conjunction with The Correctional Service of Canada, the Board developed an interim policy on expanded delegation of authority to wardens of institutions for granting unescorted temporary absences; in consultation with the provinces, it sought to improve procedural safeguards and the level of services provided to inmates in provincial and federal institutions, and it sponsored a conference on discretionary powers in the correctional system.

Other activities included meetings with the Canadian Association of Paroling Authorities (CAPA), which comprises representatives of the National Parole Board and the three provincial parole boards (Ontario, Quebec and British Columbia), exchanging views on parole policies and procedures, creating the Professional Standards Committee and preparing its mandate, and developing a decentralized public information and communications strategy.

1. Study of Conditional Release

In 1981-82, the Board developed an interim policy on the expanded delegation of authority to institutional wardens for granting unescorted temporary absences. The policy reflects some of the recommendations contained in the Solicitor General's Study of Conditional Release, completed by a special Working Group in March, 1981. The Board will continue to implement other recommendations in 1982-83.

2. Procedural Safeguards

Procedural safeguards are designed to ensure that the interests of both society and inmates are fully considered, including Canadian Charter of Rights and Freedoms, when decisions to either grant or deny parole are made.

An amendment to the Parole Regulations extended these safeguards as of April 9, 1981, by adding the right to assistance at hearings for inmates. Assistance at hearings is intended to provide an opportunity for inmates to ensure that all facts and circumstances in support of their release are presented to the Board in a clear and articulate manner.

The question of providing information in writing to parole applicants generated much activity. However, because of financial and workload constraints, extensive plans to introduce this program had to be revised. It was decided to postpone the sharing of information in writing and to continue with a program of oral sharing prior to parole hearings.

3. Clemency Review

In 1981, a comprehensive review of the federal government's clemency powers was initiated, for which the Board is working with an interdepartmental working group; the review is still in progress. People from many segments of the criminal justice system are involved in developing the study findings and recommendations.

4. Services to Provinces without Parole Boards

Parole decisions in provincial cases are made by the National Parole Board, except in Ontario, Quebec and British Columbia, which have their own provincial boards.

Discussions were held between the Board and the provinces and territories without parole boards to re-evaluate and improve the level of services provided by the Board to inmates in provincial or territorial institutions. Several meetings were held with provincial officials. Most of the discussion focussed on moving toward a more streamlined form of case preparation.

5. Other Activities

a) Conference on discretion

Near the end of 1981-82, the Board held a conference on discretion in the correctional system to address the question of discretionary powers as exercised by various federal criminal justice system commissions and organizations.

More than 300 delegates participated, representing various federal and provincial correctional agencies, the private sector and universities, as well as correctional systems in other countries.

Issues raised at seminars, organized in the provinces and territories in preparation for the conference, served as a basis for the agenda. Discussions revealed that the delegates' main preoccupation was with efforts to reduce discretionary powers in the correctional system.

A collection of papers and speeches from the conference will be published in 1982-83 in an effort to foster continued discussion on the various aspects of discretionary powers.

b) Canadian Association of Paroling Authorities (CAPA)

The Canadian Association of Paroling Authorities (CAPA), which includes representatives from the National Parole Board and the three provincial parole boards, was formed to exchange views on parole policies and procedures of interest to the four Canadian paroling authorities. In 1981-82, CAPA held two meetings.

A major commitment was made by CAPA members to delegate authority to each other to suspend parole. The federal-provincial agreement would allow delegated officials of any of the boards to suspend the conditional release of parolees who enter their respective jurisdictions.

Among other topics of common concern were: a philosophy and principles of parole discussion paper; the definition of standard and special conditions of parole; the sharing of statistical information; parole by exception and the relationship of CAPA to its American counterpart, the American Paroling Association.

c) Professional Development Program for Board Members

A professional development program was established to introduce new Board members to the field of conditional release and to assist current Board members.

The in-depth briefing and familiarization session is presented with the aid of the relevant legal documentation and an audio-visual review of the history of the Board, its organizational structure, parole hearings and votes and two interviews with inmates applying for conditional release.

d) The Professional Standards Committee

Towards the end of 1981-82, a Professional Standards Committee was created and given a mandate to develop professional standards for decision-making with respect to adherence to legislation, regulation, policy and procedures, application of procedural safeguards and the review of inmate files. It would also implement a system to monitor the decision making process with respect to professional standards and identify training and informational needs of Board members.

The Committee is intended to ensure that the national character of the Parole Board is maintained and that the methods of ensuring high quality in the decision making process are securely in place.

Operational Overview 1981-82

With an annual budget of $10.5 million and a total staff of about 285, including Board Members, the operational activities of the National Parole Board play an important role in a number of key areas. Chief among these are:

Clemency

Applications for pardon under the Criminal Records Act are received by the Solicitor General and sent to the Board for investigation and recommendations.

The Board carefully examines the investigations, conducted in most cases by the Royal Canadian Mounted Police, and submits its recommendations to the Solicitor General. The final decision on granting of pardons is made by the Governor-in-Council.

During 1981-82, 8,575 applications were received, an increase of 600 from 1980-81. Of these, 1,522 were returned to applicants because they were premature. Pardons were granted to 5,039 individuals and 135 applications were refused. During the fiscal year, 71 pardons were revoked by the Solicitor General.

The Board, through the Solicitor General, also receives applications for consideration under the Royal Prerogative of Mercy. Pardons under this Prerogative were granted in 12 cases; six were denied. Thirty-two cases remain under investigation.

Re-Examination of Board Decisions

When the Board denies an inmate day parole or full parole, or revokes parole or mandatory supervision, the inmate may request that a re-examination of the decision be made by the Board's Internal Review Committee. Members of the Board who did not participate in the original decision re-examine the case and may uphold, modify or reverse the disputed decision.

In 1981-82, the Board accepted to review 633 federal and provincial cases. About 80 per cent (516) of the decisions rendered by the Internal Review Committee affirmed the prior decision.

There were 48 releases resulting directly from decisions of the Internal Review Committee and 37 releases which resulted from a new panel hearing ordered by the Committee. Thus, 13.2 per cent of the decisions taken on appeals resulted directly or indirectly in the inmate's release. Including the results of hearings (but excluding one

grant of day parole which was cancelled), there were 119 decisions which were in some way favourable to the inmate, representing 18.4 per cent of the cases considered by the Committee during the year.

Privacy Co-ordination

Requests made under Part IV (Protection of personal information) of the Canadian Human Rights Act are the responsibility of the Privacy Co-ordination Section of the National Parole Board.

The Human Rights Act stipulates that individuals are entitled to seek access to files containing personal information on themselves and used for administrative purposes. This allows them to ascertain the uses made of their files, to request correction of the contents of any records which they believe contain errors or omissions and to require a notation on any such record even though corrections have been denied.

In addition, a government institution must seek the individual's written consent before any personal information given to that institution may be used in decision-making relating to that individual if the information is to be used for a purpose other than that for which it was compiled.

In 1981-82, there were 247 requests from individuals for access to Parole Board files, 13 requests for correction and one request for annotation. Further, The Correctional Service of Canada asked for a review of 406 files.

The Privacy Co-ordination Section also completed review of 31 requests for access which were outstanding on March 31, 1981. At the end of the fiscal year, there remained 55 requests for access and two requests for correction to be reviewed and carried out in 1982-83.

Personnel Activities

The Board implemented an employee performance evaluation program in 1981-82, one which encourages open discussions between employees and their supervisors. The analysis of an employee's achievements over a determined period facilitates an overall performance evaluation and permits the preparation of a new work plan if necessary. Thus, both employee and employer have the opportunity to discuss measures that might be taken to improve the employee's career opportunities.

Information sessions were held in 1981-82 with regional administrators and members of the Training and Development Advisory Committee to integrate the Board's system of administration and staff training with that of Treasury Board. The new administrative procedures will be implemented in April, 1983, and in-depth review of staff training and development will continue in the new fiscal year.

The Staff Training and Human Resources Planning section has completed the first steps towards establishing an automated inventory of the Board's human resources. Once established, the inventory will allow the Personnel Division to offer a more extensive service to managers, helping to ensure increased efficiency in human resource management.

Finance and Administration

Finance and Administration is responsible for the design, administration and maintenance of financial support systems within the National Parole Board, including analysis and advice. It also provides material management, real property management, records management, telecommunications, security and directives management services.

Planning and Analysis

The Planning and Analysis Division worked extensively on a follow-up to the Study of Conditional Release which was completed in March, 1981.

Discussions continued on improving National Parole Board services to inmates in the provinces and territories with no parole boards. Several meetings were held with provincial officials during which most discussion focussed on moving toward a more streamlined form of case preparation.

Another major thrust was toward the automatic review of all federal cases at the time of first eligibility for parole, including careful analysis of the operational implications and policy development.

Communications Program

During 1981-82, the Communications Division implemented a comprehensive plan aimed at achieving public perception of the parole system as an essential instrument in administering criminal justice and enhancing the social health of the community at large.

To achieve this, the Division engaged in a number of activities, including:

a) Public Information/Education

The basic thrust in 1981-82 was in publications. More than 68,000 copies of nine Parole Board publications, explaining the Board's role and activities, were distributed to criminal justice system organizations, agencies and the general public.

Articles were prepared for a number of criminal justice system publications. Press releases, speeches and public briefing documents were written and distributed to various audiences.

b) Exhibits and Audio-Visual Materials

The intradepartmental Committee on Exhibits co-ordinated production of Ministry exhibits for the Canadian National Exhibition, Pacific National Exhibition, Expo-Québec, the Canadian Association of Chiefs of Police annual meeting,

the Canadian Association for the Prevention of Crime congress and a meeting of the Atlantic Provinces Criminology and Corrections Association. The Board also mounted exhibits in various cities across the country.

A slide show, designed to explain the role and functions of the Board to general audiences, was completed.

c) Public Education and Information Advisory Committee

The Board's Public Education Committee, which was established to study public affairs and to guide and assist the implementation of the national communications program, met several times in 1981-82, continuing its support of the Communication Division in carrying out a long-term national public information program.

Official Languages Program

For a second consecutive year, the Board was exempted from the requirement of submitting its official languages annual report for approval by Treasury Board. This was the result of conti nued effort which allowed the Board to reach a high level of bilingualism.

In 1981-82, 95 per cent of all bilingual positions were occupied by employees who met the language requirements. This ensured the capability of the Board to provide service in both languages. There were 3,844 hearings held in English and 1,341 held in French, reflecting the Board's concern to provide service to inmates in the language of their choice.

Initiatives for 1982-83

In 1982-83, the Board will continue developing and refining its policies and procedures to maintain its effectiveness in responding to the changing demands of society and the criminal justice system. The Board has four specific major initiatives for 1982-83.

Responding to the Solicitor General's Study of Conditional Release

During 1981-82, the Solicitor General issued a report on conditional release programs. In 1982-83, the Board will respond to this report. In formulating this response, the Board will review its philosophy and the principles governing conditional release and will initiate action with respect to the accepted recommendations.

In addition, it will conduct research into a broad range of factors impinging on its decision-making practices. This will provide additional information on which policies for the future can be established.

Contributing to the Development of an Efficient and Cohesive Parole System

Owing to the complex nature of Canadian parole activities and the split in jurisdictions between federal and provincial authorities, the Board has two major goals for 1982-83 designed to standardize and improve the level of service to all inmates.

The goals are:

- to seek to develop standardized parole conditions for inmates under federal jurisdiction and those under the jurisdiction of the established provincial parole boards; this will be accomplished by regular meetings throughout the year of the Canadian Association of Paroling Authorities; and
- to further reduce the disparity in parole services provided to provincial inmates under the jurisdiction of the National Parole Board. Discussions will continue with the seven provinces and two territories without parole boards to reduce existing inequities and to standardize procedures and processes. Implementation of a streamlined case preparation process is planned for 1982-83 and a communications program will be initiated to encourage more provincial inmates to apply for parole.

Improving Community Relations

One of the Board's objectives is to ensure that community values are reflected in the decisions of the Board and that the role of the community in the Board's functions is visible to the general public.

In 1982-83, the Board will further develop a communications policy stressing the importance it places on open relations with the public. Agreements in this regard will be reached with, and will initiate action with, related components of the criminal justice system. Emphasis will be placed on providing factual information to the media, the judiciary, police forces and educational institutions. In addition, the Board will continue to use Temporary Board Members and Community Board Members to consider serious

cases. It is expected that this strategy will result in increased public understanding and acceptance of the concept of conditional release and the operation of the Board.

Improving the Efficiency of Resource Use

Escalating criminal justice system costs, competition among its components for resources and restraint in government spending require that the Board implement strategies to reduce or maintain costs. In line with this initiative, the following activities will be undertaken during 1982-83:

- an improved Management Information System will be implemented;
- the performance information system will be improved;
- additional resources will be allocated to program evaluation and operational audit;
- the planning process will be refined with an increased capacity for strategic planning and resource allocation; and
- specific improvements will be introduced to reduce the time required to process applications for pardons and the exercise of the Royal Prerogative of Mercy.

Statistical Review of National Parole Board Decisions

1. Full Parole (federal)

Federal inmates are automatically considered for full parole at their parole eligibility date, which is determined by the terms of the Parole Act.

During fiscal year 1981-82, 3,968 federal inmates became eligible for parole and 1,627 were granted parole.

Table I

Number of Federal Inmates Eligible For Full Parole and Decisions Rendered

	1979-80		1980-81*		1981-82*	
	Number	%	Number	%	Number	%
Granted	1,482	38.4	1,374	39.0	1,627	41.0
Denied	2,381	61.6	2,192	61.0	2,341	59.0
Total	3,863	100.0	3,566	100.0	3,968	100.0

* Includes those granted for extradition purposes.

2. Full Parole (provincial)

Unlike federal inmates, provincial inmates must apply for full parole. Of 1,725 applying in 1981-82, 1,021 were granted parole.

Table II

Number of Provincial Inmates Eligible for Full Parole and Decisions Rendered*

	1980-81 Regions			1981-82 Regions		
	Atlantic	Prairies	Pacific**	Atlantic	Prairies	Pacific**
Applications						
Granted	471	359	3	580	435	6
Denied	229	303	11	336	366	2
Total	700	662	14	916	801	8

* Includes those granted for extradition purposes.
** Some cases are from the Yukon.

3. *Federal and Provincial Full Parole Terminations*

In the majority of cases, federal and provincial full parole supervision periods terminating in 1981-82 ended with the offenders having respected the conditions of their release.

However, 357 federal and 173 provincial terminations were revocations resulting in imprisonment, either for commission of a new offence or for a technical violation of the conditions of release.

Table III

Number of Federal and Provincial Full Parole Terminations

	Federal		Provincial	
	Number	%	Number	%
Regular Expiry	972	71.1	817	82.4
Revoked (no offence)	206	15.1	159	16.0
Revoked (with offence)	151	11.0	14	1.4
Other*	38	2.8	2	0.2
Total	1,367	100.0	992	100.0

* Includes termination by death or other circumstances.

4. *Mandatory Supervision Terminations*

Mandatory supervision applies only to federal offenders. The Parole Board has no discretion as to the release of those offenders who are placed under supervision of the community until their warrant expiry date. However, in 1981-82, 1,190 offenders had their mandatory supervision revoked after its commencement by the Board, resulting in their imprisonment, either for commission of a new offence or for a breach of release conditions.

Table IV

Number of Mandatory Supervision Terminations

	Federal		Provincial	
	Number	%	Number	%
Regular Expiy	1,129	47.2	1,326	51.0
Revoked (no offence)	642	26.8	682	26.3
Revoked (with offence)	534	22.3	508	19.5
Other*	88	3.7	82	3.2
Total	2,393	100.0	2,598	100.0

* Includes termination by death or other circumstances.

5. *Day Parole*

Day parole is a form of gradual release from an institution intended to serve as a testing program. Both federal and provincial inmates must apply to be considered for day parole. Day parole may also be considered, at any review for full parole, without an application for day parole being required.

Table V

Number of Federal Inmates Applying for Day Parole, and Decisions Rendered

	1980-81		1981-82	
	Number	%	Number	%
Granted	2,787	61.0	3,401	66.0
Denied	1,763	39.0	1,791	34.0
Total	4,550	100.0	5,192	100.0

Table VI

Number of Provincial Inmates Applying for Day Parole, and Decisions Rendered

	1980-81		1981-82	
	Number	%	Number	%
Granted	334	77.0	308	67.1
Denied	99	23.0	151	32.9
Total	433	100.0	459	100.0

6. *Number of Persons Under Supervision*

As of March 31, 1982, there were 6,541 federal and provincial offenders being supervised in the community by federal corrections authorities. The majority of these were on full parole (3,526) while 1,232 were on day parole and 1,783 were on mandatory supervision.

The Correctional Service of Canada

Mandate

The Correctional Service of Canada is responsible for administering the sentences of the courts as well as the decisions of the National Parole Board affecting the release of offenders sentenced to two years or more.

Organization

The Service is organized at three levels of management—National, Regional and Institutional/District Parole Office.

The National Headquarters component, located in Ottawa is responsible for program implementation, policy development, national planning and monitoring, evaluation and audit of policy.

There are five regional headquarters:

Pacific Region — Abbotsford, British Columbia
Prairies Region — Saskatoon, Saskatchewan
Ontario Region — Kingston, Ontario
Quebec Region — Montreal, Quebec
Atlantic Region — Moncton, New Brunswick.

These regional components are primarily concerned with the co-ordination of program implementation and with the effective use of resources in the operating units under their jurisdiction.

At the operational level, the CSC program is delivered through 41 institutions, 18 community correctional centres and 74 parole offices. The organization of the Service is illustrated on page 56.

The Commissioner of Corrections is the senior executive accountable to the Solicitor General for the management of The Correctional Service of Canada. The Senior Management Committee is the principal vehicle through which he establishes his policy decisions and monitors progress in relation to stated objectives. This committee comprises the Commissioner, the five Regional Directors General and the branch heads in National Headquarters responsible for the various programs.

ORGANIZATION OF THE CORRECTIONAL SERVICE OF CANADA (1981-82)

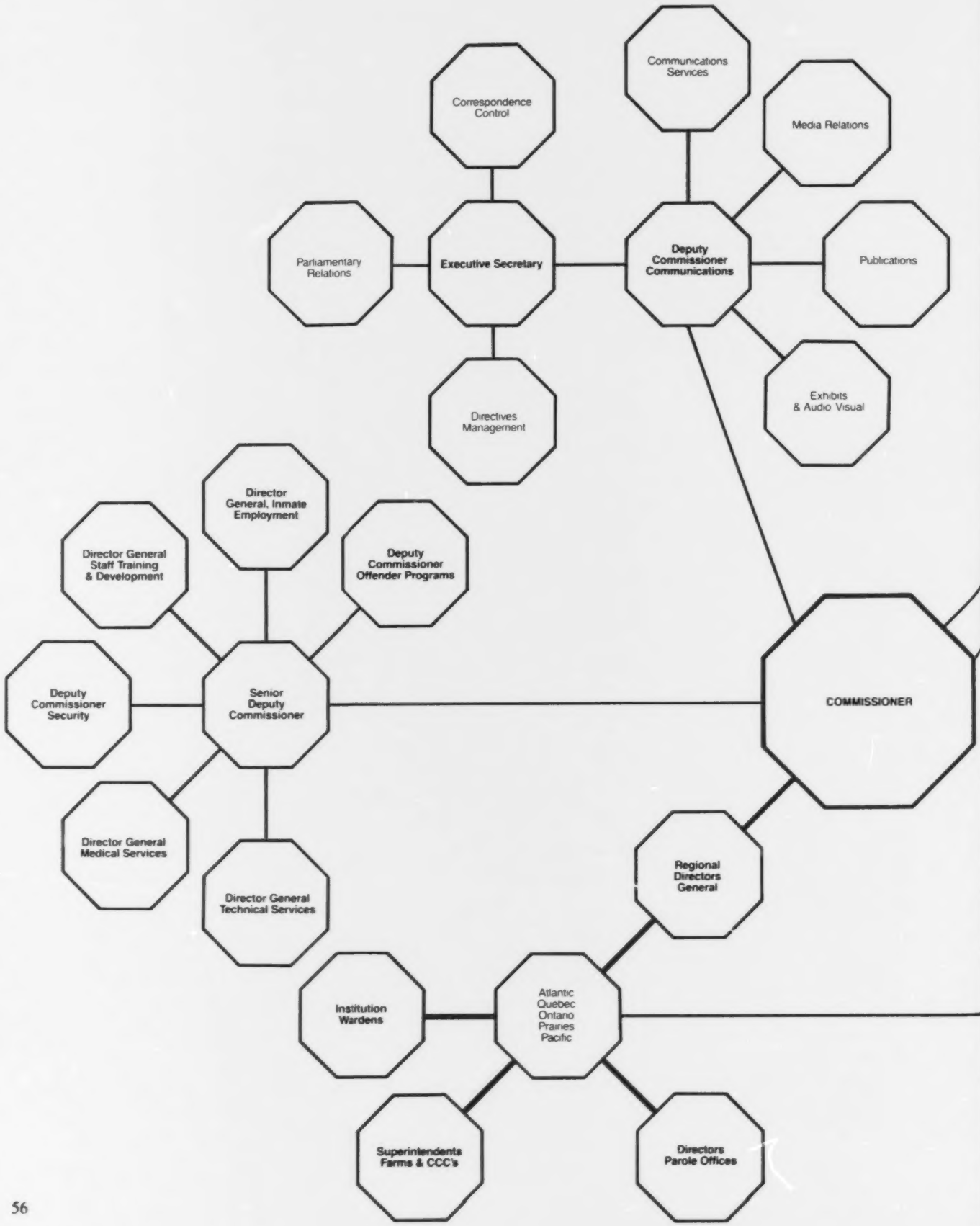

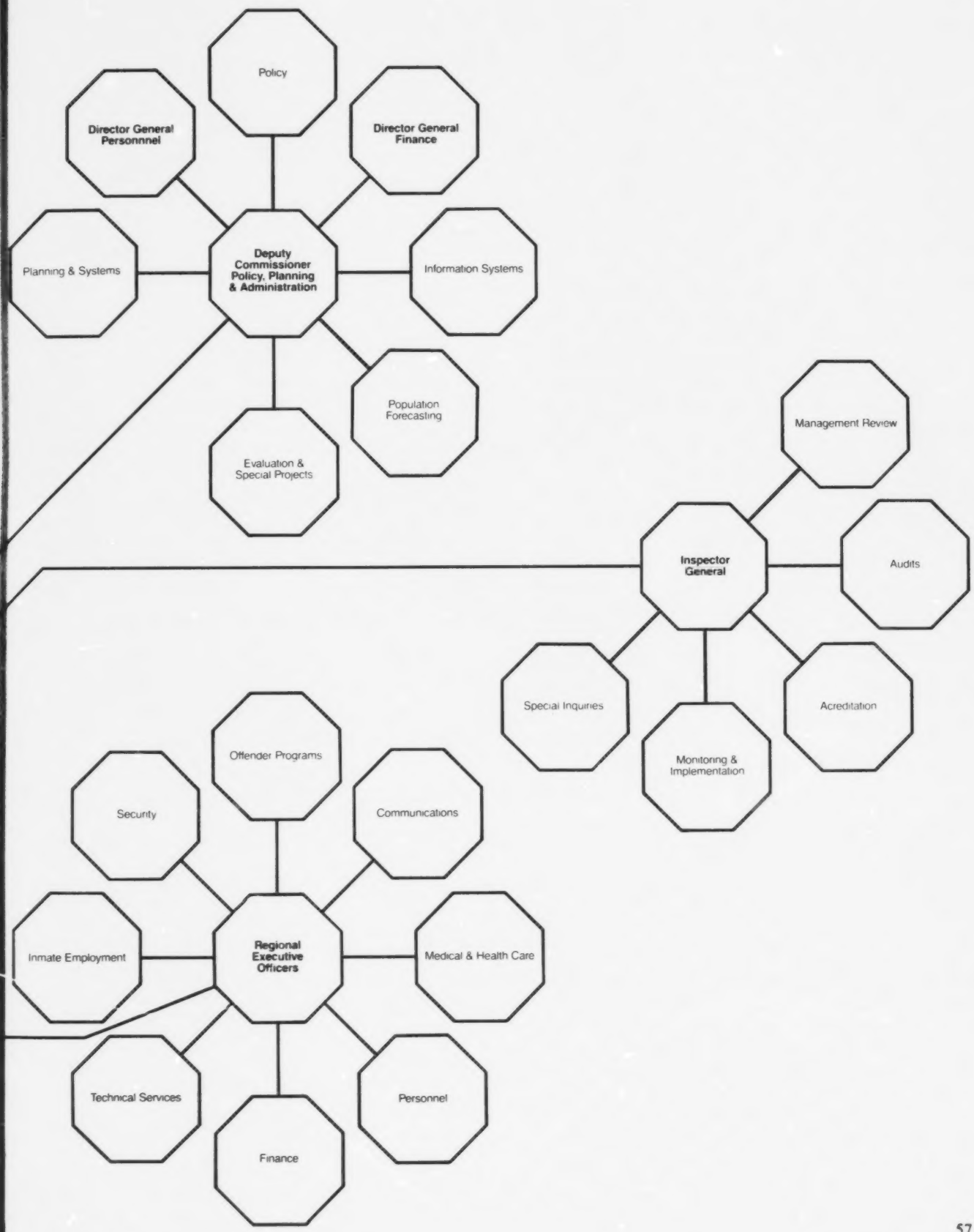
Policy
Director General Personnnel
Director General Finance
Planning & Systems
Deputy Commissioner Policy, Planning & Administration
Information Systems
Population Forecasting
Evaluation & Special Projects
Management Review
Inspector General
Audits
Special Inquiries
Monitoring & Implementation
Acreditation
Offender Programs
Security
Communications
Inmate Employment
Regional Executive Officers
Medical & Health Care
Technical Services
Personnel
Finance

Objectives

The Correctional Service has identified seven activities which best reflect what the Service is doing and how it is performing.

The major objectives of these various activities are:

Planning and Management

To manage the Service in a manner which protects the public, meets the conditions of sentences imposed by the courts, allows offenders the opportunity for personal reformation, creates an aware and supportive public, contributes to the further development of a just, effective and humane criminal justice system and minimizes the cost of achieving all these.

Custody of Inmates

To ensure secure custody and control of inmates in order to minimize the risk of harm being inflicted by inmates on the public, the staff, other inmates or themselves, while, at the same time, meeting recognized international standards of humane treatment.

Education, Training and Employment of Inmates

To prepare inmates for their return to the work environment by providing opportunities for employment, and for academic and vocational training leading to recognized certificates of achievement or skills. To ensure further that inmates make a maximum contribution to defraying the overall cost of their incarceration.

Offender Case Management

To prepare offenders for their return to the community as useful citizens, by providing counselling services and opportunities for social, emotional, physical and spiritual development, and by community supervision of offenders on conditional release. To ensure fair and humane treatment of offenders, including recognizing and protecting their rights while under the authority of The Correctional Service.

Health Care

To provide inmates with access to health care and medical, psychiatric and dental treatment of a quality consistent with currently accepted Canadian practices and standards.

Technical Services

To provide, on a timely basis and at acceptable quality and cost, food, clothing and all other material requirements for inmates and staff in institutions. To further provide supporting services, including institutional maintenance and cleaning, transport, telecommunications and fire protection as well as distribution and disposal for all classes of stores and equipment. To design, construct and maintain buildings and facilities according to the needs and priorities of the Service.

Administration

To ensure effective use is made of human resources by providing advice to management on fulfilling personnel management responsibilities and by providing services in respect of manpower planning, training and development, recruitment, job evaluation and staff relations.

To provide efficient and effective administrative services.

Summary of Significant Highlights and Achievements

During fiscal year 1981-82, the major highlights and achievements of The Correctional Service were:

- three additional institutions and 13 additional district parole offices were accredited as part of a comprehensive accreditation program under the auspices of the Commission on Accreditation for Corrections;
- a 10-year, $255 million (1979 dollars) accommodation plan was adopted by the Service. Construction and capital spending is approved on a project-by-project basis;
- the average daily on-register inmate population increased by 3.3 per cent over 1980-81, while the average daily number of offenders on parole and mandatory supervision declined by nearly 4 per cent;
- actual expenditures in 1981-82 were $500.3 million dollars, an increase of $79 million over 1980-81. The additional expenditures for the year were accounted for by increased cost of salaries and purchases due to inflation, inventory upgrading, statutory benefits and a new inmate work and pay program;
- the average annual cost of maintaining each offender in 1981-82 was $29,658, up 15 per cent from the previous year (or $20,167, up 3 per cent in 1977-78 constant dollars);

- a completely new inmate pay system was introduced to add incentives for inmates to re-train and work. Inmates can now earn from $3.15 to $7.55 for a day's work. The inmate employment level was maintained at 72 per cent of the total population;

- the new private family visiting program, introduced last year, has been expanded to seven institutions. Plans have been developed to extend this program to all medium security institutions;

- a new Correctional Officer Recruitment Program (CORP) and a new management infrastructure to standardize staff training and development across CSC were successfully put in place. The only major organizational change during the year was the creation of a staff training and development branch reporting directly to the Senior Deputy Commissioner;

- revenue generated through inmate employment amounted to $12,668,000 in 1981-82, up 11 per cent from the previous year;

- a new policy designating institutions according to new security levels came into effect. Minimum security is now designated as - S1 and S2; medium security - S3 to S5 and maximum security - S6 to S7. As well, provision was made for multi-level security institutions. This more refined reclassification of institutions is linked to a further study concerning the reclassification of inmates; and

- a Memorandum of Understanding was signed between the Interfaith Committee on Chaplaincy and The Correctional Service, establishing a new approach to chaplaincy services in CSC institutions.

Major Goals, Initiatives and Results

The Correctional Service works on a continuing basis, to systematically refine, improve and enhance the management of existing activities. Its goal is to maintain or improve effectiveness while, at the same time, maintaining or reducing overall costs. New programs are introduced only if it is demonstrated they substantially contribute to effectiveness without increasing expenditures.

Each of the seven major activity areas of the Service is, where appropriate, divided into sub-activities. An illustration of the Service's activity structure along with actual expenditures for 1981-82 is presented in Figure 2. The accountability of managers and the activities for which they are responsible are clearly defined through the structure, and the organization is designed to reinforce this accountability. Each of the activities is represented by an organizational unit at the Ottawa and Regional Headquarters and at each institution. The following sections describe the major activities, their goals for 1981-82, the results achieved and the goals for 1982-83.

1. Planning and Management, and Administration

In this report, the planning and management activity and the administration activity are presented together.

Planning and Management

Several key management groups, located both in Ottawa and the five regions, make up this activity. The Office of the Commissioner is responsible for the overall management of the Service, while Senior Management controls and manages the regions and institutions.

The Inspector General inspects institutions for compliance with standards and policies, investigates irregularities and continuously audits the management, financial and personnel functions of CSC. The Inspector General also spearheads efforts to obtain accreditation for all CSC facilities from the Commission on Accreditation for Corrections.

Policy and Planning includes policy development, long-term planning, system development and an ongoing evaluation of the Service program. It also initiates improvements to the program evaluation function and develops workload and post standards.

Communications promotes public awareness, understanding and participation in The Correctional Service. Primary functions include media relations, responding to public enquiries, improving relations with public and private agencies in the criminal justice system and delivering a variety of communications services such as publications, exhibits and audio-visual programs.

Executive Secretary which, during 1981-82, became a division of the Communications Branch, manages the support systems at National Headquarters in Ottawa for correspondence control, parliamentary relations, records management, conference services, word processing and telecommunications.

FIGURE 1: ACTUAL 1981-82 EXPENDITURES BY ORGANIZATION/ACTIVITY*

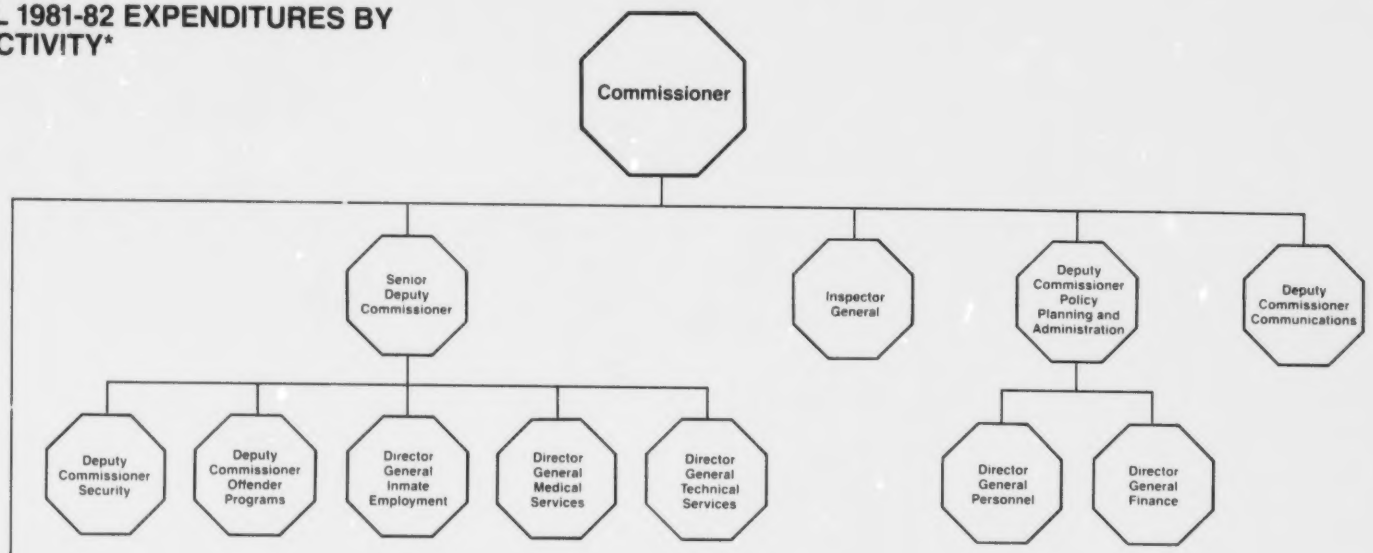

	Custody of Inmates	Offender Case Management	Education, Training and Employment	Health Care	Technical Services	Planning and Management	Administration	Program Total
National Headquarters	$ 3.474	$ 3.183	$ 4.158	$ 853	$ 9.208	$10.260	$ 9.015	$ 40.151
Atlantic Region	9.437	11.343	5.513	1.290	14.254	574	2.893	45.304
Quebec Region	34.024	33.103	14.293	12.183	38.030	1.548	8.620	141.801
Ontario Region	26.497	20.769	13.723	5.743	32.234	1.267	8.457	108.690
Prairies Region	18.825	23.371	10.069	5.981	21.190	1.117	7.529	88.082
Pacific Region	16.372	18.594	5.792	5.501	22.551	1.353	6.118	76.281
	108,629	**110,363**	**53,548**	**31,551**	**137,467**	**16,119**	**42,632**	**500,309**

*Includes both operating and capital expenditures in thousands of dollars.

Initiatives and Results

(i) *Exercising more precise control over resources*

CSC identified three areas for attention in an attempt to provide better control over resources. These were:

- improving the systems for controlling overtime, with the ultimate goal of reducing overtime charges;
- developing post standards and workload formulae; and
- improving program evaluation which provides objective and timely information to management.

To quantify this initiative, CSC developed two major indicators: the person-year:offender ratio* and the cost per offender.

CSC established a goal of reducing the person-year:offender ratio from .663:1, to .600:1 by 1990. As well, for the next two years, the Service is attempting to hold the inflation-adjusted cost per offender at a constant level.

Past attempts to reduce overtime had varying degrees of success. An overtime task force, established during the fiscal year, tabled its report in December, presenting a somewhat clearer understanding of the factors contributing to overtime and suggesting a number of remedies to reduce overtime usage. Although there was a net increase of 2.5 per cent in total overtime hours compared to 1980-81, significant efforts to control overtime were not initiated until September, 1981. During the last half of 1981-82, overtime hours declined by six per cent compared to the same period the year before. As well, a system was established to monitor overtime on a continuing basis.

In 1980-81, the person-year:offender ratio was reduced to .659:1 from a 1979-80 level of .663:1. The target for 1981-82 was .666:1, and this target was achieved. Actual person-year:offender ratio returned to .663:1, the 1979-80 level.

Another major goal was to maintain zero growth, in 1977-78 constant dollars, in the operating cost per offender. These costs rose by approximately 10 per cent over the 1977-78 base of $17,800 to $19,518 in 1980-81. The target for 1981-82 of $19,027 was not achieved. Actual cost, in 1977-78 constant dollars, was $20,167 or 13 per cent over the target base.

In keeping with the major goal of exercising more precise control over resources, a major new financial information computer system was piloted in the Atlantic Region and prepared for implementation across CSC. The central thrust of FINFO - financial information - is to bring accounting in institutions on-line with regional and national headquarters and return to institutional and district directors improved financial decision-making ability. FINFO's inmate accounting application, the first of several, began as a pilot project at Dorchester Penitentiary in June, 1981, and within a year was in use by at least one facility in every region.

Further development took place in another major computer system, OIS — Offender Information System. OIS has, in its data bank, physical descriptions of 40,000 inmates and former inmates, and information on particular events such as inmate transfers, conditional release and work assignments. The system was designed to evolve in a modular format so managers can readily access information on sentence administration, criminal profiles and a wide range of operational data.

(ii) *Achieving accreditation from the Commission on Accreditation for Corrections*

CSC is committed to gaining accreditation from the Commission on Accreditation for Corrections for each of its institutions and parole offices. Where feasible, the Service is also working towards gaining accreditation from appropriate provincial bodies for both its education and training programs and for its medical facilities. Based on experience to date, it is recognized that accreditation stimulates management and staff to quantify and evaluate the services they provide; forces clarification of policy and procedures; provides a better basis of accountability and boosts staff morale through recognition of effort.

The target established by the Inspector General's Branch for 1981-82 was to gain accreditation for three institu-

---

* In this report, the term "person-year" (PY) means the employment of one person for one full year or the equivalent thereof.

tions, including one community correctional centre, and for 13 district parole offices. This goal was achieved. As of March 31, 1982, eight institutions and community correctional centres and 16 district parole offices had been accredited.

(iii) *Other initiatives*

Within the Communications Branch, a detailed five-year plan aimed at improving the total communications program of CSC was developed and approved by the Senior Management Committee. Over the next few years, a variety of strategies will be implemented to promote positive relationships and mutual understanding with various publics including elected officials, CSC staff, volunteers and special interest groups, the general public, the media, and inmates and parolees.

Fiscal year 1981-82 marked the first full year of operation for a new work planning system. The system sprung from the Improved Management Practices and Controls (IMPAC) survey by the Comptroller General begun in April, 1979. Under the direction of the Deputy Commissioner, Policy, Planning and Administration, IMPAC was linked to all major undertakings of the Service. These included its goal-setting for organization, planning, evaluation, control, management information system, auditing and overall decision-making.

Performance Goals for 1982-83

The performance goals for the planning and management activity for 1982-83 are:

- to reduce CSC overtime expenditures to an amount equivalent to 10 per cent of regular salaries;
- to obtain accreditation from the Commission on Accreditation for Corrections for 15 institutions and four community correctional centres;
- to improve the quality of the management information system at institutions; and
- to further improve the financial management information systems through automation and the development and implementation of modern industrial cost accounting methods.

Administration

Description

Administration operates institutional and regional managerial support systems in sentence administration, records management and administrative services.

Personnel administers personnel management including staff relations, classification and compensation, staffing, official languages, equal opportunities and other personnel functions.

Staff Training and Development was reorganized under a Director General reporting directly to the Senior Deputy Commissioner, to emphasize the high priority it would be accorded in the coming years. The Branch operates five regional staff colleges, which provide induction and refresher courses for correctional staff employed in the institutions and orientation courses for non-correctional staff.

Finance administers the CSC's financial support system, including design and maintenance of general and cost accounting systems, and provides regular financial analysis and advice on existing and new program proposals.

Initiatives and Results

(i) *Providing more complete and comprehensive manpower planning and training*

Staff training and development was a major priority during the year. Efforts were initiated to develop a nationally managed training system and new national induction training facility for security and living unit recruits. The National Training Council, established in February, 1981, to develop, implement and

Resource Summary

	1981-82		1981-82		1980-81
	Actual	Budget	Actual	Budget	Actual
	(in person-years)		(in thousands of dollars)		
Planning and Management					
Office of Commissioner	3	3	$ 249	$ 604	$ 334
Senior Management	104	107	5,061	5,457	4,572
Inspector General	30	33	1,541	1,946	1,280
Policy and Planning	79	80	5,547	4,697	4,556
Communications	42	37	2,305	2,032	1,710
Executive Secretary	42	46	1,416	1,337	1,345
Total	300	306	16,119	16,073	13,797

monitor training policies, plans and practices, gave rise to the development of a Training Needs Identification Instrument and a Curriculum Design for new training programs.

In July, 1981, the new Staff Induction Centre opened at Kingston, Ontario, and immediately began conducting the Correctional Officer Recruit Program (CORP) for anglophone trainees. Francophone candidates continued training at the Laval Staff College.

Greater attention to providing more complete and comprehensive training for all staff was reflected during the year by a new Orientation Program for non-CX employees, which got underway in March, 1981, and by the Human Relations Course for CX employees.

Groundwork was laid during the year for creation of a National Correctional Staff College, to ensure that staff training was consistent on a national basis. Preliminary steps involved reorganizing staff training resources, including those of the regional staff colleges, under the Director General of Staff Training and Development. Effective date of the transfer of these resources was April 1, 1982.

In addition, a career development process was designed in conjunction with the performance appraisal system in order to identify high potential employees for necessary training and/or development to meet the Service's on-going human resource needs.

The Personnel Branch undertook to develop a nationally managed recruitment and selection process for correctional staff (COS, LUF, WP) in order to ensure better human resource planning.

The Correctional Service is a labor-intensive organization, with personnel costs (including statutory contributions to employee benefit plans) constituting more than 67 per cent of total operating costs.

2. *Custody of Inmates*

Custody of inmates activity can best be described in terms of its four elements:

Operational Security is the major component of the security system. It involves supervision of inmates from fixed or mobile posts and observation by staff trained to foresee and prevent security problems. This component provides the fences, towers, barriers, locking devices and other physical and technical controls to ensure security.

Preventive Security gathers and analyzes security related intelligence. It is responsible for developing and operating an inmate profile system, compiling and analyzing incident reports and installing institutional security clearance procedures.

Privacy Coordination and Records Management administers those sections of the Canadian Human Rights Act pertaining to the rights of privacy and the protection of personal information. It also manages the Service's records and documentation forms. This group administers approximately 45,000 inmate records, a similar number of parole records and several thousand other administration records.

Inmate Population Management was established in National Headquarters to plan and control the distribution of inmates within the various categories of institutions across Canada. It is responsible for making the most effective use of cells. It recommends adjustments to and closing of facilities, controls the movement of maximum security inmates among regions, transfers inmates into and out of special handling units and national protective custody institutions and monitors the placement of inmates in segregation.

Resource Summary

	1981-82		1981-82		1980-81
	Actual	Budget	Actual	Budget	Actual
	(in person-years)		(in thousands of dollars)		
Administration					
Personnel	250	249	$10,478	$10172	$ 9,577
Staff Training	133	123	6,704	5497	5,367
Administration	330	319	13,043	11419	11,569
Finance	308	290	12,407	10144	9,106
Total	1,021	981	42,632	37232	35,619

Initiatives and Results

(i) *Rationalizing the costs of custody while improving effectiveness*

Initiatives in 1981-82 involved the improvement of shift scheduling, implementation of post standards, and the development of new techniques to enhance security and permit more efficient use of resources.

The Security Branch developed a standard duty roster which optimizes the use of security resources to meet its goal of improving shift scheduling. Implementation of the new duty roster in the Ontario, Quebec and Prairies regions is expected by early January, 1983, while the Atlantic and Pacific regions will implement the roster in conjunction with a post analysis review by April of that year.

Post standards were revised during 1981-82. Operational and preventive security in the institutions is provided by a series of posts, each comprising a set of security related tasks that one staff member is required to perform in one working day. A detailed analysis of post requirements was carried out for each institution. The number of posts and manning requirements of each were determined after considering security classification, size and layout of each institution. The post analysis thereafter began serving as the standard in setting person year goals in this activity.

Another initiative was the introduction of improved perimeter security techniques. The Security Branch, in co-operation with Technical Services, provided a thorough cost analysis for the introduction of the latest in electronic detection systems, the Perimeter Intrusion Detection System (PIDS), in all S4 to S7 as well as multi-level institutions. This analysis formed the basis of a Treasury Board submission to spend $36 million on the system, which will reduce the number of staff required for perimeter security positions by the equivalent of 269 person years over a four-year period beginning in fiscal year 1982-83.

Improved manpower planning and control led to the forecast of a downward trend in the person year:inmate ratio, a key indicator in this activity. The increased use of the living unit concept in institutions contributed to this downward trend. The 1980-81 person year:inmate ratio of .357:1 fell to .346:1 in 1981-82. This was partly offset by an increase in the number of living unit officers in the case management activity (the case management person year:inmate ratio increased from .179:1 in 1980-81 to .184:1 in 1981-82).

(ii) *Exerting national control on the deployment of the inmate population*

The managing of highly dangerous and protective custody inmates is of particular concern. A number of serious incidents pointed up the need for national policies and procedures for the custody of highly dangerous inmates. As well, in response to an increasing number of requests for protective custody, national policies and procedures were required in this area.

During the year, particular attention and concern was addressed to the management of protective custody inmates. A multi-level security capability was developed for two institutions, dedicated to the handling of these inmates while allowing them a more complete selection of institutional programming. The two dedicated institutions, Kingston Penitentiary and Saskatchewan Penitentiary, are in addition to smaller protective custody units located in other institutions across the country.

A new policy for the management of particularly dangerous inmates was implemented in December, 1980. Under the terms of this policy, inmates threatening the peace and security of an institution could be transferred to one of two high security Special Handling Units located within Millhaven Institution at Kingston and the Correctional Development Centre in Laval. At the beginning of fiscal year 1981-82, there were 104 inmates in the units and by March, 1982, a total of 125. The number of major, life-threatening events declined during the year, although minor security incidents and unsuccessful escape attempts increased.

(iii) *Responding to requests for information as a result of the Human Rights Act*

Access to information became more of a concern as a result of the Canadian Human Rights Act, passed in March, 1978, and the proposed Access to Information and Privacy Act (Bill C-43). The Service experienced difficulties in responding to the many requests for information as a result of the Human Rights Act. It is expected that the proposed Bill C-43 would impose new demands, as citizens were allowed access to government records. To cope with information requests, a management information system was developed to integrate and co-ordinate all recorded information operations.

Resource Summary

	1981-82		1981-82		1980-81
	Actual	Budget	Actual	Budget	Actual
	(in person-years)		(in thousands of dollars)		
Custody of Inmates	3,378	3,320	108,629	99,196	92,230

Performance Goals for 1982-83

Performance goals for the custody of inmates activity for 1982-83 are:

- controlling the cost of custody through further improvements in shift scheduling, implementing revised post standards and use of the electronic Perimeter Intrusion Detection Systems at more institutions;
- reducing escape levels from medium and maximum security institutions;
- reducing the number of assaults by inmates on other inmates and staff;
- further developing a management information system to deal with increased information requests. Also, reducing the response time for processing information access requests to 60 days by 1983, in keeping with human rights and access to information legislation;
- developing further national policies and procedures in handling highly dangerous inmates and inmates under protective custody.

3. Offender Case Management

Case Management provides coordinated management and administration of the entire sentence of offenders, ensures that inmates receive maximum benefits from all available program opportunities, maintains assessment on all federal offenders and makes recommendations to the National Parole Board for conditional release on full parole, day parole or temporary absence.

The essence of the Case Management activity, individual program planning, begins soon after inmates enter an institution. It continues throughout both the institutional and conditional release phases. When offenders are assigned to living units, they are assigned to a case management team comprising a case management supervisor, a classification officer, a living unit officer and, as required, psychologists, security officers, teaching or medical staff. This team reviews all information on offenders and develops a program plan with each. Short and long-term plans consider the inmates' needs and objectives, the services and activities in which offenders will participate and plan for eventual transfer or conditional release. Offenders' participation and progress are monitored and they are informed regularly of their assessments.

Social and Community Programs provides offenders with the opportunity for social, emotional, physical and personal development through programs of recreation and physical fitness, library services, hobbies, arts and crafts, citizen participation and life skills. They also assist with programs for social and family relations and conduct special programs to meet the needs of female and other inmate groups. Another important function is to promote effective working relationships and to administer policy on the use of voluntary agencies for services such as parole supervision and residential accommodation.

Offender Programs General has two major elements: Chaplaincy Services and Inmate Affairs.

Chaplaincy Services: Inmates are encouraged to develop the spiritual dimension of their lives through church services, discussion groups, religious education and pastoral visits and consultations with inmates and their families. Two chaplains, one Protestant and one Roman Catholic, are normally assigned to each institution with more than 350 inmates. Smaller institutions and other religions are served by outside clergy on a fee-for-service basis.

Inmate Affairs: This group ensures that inmates are treated fairly and humanely and are accorded rights provided in international convenants and the United Nations Standard Minimum Rules for the Treatment of Prisoners. These activities are carried out through investigation of inmate grievances and letters from both inmates and the public. More than 4,500 grievances are filed each year by inmates.

Initiatives and Results

(i) *Reviewing and analyzing the current inmate classification process and its impact upon other elements of CSC*

In July, 1981, the Senior Management Committee of CSC decided to implement an inmate classification matrix on a national basis. Pilot studies previously carried out in the Atlantic and Ontario regions convinced management that the new matrix, consistently applied, would support and complement the classification process. To this end, the Committee formed a working group to introduce the process nationally and pro-

vide an analysis of related issues evolving from this decision.

Extensive consultations with field working groups, the five regional headquarters, and national headquarters branches covered a number of issues such as overcrowding, critical requirements for additional protective custody, accommodation and underutilization of minimum security institutions and contributed significantly to the scope and importance of the study. Although the final results will not be available until 1982-83, it is anticipated that the findings and conclusions of the report will have significant impact upon all areas of The Correctional Service. Work continued in the meantime at improving the case management process which was begun in 1980-81.

(ii) *Establishing appropriate programs for special offender groups such as long term, extremely young, sex offenders, females, Natives and handicapped*

Some special offender groups remained without specialized formal programs by the end of 1981-82. A policy for long term offenders was only in the developmental stage while a corresponding plan for *Native* offenders was also in an initial state.

However, significant improvements were made with regard to female offenders. An agreement was reached with the Province of Quebec for handling francophone female offenders in that province's facilities. Negotiations for similar programs with Alberta and British Columbia were undertaken. An inmate activity building at the Prison for Women began providing a full range of programs. Other programs are being opened for female offenders by providing them access to programs in male institutions in the Kingston area.

Plans were also drawn up to establish treatment programs for sex offenders at selected institutions where significant numbers are housed. In addition, greater attention is being paid to this group at Regional Psychiatric Centres (see Health Care activity).

(iii) *Expanding private family visiting*

The private family visiting program, which began in December, 1980, was expanded to cover seven institutions by early 1981-82. Plans were completed for implementing the program at all medium security institutions. Under the program, an inmate can visit with a spouse, common-law partner, children, parents, foster parents, brothers and sisters, grandparents and perhaps in-laws for up to 48 hours in maximum security settings and up to 72 hours in medium security. Visits take place in private two or three-bedroom mobile homes located within the institutions.

(iv) *Expanding citizen participation*

To expand citizen participation, a new policy on volunteers and citizen escorts was drafted. This policy clears the way for more citizen activity in the institutions and with offenders in the community. A second major thrust of the policy is to encourage recruitment and management of volunteer services by the volunteer organizations themselves, thus avoiding duplication of effort.

(v) *Other initiatives*

A Memorandum of Understanding was signed by CSC and the Interfaith Committee of several churches in January, 1982. This agreement enables the Service to contract chaplains from various denominations for appointments similar to those of any parish in the community, while the chaplains retain their independence of any employee status with CSC.

A new agreement was concluded with Peru regarding the international transfer of offenders. During 1981-82, eight inmates were transferred from Canada to the United States while 16 were transferred from the U.S. to Canada and one from Peru to Canada. As of March 31, 1982, Canada had ratified agreements with the United States, Mexico and Peru.

Resource Summary

	1981-82		1981-82		1980-81
	Actual	Budget	Actual	Budget	Actual
	(in person-years)		(in thousands of dollars)		
Offenders					
Program—General	160	141	$ 4,539	$ 5,509	$ 4,603
Social and Community Programs	336	352	19,337	20,873	18,371
Case Management	2,267	2,238	86,487	76,406	73,524
Total	2,763	2,731	110,363	102,788	96,498

Performance Goals for 1982-83

Performance goals for the offender case management activity for 1982-83 are:

- to facilitate individual program planning through the full implementation of a streamlined case management process;
- to provide appropriate programs for specialized offender groups including long term, female, native, extremely young, handicapped and sex offenders;
- to expand opportunities for private family visiting and increased citizen participation in correctional endeavors;
- to develop plans for implementing the accepted recommendations of the Inmate Classification Study.

4. Education, Training and Employment of Inmates

This activity has four main elements:

Industries: Goods are manufactured at 24 institutions in 122 different shops, ranging from small operations producing one or two units at a time, to larger operations producing high volumes of a few products on a production line basis. Major products include upholstered and modular office furniture, mail transfer boxes, mail bags, shoes and clothing.

Under the Penitentiary Act and Regulations, CSC is normally restricted to selling goods and services produced by inmate labor to federal, provincial and municipal governments and to charitable, religious or non-profit organizations. Approximately 73 per cent of sales are made to federal government departments and agencies. Marketing activities are directed from the Ottawa Headquarters and carried out by six sales representatives (one in each region and one in the National Capital Region). Products are marketed under the registered trademark CORCAN.

Education and Training: This program is delivered to 22 schools operated in medium and maximum security institutions. Each school has a department of academic education and a department of vocational training. The academic department provides educational services ranging from literacy training to university degree courses. The vocational department provides training in various skills and in a number of trades. The academic and vocational curricula are gradually being integrated.

Each penitentiary school is supervised by an assistant warden, education and training, who is the school principal. Teaching is carried out by staff teachers as well as by teachers from municipal boards of education, colleges and universities under contractual arrangements. There were 250 staff and 107 contract teachers delivering these services in 1981-82.

Agriculture operations: The agricultural program comprises five farm and 15 greenhouse operations. Produce includes pork, beef, vegetables and dairy products. All products of agricultural operations are transferred to The Correctional Service's food services activity. It is estimated that some 30 per cent of the Service's food requirements are provided by the agricultural program.

Inmate incentives: This consists of a fund for inmate pay, inmate canteen purchases and miscellaneous items pertaining to inmate benefits.

Initiatives and Results

(i) *Developing a co-ordinated inmate incentive system*

During 1981-82, an entirely new work and pay program was implemented. The program was developed and implemented primarily in response to the Parliamentary Sub-Committee Report on Penitentiaries (1977) as well as several detailed studies which called for improved inmate incentives.

The new inmate pay plan has two major objectives. The first, to provide a nationally standardized basis for the compensation of inmates; the second, to provide a system of remuneration for inmates based on the principles of pay for work and training, pay rate differentials reflecting the knowledge, skills, and abilities required to perform various jobs and increments within each rate of pay to compensate for the length of time in a position. Inmates can now earn from $3.15 to $7.55 per day, depending on the security level of the institution and the nature of the job.

The plan includes a completely revised inmate job classification system with pay rates assigned on the basis of value of work performed on an increasing scale as an inmate nears his release date. At the same time, inmates are now required to rent, purchase or pay a deposit on certain types of recreational equipment which had previously been issued free. Inmates are also obliged to maintain a higher savings account balance toward their day of release and the practice of allowing inmates access to monies from outside was stopped.

For 1981-82, $9.5 million was budgeted for the new pay system. Of this, $8.4 million was actually spent during the year.

(ii) *Revitalizing the Correctional Service industrial program (CORCAN)*

A major goal was to improve CORCAN's ability to contrib-

ute more toward reducing the operating costs of the Service. This was achieved by revitalizing industries with a focus on improved marketing, manufacturing, staff training, inmate productivity and increased employment of inmates.

Fiscal year 1981-82 was the first year in which sales were handled entirely by a private sector sales contractor (TETRAD Marketing/Sales Limited). Although sales failed to reach the forecast level of $11 million, actual sales were $8.1 million, an eight per cent increase over 1980-81. The introduction of the new inmate pay plan caused considerable difficulties in production shops, resulting in productivity decline in many of the industrial operations. Other limiting factors included increases in sales costs and in the cost of raw materials.

Many improvements to CORCAN's operating procedures were completed during 1981-82. The system was changed from a job-order-driven system to a system of manufacturing to a plan and selling from inventory.

A shop rationalization program was approved by the Senior Management Committee. This program included a review of all products being manufactured and, as well, individual shops and their efficiency and effectiveness within the overall industries program were examined.

Work began on a marketing plan which will provide a basis for planning program operations in the next five years.

(iii) *Increasing efficiency of the education and training division*

The education and training division planned to improve efficiency by increasing the number of inmates being trained without appreciably adding to the budget or person-year requirements.

The student:teacher ratio during 1981-82 was 7.1:1 compared to 6.7:1 a year earlier. The goal of reducing or containing the cost per student (in 1977-78 dollars) was not achieved. The cost per student increased by $813, from 5,877 (in constant dollars) in 1980-81 to $6,690 in 1981-82.

A nationally-standardized testing program (SCAT - School and College Ability Test) was introduced during 1981-82. Under this program, inmates were given the opportunity to take a 40-minute test of educational ability. Results are expressed in terms of grade levels.

(iv) *Other initiatives*

An average of 270 inmates were employed in the agribusiness and forestry program during 1981-82.

The production and distribution of food products did not increase as much as expected due to the CSC decision in 1981 to delay agribusiness expansion plans. The 1981-82 revenue from agribusiness, valued at current wholesale prices, was $3.5 million. This does not take into account a number of goods and services provided by agribusiness on a non-revenue basis. They include the production of bedding plants, ground keeping, maintenance of roads and snow removal.

The Automated Data Processing division employed an average of 1.6 per cent of employable inmates (105 out of 7,098) during 1981-82. Some 470 different inmates worked in the ADP facilities during the year, then were either released or moved into other employment centres. Total revenue generated by ADP during 1981-82 was $407,075. Sixty per cent of ADP markets were with the federal government.

Also in 1981, a new data capture facility was opened at Westmorland Institution as well as a word processing facility at the Prison for Women.

Resource Summary

	1981-82		1981-82		1980-81
	Actual	Budget	Actual	Budget	Actual
	(in person-years)		(in thousands of dollars)		
Industries	326	341	$22,058	$23,364	$23,965
Education and Training	281	275	17,710	17,210	14,139
Agriculture Operations	70	73	4,805	5,308	3,805
Inmate Incentives			8,975	14,684	8,275
Total	677	689	53,548	60,566	50,184

Performance Goals for 1982-83

Performance goals for 1982-83 for the education, training and employment activity are:

- increase CORCAN's revenue by 15 per cent and the value of agribusiness products by 10 per cent over 1981-82, without appreciably increasing operating costs;
- expand the Automated Document Processing operation by adding facilities in the Atlantic, Quebec, Ontario and Prairies regions;
- contain inmate unemployment at seven per cent, or less of the total inmate population available for work;
- expand the distribution system for agribusiness products by supplying institutions in Alberta with goods produced at Saskatchewan farm;
- improve and expand existing forestry programs in the Atlantic and Pacific regions by standardizing methods and procedures and improving monitoring and control systems;
- increase the pupil:teacher ratio from a 1981-82 level of 7.1:1 to a new level of 8:1 and reduce or maintain the cost per pupil at the 1980-81 level.

5. Health Care

Health Care Services: There are 26 health care centres located in maximum and medium institutions and serving 41 institutions. Those institutions that cannot be provided with services due to their geographic remoteness from a centre make arrangements with clinics, hospitals and physicians in nearby communities. Health care centres are organized and staffed primarily to provide outpatient and ambulatory services, although a limited number of beds are set up for short term bed care, including post-operative care, where hospital facilities are not required. Health care centres co-ordinate access to the full range of community medical services for diagnosis, treatment and rehabilitation when their own resources are not appropriate.

Psychiatric Services: Psychiatric services are provided on an in-patient and out-patient basis for all institutions. Short term or minor problems may be handled in the institutions by consultant psychiatrists and health care staff or by professional staff from Regional Psychiatric Centres providing an out-patient service. Patients requiring hospitalization or longer term care are transferred to either provincial facilities or one of three Regional Psychiatric Centres located in the Pacific, Prairies and Ontario regions. Quebec Region psychiatric services are provided exclusively by the Philippe Pinel Institute on a contractual basis.

Initiatives and Results

(i) *Evaluating psychiatric services*

The first major evaluation of a CSC program under the auspices of the Comptroller General of Canada got underway with a feasibility assessment for a complete evaluation of psychiatric services. The study was a precursor to an evaluation by a team of consultants with an expected completion date of late 1982.

At the beginning of 1981-82, one of the three regional psychiatric centres, the Regional Psychiatric Centre Pacific at Abbotsford, B.C., was fully accredited through the auspices of the Canadian Council on Hospital Accreditation (CCHA). A cost-benefit analysis was undertaken to determine whether CCHA accreditation should be sought in light of existing stringent standards for accreditation by the Commission on Accreditation for Corrections.

A treatment program for violent and aggressive inmates was initiated at the Regional Psychiatric Centre in Abbotsford, British Columbia. The program had a successful year and a pilot program was planned for transfer of the concept to other institutions.

The Ontario Regional Psychiatric Centre in Kingston began routinely assessing all sex offenders entering institutions in the region. The voluntary assessments are part of an improved sex offender treatment program. Plans were completed by the Pacific Regional Psychiatric Centre for expanded and improved assessments of all inmates convicted of sex and violent offences. The new program in the Pacific Region is scheduled for full implementation during 1982-83.

The Pacific Regional Psychiatric Centre broadened its range of services to include treatment of inmates unable to function in a regular institution population due to the severity of their social inadequacy, low intelligence and personality disorders.

(ii) *Other initiatives*

Pacific Region institutions piloted a hygiene and sanitation program. A policy decision on implementation of the program was scheduled for 1982-83. Existing hygiene and sanitation guidelines contained some weaknesses in directing the periodic inspections of medical facilities. The new program upgraded the timeliness and detail to reflect currently-accepted medical practices.

The first major assessment of a standard health care records system was completed and revisions made in the existing

Resource Summary

	1981-82		1981-82		1980-81
	Actual	Budget	Actual	Budget	Actual
	(in person-years)		(in thousands of dollars)		
Health Care	526	502	$31,551	$27,484	$24,671

system. A draft policy on records management and the confidentiality and use of health care information was also completed. Approval of the policy in 1982-83 is anticipated.

A study on self-mutilation and suicide in CSC institutions generated a number of recommendations, to be implemented during 1982-83. In 1981-82, an educational package was incorporated into CSC training programs to help staff prevent and deal with inmate attempts at self-injury. This educational package was also shared with criminology departments of various universities, particularly in Quebec where interest was high.

Health care expenditures constituted approximately seven per cent of the 1981-82 Correctional Service operating budget.

6. Technical Services

This activity is broken into four main functions:

Technical Services - general: Manages the activity, including major construction projects, such as the building of new institutions or major renovations to older ones;

Engineering, Architecture and Properties: Maintains and protects the land and buildings, and supervises minor construction projects;

Material Services Management: Provides meals for inmates and duty meals for officers, housekeeping services, including inmate and officer clothing, and acquires stores and equipment and material for all activities;

Telecommunications and Electronics: Installs, tests and maintains electronic and telecommunications equipment. This group also provides input to the research and development of alternative means of security.

Initiatives and Results

(i) *Implementing the accommodation plan*

Because considerable lead time is required to adjust to accommodation needs, CSC has adopted a 10-year accommodation plan. This plan requires approximately $255 million over the next 10 years, of which $17.6 million was appropriated for 1981-82.

Technical Services administers the largest portion of CSC's capital budget. A new Capital Project Programming and Implementation System was developed during the year to facilitate the process of providing new and renovated accommodation. Its goal is to provide increased managerial control over activity costs. As well, the first step was taken towards reversing CSC's historical pattern of failing to spend large portions of its capital budget. In 1981-82, the activity spent 80 per cent of its appropriated budget and 99 per cent of its adjusted budget. Through improved managerial control systems, put in place during the year, future expenditures are expected to match closely the appropriated budget amount. The unspent portions of the 1981-82 appropriated budget included the returning of about $5 million to the social affairs envelope and another $6 million reallocated within CSC through supplementary estimates. National headquarters and newly created regional project managers assumed more direct control of major construction programs for new and renovated institutional facilities.

During 1981-82, preliminary design work was completed for one new institution at Drummondville, Quebec, and for the major expansion of Frontenac Institution at Kingston. In its 10-year plan, the CSC visualizes building six new institutions and upgrading and expanding 17 others by 1990.

(ii) *Delivery of maintenance, food and material services*

The first part of a new preventive maintenance system was implemented to facilitate this activity. This measure is expected to provide better control over operations and reduce costs. The first component of the system involves a new work order routine, enabling managers to closely monitor costs and the use of materials. Material Services Management also developed and introduced a computerized inventory system to maintain control over material usage.

(iii) *Providing increased managerial control over activity costs and effectiveness*

Plans were submitted to Treasury Board in 1981-82 for implementing Perimeter

Resource Summary

	1981-82		1981-82		1980-81
	Actual	Budget	Actual	Budget	Actual
	(in person-years)		(in thousands of dollars)		
Technical Services — General	50	25	$55,405	$60,140	$32,456
Material Management	208		10,352		11,506
Food Services	269	575	23,274	37,891	21,698
Institutional Services	115		6,610		9,877
Engineering, Architecture and Properties	657	652	39,118	32,848	32,649
Telecommunications and Electronics	9	7	3,158	3,403	
Total	1,308	1,259	137,467	134,282	108,186

Intrusion Detection System (PIDS) equipment at all maximum and medium security institutions over the next several years. PIDS equipment is already in use at the Regional Psychiatric Centre Prairies and Edmonton Institution. During 1981-82, the system was installed at Matsqui Institution near Abbotsford and was expected to be fully operational by mid-1982-83. Coupled with the increased use of electronic detection and communications equipment was the introduction of the first comprehensive electronic maintenance and preventive maintenance system. Repair work and upkeep to detection equipment, two-way radios and other electronic equipment is done at the institution by technicians under contract to CSC.

Performance Goals for 1982-83

For 1982-83, performance goals for Technical Services are:

- to complete that portion of the CSC accommodation plan applicable to 1982-83 at an estimated cost of $38.8 million;
- to complete the development and implementation of the food service management system, intended to ensure that food provided meets acceptable standards of nutrition and is supplied in as efficient a manner as possible;
- to continue development and implementation of the material management system to ensure the provision of material in a more efficient manner and improve inventory and asset control. The system is scheduled for pilot implementation in the Quebec Region in 1982-83 and is expected to reduce the inventory level in the region's stores by five per cent;
- to complete the implementation of a maintenance development system with the target of March, 1983, to have all major institutions on the new system;
- to continue development and implementation of the electronic Perimeter Intrusion Detection System, for installation in 27 major institutions to be completed by 1986-87.

Appendices

The following statistical tables provide comparative information on the operations of The Correctional Service of Canada for fiscal years 1980-81 and 1981-82:

1. Average Number of Offenders on Register 74
2. Financial Performance by Activity 74
3. Person-Year Utilization 75
4. CSC Expenditures for the Past Four Years by Activity 75
5. Expenditures for Private Agency Assistance 76
6. Revenues 76
7. Average Direct Cost of Maintaining Federal Offenders 77
8. Average Number of Employed Inmates 78
9. Security Incidents 78
10. International Transfers 79

Appendix 1

*Average Number of Offenders on Register**

	1980-81	1981-82	% change
Inmates	9,452	9,765	3.3%
Parolees & M.S.	5,488	5,272	−4.0%
Total	14,940	15,037	0.6%

* The average number of inmates on register at an institution includes those who may be living in the community on community service orders, day parole, temporary absence, or who may be hospitalized or unlawfully at large. The average number of parolees and offenders released under mandatory supervision (M.S.), for the purposes of this table, does not include day parolees.

Appendix 2

Financial Performance by Activity ($000)

	1981-82	
	Budget	Actual
	(in thousands of dollars)	
Custody of Inmates	$ 99,196	$108,629
Offender Case Management	102,788	110,363
Education, Training and Employment	60,566	53,548
Health Care	27,484	31,551
Technical Services	134,282	137,467
Planning and Management	16,073	16,119
Administration	37,232	42,632
Total	477,621	500,309

The 1981-82 expenditures were $22.7 million (4.5%) higher than the Main Estimates. This was due to these offsetting factors:

- Slippage in the implementation of the Accommodation Plan — ($9.5 million)
- Under expenditure in other capital and equipment projects — ($2.5 million)
- Additional salary costs — $20.6 million
- Additional pension and contributions to employee benefit plans — $5.1 million
- Increases in other operating costs — $9.0 million

Appendix 3

Person-Year Utilization

	1980-81	1981-82
Custody of Inmates	3,371	3,378
Offender Case Management	2,676	2,763
Education, Training & Employment of Inmates	629	677
Health Care	482	526
Technical Services	1,302	1,308
Planning and Management	311	300
Administration	1,067	1,021
CSC Total	9,838	9,973

Appendix 4

*CSC Expenditures for the Past Four Years by Activity**

	Activity							
Year	Planning & Mgt.	Custody of Inmates	Ed., Training & Employment	Offender Case Mgt.	Health Care	Technical Services	Administration	CSC Total
1978-79								
Operating	$ 9,213	$ 81,300	$24,296	$ 74,805	$18,208	$ 59,942	$29,723	$297,487
Capital	17	914	2,512	500	322	41,599	486	46,350
	9,230	82,214	26,808	75,305	18,530	101,541	30,209	343,837
1979-80								
Operating	10,149	82,843	26,470	85,387	21,249	59,539	31,852	317,489
Capital	87	383	1,906	667	143	27,110	313	30,609
	10,236	83,226	28,376	86,054	21,392	86,649	32,165	348,098
1980-81								
Operating	13,638	91,734	47,779	95,823	24,523	75,057	35,134	383,688
Capital	159	496	2,405	675	148	33,129	485	37,497
	13,797	92,230	50,184	96,498	24,671	108,186	35,619	421,185
1981-82								
Operating	15,676	108,026	51,312	109,582	31,340	88,352	41,677	445,965
Capital	443	603	2,236	781	211	49,115	955	54,344
	16,119	108,629	53,548	110,363	31,551	137,467	42,632	500,309

* Expenditures listed above are in thousands of current dollars, not inflation-adjusted constant dollars.

Appendix 5

Expenditures for Private Agency Assistance

	Actual 1981-82	Actual 1980-81
Expenditures for private after-care services	$6,326,000	5,295,000
Grants:		
John Howard Society	$505,465	449,700
Elizabeth Fry Society	92,929	82,672
Association of Social and Rehabilitation Agencies (Quebec)	201,945	179,666
Prison Arts Foundation	24,412	21,718
The Salvation Army	39,428	35,078
Unison (Sydney, N.S.)	6,839	6,084
	871,018	774,918
Contributions:		
Fifth International Symposium on Law and Psychiatry	—	5,000
Canadian Association for the Prevention of Crime	$ 22,000	—
L'Association des rencontres culturelles avec les détenus	44,000	38,300
M2/W2 Association of New Westminster, B.C.	36,000	34,370
Operation Springboard, Toronto, Ontario	54,000	25,383
	156,000	103,053

Appendix 6

Revenues

Division	1980-81	1981-82
Industries	$ 6,948,000	$ 7,467,000
Agribusiness	969,000	996,000
Canteen	3,073,000	4,036,000
Other*	445,000	169,000
Total	11,435,000	12,668,000
Other CSC**	2,240,000	1,772,000
Total CSC	13,675,000	14,440,000

* Includes board and lodging fees paid to CSC by inmates who worked in the communtiy ($164,000).

** Income derived from federal-provincial agreements for inmate maintenance ($688,000), rental by staff of CSC-owned housing ($157,000), a refund on the previous year's expenditures ($655,000) and miscellaneous income items ($217,000).

Average Direct Cost of Maintaining Offenders

*Average Direct Cost of Maintaining Federal Inmates in Institutions**

Security level	1981-82 Average Population	1981-82 Total Cost	Cost per inmate 1981-82	Cost per inmate 1980-81
Maximum — male	3,096	$145,645,358	$47,043	$41,137
Maximum/medium — female	78	4,866,796	62,395	44,947
Medium	4,659	161,080,374	34,574	29,226
Minimum	747	26,300,549	35,208	29,171
Community Correctional Centres	358	6,758,537	18,879	17,142

* Includes 24 provincial inmates housed in federal institutions and costing $688,010, repaid to the Government of Canada, 24 maximum-security inmates in Her Majesty's Penitentiary, St. John's, Newfoundland, costing $348,688 plus 45 per cent of parole office operating costs directly related to case management in institutions. Does not include indirect administrative costs such as National Headquarters, Regional Headquarters and staff college expenditures. Average population refers to inmates residing at the institutions.

*Average Direct Cost of Supervision in Community**

Average Number of Offenders 1981-82	Total 1981-82	Cost per offender 1981-82	Cost per offender 1980-81
5,993	$18,760,553	$3,130	$2,682

* Total cost represents 55 per cent of parole office costs directly related to parole supervision. The average number of offenders includes those on day parole, who were still on register at an institution.

Appendix 8

Average Number of Employed Inmates

	1980-81	1981-82
Industries	1,268	1,227
Agriculture	189	192
Education & Training		
—students	1,796	1,737
—clerks		113
Technical Services	3,025	2,904
Automated Document Processing	95	107
Special Employment Programs	189	113
Offender Programs	—	511
Other employment	622	141
Total employed	7,184	7,045
Unemployed	567	595
Inmates not available*	1,701	2,215
Total Inmates	9,452	9,765

* Inmates unavailable for work include those on temporary absence or day parole, in segregation, dissociation, or special handling units, in hospital and unlawfully at large.

Appendix 9

Number of Security Incidents

Category	Number of Incidents 1980-81	1981-82
Murder	8	7
Attempted murder	4	4
Assaults on inmates (by inmates)	170	263
Assaults on staff (by inmates)	60	113
Suicides	13	11
Attempted suicides	56	63
Escapes (rate per 1000 inmates)	21	23
Use of force		
—firearms	35	38
—gas	31	47
Hostage-taking	13	5

International Transfers

Year	No. of Transfers	Country	Transferred to Foreign Country	Transferred to Canada
1978	1	U.S.A.	40	29
1979	3	U.S.A.	24	16
		MEXICO	0	9
1980	5	U.S.A.	15	14
1981	3	U.S.A.	5	12
	1	PERU	0	1
1982	1	U.S.A.	3	4
	13	U.S.A.	87	75
	3	MEXICO	0	9
	1	PERU	0	1
Total	17		87	85

Solliciteur général Canada
Solicitor General Canada

Rapport annuel du Solliciteur général 1981-1982

Le Secretariat

La Gendarmerie royale du Canada

La Commission nationale des liberations conditionnelles

Le Service correctionnel du Canada

Canada

Rapport annuel du Solliciteur général 1981-1982

Le Secretariat

La Gendarmerie royale du Canada

La Commission nationale des libérations conditionnelles

Le Service correctionnel du Canada

Publié avec l'autorisation de
l'hon. Bob Kaplan, C.P., député,
Solliciteur général du Canada

Publié par la Division des communications,
Direction des programmes,
Solliciteur général Canada

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1983

N° de cat. JS 1-1982

ISBN 0-662-52352-0

Solicitor General of Canada
Solliciteur général du Canada

The Honourable Bob Kaplan
L'honorable Bob Kaplan

À Son Excellence
Le très honorable Edward Schreyer
Gouverneur général du Canada

Monsieur le Gouverneur général,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du ministère du Solliciteur général pour l'année financière commençant le 1er avril 1981 et se terminant le 31 mars 1982.

Veuillez agréer, monsieur le Gouverneur général, l'assurance de ma très haute considération.

Bob Kaplan, C.P., député

Ottawa, Canada
K1A 0P8

Canada

Table des matières

Le ministère du Solliciteur général 1

Le Secrétariat 3
- Attributions 3
- Direction des politiques 4
- Direction de la police et de la sécurité 5
- Direction des programmes 7
- Direction des ressources humaines 13
- Direction des finances et de l'administration 13
- Bureau de la planification générale 14
- Cabinet du Solliciteur général adjoint 14
- Conseiller spécial, Commissions d'enquête 14
- Service des dispenses 14
- Annexes A: Ministère du Solliciteur général 15
- B: Secrétariat du Ministère 18

La Gendarmerie royale du Canada 19
- Attributions 19
- Aperçu général 1981-1982 22
- Organisation 22
- Compétence 22
- Administration 25
- Police criminelle 29
- Services canadiens de police 41

La Commission nationale des libérations conditionnelles 47
- Attributions 47
- Faits saillants de 1981-1982 50
- Aperçu des activités de 1981-1982 51
- Activités prévues en 1982-1983 53
- Analyse statistique des décisions de la Commission nationale des libérations conditionnelles 54

Le Service correctionnel du Canada 57
- Attributions 57
- Organisation 57
- Objectifs 60
- Planification et gestion, et administration 61
- Garde des détenus 65
- Gestion des cas 67
- Éducation, formation et emploi des détenus 69
- Services de santé 72
- Services techniques 73
- Annexes: 75
  1. Nombre moyen de détenus au registre 76
  2. Rendement financier par activité 76
  3. Utilisation des années-personnes 77
  4. Dépenses du SCC au cours des quatre dernières années, par activité 77
  5. Sommes dépensées au titre de l'aide aux oganismes privés 78
  6. Recettes 78

7. Coût direct moyen de l'entretien des délinquants 79
8. Nombre de détenus employés 79
9. Incidents liés à la sécurité 80
10. Transferts internationaux 80

Liste des figures:

1. Organigramme du Secrétariat, 1981-1982 2
2. Organigramme de la GRC, 1981-1982 20
3. Divisions de la GRC 24
4. Postes autorisés à la GRC au 31 mars 1982 25
5. Pourcentage des années-personnes (par activité) 27
6. Infractions au Code criminel, y compris les infractions aux règlements de la circulation (soumises à la juridiction de la GRC) 35
7. Poursuites judiciaires intentées par la Sous-direction des questions d'immigration et de passeport (par pourcentage et par catégorie) 35
8. Statistiques cumulatives des poursuites judiciaires intentées par la Sous-direction des questions d'immigration et de passeport 36
9. Activités de sécurité informatique et répartition du temps disponible, 1981-1982 39
10. Comparaison des incidents à la bombe, 1976-1981 40
11. Organigramme de la Commission nationale des libérations conditionnelles, 1981-1982 48
12. Organigramme du Service correctionnel du Canada, 1981-1982 58
13. Dépenses du SCC par activité, 1981-1982 62

Le ministère du Solliciteur général

Le ministère du Solliciteur général a été créé, en 1966, par une loi du Parlement, regroupant ainsi, sous la direction et la surveillance du Solliciteur général, les principaux éléments opérationnels du gouvernement fédéral qui s'occupent de l'administration du système de justice pénale.

À l'heure actuelle, ces principaux éléments sont:

- le Secrétariat du Ministère, qui a été établi en 1973. Son rôle est d'assurer l'orientation générale des programmes du Ministère, de coordonner ces derniers et d'assurer certains services centralisés dans des domaines comme la recherche et la statistique;

- la Gendarmerie royale du Canada, organisme fédéral d'application de la loi qui offre des services de police à huit provinces, à 190 municipalités et aux deux territoires;

- le Service correctionnel du Canada, service fédéral des pénitenciers qui est chargé d'administrer les peines de deux ans ou plus imposées par les tribunaux et de préparer les détenus à leur réinsertion sociale, et

- la Commission nationale des libérations conditionnelles, chargée d'accorder la mise en liberté sous condition et de prendre part au travail de réadaptation que cela suppose.

Au cours de l'année financière 1981-1982, le Ministère a utilisé 31 107 années-personnes, soit une augmentation de 2,4% par rapport à 1980-1981, et a engagé des dépenses de 1,2 milliard de dollars, soit une augmentation de 12,2% par rapport à l'année précédente.

Dans le présent rapport, chacune des quatre grandes composantes du Ministère revoit en détail ses initiatives en matière de mesures législatives et de politiques ou ses activités opérationnelles pour l'année financière 1981-1982, tout en donnant un aperçu de ses priorités et des activités prévues pour 1982-1983.

Organigramme du Secrétariat, 1981-82

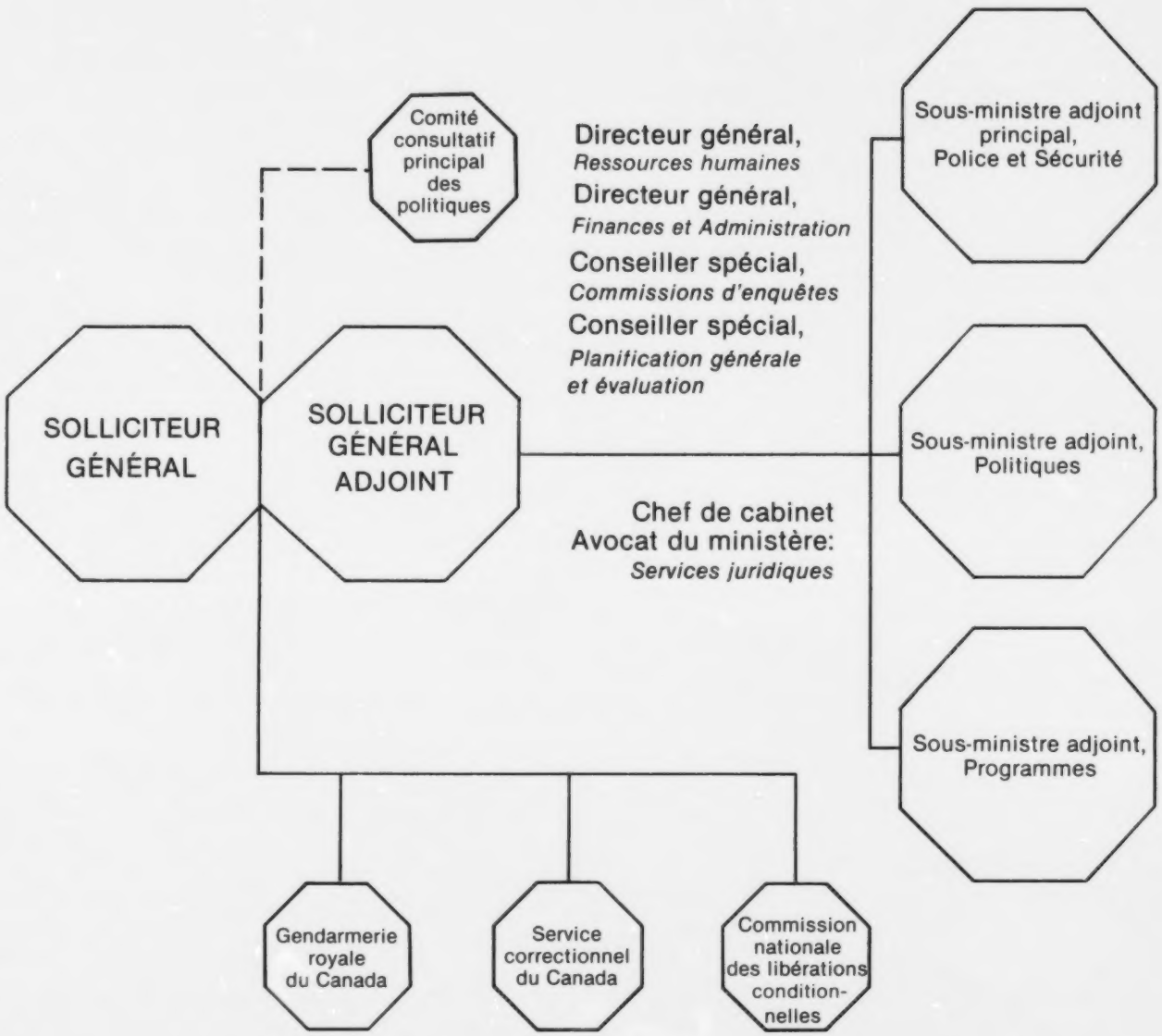

Le Secrétariat

Attributions

Le rôle du Secrétariat consiste à aborder et avant tout à élaborer et à coordonner la politique du Ministère. Le Secrétariat est dirigé par le Solliciteur général adjoint qui, de concert avec les chefs des trois organismes opérationnels, fait partie du Comité consultatif principal des politiques.

Le Secrétariat oeuvre surtout dans quatre grands domaines fonctionnels: le système de justice pénale, les services correctionnels, la police et la sécurité. Sur le plan organisationnel, il comporte trois directions: Politiques, Police et Sécurité et Programmes. Au cours de l'année financière 1981-1982, le Secrétariat a utilisé 256 années-personnes, soit une augmentation de 16% par rapport à l'année précédente. Les dépenses se sont chiffrées à 21,5 millions de dollars, soit une hausse de 30,7% par rapport à 1980-1981. Cette augmentation est directement attribuable au travail occasionné par les principales initiatives en matière de mesures législatives et de politiques du Ministère, y compris la Loi sur les jeunes contrevenants, l'Étude sur la justice pour les victimes et la réforme du Code criminel.

Direction des politiques

La Direction des politiques est d'abord chargée de la planification stratégique au Ministère, y compris l'élaboration et la présentation du Plan stratégique annuel. À cet effet, entre autres, elle met au point un cadre de planification stratégique, formule la politique stratégique et en évalue la mise en oeuvre en ce qui a trait aux services correctionnels et aux questions relatives à la justice pénale qui touchent plus d'un élément du système de justice pénale.

La Direction analyse en outre les propositions émanant du Service correctionnel et de la Commission nationale des libérations conditionnelles et elle donne des conseils, suggère des solutions de rechange et formule des recommandations au sous-ministre et au ministre. Elle s'acquitte de ces fonctions également en ce qui concerne toute une gamme de questions relatives à la justice pénale.

La Direction exerce une autre fonction essentielle: elle assure la liaison avec les autres organismes importants du domaine de la justice pénale, y compris d'autres directions du Secrétariat, le Service correctionnel, la Commission nationale des libérations conditionnelles et divers ministères et organismes fédéraux et provinciaux ainsi que des organisations du secteur privé. La Direction fournit de plus les services de soutien nécessaires au cours des réunions du Comité consultatif principal des politiques et du Comité mixte de la justice pénale (ministères de la Justice et du Solliciteur général) ainsi que des comités fédéraux-provinciaux des sous-ministres et des ministres responsables de la justice pénale.

Faits saillants de 1981-1982

Voici quelques-unes des principales activités de la Direction en 1981-1982:

1. Loi sur les jeunes contrevenants

L'étude par le Parlement du projet de loi C-61 sur les jeunes contrevenants, qui a franchi l'étape de la deuxième lecture et a été renvoyé au Comité permanent de la justice et des questions juridiques le 2 juin 1981, constitue une réalisation importante. La nouvelle loi (elle a reçu la sanction royale le 7 juillet 1982), fruit de consultations et de discussions échelonnées sur de longues années, vise à établir, en matière de délinquance juvénile, un processus global qui encouragera le respect des lois et assurera le bien-être à la fois du jeune contrevenant et de la société. Elle repose sur les grands principes suivants:

- il y a lieu de tenir les jeunes davantage responsables de leurs actes, mais sans leur faire assumer la même responsabilité que les adultes, étant donné qu'ils n'ont pas encore atteint leur pleine maturité;
- la société a le droit d'être protégée contre le comportement illégal;
- les jeunes doivent être soumis à l'application régulière de la loi et recevoir un traitement juste et équitable au même titre que les adultes, et ces droits doivent leur être assurés par des garanties spéciales;
- en raison de leur état de dépendance et de leurs divers degrés de croissance et de maturité, les jeunes ont des besoins particuliers et doivent donc être orientés et aidés.

Ces principes témoignent de l'intention du gouvernement fédéral de trouver un juste milieu entre les besoins des jeunes contrevenants et les intérêts de la société.

À l'étape de l'étude par le Comité, le gouvernement a proposé que le projet de loi soit modifié de manière qu'il fixe l'âge de la minorité pénale à dix-sept ans inclusivement dans tout le Canada à compter d'avril 1985. Le Comité a accepté cette modification.

En prévision de l'adoption de la nouvelle loi, on a poursuivi les diverses activités de planification et d'élaboration des modalités d'application, y compris la mise sur pied d'un programme de formation et d'orientation à l'intention des professionnels et des employés du système de justice applicable aux jeunes. En outre, les représentants du Ministère ont continué d'examiner, de concert avec ceux des provinces et des territoires, les répercussions financières de la nouvelle loi.

Également en prévision de l'adoption de la nouvelle loi et étant donné qu'il est nécessaire d'obtenir des renseignements permettant d'évaluer ses répercussions, le Ministère a entrepris à l'échelle nationale une étude de la question des jeunes contrevenants à laquelle participent de nombreux chercheurs de l'extérieur et des centres spécialisés en criminologie. Une fois les mesures législatives adoptées, cette étude nationale fournira des renseignements précis sur l'état du système canadien de justice applicable aux jeunes et, de ce fait, une base sur laquelle fonder l'évaluation de la nouvelle loi.

2. Réforme du droit pénal

Des employés de la Direction ont participé à la poursuite d'une réforme en profondeur du Code criminel et des lois fédérales connexes. Ce processus, entrepris conjointement par les ministères de la Justice et du Solliciteur général ainsi que par la Commission de réforme du droit, s'échelonnera vraisemblablement sur plusieurs années et entraînera une modification importante du rôle du droit pénal dans la société canadienne. À cet égard, le Ministère s'intéresse tout particulièrement aux pouvoirs de la police et aux procédures postsentencielles.

La Direction a préparé, en vue de le publier, un document important dans lequel sont exposées les vues du gouvernement en matière de

droit pénal. Ce document favorisera, on l'espère, un débat public éclairé sur cette question d'importance capitale.

3. *Examen de la clémence*

Plus de 27 000 pardons ont été accordés depuis la promulgation de la Loi sur le casier judiciaire en 1970. Toutefois, certaines ambiguïtés que contiennent les dispositions législatives, les problèmes que pose la complexité du processus administratif et l'effet limité des pardons accordés sont devenus une source de préoccupation croissante. Par conséquent, le Ministère a entrepris un examen exhaustif des pouvoirs fédéraux en matière de clémence — la Prérogative royale de clémence, les articles 683 à 686 du Code criminel et la Loi sur le casier judiciaire. L'objet est d'élaborer de nouvelles dispositions législatives qui permettront d'accorder l'allégement approprié au plus grand nombre possible de personnes le méritant, de donner aux anciens infracteurs l'occasion de prendre un nouveau départ dans les meilleures conditions possibles, compte tenu de l'intérêt public,et de créer un système intégré d'exercice de la clémence dans tout le Canada.

4. *Libération sous surveillance obligatoire*

Au cours de l'année, le Document de travail du Ministère sur la surveillance obligatoire, déposé à la Chambre au printemps 1981, a fait l'objet de consultations auprès de divers groupes et particuliers, y compris les détenus. Les vues de ces personnes et organismes ont été recueillies et analysées, puis présentées au Solliciteur général, qui a décidé de proposer au Cabinet des modifications à apporter aux dispositions législatives en vue de rendre le programme plus rigoureux.

5. *Mise en liberté sous condition*

L'Étude du Solliciteur général sur la mise en liberté sous condition, également déposée à la Chambre en 1981, a suscité de nombreux commentaires et a reçu une attention considérable de la part des professionnels du système de justice pénale et d'autres Canadiens intéressés. Un comité directeur a été chargé d'examiner les recommandations proposées dans l'étude et d'élaborer un plan en vue de donner suite à celles qui sont jugées utiles.

6. *Programme de contrôle des armes à feu*

Au milieu de 1982, on a lancé un important programme visant à assurer un bon maniement des armes à feu, dont les principaux éléments étaient un film sur l'histoire de l'arme à feu au Canada, une série de films fixes sur le maniement des armes à feu, des brochures et des dépliants, une exposition et un programme de relations publiques auxquels ont participé le Solliciteur général et des hauts fonctionnaires. Le Centre de politique sur les armes à feu a publié le premier numéro d'un bulletin intitulé «Point de mire» qui a suscité beaucoup d'intérêt auprès des gens et des groupes intéressés par les armes à feu. Le Comité consultatif national des armes à feu s'est réuni en mars 1982 pour examiner les questions d'actualité dans ce domaine et a recommandé un certain nombre de modifications à apporter aux dispositions législatives. On a poursuivi les travaux de planification en vue de l'examen approfondi du programme de contrôle des armes à feu que l'on entend entreprendre en 1983, après la publication du rapport final de l'évaluation détaillée, échelonnée sur trois ans, de l'efficacité de ce programme.

7. *Victimes*

En juillet 1981, le Cabinet a approuvé une présentation conjointe des ministères du Solliciteur général et de la Justice visant à améliorer les initiatives à l'égard des victimes du crime. Devant les activités croissantes concernant les victimes que mènent plusieurs ministères fédéraux et étant donné la complexité de cette question sur le plan des compétences, un comité interministériel de la justice pour les victimes du crime a été formé, sous la présidence de la Direction des politiques du Ministère. Pendant que se déroulaient les travaux au palier fédéral, le Comité fédéral-provincial des ministres responsables de la justice pénale a accepté, en décembre 1981, de charger un groupe d'étude sur les victimes du crime de rédiger, à son intention, un rapport traitant des problèmes auxquels se heurtent les victimes et des diverses solutions à leur apporter. Le Ministère et le Groupe d'étude fédéral-provincial sont convenus d'accorder une attention particulière aux victimes de violences familiales, dont font partie les femmes battues.

Direction de la police et de la sécurité

La Direction est chargée, entre autres, de formuler des lignes de conduite et d'établir des programmes ayant trait à la sécurité et à l'application de la loi, qui sont des responsabilités du gouvernement fédéral et du Solliciteur géné-

ral. Ces lignes de conduite et programmes touchent principalement la Gendarmerie royale du Canada, le Service de sécurité et les responsabilités du gouvernement en matière de planification de la sécurité et des mesures d'urgence.

À cet effet, la Direction s'acquitte des fonctions suivantes: le contrôle, l'analyse et la diffusion des renseignements sur la sécurité intérieure, la planification des mesures d'urgence, ainsi que la coordination et la mise au point de lignes de conduite relatives à la police et à la sécurité.

La Direction comporte trois divisions: Politique en matière de sécurité, Renseignements sur la sécurité et mesures d'urgence et Politique en matière de police et d'application de la loi.

Division de la politique en matière de sécurité

Cette division fournit au Solliciteur général des conseils sur la politique opérationnelle du Service de sécurité de la GRC et sur les responsabilités du gouvernement en matière de planification de la sécurité. À cet effet, en 1980-1981, elle a élaboré des lignes de conduite dans quatre grands secteurs:

1. L'examen des lignes de conduite gouvernementales sur la sécurité administrative, qui se rapportent à tous les ministères et organismes du gouvernement fédéral et qui concernent, entre autres, la sécurité du personnel, des installations et de l'équipement technique et informatique et la classification des renseignements sur la sécurité.

   Il s'agit d'un processus permanent par lequel sont soumis au Cabinet les projets de changements importants, par exemple les projets de nouvelles dispositions législatives, ainsi que l'interprétation des lignes de conduite en vigueur et leur application aux questions ou problèmes actuels.

2. L'examen des lignes de conduite nationales du gouvernement relatives à la sécurité intérieure, afin d'être à même de donner de façon soutenue des conseils au Solliciteur général sur les questions touchant les lignes de conduite en matière de sécurité opérationnelle, y compris la mise en oeuvre du mandat du Service de sécurité, l'administration et l'application des lois du Parlement et des directives du Cabinet qui se rapportent à la sécurité nationale et l'élaboration de propositions relatives à une politique d'ensemble en matière de sécurité nationale ainsi qu'au contrôle du Ministère sur le Service de sécurité et à son obligation de rendre compte.

3. L'analyse des lignes de conduite et la prestation de services de soutien administratif relativement aux activités de divers comités interministériels concernant la sécurité et le renseignement, y compris les comités et les sous-comités du Cabinet ainsi que les comités et groupes de travail traitant de questions variées dans les domaines de la sécurité et du renseignement.

4. L'examen de tous les changements qu'on propose d'apporter aux lignes de conduite et aux lois du gouvernement et qui peuvent influer sur les actuelles lignes de conduite nationales relatives à la sécurité intérieure, afin de pouvoir conseiller le Solliciteur général au sujet de la coordination des besoins en matière de lignes de conduite gouvernementales portant sur la sécurité nationale et sur d'autres domaines.

Division des renseignements sur la sécurité et des mesures d'urgence

Essentiellement, la Division est chargée des questions suivantes:

- les renseignements sur la sécurité, y compris la coordination de l'évaluation interministérielle des renseignements relatifs à la sécurité et la publication d'évaluations et de rapports spéciaux;

- la planification des mesures d'urgence, y compris l'élaboration de mesures et de méthodes en prévision de crise touchant la sécurité intérieure;

- la coordination de l'apport de la Division de la politique en matière de sécurité et d'autres services fédéraux en vue de la production et de la dissémination de renseignements relatifs à la sécurité.

Pendant la période à l'étude, la Division s'est chargée principalement d'élaborer des plans et des méthodes en vue de permettre au Ministère de s'acquitter de ses responsabilités dans le domaine de la préparation aux situations d'urgence. En vertu des lignes de conduite adoptées par le Cabinet, notamment la Politique fédérale de préparation aux situations d'urgence adoptée le 29 octobre 1980 et le Décret sur la planification d'urgence CP nº 1981-1305 du 21 mai 1981, le ministère du Solliciteur général doit élaborer des mesures générales d'intervention dans les situations d'urgence en temps de guerre et de paix et prendre les dispositions nécessaires en vue de leur mise en oeuvre éventuelle. La Division est chargée de la coordination des activités de planification d'urgence intergouvernementales, interministérielles et intraministérielles.

En 1981-1982, dans le cadre de ces activités, la Division a participé à la mise au point d'exercices de préparation aux situations d'urgence sous les auspices de l'OTAN. La Division a mis au point et coordonné un exercice antiterroriste canado-américain et a pris part à une étude des problèmes liés à la protection contre le terrorisme maritime et aux mesures à prendre en pareil cas.

Division de la politique en matière de police et d'application de la loi

La Division est chargée des fonctions suivantes:

- examiner et élaborer des projets de lignes de conduite régissant l'efficacité globale de la GRC et son obligation de rendre compte;
- définir la position du gouvernement fédéral au sujet de la négociation et l'application des ententes concernant les services de police fournis par la GRC aux provinces et aux municipalités;
- participer à l'élaboration de lignes de conduite ayant des répercussions, en matière de police et d'application de la loi, aux niveaux fédéral et national;
- examiner les présentations de la GRC relatives aux lignes de conduite et aux dépenses;
- élaborer la politique fédérale relative aux initiatives fédérales-provinciales, y compris la lutte contre le crime organisé;
- élaborer, de concert avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord, des initiatives fédérales touchant les services de police autochtones.

Parmi les principales réalisations de la Division de la politique en matière de police et d'application de la loi en 1981-1982, citons:

Les services assurés à contrat par la GRC aux provinces et aux municipalités

Les négociations fédérales-provinciales ont abouti à la conclusion de nouvelles ententes concernant la prestation, par la GRC, de services de police à huit provinces et à 190 municipalités. Les ententes portent sur une période de dix ans qui prend fin en 1991. Des arrangements contractuels prévoient le partage des frais entre le gouvernement fédéral et les provinces, ou le gouvernement fédéral et les municipalités. L'augmentation de la part des frais assumée par les provinces et les municipalités s'échelonne sur la durée du contrat, passant à 70% pour les services offerts aux provinces et aux petites municipalités et à 90% en ce qui concerne les municipalités plus importantes.

La Loi modifiant la Loi sur la GRC

Le projet de loi C-69, Loi modifiant la Loi sur la GRC, a franchi l'étape de la première lecture à la Chambre des communes le 22 juin 1981. Ce projet de loi établit des méthodes plus justes et plus légitimes relatives à la discipline interne de la GRC et au règlement des griefs. Il établit également des procédures plus crédibles concernant les plaintes portées par le public, procédures qui assurent, entre autres, la participation des provinces au processus d'examen de ces plaintes. Le personnel de la Division a élaboré et mis au point ces nouvelles dispositions en collaboration étroite avec la GRC.

L'examen approfondi de l'application des lois fédérales

Conformément à une directive du Cabinet, on a procédé, au cours de l'année, à la planification d'un examen général des activités et objectifs en matière d'application des lois fédérales, une attention particulière étant accordée à la rationalisation du rôle de la GRC.

Le contrôle de la GRC et son obligation de rendre compte

La Division a entrepris d'examiner les recommandations de la Commission d'enquête sur la GRC (la Commission McDonald) concernant les méthodes d'enquête, les normes et lignes directrices opérationnelles, les procédures de la GRC relatives aux plaintes portées par le public, ainsi que le contrôle de ses activités au chapitre de l'application de la loi et son obligation d'en rendre compte. Au cours de 1982-1983, on élaborera des recommandations concernant les mesures que devrait prendre le gouvernement à ce sujet. Le Comité fédéral-provincial de représentants du système de justice pénale examine actuellement les recommandations de la Commission McDonald. Le personnel de la Division participe activement au travail du Comité.

Le projet sur les pouvoirs de la police

Dans le cadre de l'examen approfondi du Code criminel qu'effectue actuellement le gouvernement, la Division a entrepris l'an dernier de planifier ses activités de coordination du projet relatif aux pouvoirs de la police. Ce projet s'attache aux questions importantes suivantes: l'obligation de rendre compte de la police aux termes de la loi, la protection juridique à assurer aux agents de police dans l'exercice de leurs fonctions et la responsabilité de la police dans le cas de mesures inappropriées.

Entreprises frauduleuses

En décembre 1981, les ministres responsables de la justice pénale au sein du gouvernement fédéral et des administrations provinciales ont chargé un groupe de travail d'étudier les possibilités d'améliorer les méthodes de détermination, de gel, de saisie et de confiscation du produit d'activités criminelles. Le Groupe de travail sur les entreprises frauduleuses, composé de représentants du Secrétariat du ministère du Solliciteur général, de la GRC, du ministère de la Justice ainsi que des procureurs généraux et des organismes d'application de la loi, recommandera des mesures législatives et policières visant à éviter que le crime soit profitable financièrement. Son rapport devrait être présenté aux ministres d'ici à la fin de 1983.

Direction des programmes

Cette direction se compose de cinq divisions et d'une section, soit la Division de la recherche, la Division de la planification et de la liaison, la Division de la statistique, la Division des communications, le Centre de consultation et la Section de l'administration.

Les cinq divisions ont pour raison-d'être de mettre le Secrétariat à même de donner au Ministre des conseils sur l'élaboration, en matière de justice pénale, de lignes de conduite à long terme qui reçoivent ensuite la plus vaste diffusion possible.

Division de la recherche

La Division de la recherche élabore, gère et effectue des recherches en sciences sociales qui serviront au Ministère et au système de justice pénale en général. Elle s'occupe principalement de la conception et de l'évaluation de ces recherches ainsi que de leur applicabilité aux objectifs du Solliciteur général en vue:

a) de donner des conseils sur les lignes de conduite et les programmes;

b) de fournir des renseignements permettant d'améliorer la planification et l'élaboration de lignes de conduite, de programmes et de mesures législatives qui visent à régler les problèmes liés à la criminalité et à la justice pénale;

c) d'évaluer les lignes de conduite et les programmes du système de justice pénale;

d) d'enrichir les connaissances générales et les renseignements sur lesquels se fondent les décisions prises dans le cadre du système de justice pénale;

e) de renseigner la population et les spécialistes sur la criminalité et le système de justice pénale;

f) d'encourager l'avancement de la recherche en criminologie et le perfectionnement du personnel qui travaille dans ce domaine par le biais de contributions aux centres de criminologie d'universités du pays;

g) de prévoir les problèmes et les sujets de préoccupation ayant trait au système de justice pénale et de planifier la recherche en conséquence.

La Division est structurée de manière à offrir des services de recherche et d'évaluation dans quatre grands domaines: les causes et la prévention de la criminalité, les politiques relatives à la justice pénale, les services correctionnels et les services de police. Toutes les sections collaborent, aux échelons fédéral, provincial et municipal, avec des organismes gouvernementaux et avec le secteur privé.

À partir des résultats des recherches, le personnel travaillant dans ces domaines conseille les autorités compétentes au sujet des lignes de conduite et des programmes. La Direction revoit chaque année, avec l'accord des autres services du Solliciteur général, ses priorités en matière de recherches afin d'orienter le plus possible les nouveaux projets en fonction des objectifs changeants du Ministère et, pour recueillir les renseignements requis, elle passe des contrats de recherche ou effectue elle-même des recherches. La Division compte 26 employés et dispose d'un budget annuel d'environ 2 millions de dollars.

Principales activités en 1981-1982

La Section de la recherche sur les causes et la prévention de la criminalité s'occupe, entre autres, de la prévention communautaire du crime, du contrôle des armes à feu, de la prévention des vols qualifiés, de la question de la violence familiale et de l'aide aux victimes. Vingt-neuf projets sont en cours dans ces domaines.

La Section de la recherche sur les politiques relatives à la justice pénale s'attache actuellement aux trois grands domaines suivants: les jeunes contrevenants, la justice pénale applicable aux adultes et les solutions de rechange aux peines imposées habituellement ainsi que l'attitude du public à l'égard du système de justice pénale.

La Section de la recherche sur les services correctionnels travaille en collaboration étroite avec le Service correctionnel du Canada et la Commission nationale des libérations conditionnelles. À l'heure actuelle, elle se consacre en priorité aux questions suivantes: la mise en liberté sous condition, la violence dans les prisons, les détenus qui purgent de longues peines, l'efficacité du processus correctionnel et les facteurs déterminants de la population carcérale.

La Section de la recherche sur les services de police mène de front actuellement des projets dans les domaines suivants: l'examen du Code criminel (les pouvoirs de la police en matière d'arrestation, de cautionnement, d'accusation et de détention, ainsi que la sécurité des agents de police et du public); les services de police des années 80 et 90 (stratégies satisfaisant à des besoins précis au sein de la collectivité); le Groupe de travail fédéral-provincial sur le crime économique; les jeux de hasard autorisés par la loi au Canada et dans d'autres pays occidentaux: étude comparée de la loi et de la pratique; les fonctions d'enquête de la police; l'examen de l'application des lois fédérales et les attentes du public en ce qui concerne les services de police.

Pour sa part, la Section de la recherche sur la victimisation est chargée d'analyser les résultats des premières enquêtes importantes, menées au Canada, sur la victimisation qui, une fois achevées, pourront modifier sensiblement nos vues en ce qui concerne l'augmentation de la criminalité signalée dernièrement.

En 1981-1982, la Division de la recherche a conclu environ 100 contrats de projets de recherche avec des universités, des entreprises privées ou des particuliers. En outre, elle mène de front environ 120 projets.

Division de la planification et de la liaison

La Division de la planification et de la liaison assure des services de planification générale à la Direction et veille à ce que des données pertinentes et opportunes, de nature expérimentale ou statistique, ainsi que des renseignements connexes soient diffusés le plus largement possible dans le système de justice pénale et auprès du grand public.

La Division administre trois éléments portant chacun sur un aspect distinct de la diffusion: le Programme des publications, le Programme d'ateliers, de colloques et de cours ainsi que la bibliothèque et le Centre de référence du Ministère.

Principales activités en 1981-1982

En 1981-1982, la Division a participé à de nombreuses activités importantes du Ministère. En voici quelques exemples:

1. Victimes

La réunion mixte de la *National Organization for Victim Assistance* et la première conférence de Canadiens oeuvrant dans le domaine de l'aide aux victimes ont fourni une excellente occasion aux législateurs américains et canadiens de se familiariser avec cette question et de discuter de diverses approches législatives possibles. Un colloque sur l'aide aux victimes, organisé à l'intention des législateurs provinciaux, fédéraux et ceux des États américains, a été tenu à Toronto les 13 et 14 octobre 1981, préalablement à la Conférence internationale sur les victimes.

La Division a également publié un certain nombre de rapports sur les initiatives prises en ce qui concerne l'aide aux victimes.

2. La justice pour les jeunes

Un cours sur la justice pénale, organisé dans le cadre du colloque national sur la justice pour les jeunes, a été donné par le Département de criminologie de l'Université Simon Fraser du 3 au 8 mai 1981.

Ce cours avait pour objet de promouvoir et de faciliter la compréhension et l'utilisation des travaux de recherche en informant les autorités compétentes en matière d'administration de la justice pénale de l'orientation et des résultats actuels des recherches.

Deux cours d'appoint ont été donnés sur la justice pour les jeunes: l'un, en français, à l'Université de Montréal et l'autre, en anglais, à l'Université Simon Fraser. Ces cours avaient pour objet, entre autres, de familiariser les responsables des lignes de conduite et les praticiens avec les derniers travaux de recherche portant sur des questions clés relatives à la justice applicable aux jeunes. Le cours donné à l'Université Simon Fraser mettait surtout l'accent sur le projet de loi sur les jeunes contrevenants. Les cours visaient, en outre, à mieux faire connaître et comprendre le rôle de la recherche dans le processus d'élaboration des lignes de conduite.

3. La prévention du crime

La Division a participé à une conférence intitulée «La politique sociale et la prévention du crime — Cinquième conférence canadienne sur la criminologie appliquée» tenue par le Département de criminologie de l'Université d'Ottawa du 10 au 12 mars 1982.

Dans le cadre de cette conférence nationale, chercheurs et travailleurs dans le domaine de la prévention du crime se sont réunis pour examiner divers programmes efficaces de recherche et d'action.

Outre ces programmes spéciaux liés aux priorités du Ministère, la Division a poursuivi ses activités courantes, entre autres:

Le programme des publications

La Division a pour objectif, notamment, de veiller à présenter les résultats des recherches et d'autres données sous une forme et en des termes qui conviennent aux praticiens, aux responsables des programmes et des lignes de conduite, aux législateurs et au grand public. À cet effet, on a abrégé les rapports de recherche et lancé plusieurs nouvelles séries de publications.

Quelques tendances de la justice pénale canadienne. Ce document donne un aperçu de quelques-unes des principales tendances touchant le système canadien de justice pénale — le crime et ses répercussions, les personnes traitées, les dépenses liées à la justice pénale et le volume de travail, les recherches dans le domaine de la justice pénale et l'opinion publique. Les données fournies mettent en lumière certains aspects importants et mesurables de l'évolution de la justice pénale canadienne.

Coup d'oeil donne au lecteur, dans chaque numéro, une vue d'ensemble d'un secteur important. Dans le premier numéro de la série, intitulé «La déjudiciarisation avant poursuites: une vue d'ensemble», l'auteur, Sharon Moyer, donne une définition des mots clés, examine les divers types de programmes et recense les grandes questions relatives à la déjudiciarisation.

Impact contient des articles succints sur la situation entourant diverses questions liées aux besoins et préoccupations des responsables des lignes de conduite et des programmes et des citoyens qui s'intéressent au système canadien de justice pénale. Le premier numéro de cette série contenait cinq articles sur le crime dans la collectivité.

Bibliothèque et Centre de référence du Ministère

On a entrepris dernièrement de mettre à jour et d'augmenter la collection de la bibliothèque et du Centre de référence du Ministère. Il s'agit maintenant d'un des plus importants centres de données sur le système de justice pénale au Canada, qui dispose d'un fonds de plus de 25 000 ouvrages et est abonné à plus de 300 périodiques. La bibliothèque possède, entre autres, des textes juridiques, des publications gouvernementales et divers répertoires, résumés et bibliographies dans le domaine de la criminologie ainsi que des séries complètes de documents intégralement versés sur microformes. La

bibliothèque s'est récemment installée dans un endroit aménagé de façon fonctionnelle, où la collection se trouve sur des étagères fabriquées par les détenus dans les pénitenciers.

Conformément aux recommandations d'une importante étude de faisabilité, un grand nombre des opérations de la bibliothèque ont été automatisées. Dans le domaine des Services techniques, l'informatique aide à cataloguer le matériel en plus grande quantité et plus rapidement. Au Centre de référence, un terminal donne accès à diverses sources de données pertinentes, tel le *National Council Justice Reference Service* (NCJRS) à Washington, D.C., ce qui permet d'obtenir sur-le-champ et de façon rentable des renseignements précis. En outre, on étudie actuellement la possibilité d'établir un index de référence qui rendrait accessibles à un vaste réseau d'usagers les renseignements canadiens sur la criminologie.

Programme d'ateliers, de colloques et de cours

Outre les colloques et cours déjà décrits et organisés à l'appui des initiatives du Ministère, la Division a participé à un projet de sensibilisation du public élaboré conjointement avec une pièce de théâtre intitulée «Quand j'y ai dit ça...a parti à rire». Cette pièce, jouée pour la première fois à Montréal et d'une valeur artistique certaine, a pour objet de sensibiliser davantage le public aux prisons et au système de justice pénale en présentant une brève période dans la vie d'un groupe de détenus.

Division de la statistique

La Division assure des services spécialisés et techniques au Ministre, à la haute direction du Secrétariat et aux organismes du Ministère. Elle favorise en outre l'amélioration des statistiques et des renseignements au sein du système canadien de justice pénale, dans le cadre du rôle de chef de file joué par le Secrétariat. Les activités de la Division portent sur cinq domaines fonctionnels: la politique statistique, la méthodologie statistique, les études statistiques, les systèmes informatiques et les demandes de données et de conseils à brève échéance.

Faits saillants de l'année 1981-1982

En 1981-1982, les principales activités de la Division ont notamment porté sur:

1. La politique statistique

a) la création d'une comité de la statistique du Ministère, composé de représentants du Service correctionnel, de la Commission nationale des libérations conditionnelles, de la GRC, de la Direction des politiques, de la Direction des programmes et de la Direction de la police et de la sécurité, et chargé de conseiller et d'orienter l'agent de liaison, qui doit fournir au Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) des observations sur les propositions, des critiques, des recommandations et des demandes de projet;

b) la présentation d'une réponse officielle au CCSJ sur ses projets de programmes et ses plans de travail pour 1982-1983;

c) la participation à trois réunions du comité des agents de liaison et à quatre réunions du sous-comité consultatif technique.

L'appui et les conseils fournis au Centre canadien de la statistique juridique par l'entremise de l'agent de liaison aideront à l'établissement d'une série statistique valable sur le système de justice pénale. Une fois ces données connues, le Ministère pourra les mettre à contribution dans ses activités en cours et dans ses activités futures.

2. La méthodologie statistique

Les travaux effectués dans le domaine de la méthodologie statistique visent deux grands objectifs: perfectionner les méthodes analytiques permettant de décrire et d'expliquer les faits survenus dans le système de justice pénale et donner des conseils sur les techniques statistiques appropriées devant servir aux études proposées et aux études en cours. Parmi les projets mis en oeuvre en 1981-1982, mentionnons:

L'examen de la notion et de la mesure de la récidive — Apparenté à l'étude du Ministère sur la mise en liberté sous condition, ce projet vise à produire un document complet expliquant comment les bases de données du Ministère peuvent servir à calculer les taux de récidive. Il permettra également d'examiner la documentation sur le sujet et de proposer des méthodes améliorées visant la quantification et l'évaluation de la récidive en fonction des théories qui ont cours actuellement dans le milieu de la justice pénale.

Pratiques de sentencing dans les tribunaux canadiens pour adultes — Ce projet est destiné, dans le cadre de l'examen du Code criminel canadien par le Ministère, à recueillir un échantillon de certaines statistiques des tribunaux afin de permettre avant tout de comprendre les formes de peines imposées entre 1971 et 1981 et de dégager les tendances qui ont marqué cette période.

3. Les études statistiques

La Section des études statistiques fournit des renseignements statistiques à l'appui de la planification des lignes de conduite, de l'élaboration, de la gestion et de l'évaluation des programmes et de la réforme des lois au sein du Ministère. Certaines études décrivent et analysent divers aspects du système de justice pénale. Voici deux exemples d'études effectuées au cours de l'année financière 1981-1982:

Frais liés à la Loi sur les jeunes contrevenants -- Cette étude comprend plusieurs éléments destinés à aider la Direction des politiques à mettre en application la Loi sur les jeunes contrevenants. Il s'agit, entre autres, d'analyser une étude des données de la GRC sur les empreintes digitales et les casiers judiciaires afin de déterminer dans quelle mesure les jeunes de 16 et de 17 ans participent à des activités criminelles au Canada. En outre, la Division de la statistique a conçu un système de gestion des données capable de structurer la masse considérable de données que les provinces présentent en ce qui a trait aux frais de leur système de justice pour les jeunes. L'analyse de ces données jouera un rôle important dans la négociation, avec les provinces, d'ententes financières relatives à la Loi sur les jeunes contrevenants. Enfin, la Division a fourni un apport analytique et statistique afin de faciliter l'adoption de la Loi sur les jeunes contrevenants.

Étude nationale sur la police et la pratique correctionnelle — Ce projet a été mis en branle et financé par le *National Institute of Corrections*, de Washington (D.C.). La collecte des données a été réalisée grâce à un questionnaire uniforme rempli simultanément en Angleterre, au Pays de Galles, aux Pays-Bas, en Suède, en Allemagne de l'Ouest, au Japon, aux États-Unis et au Canada. La Division de la statistique a coordonné la collecte des données fournies par les treize instances correctionnelles au Canada, aux échelons fédéral, provincial et territorial, et elle s'apprête maintenant à publier ces données sous le titre «Incarcération au Canada, 1945 à 1980». Cette étude contribuera à la productivité et à l'efficacité des éléments de l'appareil de justice pénale en plaçant la pratique correctionnelle canadienne dans une perspective historique et internationale plus vaste.

4. *Les systèmes informatiques*

Ce service appuie les initiatives du Ministère, ainsi que les fonctions administratives, en fournissant conseils et directives sur l'application de la technique informatique à la solution de problèmes actuels et futurs. En outre, il collabore à l'introduction, au traitement et à l'analyse des données.

Au cours de l'année, on s'est surtout attaché à préparer l'acquisition, par la Division de la statistique, d'un mini-ordinateur. Celui-ci aura pour but d'accroître l'efficacité des différentes activités du Secrétariat en matière de traitement des données et de permettre de nouvelles applications, comme un système de suivi de la correspondance ministérielle et un système de contrôle des projets.

5. *Demandes à brève échéance — Données et opinion*

Ce service a pour but de répondre aux demandes de statistiques présentées par le cabinet du Ministre, le bureau du Solliciteur général adjoint, le Secrétariat et les éléments du Ministère ainsi que par des particuliers ou des organismes de l'extérieur; de fournir les statistiques les plus récentes, chaque fois qu'une demande est présentée; d'analyser les données et d'en expliquer l'origine, les limites et l'utilité; de répondre adéquatement aux demandes de données sur le crime touchant des questions plus complexes, comme le rapport entre la peine capitale et le taux d'homicide ou entre le chômage et le crime. La communication des renseignements demandés se fait dans des délais très brefs.

Centre de consultation

Le Centre de consultation a été créé en tant qu'agent de changement destiné à favoriser les améliorations dans l'ensemble du système et de faciliter l'orientation de tout le système de justice pénale.

Il s'acquitte de ses responsabilités en appuyant des études, des conférences, des colloques et des ateliers qui traitent de questions relatives à la justice pénale; en favorisant, par des fonds et des conseils spécialisés, la mise en oeuvre de projets expérimentaux destinés à examiner ou à exemplifier la valeur de nouvelles façons de s'attaquer aux problèmes persistants; en comblant les lacunes du système en vigueur ou en prévenant le chevauchement et le double emploi de services grâce au partage de l'information et à la coordination des efforts; en favorisant la participation de la collectivité et, enfin, en satisfaisant aux besoins de groupes spéciaux.

En tant que seul service décentralisé du Secrétariat, le Centre de consultation a l'occasion d'aider à réaliser nombre des objectifs du Ministère, touchant notamment les domaines de compétence des provinces.

Grâce à ses activités dans la collectivité, le Centre a établi des relations de travail étroites et importantes avec la police, des organismes de bénévolat et des groupes de citoyens, ainsi qu'avec des représentants des administrations municipales et provinciales, à tous les paliers. Par conséquent, sa situation particulière lui permet de favoriser une collaboration fédérale-provinciale à la résolution des problèmes en matière de justice pénale. Les projets parrainés par le Centre sont mis en oeuvre de concert avec un ou plusieurs gouvernements provinciaux.

Le Centre a deux rôles à jouer dans le processus soutenu d'élaboration de lignes de conduite et dans leur mise en oeuvre à l'échelle tant fédérale que provinciale. Là où il faut élaborer des lignes de conduite, le Centre peut collaborer à l'essai des initiatives en la matière grâce à l'aide financière et technique qu'il peut apporter aux provinces et aux communautés. Le Centre peut ensuite partager avec les planificateurs des lignes de conduite et les chercheurs les résultats de ces initiatives, qui jetteront les bases de nouvelles priorités et à partir desquelles pourront être adoptées de nouvelles lignes de conduite.

La mise en oeuvre des lignes de conduite constitue le deuxième rôle du Centre. Il implique la vérification et le

contrôle d'initiatives relatives aux lignes de conduite, initiatives qui sont déjà bien établies sur les plans théorique et conceptuel. À cet égard, son rôle consiste à faire accepter un concept tant par les provinces que par la collectivité.

Comme les lignes de conduite évoluent toujours, les résultats des vérifications sont réintroduits dans le cycle d'élaboration des lignes de conduite, ce qui permet de les améliorer.

D'un point de vue organisationnel, le bureau central d'Ottawa fournit des services consultatifs à l'échelle nationale et il s'occupe aussi de l'administration générale et de la coordination des cinq bureaux régionaux, situés à Moncton, à Montréal, à Toronto, à Saskatoon et à Vancouver. Les conseillers régionaux représentent l'ensemble du Secrétariat dans leurs régions respectives. Par leur présence dans les régions et leur liberté relative vis-à-vis des responsabilités opérationnelles directes, les conseillers peuvent favoriser des liens et un dialogue entre le public et les différents rouages de l'appareil de justice pénale.

Les services consultatifs spécialisés fournis par les conseillers régionaux sont complétés par ceux qu'offrent les conseillers nationaux, lesquels ont été choisis pour leur compétence particulière dans certains des domaines prioritaires du Centre. À l'heure actuelle, des conseillers nationaux s'occupent des questions relatives aux mesures communautaires, à la prévention policière et aux autochtones face au système de justice pénale. Ils fournissent également des services au Ministère et, d'ordinaire par l'intermédiaire des conseillers régionaux, aux groupes de la collectivité et aux organismes privés et publics qui s'intéressent à l'innovation et à l'expérimentation dans ces domaines.

Faits saillants de l'année 1981-1982

En 1981-1982, le Centre de consultation a lancé ou appuyé quelque 67 projets:

1. Prévention du crime

La question de la prévention policière est restée prioritaire, le Comité consultatif national des services de police préventive y jouant un rôle de premier plan en appuyant l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique du Ministère. La documentation que le Centre fournit aux forces policières pour la Semaine de la police a été mise à jour et améliorée. Au cours de l'année, à la suite d'un examen du programme par un comité ministériel, les activités ont été élargies, les nouveaux éléments retenus étant notamment des modèles d'intervention anticipée.

Le Centre a collaboré à la réalisation d'un montage audio-visuel sur la formation de la police dans le domaine de l'intervention en cas de crise et à l'élaboration d'un cours pour les agents préposés aux jeunes, ce qui permettait de satisfaire à un besoin qui se faisait sentir depuis longtemps. En Colombie-Britannique, les initiatives du programme de prévention de la délinquance juvénile représentaient une première en matière de planification fédérale-provinciale concertée.

2. Victimes

La nécessité de favoriser l'amélioration des services d'aide aux victimes du crime a été reconnue, comme en témoignent l'affectation de ressources additionnelles et l'établissement d'un plan coordonné de mise en oeuvre des programmes. Dans ce domaine, un groupe de travail sur les victimes, composé de représentants du Ministère et du ministère de la Justice, a été chargé de la planification, de la mise en oeuvre, du financement, du réexamen et du contrôle. Le projet de services d'aide aux victimes de Kitchener représente le premier projet communautaire du genre en Ontario, tandis que le projet de la police d'Edmonton, portant sur l'aide aux témoins et aux victimes de crimes, examinait les façons d'amener les citoyens à assurer des services d'aide aux victimes. À Calgary, le projet de services d'aide aux victimes alliait des activités pilotes à la recherche systématique et au développement de ressources.

3. Autochtones

En Nouvelle-Écosse, le projet de prévention de la criminalité grâce à la sensibilisation du public a bénéficié de l'excellente collaboration de groupes d'autochtones; un dirigeant autochtone a d'ailleurs siégé au conseil de direction. Une étude de nécessité et de faisabilité dans les réserves au nord de Dryden a marqué la première étape de la mise en oeuvre de nouveaux programmes pour les autochtones du nord de l'Ontario. En Colombie-Britannique, le conseil de bande Bella-Bella a établi un plan de mise en oeuvre quinquennal, ce qui a créé un précédent dans le domaine de la planification communautaire intégrée. Pas moins de sept ministères fédéraux ont participé à la planification.

4. Amélioration du système de justice pénale

La création, dans l'Île-du-Prince-Édouard, d'un service de consultation fédérale-provinciale en matière de justice pénale, afin de fournir des renseignements et de l'aide technique aux communautés locales, représentait un procédé destiné à accroître les services sans augmenter les coûts, ainsi qu'un modèle de collaboration fédérale-provinciale. Au Québec, on a créé un mécanisme pour la planification et la mise en oeuvre communes de projets expérimentaux.

Division des communications

La Division des communications renseigne les éléments du système de justice pénale et la population sur le rôle, les objectifs et les activités du Ministère et s'attache à satisfaire aux besoins du Solliciteur général en matière d'information et de communication.

La Division applique un programme de relations publiques qui répond aux besoins du Ministère en renseignant les médias et le public sur les activités de celui-ci et qui produit des documents de recherche, des communiqués, des discours, divers rapports spéciaux et de la documentation spécialisée.

La section du matériel audio-visuel a participé à quatre expositions auxquelles prenait part le gouvernement fédéral au cours de l'été 1981 et a présenté des montages lors de conférences et de congrès liés au système de justice pénale.

Le Ministère avait un stand à la conférence internationale NOVA sur l'aide aux victimes, tenue à Toronto en octobre 1981. Il a également produit, pour la circonstance, un m ontage audio-visuel sur les services d'aide aux victimes du crime au Canada.

Quatre montages audio-visuels ont été produits en 1981-1982. Parmi ceux-ci, «Les victimes... en coulisses» et «Projet d'aide à la jeunesse de Saint-Jean» seront reproduits sous forme animée, en16 mm, afin qu'ils aient une diffusion plus large.

Par l'intermédiaire du centre de renseignements, les services de relations publiques de la Division diffusent des documents et des données sur les programmes du Ministère. En 1981-1982, la Division a préparé 48 communiqués et 24 discours, publié 27 ouvrages et envoyé quelque 30 000 exemplaires de documents en réponse à des demandes écrites ou téléphoniques. Elle a aussi répondu à une vingtaine de lettres par jour et rédigé, chaque mois, de nombreuses réponses sur les sujets spécialisés.

L'un des programmes importants de la Division est la publication d'une revue mensuelle intitulée *Liaison*, qui s'adresse au milieu de la justice pénale. Cette revue paraît depuis 8 ans, et son tirage dépasse maintenant 11 000 exemplaires. La Division fournit également sur demande, à tous les services du Ministère, une liste informatisée d'adresses qui compte 12 000 entrées.

Section de l'administration

En plus des services de soutien général, la Section de l'administration assure un service spécialisé de mise en oeuvre, d'administration et de contrôle des projets.

La Section s'occupe de tous les contrats et de toutes les contributions de la Direction, gère le système de rapports sur les projets, évalue l'avancement des travaux en fonction de jalons prédéterminés et s'occupe de toutes les demandes de paiement en regard des contrats et des contributions.

En 1981-1982, la Section de l'administration a préparé et administré 294 contrats et contributions évalués à plus 3 millions de dollars et elle a contrôlé un système de projets dont la valeur totale s'élevait à plus de 12 millions de dollars.

Direction des ressources humaines

La Direction des ressources humaines assure auprès du Secrétariat des services de gestion du personnel, administre le Programme d'emploi des jeunes et offre des services de conseillers en gestion.

Ses responsabilités en matière de gestion du personnel comportent l'élaboration des lignes de conduite et procédures du Ministère touchant la dotation en personnel, la classification, les relations de travail, la formation et le perfectionnement, la planification des ressources humaines, la rémunération et les avantages sociaux, le programme de promotion sociale et les langues officielles.

Le Programme d'emploi des jeunes s'attache à créer d'utiles points de contact entre la jeunesse et le système de justice pénale. Le programme comporte trois éléments: (i) le programme d'agents surnuméraires de la GRC, en vertu duquel des étudiants au niveau universitaire sont engagés en tant que civils et nommés agents de la paix aux termes de la Loi sur la GRC — ces étudiants travaillent durant l'été dans les détachements de la GRC et exercent des fonctions courantes en compagnie de membres de la GRC; (ii) les projets Été Canada, en vertu desquels des jeunes, qui ne sont pas nécessairement des étudiants d'université, sont engagés dans le cadre d'activités précises, telles que l'Opération Identification, le programme «Surveillance de quartier», le programme de coordination des bénévoles dans les pénitenciers, le programme de liaison entre la police et les autochtones et l'Opération Provident (pour les locaux d'affaires), aux paliers fédéral, provincial et municipal; (iii) la Composante de l'emploi dans la Fonction publique, destinée à fournir un travail axé sur la carrière dans la Fonction publique.

En 1981-1982, un budget de 2,55 millions de dollars a été affecté à ces programmes, qui ont assuré environ 960 emplois à des jeunes au cours de l'année. Le Programme d'emploi des jeunes a été transféré au Centre de consultation en février 1982.

L'équipe chargée des Études de gestion fournit des services consultatifs en gestion au ministère du Solliciteur général en ce qui a trait à l'analyse des situations qui posent des problèmes en matière d'organisation, de gestion et de programmes, et elle recommande des solutions aux responsables des composantes du Ministère.

Direction des finances et de l'administration

La Direction des finances et de l'administration est responsable des lignes de conduite, des systèmes et des services financiers et administratifs du Secrétariat et elle a pour tâche de donner des

conseils sur les propositions financières des composantes du Ministère. La Direction doit aussi établir les plans opérationnels du Secrétariat en tenant compte de ceux de la Gendarmerie royale du Canada, du Service correctionnel du Canada et de la Commission nationale des libérations conditionnelles.

Bureau de la planification générale

En janvier 1981, un conseiller spécial en matière de Planification générale et d'évaluation a été chargé d'établir un système de planification et de gestion permettant au Secrétariat de tenir compte des stratégies de «gestion responsable» du gouvernement et d'assurer une efficacité maximale sur le plan de l'utilisation des ressources du Secrétariat. Les éléments du système ont été mis au point avant janvier 1982, et la mise en oeuvre a commencé le 1er avril de la même année. La deuxième étape de la mise en oeuvre sera amorcée pendant l'année financière 1983-1984, et on s'attend à ce que le système complet, y compris les éléments de vérification et d'évaluation, soit tout à fait au point avant l'année financière 1984-1985.

Cabinet du Solliciteur général adjoint

Conseiller spécial, Commissions d'enquête

Le conseiller spécial du Solliciteur général adjoint dirige un groupe de fonctionnaires chargés de faciliter le travail du Solliciteur général dans son rôle de ministre chargé d'assurer la liaison avec la Commission fédérale d'enquête concernant certaines activités de la GRC et, de façon plus générale, de surveiller l'évolution de la situation dans toutes les enquêtes concernant la GRC.

Depuis la publication du rapport de la Commission d'enquête, ce bureau a donné des conseils au Ministre et aux services juridiques auprès du gouvernement du Canada sur les suites à donner aux rapports des commissions d'enquête fédérale et provinciale.

Service des dispenses

La partie IV de la Loi canadienne sur les droits de la personne veille à ce que la vie privée des gens ainsi que leur droit d'accès aux dossiers contenant des renseignements à leur sujet soient protégés au maximum, compte tenu cependant de l'intérêt public. Lorsqu'une personne demande officiellement à consulter les dossiers qui la concernent, les organismes doivent normalement lui donner accès aux dossiers qu'ils détiennent à son sujet. L'article 54 de la Loi prévoit aussi des dispenses relativement à d'autres genres particuliers de renseignements.

Tout document ou partie d'un document qu'un organisme du Ministère ne veut pas laisser consulter doit être examiné par le Service des dispenses, puis soumis à l'approbation du Solliciteur général ou du Solliciteur général adjoint qui décidera soit de divulguer l'information, soit de la soustraire à la divulgation en vertu de l'article 54. Le Service des dispenses collabore avec les organismes afin de s'assurer que les demandes d'accès aux renseignements en vertu de la Partie IV sont traitées d'une manière uniforme et coordonnée au sein du Ministère.

Pendant l'année financière 1981-1982, le cabinet du Solliciteur général adjoint a reçu 1 043 dossiers, dont 652 du Service correctionnel, 255 de la GRC et 135 de la Commission nationale des libérations conditionnelles. Ces dossiers contenaient 7 463 demandes de dispense, soit quelque six dispenses en moyenne par dossier. Les motifs qu'on a le plus fréquemment invoqués pour refuser l'accès à certains renseignements étaient que leur communication pourrait mettre au jour des renseignements personnels concernant une autre personne, révéler des données obtenues ou établies au cours d'enquêtes liées à la détection ou à la répression du crime en général ou nuire aux relations fédérales-provinciales.

Ministère du Solliciteur général

Autorité

Le Ministère a été établi en vertu de la Loi sur le ministère du Solliciteur général, 1966.

Organisation (Éléments du Ministère)

Le Ministère est structuré comme suit:

Unité organisationnelle	Programme	Crédit
Secrétariat du Ministère et Enquêteur correctionnel	Administration du Ministère	1
Service correctionnel du Canada	Services correctionnels	5 10 (Capital)
Commission nationale des libérations conditionnelles	Commission nationale des libérations conditionnelles	15
Gendarmerie royale du Canada	Application de la loi	20 25 (Capital)

Programmes

Aux fins de la Loi portant affectation de crédits, le Ministère est chargé de l'administration des programmes décrits ci-dessous, ainsi que des activités connexes de chacun.

Programme d'administration du Ministère (Secrétariat)

Ce programme comprend un élément de planification — Administration — et a l'objectif suivant:

Objectif: Établir les principes généraux des programmes du Ministère.

Programme des services correctionnels (Service correctionnel du Canada)

- Planification et gestion
- Garde des détenus
- Formation générale et professionnelle et Emploi des détenus
- Gestion des cas
- Soins

- Services techniques
- Administration

Objectif: Exécuter les peines imposées par les tribunaux et préparer les détenus à leur réintégration sociale en tant que citoyens utiles.

Programme de la Commission nationale des libérations conditionnelles (Commission nationale des libérations conditionnelles)

- Opérations
- Administration

Objectif: Assurer la réforme et la réadaptation des personnes purgeant une peine d'emprisonnement, et ce, compte tenu de la nécessité de ne pas compromettre indûment la sécurité du public, au moyen de l'octroi de la mise en liberté sous condition conformément à la Loi sur la libération conditionnelle de détenus; présenter des recommandations en vue de l'octroi de pardons et de l'exercice de la Prérogative royale de clémence.

Programme d'application de la loi (Gendarmerie royale du Canada)

- Application des lois et des décrets fédéraux
- Services nationaux de police
- Services de police à contrat
- Administration

Objectif: Faire respecter les lois, prévenir le crime et maintenir la paix, l'ordre et la sécurité.

Les tableaux suivants montrent le nombre d'années-personnes utilisées et l'importance des ressources financières engagées par le Ministère en 1981-1982, en comparaison des données de 1980-1981.

Ministère du Solliciteur général

Résumé des années-personnes

	1981-1982	1980-1981	Augmentation Nombre	(Diminution) %
Secrétariat du Ministère	256	221	35	15,8
Service correctionnel du Canada	9 973	9 838	135	1,4
Commission nationale des libérations conditionnelles	286	272	14	5,1
Gendarmerie royale du Canada	20 592	20 047	545	2,7
	31 107	30 378	729	2,4

Ministère du Solliciteur général

Résumé financier

Budget — Dépenses (milliers de dollars)

	Crédit	1981-1982	1980-1981	Augmentation Montant	(Diminution) %
Secrétariat du Ministère	1	21 549	16 485	5 064	30.7
Service correctionnel du Canada	5	445 965	383 688	62 277	16.2
	10 (Capital)	54 344	37 497	16 847	44.9
		500 309	421 185	79 124	18.9
Commission nationale des libérations conditionnelles	15	11 426	8 859	2 567	29.0
Gendarmerie royale du Canada	20	805 680	682 827	122 853	18.0
	25 (Capital)	61 774	47 818	13 956	29.2
	Pensions	102 038	91 901	10 137	11.0
		969 492	822 546	146 946	17.9
	Moins les produits et recettes à valoir sur le crédit	318 625	214 177	104 448	48.8
		650 867	608 369	42 498	7.0
		1 184 151	1 054 898	129 253	12.2

Annexe B

Secrétariat du Ministère

Le tableau suivant montre le nombre d'années-personnes utilisées et les ressources financières engagées par le Secrétariat du Ministère en 1981-1982, comparativement à 1980-1981.

En 1981-1982, les augmentations au titre des années-personnes et des dépenses sont attribuables en grande partie aux ressources supplémentaires affectées au moyen du budget supplémentaire pour des initiatives comme la Loi sur les jeunes contrevenants, l'examen du Code criminel, l'Étude sur la justice aux victimes et le nouveau groupe de transition chargé des renseignements pour la sécurité.

Résumé des années-personnes et résumé financier

	1981-1982	1980-1981	Augmentation Montant	(Diminution) %
Années-personnes	756	221	35	16,0
(en milliers de dollars)				
Personnel				
Salaires et traitement	7 927	6 111	1 816	
Autre personnel	1 032	929	103	
	8 959	7 040	1 919	27,3
Biens et services				
Transports et communications	1 142	1 045	97	
Information	263	241	22	
Services professionnels et spécialisés	5 536	2 983	2 553	
Location	249	104	145	
Réparation et entretien	1 221	83	1 138	
Services d'utilité publique matériaux et approvisionnements	774	423	351	
Toutes autres dépenses	5	2	3	
	9 190	4 881	4 309	88,3
Dépenses en capital	265	176	89	50,6
Subventions				
Association canadienne des chefs de police	50	50	—	
Société canadienne pour la prévention du crime	125	125	—	
Société John Howard	50	50	—	
	225	225	—	
Contributions				
Paiement aux provinces, aux territoires et à des organismes publics et privés à l'appui d'activités complémentaires à celles du ministère du Solliciteur général	1 659	1 592	67	
Programme d'emploi des jeunes	1 251	2 571	(1 320)	
	2 910	4 163	(1 253)	(30,1)
	21 549	16 485	5 064	30,7

La Gendarmerie royale du Canada

Attributions

La Gendarmerie royale du Canada est chargée de l'application des lois canadiennes, de la prévention criminelle et du maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité.

Organigramme de la Gendarmerie royale du Canada, 1981-82

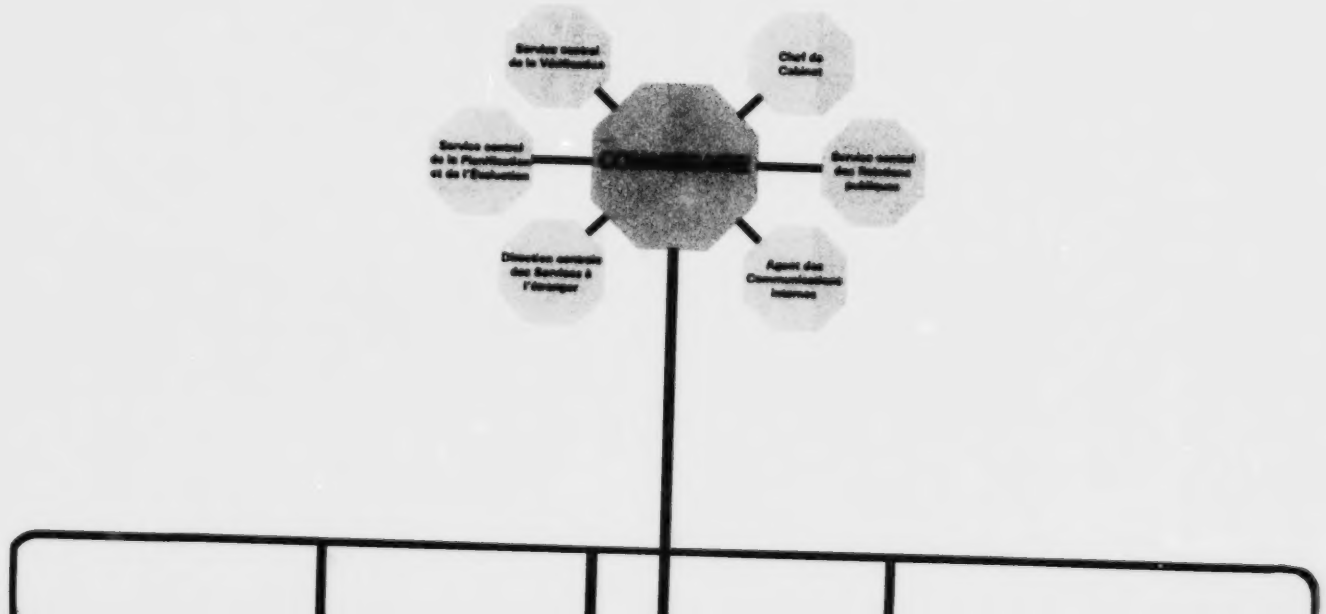

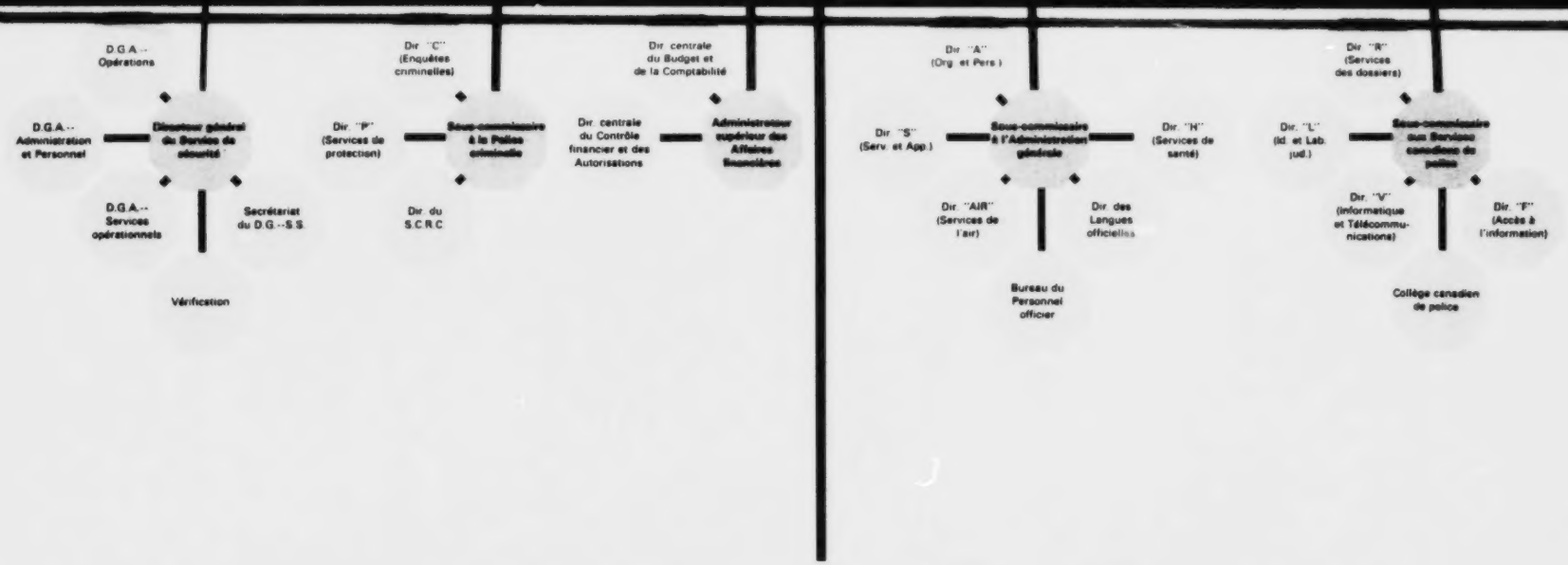
D.G.A.--
Opérations
D.G.A.--
Administration
et Personnel
Directeur général
du Bureau de
sécurité
D.G.A.--
Services
opérationnels
Secrétariat
du D.G.--S.S.
Vérification
Dir. "C"
(Enquêtes
criminelles)
Dir. "P"
(Services de
protection)
Sous-commissaire
à la Police
criminelle
Dir. du
S.C.R.C.
Dir. centrale
du Budget et
de la Comptabilité
Dir. centrale
du Contrôle
financier et des
Autorisations
Administrateur
supérieur des
Affaires
financières
Dir. "A"
(Org. et Pers.)
Dir. "S"
(Serv. et App.)
Sous-commissaire
à l'Administration
générale
Dir. "AIR"
(Services de
l'air)
Dir. des
Langues
officielles
Dir. "H"
(Services de
santé)
Bureau du
Personnel
officier
Dir. "R"
(Services
des dossiers)
Dir. "L"
(Id. et Lab.
jud.)
Sous-commissaire
aux Services
canadiens de
police
Dir. "V"
(Informatique
et Télécommu-
nications)
Dir. "F"
(Accès à
l'information)
Collège canadien
de police
"A"
Ottawa
"B"
Saint-Jean
"C"
Montréal
"D"
Winnipeg
"E"
Victoria
"F"
Regina
"G"
Yellowknife
"H"
Halifax
"J"
Fredericton
"K"
Edmonton
"L"
Charlottetown
"M"
Whitehorse
"O"
Toronto
"N"
Ottawa (Formation)
"DG"
Ottawa
"Dépôt"
Regina (Formation)

Aperçu général — 1981-1982

Au cours de l'année, la GRC a pris certaines mesures de façon à assurer un service d'application de la loi à la fois plus efficace et plus efficient. Elle a mis l'accent sur son programme de langues officielles afin de mieux servir le public dans la langue officielle de son choix. Elle a de plus mis sur pied une superstructure administrative et opérationnelle et nommé dans les directions et les divisions des agents et des coordonnateurs aux langues officielles qui ont pour fonction de répondre dans les meilleurs délais à tout besoin concernant les langues officielles.

La GRC s'est aussi donné une Direction de l'accès à l'information pour permettre aux particuliers d'avoir accès à tout renseignement qu'ils sont en droit de consulter aux termes de la Partie IV (Protection des renseignements personnels) de la Loi canadienne sur les droits de la personne.

En tant que police fédérale, la GRC a joué un rôle dominant dans la sécurité du Sommet d'Ottawa qui a eu lieu en juillet 1981. Le Sommet et les visites des dignitaires étrangers se sont déroulés sans incident.

La GRC, comme tout autre organisme fédéral, tente de mettre en application les mesures d'économie d'énergie dans ses composantes opérationnelles. L'année dernière, neuf véhicules ont été convertis au propane et ce nombre devrait passer à 185 à la fin de 1982-1983.

En décembre 1981, le Commissaire a approuvé la mise sur pied, par la Sous-direction des drogues, d'un programme anti-drogues axé sur les profits des trafiquants. Dans le cadre de ce programme, on effectuera la saisie des biens des trafiquants ou des personnes impliquées dans le trafic des drogues. C'est la première étape de la mise sur pied d'un programme à long terme en vertu duquel on aura recours au système judiciaire pour saisir les biens obtenus grâce aux fruits de l'activité criminelle.

État financier

Programme d'application de la loi

Ressources engagées

	1980-1981		1981-1982		Hausse (baisse)	
Crédit	Années-personnes	En milliers de dollars	Années-personnes	En milliers de dollars	Années-personnes	En milliers de dollars
20	20 047	676 705	20 592	805 680	545	128 975
25		47 817		61 774		13 957
Prestations de retraite		91 901		102 038		10 137
	20 047	816 423	20 592	969 492	545	153 069
Moins les recettes et les revenus portés au crédit		214 177		318 625		104 448
	20 047	602 246	20 592	650 867	545	48 621

Organisation

La Gendarmerie royale du Canada compte 16 divisions et le Service de sécurité. Les 13 divisions opérationnelles se répartissent en 48 sous-divisions et 709 détachements. Elles reçoivent le soutien des services de l'air et de la marine.

Les trois autres divisions sont la «DG» à Ottawa, la Division «Dépôt» à Regina (Saskatchewan) et la Division «N» à Rockcliffe (Ontario). L'École de la GRC, chargée de la formation des recrues, est située à la Division «Dépôt» alors que le Collège canadien de police, le Carrousel et l'Orchestre de la GRC se retrouvent à la Division «N».

Le Service de sécurité a des ramifications dans chaque division opérationnelle. Les détails de ses activités font, pour la plupart, l'objet d'une cote de sécurité et un rapport à ce sujet est présenté annuellement au Comité du Cabinet chargé de la sécurité et des renseignements.

Compétence

En tant que police fédérale, la GRC est présente dans toutes les provinces pour faire respecter les lois fédérales en vertu de l'autorité qui lui est conférée. De plus, en vertu d'ententes, elle assure des services policiers provinciaux et municipaux dans huit provinces ainsi qu'au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, et dans 190 municipalités.

Refonte organisationnelle

Au cours de l'année, la GRC a fait des progrès en matière de refonte organisationnelle. En voici des exemples:

- Suite à une restructuration du Service central de la vérification, les sections chargées de la vérification ont été regroupées sous l'autorité du Service afin de permettre des vérifications complètes. En 1981-1982, 6 vérifications sur 16 étaient de cette nature et, à compter de septembre 1982, toutes les vérifications seront des vérifications complètes.

- La Direction des langues officielles a, elle aussi, subi une restructuration afin de satisfaire aux exigences des nouveaux programmes et d'emboîter le pas à l'évolution rapide de la réforme linguistique. La Direction des langues officielles est maintenant un centre de politique, d'évaluation et de contrôle doté d'agents et de coordonnateurs aux langues officielles dans les divisions et les directions.

- La GRC a mis sur pied une Direction de l'accès à l'information dont la responsabilité est d'appliquer les politiques et les modalités énoncées à la Partie IV de la Loi canadienne sur les droits de la personne.

- Les Services informatiques sont à mettre au point neuf programmes qui élimineront une grande partie des écritures dans les services administratifs et opérationnels.

- Le Centre de gestion de l'information a effectué un examen de tous les systèmes informatisés utilisés par la GRC. Cet examen ne donne pas seulement une liste permanente des systèmes, de leurs buts et coûts et des usagers, mais donne lieu aussi à une banque de données analytiques qui permet d'identifier les systèmes désuets ou inutiles.

Bureau du personnel officier

Le sous-commissaire à l'Administration générale dirige, au nom du Commissaire, la coordination de l'affectation et des besoins en personnel au niveau des officiers, y compris les membres civils et les gendarmes spéciaux qui occupent des postes de niveau équivalent.

Planification et évaluation

Le Service central de la planification et de l'évaluation est à évaluer certains programmes particuliers de la GRC et il entretient des rapports étroits à cet égard avec le Bureau du Contrôleur général. Le personnel du Service se penche aussi sur le programme de planification de la GRC pour s'assurer qu'il répond aux exigences du système de politiques et de gestion des dépenses du Conseil du Trésor.

Vérification

En 1981-1982, la GRC a perfectionné son programme de vérifications complètes. Des recherches approfondies et la publication, par le Conseil du Trésor, d'une norme en matière de vérification interne ont mené au regroupement des sections chargées de la vérification sous l'autorité du Service central de la vérification. La nouvelle norme a aussi imposé une modification des politiques dans le but d'y intégrer la vérification complète. On prévoit que cette politique sera appliquée dans l'ensemble de la GRC en septembre 1982.

Au cours de la dernière année financière, 6 des 16 vérifications faites étaient du type complet et elles ont permis de formuler 261 recommandations aux divers échelons de la direction. On a surtout mis l'accent sur une exploitation plus efficace et économique, et on a accordé une attention particulière à la protection des droits individuels.

Le Service central de la vérification a élargi ses compétences et il peut maintenant faire les contrôles voulus dans le domaine de l'informatique et des langues officielles. Pour ce faire, le Service a établi des postes pour chaque secteur et y affecté des contrôleurs qui connaissent à fond les activités et les programmes particuliers de chacun. Le processus de vérification a aussi été enrichi par le roulement de vérificateurs compétents entre la Direction générale et les services des divisions opérationnelles.

Communications internes

Les membres réguliers, les membres civils et les gendarmes spéciaux de la GRC ne sont pas syndiqués, mais ils ont à leur disposition un programme interne de relations fonctionnelles pour promouvoir leurs droits en matière de bien-être et de valorisation personnelle. Le programme comprend le counselling dispensé par les représentants au sujet des difficultés reliées au travail. On retrouve 23 représentants élus d'un océan à l'autre, et l'agent des communications internes est le coordonnateur du programme. Les representants jouent un rôle d'intermédiaire à tous les niveaux, et à ce titre, ils communiquent les inquiétudes des membres aux centres de politique et les fondements des nouvelles politiques aux membres.

Les représentants ainsi que les cadres supérieurs et les commandants divisionnaires se réunissent deux fois l'an. Le Solliciteur général fait une allocution à chaque conférence et participe aussi à un débat. Les représentants siègent aussi au sein de 14 comités permanents et ils peuvent ainsi avoir une participation directe dans des domaines particuliers.

Relations publiques

Au cours de l'année, le Service central des relations publiques a répondu à 4 200 demandes écrites et à plus de 12 000 demandes téléphoniques formulées par le grand public, les organismes gouvernementaux et les médias. Le Service a aussi coordonné la visite, à la Direction générale, de 111 cadres policiers et fonctionnaires supérieurs de 20 pays.

La Section des expositions compte en tout 64 expositions. En 1981-1982, la Section a organisé 124 expositions pour diverses occasions spéciales au Canada.

Équitation et Carrousel

En 1981-1982, le Service divisionnaire de l'équitation a participé aux activités suivantes :

Escortes et défilés	34
Expositions	7
Films et relations avec les médias	139
Visites dans les écoles et dans les hôpitaux	74

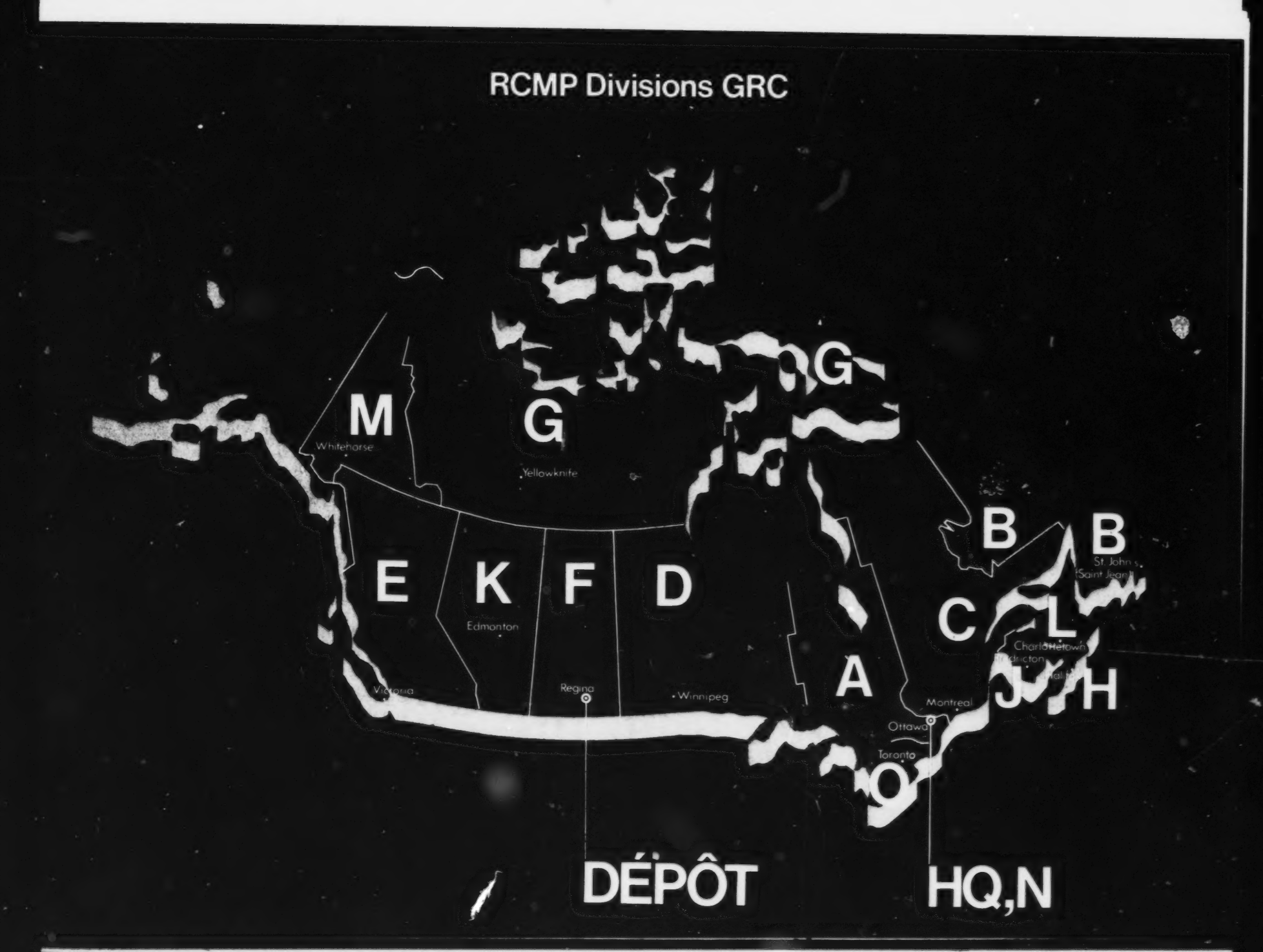
RCMP Divisions GRC
M
G
G
B
B
E
K
F
D
C
L
A
J
H
Whitehorse
Yellowknife
Edmonton
Victoria
Regina
Winnipeg
Montreal
Ottawa
Toronto
St. John's
Saint John
Charlottetown
DÉPÔT
HQ,N

Environ 31 000 personnes ont visité les installations de la Division «N».

Le Carrousel a présenté 81 spectacles dans 37 villes devant plus de 253 000 spectateurs.

Orchestre de la Gendarmerie royale du Canada

L'Orchestre a fait des tournées au Nouveau-Brunswick, au Québec, dans le nord de la Colombie-Britannique et au Yukon. Il a donné 288 spectacles en 75 jours.

L'Orchestre s'est aussi rendu au Mexique, au Brésil et aux États-Unis à la demande du ministère des Affaires extérieures.

Musée du Centenaire de la GRC

Le Musée, l'une des plus grandes attractions touristiques et didactiques en Saskatchewan, a accueilli plus de 212 000 visiteurs au cours de l'année. En 1981-1982, il a reçu 93 dons, ajoutant ainsi 490 nouvelles pièces à sa collection.

Administration

Personnel et affectations

La Sous-direction du personnel et des affectations s'occupe du recrutement et de l'emploi du personnel et de tout ce qui a trait à l'évaluation du rendement, à la planification de la relève, aux problèmes concernant le service, aux mutations, à l'avancement, à l'élaboration des politiques et aux prévisions en matière de ressources humaines.

En 1981-1982, le nouveau système de planification des mutations et de la relève a été mis en vigueur; celui-ci comprend, entre autres, un nouveau processus de règlement des griefs à l'égard de toute mutation ouvrant droit à l'avancement. Suivant le nouveau système, les mutations sont reportées pendant sept jours afin de permettre aux membres de transmettre leur avis d'intention de déposer un grief, les mutations étant exécutées si aucun grief n'est formulé dans ce délai.

Au cours de l'année, le nombre des réinstallations a été réduit de 10%. Cette réduction ayant pour but de réaliser des économies a été rendue possible grâce à un contrôle plus serré du processus de planification des mutations. Dans certains cas, on a même annulé des mutations parce que les réinstallations auraient été sources de difficultés financières pour les membres en cause, permettant ainsi à la GRC de réaliser d'autres économies dans ce domaine.

On a amorcé une mise à jour du Rapport d'évaluation et de revue du rendement afin que le rendement des sous-officiers supérieurs et des cadres intermédiaires soit mesuré davantage au regard de facteurs reliés au travail.

Un sondage sur l'attitude des employés face à leur travail est effectué tous les

Postes autorisés à la Gendarmerie au 31 mars 1982*

Divisions	HQ	A	B	C	D	E-1	E-2	F	G	H	J	K	L	M	N	O	Dpt	Total
Commissaire	1																	1
Sous-commissaires	4						1											5
Commissaires adjoints	11			1	1	1	1	1				1				1		18
Surintendants principaux	22	1	1	1	1			1	1	1	1	1			1	1	1	36
Surintendants	52	4	5	6	3		19	5	1	3	2	7	1	1	1	4	2	114
Inspecteurs	138	13	10	22	15	1	38	15	5	11	10	30	1	2	5	17	4	337
Total des officiers	228	18	16	30	20	2	58	22	7	15	13	39	2	3	7	23	7	510
Sergents d'état-major	244	18	31	47	47	4	145	54	10	36	26	80	5	5	9	35	7	803
Sergents	502	55	55	98	93	7	261	114	15	60	56	164	14	13	35	85	20	1 647
Caporaux	573	83	115	162	172	13	648	214	55	125	94	327	24	27	14	164	82	2 892
Gendarmes	294	153	367	303	556	14	2 355	683	100	379	305	1 155	73	52	39	285	304	7 417
Total des membres en uniforme	1 841	327	584	640	888	40	3 467	1 087	187	615	494	1 765	118	100	104	592	420	13 269
Gendarmes spéciaux	319	190	40	214	49		194	82	29	30	11	172	1	16	56	156		1 559
Membres civils	1 247	23	28	58	49	23	221	68	10	42	25	126	9	7	19	47	8	2 010
Total des membres	3 047	540	652	912	986	63	3 882	1 237	226	687	530	2 063	128	123	179	795	428	16 838
Fonctionnaires	1 624	81	105	188	185	9	705	189	36	104	105	302	21	17	104	168	196	4 139
Total	5 031	621	757	1 100	1 171	72	4 587	1 426	262	791	635	2 365	149	140	283	963	624	20 977

* Pour ce qui est des années-personnes, voir le tableau financier.

deux ans. En 1981, 90% des 3 456 membres choisis au hasard y ont répondu. Les données recueillies jouent un rôle de plus en plus dominant et elles s'avèrent surtout très utiles à la gestion et à la vérification.

Le taux d'attrition au niveau des membres réguliers s'élevait à 3,98% en 1981-1982 et à 4,47% en 1980-1981. C'est la première fois, depuis le début des années 70, que ce taux accuse une baisse. On est à préparer un questionnaire afin de savoir exactement ce qui pousse les membres à quitter la GRC.

A la suite d'un sondage mené l'an dernier à la grandeur de la GRC, on a identifié 260 postes qui nécessitent un diplôme universitaire et 939 qui exigent une formation universitaire d'un an sans diplôme. L'an dernier, 94 postes ont été réservés pour la formation universitaire, soit 46 pour la formation universitaire complète et 48 pour la formation d'un an ne donnant pas droit à un diplôme.

La Sous-section des droits de la personne a été mise sur pied pour examiner les politiques et les pratiques en matière de personnel et d'affectations et pour s'assurer qu'elles sont conformes à la Loi canadienne sur les droits de la personne et à la Charte canadienne des droits et libertés. La Sous-section s'occupe aussi des plaintes relatives à la discrimination portées par la Commission canadienne des droits de la personne contre la GRC.

La Sous-direction du personnel et des affectations, en collaboration avec la Direction des langues officielles, coordonne le programme intégré de formation linguistique et professionnelle pour les recrues, le programme de formation linguistique et professionnelle en cours d'emploi et le programme supérieur de formation linguistique. Au cours de l'année, 120 recrues (80 francophones et 40 anglophones) ont suivi le programme intégré de formation linguistique et professionnelle pour les recrues.

En 1981-1982, la GRC a engagé 944 gendarmes (dont 68 sont titulaires d'un diplôme universitaire), 137 gendarmes spéciaux et 214 membres civils. En outre, 36 gendarmes, 6 gendarmes spéciaux et 12 membres civils ont été réengagés.

Neuf gendarmes spéciaux sont devenus membres réguliers.

Au cours de l'année, il y a eu une forte augmentation des candidatures qui a été attribuée au succès des campagnes publicitaires à la radio et dans les journaux, aux nouvelles formalités de recrutement et à la conjoncture économique.

Formation et perfectionnement

En 1981-1982, 881 hommes et 99 femmes ont suivi le cours de formation de base des recrues à l'École de police de la GRC à Regina. De ce nombre, 56 ont été formés en français.

Une formation a également été donnée aux gendarmes spéciaux, lesquels sont engagés pour effectuer des tâches spécifiques.

- 38 gendarmes spéciaux autochtones (27 hommes et 11 femmes) dont les fonctions consistent à maintenir l'ordre dans les réserves indiennes.
- 35 gendarmes spéciaux (23 hommes et 12 femmes) dont les fonctions consistent à assurer la surveillance et le maintien de l'ordre sur les territoires fédéraux (par exemple la Colline parlementaire, les aéroports internationaux).
- 103 gendarmes spéciaux (45 hommes et 58 femmes) affectés à la surveillance dans les sections des enquêtes criminelles de la GRC.

L'École a aussi donné des cours à 42 agents d'exécution du ministère des Pêches et Océans et à 32 employés de la police routière des provinces de l'Ouest (ministère de la Voirie de la Saskatchewan).

Des cours centralisés portant sur l'informatique, les questions opérationnelles et des domaines concernant l'administration et la gestion, ont été donnés aux membres. Un cours portant sur l'étude des taches de sang, sujet des plus techniques, a été mis au point. Jusqu'à présent, les huit membres qui ont suivi ce cours ont tous soumis des preuves qui ont été acceptées par les tribunaux. Actuellement, la GRC donne un cours sur l'usage frauduleux des ordinateurs et est à mettre au point un cours sur la saisie des profits provenant d'activités criminelles telles que le trafic des stupéfiants. Un cours sur la création et l'administration d'examens a aussi été mis sur pied; ce cours accorde une attention particulière aux lois concernant les droits de la personne ainsi que l'accès à l'information.

Au cours de l'année 1981-1982, 94 membres ont fréquenté à plein temps une institution d'enseignement du niveau post-secondaire : 48 ont suivi des cours universitaires d'un an ne menant pas à l'obtention d'un diplôme, tandis que les autres suivaient des cours universitaires en vue d'obtenir un diplôme ou fréquentaient des écoles

Année financière se terminant le 31 mars 1982

Engagement	Hommes	Femmes	Total
Gendarmes	850	94	944
Gendarmes spéciaux	93	44	137
Membres civils	92	122	214
Réengagement	**Hommes**	**Femmes**	**Total**
Gendarmes	36	0	36
Gendarmes spéciaux	2	4	6
Membres civils	6	6	12
Total	44	10	54

Pourcentage des années-personnes (par activité)

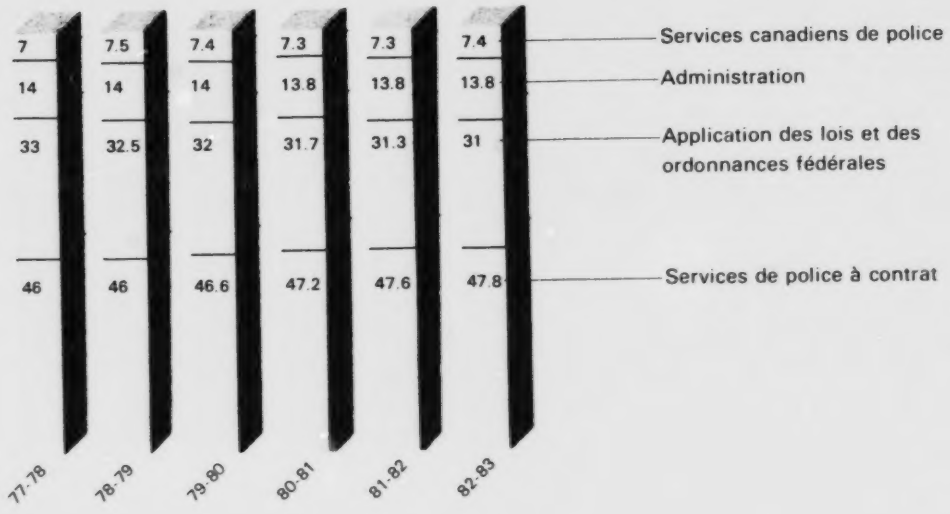

techniques dans le but d'obtenir un certificat. En outre, 1 654 membres ont suivi, après les heures de travail, des cours universitaires dont les frais de scolarité ont été payés par la GRC.

En 1981, 60 étudiants provenant de pays étrangers ont suivi des cours de formation en cours d'emploi de la GRC et des cours du Collège canadien de police. En outre, à la demande de l'Ouganda et de la Zambie, des équipes d'évaluation de la Sous-direction de la formation et du perfectionnement ont été envoyées dans ces pays afin d'aider les services de police en place à mettre sur pied et à déterminer la formation dont ils ont besoin.

Affaires internes

Le projet de loi C-69 qui modifie la Loi sur la GRC a été déposé le 22 juin 1981. Il contient un bon nombre d'amendements, entre autres :

- des dispositions assurant que toute plainte du public formulée à l'égard de la GRC continuera d'être examinée à fond et de façon impartiale avec possibilité en dernier ressort d'un examen par des personnes de l'extérieur, et que les membres de la GRC seront traités d'une manière uniformément équitable.
- un processus disciplinaire non officiel qui permettra aux superviseurs immédiats de traiter les employés qui sont sous leurs ordres d'une façon telle qu'on tiendra compte de leur possibilité de réhabilitation et qui donnera accès à une formation spéciale ou à du counselling sans qu'il soit nécessaire de recourir à des sanctions. Celles-ci seront imposées seulement lorsque les mesures non officielles d'abord envisagées sembleront inappropriées. Dans pareil cas, une audience aura lieu, où les représentants des deux parties seront présents pour permettre à chacune d'exprimer son point de vue.
- un processus d'appel est prévu de façon qu'il soit possible de soumettre une question à une commission d'examen extérieure composée de membres qui ne sont pas directement reliés à la GRC.

Le Commissaire, en vertu de l'autorité qui lui est conférée par la loi d'émettre des Ordres permanents, a institué ces changements là où il le pouvait. Il faut remarquer que la mise en application des mesures administratives concernant le licenciement (Partie V du projet de loi C-69) prévoit une audience au cours de laquelle seront déterminées les aptitudes du membre à servir dans la GRC. Les trois arbitres qui ont été nommés sont tous diplômés de facultés de droit canadiennes. Ils président les audiences et se prononcent sur tous les cas d'infraction ressortissant au service. Tout conseil de licenciement et de rétrogradation est également présidé par un des arbitres. De plus en plus, les membres font appel à leur propre avocat dans ces circonstances.

Durant l'année financière 1981-1982, les arbitres ont présidé 13 conseils de licenciement et de rétrogradation et 5 tribunaux de service.

Personnel de la Fonction publique

L'an dernier, la GRC a mis l'accent sur l'engagement d'handicapés en guise d'appui à l'Année internationale des handicapés. En outre, la Gendarmerie a acheté des instruments de travail spéciaux, a apporté des modifications à ses immeubles et a concerté ses efforts pour faire tomber les barrières psychologiques. Elle s'est également efforcée d'augmenter la représentation des autochtones et d'améliorer les possibilités d'avancement pour les femmes.

Au 31 mars 1982, la GRC comptait 3 877 postes de fonctionnaires nommés pour une période indéterminée.

Pourcentage de personnel par catégorie	%
Catégorie de la gestion	0,1
Catégorie scientifique et professionnelle	0,5
Catégorie administrative et du service extérieur	7,9
Catégorie technique	2,0
Catégorie du soutien administratif	79,0
Catégorie de l'exploitation	10,5

Les principales réalisations accomplies en 1981-1982 comprennent la délégation de pouvoirs et la mise au point de systèmes de surveillance. Le pouvoir de signer en matière de gestion du personnel de la Fonction publique et le contrôle des années-personnes ont été respectivement délégués aux cadres hiérarchiques et aux administrateurs régionaux. On a aussi entamé un programme visant à déléguer graduellement des pouvoirs aux administrateurs régionaux en ce qui concerne la classification des postes.

Au cours de l'année 1981-1982, le personnel de la Fonction publique a déposé 55 griefs. De ce nombre, 40 ont été soumis au dernier palier.

Relations fonctionnelles

En 1981-1982, il y a eu 392 griefs et 13 appels contre des mesures disciplinaires portés par des membres de la Gendarmerie. Six membres se sont vu décerner la citation du Commissaire. Il y a eu vingt-neuf primes à l'initiative totalisant 7 300$ et donnant lieu à des économies de 80 022$.

Services et approvisionnements

La Direction «S» est chargée d'élaborer, de mettre en oeuvre et d'évaluer des politiques et des programmes pour répondre aux besoins opérationnels de la GRC au chapitre des installations, du transport, du matériel, de l'alimentation, de la conservation de l'énergie et de divers services.

Au cours de l'exercice 1981-1982, neuf nouveaux édifices abritant des détachements ont été terminés: quarante-sept logements pour gens mariés et célibataires ont été érigés (42) ou achetés (5); treize nouveaux abris pour répétiteurs radio et deux postes de patrouille ont été constuits; 55 terrains devant accueillir des logements de gens mariés, des détachements, des postes de patrouille et des répétiteurs radio ont été achetés, et soixante et un projets de rénovation et autres projets ont été menés à bonne fin à divers endroits.

Transport

Au 31 mars 1982, le parc automobile de la GRC comptait 5 697 véhicules. Au cours de l'année, on a remplacé 1 616 voitures, 265 camions et 15 autoneiges.

Le tableau suivant illustre les progrès réalisés dans le cadre du programme de réduction de la dimension des voitures et du programme des économies d'énergie, au cours des trois dernières années.

Catégories de véhicules	1979-1980	1980-1981	1981-1982	Consommation d'essence L/100 Km
Grosses voitures	49%	47%	44%	22,5
Voitures de dimension moyenne	30	24	27	20,5
Voitures compactes	3	9	8	18
Familiales	5	5	5	19,5
Camions	13	15	16	26

La Gendarmerie possède 10 bateaux-patrouilleurs de plus de 9m de long, huit le long de la côte du Pacifique, un le long des côtes de Terre-Neuve et un autre le long de la côte du Labrador. Elle possède aussi 358 embarcations de moins de 9m qui servent à la navigation en eaux intérieures.

Vingt-neuf aéronefs sont rattachés à 23 postes stratégiques dans tout le Canada. En 1981-1982, aucun nouvel aéronef n'a été acheté et aucun nouveau détachement de l'air n'a été ouvert. Les appareils de la GRC ont parcouru plus de 4,6 millions de kilomètres et accumulé quelque 21 000 heures de vol.

Langues officielles

La GRC s'est efforcée de fournir au public davantage de renseignements dans les deux langues officielles. Les commandants divisionnaires ont demandé aux autorités des provinces qui ont passé un contrat de service avec la GRC de permettre aux membres de la GRC de distribuer la version française des principaux documents tels que les contraventions ou les citations à comparaître aux minorités linguistiques. Tous les gouvernements se sont ralliés à cette proposition à l'exception de ceux de la Colombie-Britannique et de Terre-Neuve.

Dans l'ensemble, la GRC a atteint le but qu'elle s'était fixé et met à la disposition de ses membres des cours de formation et de perfectionnement, des services ressortissant au personnel et centralisés (à l'exception de la supervision) et des outils de travail dans les deux langues officielles. Des progrès ont aussi été réalisés en ce qui concerne les conférences, puisque des services bilingues y sont maintenant disponibles. Les demandes de traduction simultanée sont passées de 4 en 1980-1981 à 12 en 1981-1982.

Le recrutement de francophones dans toutes les catégories d'emploi demeure

l'une de nos principales priorités. Jusqu'à présent, notre objectif a été atteint dans une proportion de 74%.

Au cours de l'année, deux nouveaux programmes ont été mis en oeuvre dans le but d'accroître le nombre d'employés qualifiés bilingues : le Programme de formation linguistique et professionnelle en cours d'emploi et le Programme supérieur de formation linguistique. Ces programmes fournissent aux membres possédant les aptitudes et la motivation nécessaires l'occasion d'utiliser les deux langues dans le contexte opérationnel.

Service de santé

On a mis l'accent, durant l'année, sur l'organisation, les affectations et la mise au point des politiques. Des médecins-chefs ont été nommés dans cinq divisions. Une partie importante du travail a été consacrée aux programmes d'hygiène et de santé professionnelles portant, entre autres, sur les normes et les examens médicaux avant l'engagement ainsi que sur les examens périodiques des membres, effectués en fonction de leur âge et de leur travail. Un programme d'aide aux employés et un programme de consultation et d'évaluation psychologique seront mis en oeuvre l'an prochain.

Police criminelle

Opérations tactiques

La GRC dispose actuellement de 36 groupes tactiques d'intervention répartis en divers endroits au Canada. De plus, 337 personnes ont reçu la formation de chef des opérations et 251, celle de négociateur dans les cas de prise d'otages.

Récupérations sous-marines

La GRC emploie 85 plongeurs qualifiés qui travaillent dans six provinces. On utilise surtout leurs services pour récupérer des corps et des objets volés et pour recueillir des éléments de preuve. Au cours de l'année, ces membres ont participé à quelque 325 recherches.

Gendarmes auxiliaires

Les quelque 1 800 gendarmes auxiliaires de la GRC, répartis dans six provinces, constituent un service de police d'urgence dont le but est d'appuyer les membres réguliers lors de désastres ou de situations semblables. Ils reçoivent leur formation des membres réguliers avec lesquels ils accomplissent diverses tâches ordinaires dans un détachement.

Infractions commerciales

Le personnel de la GRC, à la Direction générale à Ottawa et dans les trente sections réparties dans le pays, assure des services de direction, d'orientation et d'aide pour les enquêtes relatives aux crimes de nature économique. Comme les infractions commerciales sont souvent de portée nationale ou internationale, la GRC doit se mettre en rapport avec des services de police étrangers ainsi que divers ministères et commissions fédéraux et provinciaux. La Gendarmerie administre aussi un Centre d'information sur les fraudes en valeurs mobilières qui constitue le lien avec toutes les commissions provinciales des valeurs mobilières au Canada.

L'effectif de la Sous-direction des infractions commerciales s'élève à plus de 500 membres, dont une centaine ont fait des études universitaires dans des domaines connexes.

En 1981, la GRC a enquêté sur des fraudes qui ont entraîné des pertes évaluées à 248 millions de dollars. Les enquêtes portent surtout sur les crimes d'affaires, les fraudes à l'endroit du gouvernement du Canada, la corruption de fonctionnaires, les infractions liées aux droits de propriété, les opérations frauduleuses concernant les sociétés, les impôts, les crimes par ordinateur, les faillites, les fraudes en matière de titres et autres activités de vente et la contrefaçon.

Année	Nouvelles enquêtes	Dossiers à suivre	Inculpations
1977	6 055	2 692	3 281
1978	7 903	2 500	4 381
1979	6 756	2 750	2 444
1980	7 531	3 083	3 255
1981	7 081	2 435	2 862

Fraudes en matière de faillite

La GRC seconde également le surintendant des faillites en prévenant les pratiques frauduleuses ou autres abus en matière d'insolvabilité, en faisant enquête à leur sujet et en intentant des poursuites. En 1981, 661 nouveaux cas de faillite ont été transmis à la Gendarmerie pour enquête. Elle mène actuellement plus de 500 enquêtes dans ce domaine.

Renseignements nationaux sur la criminalité

Les Sections des renseignements criminels (SRC) assistent les sections de répression dans leur lutte contre le crime organisé en utilisant deux catégories de renseignements: les renseignements stratégiques et les renseignements tactiques. Ces renseignements permettent souvent aux organismes d'application de la loi de prévoir les crimes et, conséquemment, d'en empêcher la perpétration ou de prendre les criminels sur le fait. Les SRC s'occupent surtout des principales organisations criminelles et des groupes criminels structurés qui sont sophistiqués, bien isolés et qui se spécialisent dans les crimes visant les entreprises. Les membres des SRC travaillent en étroite collaboration avec les groupes de renseignements des autres corps policiers. Au cours de l'année, des groupes conjugués de renseignements, composés de membres de la GRC et de divers services de police municipaux, ont effectué des opérations dans les villes de Vancouver, de Victoria, d'Edmonton et de London.

Opérations policières conjuguées

Au cours des dernières années, la GRC a porté une attention toute particulière aux opérations policières conjuguées dans les domaines du renseignement et de l'application des lois. Ces opérations maximisent les moyens à la disposition de la police au niveau de l'enquête et de la répression du crime dans les cas où les activités des criminels s'étendent sur plusieurs juridictions. Elles permettent, en outre, d'avoir recours au matériel, à la main-d'oeuvre et à la compétence des divers services de police. Ainsi, en 1981, une opération policière conjuguée a permis, à elle seule, de porter 102 accusations et d'effectuer 41 arrestations pour des crimes tels que le vol, la fraude, le complot en vue de faire le trafic de stupéfiants, le meurtre, le complot en vue de commettre un meurtre, l'extorsion, l'enlèvement et les voies de fait.

Spécialistes en matière de jeux

Les spécialistes de la GRC en matière de jeux sont affectés à Halifax, à Vancouver et à Edmonton. Leur rôle consiste à aider toutes les divisions de la Gendarmerie et tous les services de police à mener des enquêtes relatives à des jeux illégaux ou truqués, entre autres, aux jeux de foire, cartes, dés, «bookmaking», maisons de jeux, casinos et autres activités connexes. Leur travail est surtout axé sur la prévention. En 1973, dans les foires, 50% des jeux de hasard examinés étaient truqués. En 1980, seulement 10 des 3 000 jeux inspectés étaient truqués. Cette diminution est en grande partie attribuable au contrôle périodique des foires effectué par les spécialistes en matière de jeux, de concert avec les enquêteurs de la GRC de l'endroit et ceux des autres services de police. En plus de travailler à la répression, ces spécialistes effectuent des présentations visant à sensibiliser le public et participent à la formation des enquêteurs de la GRC et d'autres corps policiers dans le domaine du jeu. Ils ont aussi contribué à l'élaboration de lois sur le jeu dans sept provinces.

Surveillance

Le policier d'aujourd'hui doit utiliser des méthodes perfectionnées de surveillance physique pour éviter d'être repéré par les criminels qui utilisent régulièrement des techniques de contre-surveillance. Des spécialistes qui se sont consacrés à l'art de la surveillance fournissent une aide professionnelle aux sections de répression de la GRC dans les grandes villes du Canada. Ce service de soutien s'est avéré extrêmement utile dans les enquêtes sur le crime organisé et sur des crimes majeurs.

Analyse des renseignements criminels

Ces dernières années, la Gendarmerie a mis sur pied un système d'analyse des renseignements criminels. Des membres formés en conséquence sont affectés aux sections de l'analyse des informations criminelles dans les divisions, aux bureaux provinciaux du Service canadien de renseignements criminels et aux sous-sections des enquêtes de la GRC partout au pays. Ils secondent par leurs analyses les enquêteurs et les gestionnaires.

Projet spécial de la Sous-direction des renseignements criminels

Certaines bandes de motards sont maintenant reconnues comme une composante du crime organisé, associée à d'autres éléments criminels au Canada et aux États-Unis. La préoccupation de la police, relativement à ces groupes et à leurs activités criminelles, a mené à la mise sur pied, en 1978, d'un projet spécial à la Sous-direction des renseignements criminels. Toutes les informations disponibles sur ces groupes et sur leurs activités sont recueillies, analysées et diffusées aux forces de l'ordre. Comme la police est de plus en plus consciente de ce problème croissant au Canada, le nombre de corps policiers participant au projet est passé à 115 en 1981.

Matériel technique d'enquête

Les dispositifs de surveillance auditive et visuelle, les systèmes d'alarme tactique, le polygraphe et les appareils d'analyse acoustique continuent de

faciliter la tâche des enquêteurs lorsque les sujets sont difficiles à appréhender au moyen des méthodes conventionnelles.

Le résumé suivant d'une récente enquête illustre bien le rôle important que joue la surveillance électronique dans le travail du policier. Grâce à la surveillance électronique, on a arrêté un individu impliqué dans une affaire d'importation de cocaïne pure. Étant donné la masse de preuves accablantes contre lui, recueillies, entre autres, par des moyens électroniques, il décida de plaider coupable et fut condamné à neuf ans de prison. D'autres membres de la même organisation ont, eux aussi, plaidé coupables et ont reçu des peines de 7 à 9 ans. Par ailleurs la preuve de l'existence d'autres activités criminelles obtenue en interceptant des communications privées, l'a convaincu de coopérer avec les policiers. C'est ainsi qu'il a pu fournir des renseignements sur soixante-seize meurtres, sur quinze vols à main armée, ayant chacun rapporté à ses auteurs un minimum de 100 000$, sur l'implication de deux avocats dans des activités criminelles, sur le policier soudoyé qui lui fournissait des renseignements, sur les déplacements d'un évadé, et sur divers cas de corruption.

Polygraphe

En 1981, les spécialistes de la GRC ont effectué 1 335 examens polygraphiques. Cet examen a révélé, dans 49% des cas, que le sujet disait la vérité et dans 32% des cas que le sujet mentait; dans 12% des cas les résultats étaient imprécis tandis que dans 7% des cas, ils étaient incomplets.

Analyse acoustique

Au cours de 1981, le groupe des analyses acoustiques a effectué des examens d'enregistrements pour la GRC et pour d'autres services de police canadiens, ainsi que pour le ministère de la Défense nationale, le ministère de la Justice, le ministère de la Consommation et des Corporations et la Police d'État du Michigan. Il a reçu soixante-quatre demandes portant sur l'amélioration de la qualité sonore, l'identification spectrographique de voix, l'authentification de bandes magnétiques et sur d'autres services divers.

Répression des drogues

En décembre 1981, le Commissaire a approuvé la création du Programme anti-drogues axé sur les profits des trafiquants, qui doit être mis sur pied par la Sous-direction des drogues. Dans le cadre de ce programme, on effectuera la saisie des biens obtenus grâce aux gains tirés du marché illicite des drogues. On a prévu l'affectation de 14 postes attachés à l'application des lois fédérales dans les régions où l'impact se fera le plus sentir.

1. Héroïne

Au cours du dernier trimestre de 1981, la quantité d'héroïne disponible au Canada a constamment augmenté, en particulier dans l'ouest du pays. La qualité du produit vendu dans la rue est passée de 2% à 4 ou 5%. Dans certaines régions, le degré de pureté de cette drogue atteint même 30 à 40%, ce qui entraînera probablement un bon nombre de cas de surdose. Il semble que cette augmentation soit due aux récoltes abondantes qu'a connues le Sud-Est asiatique. On s'attend que les effets seront ressentis au Canada pour quelque temps encore. Le prix d'une dose simple d'héroïne demeure entre 35$ et 50$.

Les principales régions du Canada où l'héroïne semble être populaire sont celles de Vancouver, de Toronto et de Montréal. Toutefois, d'autres villes ont connu une soudaine augmentation du nombre de cas d'abus de cette drogue. L'héroïne est de nouveau disponible dans plusieurs villes; c'est le cas, par exemple, de Victoria, Nanaïmo, Edmonton, Calgary et Winnipeg. Dans certaines régions, on a signalé que des héroïnomanes s'injectaient leur dose mélangée à du jus d'orange ou de citron. Une autre façon de consommer cette drogue consiste à l'inhaler; c'est ce qu'on appelle, dans le milieu «chasing the dragon».

Au cours de périodes de pénurie d'héroïne, un grand nombre de pharmacies ont été la cible de voleurs. Ces derniers recherchaient surtout les stupéfiants d'ordonnance. Ces vols n'ont toujours pas cessé, ce qui porte les membres oeuvrant dans le domaine du renseignement à croire qu'il existe une population secondaire de toxicomanes qui préfèrent les stupéfiants d'ordonnance à l'héroïne. Les héroïnomanes prennent aussi des Percodan, des Talwin et d'autres drogues similaires, lorsqu'elles sont disponibles.

On peut de nouveau se procurer de l'héroïne en sachets thermoscellés et le degré de pureté de la drogue est de 30%. Dans le jargon du milieu, chacune de ces doses s'appelle un «stamp».

La morphine que l'on retrouve dans l'Ouest canadien est importée de l'Inde au kilogramme. Elle est distribuée à la fois dans les grands centres et dans les villes et villages plus petits. Vingt-huit grammes de morphine pure à 90% se vendent 2 000$. Dans certaines villes, la morphine est disponible en ampoules.

2. Cocaïne

Toutes les régions du Canada ont connu une augmentation des cas d'abus de cocaïne et de simili-cocaïne. La cocaïne est abondante et le degré de pureté de la marchandise vendue dans la rue varie de 16 à 98%. L'épuration («free-basing») de la cocaïne semble être de plus en plus pratiquée, particulièrement dans l'ouest du pays où la cocaïne épurée est disponible sous forme de comprimés purs à 98%.

Des combinaisons d'éphédrine, de phénylpropanolamine et de procaïne sont considérées comme la «cocaïne des pauvres» et sont disponibles dans plusieurs boutiques se spécialisant dans la vente d'articles pour toxicomanes. Ces produits se vendent, entre autres, sous les appellations de «Pseudocaine», «Coco-Snow», «Real Caine» et «Rock Crystal». On peut se procurer au Canada un mélange de lidocaïne et de glucose présenté sous forme d'encens et portant le nom de «Snocaine». Tous ces produits sont utilisés de la même façon que s'il

s'agissait de cocaïne véritable. Certains trafiquants font passer ces produits pour de la cocaïne et les vendent 150$ le gramme.

Le gros de la cocaïne destinée au Canada provient de la Colombie, du Pérou et de la Bolivie et est expédié par avion dans le sud de la Floride, où il est stocké avant d'être revendu.

Certains rapports récents indiquent que la cocaïne péruvienne rose est de nouveau disponible, sous le nom de cocaïne «aux fraises». Sa couleur rose est due à l'agent de frelatage utilisé : le Quick aux fraises de Nestlé. On emploie aussi la lidocaïne, la mannitol et le lactose.

Les trafiquants utilisent diverses méthodes pour passer la cocaïne en contrebande. En général, ils la mettent à la poste, la portent sur eux ou la dissimulent dans le double fond d'une valise. Le prix de la cocaïne n'a pas beaucoup varié au cours des derniers mois. Elle se vend de 35 000$ à 45 000$ pour 0,45 kilo, de 3 000$ à 4 500$ pour 28 grammes et de 125$ à 200$ le gramme.

3. Laboratoires clandestins et drogues psychotropes

La consommation de diéthylamide de l'acide lysergique (LSD) au Canada s'est stabilisée depuis quelques mois. En fait, certaines régions rapportent même qu'elle a diminué. Cela ne signifie pas toutefois qu'elle ne reprendra pas. Comme le LSD a été très populaire au cours des neuf premiers mois de 1981, le marché peut être saturé. Le LSD se vend en buvards, en «microdots» et en comprimés dans toutes les régions. Plusieurs nouveaux genres sont sortis, comme le «white barrel» (bâtonnet) au Manitoba. Le comprimé est plus long que d'habitude et il est connu dans le jargon sous le nom de cristal blanc. Une dose de LSD coûte généralement de 5 à 7$.

Le Phencyclidine (PCP) se vend en grande quantité et habituellement sous forme de comprimés roses. Dans l'est du pays, le PCP se vend 3 600$ les 454 grammes et 1 000 doses valent 2 500$.

D'après une importante saisie de méthaqualone faite à Toronto à la fin de 1981, on constate que cette drogue prend de la popularité. On estime la valeur marchande de la drogue saisie à plus de 200 millions de dollars.

L'usage de la méthamphétamine n'est répandu que dans certaines régions du pays, particulièrement dans le sud de l'Ontario. Il s'agit surtout de méthamphétamine sous forme de poudre blanche.

L'usage d'éphédrine seule ou avec de la caféine ou de la phénylpropanolamine est aujourd'hui un grave problème. Même si ces drogues ne sont pas illégales, certains les font passer pour des amphétamines et de la cocaïne. Ces drogues se vendent surtout dans l'est du Canada et en plus grandes quantités que dans l'ouest.

4. Cannabis

Les dérivés du cannabis sont les drogues les plus faciles à obtenir et les plus consommées de façon abusive au Canada. Même si la marijuana est la plus vendue, le haschisch reste la plus populaire dans certaines régions. Le haschisch liquide est encore très répandu, mais il n'est plus aussi recherché. On prévoit que le haschisch liquide reprendra de sa popularité lorsque les Canadiens iront passer leurs vacances d'hiver dans les Caraïbes.

La marijuana vendue au Canada provient surtout de l'Amérique du Sud, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Nord. La marijuana de la Colombie est moins recherchée parce qu'il y a sur le marché d'autres variétés de marihuana de meilleure qualité. On retrouve sur le marché canadien la sinsemillienne et la «Red Hair» mexicaine qui sont des variétés de marijuana très puissantes.

L'Inde, le Liban, le Maroc et le Pakistan sont toujours les principaux fournisseurs de haschisch. Plusieurs saisies d'importance effectuées récemment portent à croire que le Liban est en train de devenir la première source.

Le haschisch est importé en vrac; on l'expédie par bateau du Moyen-Orient aux États-Unis et de là au Canada, soit par bateau ou par camion commercial. On en importe aussi en moindre quantité sur soi ou dans des valises à double paroi.

Les tendances pour l'année 1982

On prévoit les tendances suivantes pour les douze prochains mois :

- Il y aura, sur le marché noir, une quantité accrue d'héroïne d'une plus grande pureté;
- Parallèlement, les décès et les cas graves à la suite de surdoses augmenteront;
- L'Asie du Sud-Est fournira plus de 80% de l'héroïne sur le marché noir au Canada et l'Asie du Sud-Ouest ainsi que le Mexique combleront la différence;
- On importera davantage de morphine de l'Inde;
- Vancouver, Toronto et Montréal resteront les principaux marchés des drogues, mais le trafic s'étendra dans plusieurs autres régions;
- La consommation de la cocaïne s'accroîtra, surtout chez les Canadiens de 18 à 25 ans;
- La Colombie restera le principal fournisseur d'hydrochlorure de cocaïne, mais les exportations de la Bolivie et du Pérou augmenteront;
- Le couloir Miami-Sud de la Floride sera de plus en plus utilisé comme point de transit pour la cocaïne destinée au Canada;
- Parallèlement à la tendance qui existe aux États-Unis, la production de cocaïne base augmentera sur la côte ouest;
- La simili-cocaïne gagnera de la popularité;

- L'abus du LSD restera à son niveau élevé actuel;
- La consommation des simili-amphétamines comme l'éphédrine la caféine et la phénylpropanolamine s'aggravera;
- L'abus de la méthamphétamine restera au même niveau, tandis que celui de la méthaqualone augmentera, surtout dans l'est du Canada;
- Les dérivés du cannabis continueront d'être les plus populaires de tous;
- La marijuana colombienne continuera d'être remplacée par du cannabis de meilleure qualité comme la sinsémillienne et la «Red Hair» mexicaine;
- Le Liban, le Maroc et l'Inde resteront les principaux pays fournisseurs de haschisch.

Douanes et Accise

Au cours de l'année, on a mis l'accent sur l'application de lois ne rapportant aucun revenu comme la Loi sur les licenses d'exportation et d'importation, la Loi sur l'Office national de l'énergie, la Loi sur l'administration du pétrole et la Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels. En conséquence, en 1981, la valeur des biens saisis a baissé de 32% par rapport à 1980 et le nombre d'enquêtes menées a diminué de 18%. En 1981, la valeur des biens saisis s'élevait à 12 millions de dollars.

Les Services de renseignements automatisés-Douanes (SRA-D) ont été mis en oeuvre dans le but d'appuyer les recherches des enquêteurs douaniers de Revenu Canada et de la Gendarmerie. Revenu Canada-Douanes a accepté de convertir les SRA-D en un système en direct de communications interservices.

Interpol

La GRC représente le Canada au sein de l'Interpol depuis 1949. Interpol Ottawa est situé à la Direction générale de la GRC et c'est le Commissaire qui en est le chef. Le nombre de pays membres était de 130 en janvier 1981.

Lors de l'Assemblée générale annuelle de septembre 1979, le Commissaire de la GRC, M. R.H. Simmonds, a été élu vice-président du Comité exécutif de l'Interpol pour trois ans. La Sous-section des biens culturels à Interpol a été créée pour répondre à la nécessité de centraliser les dossiers sur les objets d'art volés et offrir aux policiers canadiens un service à consulter lorsqu'ils ont des soupçons sur l'origine de certains objets. Le service sert aussi de lien entre le milieu policier et le milieu artistique.

La GRC a participé à plusieurs conférences et colloques de l'Interpol sur des sujets variés tels le jeu, la prostitution, les fraudes internationales, les infractions commerciales et la répression du trafic de la drogue. Au cours de ces réunions, on a également étudié les nouvelles tendances de la criminalité, la prévention et la répression, et on a discuté des nouvelles techniques et de l'équipement de pointe.

Les demandes d'enquêtes internationales adressées à l'Interpol par les services policiers canadiens ont encore augmenté en 1981-1982 comme les demandes d'aide provenant d'autres bureaux centraux nationaux. On a également aidé la police étrangère dans certains domaines comme ceux du matériel didactique et des services spéciaux de répression, et celui de la législation.

Immigration et passeports

Poursuites en 1980		Poursuites en 1981
1788	Loi sur l'immigration	1141
48	Autres infractions au Code criminel	119
21	Infractions relatives aux passeports	29
17	Loi sur la citoyenneté	24
60	Assurance-chômage	22
1934	Total	1335

En 1981, on a mis l'accent sur les enquêtes portant sur les organisations clandestines responsables d'immigration illégale et sur le trafic de documents de voyage canadiens et étrangers faux ou contrefaits. Les enquêtes sur l'acquisition frauduleuse de passeports et de certificats de citoyenneté canadiens ont augmenté de beaucoup.

La Gendarmerie a concentré ses efforts sur la découverte des fraudes graves relatives à la Loi sur l'immigration, au Code criminel, à la Loi sur la citoyenneté et aux passeports. Les résultats de cette nouvelle stratégie se constatent dans les statistiques de 1981 sur les poursuites engagées:

- Les poursuites engagées en vertu de la Loi sur l'immigration ont baissé de 29% par rapport à 1980 du fait que l'on signale davantage d'infractions mineures à Immigration Canada pour que les mesures administratives nécessaires soient prises (expulsion).
- Les poursuites engagées en vertu du Code criminel relativement à des questions de passeport et d'immigration ont augmenté de 147% par rapport à 1980.
- Les poursuites engagées relativement à des fraudes de passeport ont augmenté de 38%.
- Les poursuites engagées relativement à la Loi sur la citoyenneté ont augmenté de 41%.

On prévoit que les poursuites engagées en vertu de la Loi sur l'immigration continueront de diminuer en 1982, mais que les enquêtes sur l'immigration illégale organisée et sur les infractions au Code criminel augmenteront proportionnellement.

Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs et Loi sur la marine marchande du Canada

En 1981, la Gendarmerie a consacré plus que 47 000 heures à l'application de la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs et près de 40 000 heures aux lois provinciales sur la protection de la faune. Au total, elle s'est occupée de 774 affaires reliées à la Loi sur les oiseaux migrateurs et de 915 cas reliés aux lois sur la protection de la faune.

De plus, quelque 40 000 heures ont été consacrées à l'application de la Loi sur la marine marchande du Canada, ce qui a entraîné 2 136 mises en accusation. Les programmes de sécurité aquatique ont nécessité 8 000 heures de travail, pendant lesquelles 280 exposés ont été présentés à 190 000 personnes.

Police des autochtones

En plus des services de police à contrat ordinaires, la GRC administre un programme de gendarmes spéciaux autochtones dans toutes les provinces, sauf en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick. Les 160 années-personnes prévues pour ce programme sont toutes comblées par un personnel autochtone compétent, formé pour faire du travail de prévention dans les réserves indiennes et dans les communautés indigènes. Même si le programme des gendarmes spéciaux autochtones a éprouvé certains problèmes au début, on prévoit que graduellement la qualité et la quantité des services offerts augmenteront, réduisant ainsi le nombre d'autochtones qui enfreignent la loi.

Le nombre d'années-personnes prévues pour le programme augmentera modérément étant donné que de plus en plus de chefs autochtones et d'autorités provinciales se rendent compte des bienfaits du programme. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord continue de faire l'évaluation de tous les programmes actuels de police des autochtones et d'établir des politiques pour les attributions de fonds pour les années à venir.

On offre une formation interculturelle aux recrues ainsi qu'aux membres et à leur conjoint qui ont un contact personnel important avec la collectivité autochtone.

Services de protection

Le Sommet d'Ottawa

Le Sommet d'Ottawa, qui s'est tenu les 20 et 21 juillet au Château Montebello, à Montebello, au Québec, et dans l'Edifice de l'Est, sur la Colline parlementaire, a constitué une importante opération de sécurité en 1981. Ont participé au Sommet les dirigeants des États-Unis, de la France, de l'Allemagne, du Royaume-Uni, du Japon, de l'Italie et du Canada, de même que le Président de la Communauté économique européenne.

La planification à long terme a commencé à l'automne de 1980. On a ensuite rapidement organisé des entretiens en hauts lieux afin d'engager dans l'opération tous les services policiers de la région et divers éléments des Forces armées canadiennes.

Les principales prévisions à long terme comprenaient l'acquisition de sept voitures blindées, l'identification des besoins en matériel de transmission, la préparation d'un budget complet et l'identification de la main-d'oeuvre.

D'autre part, le Solliciteur général a approuvé un budget de 2,3 millions de dollars soumis par la GRC pour le Sommet d'Ottawa. Les dépenses réelles étaient de l'ordre de 2 millions de dollars, soit environ 300 000$ de moins que ce qui était prévu dans le budget.

Quelque 1 966 membres ont participé à l'opération. Il a fallu fournir logement, moyens de transport et repas à plus de mille d'entre eux.

Le peloton de liaison avec les médias a eu affaire à 2 531 journalistes, cameramen et techniciens accrédités de services nationaux et internationaux, ainsi qu'à 372 membres accrédités du diffuseur hôte.

Un système composé de lignes téléphoniques réservées, ordinaires et affectées en propre, de même qu'un système de télévision en circuit fermé et environ 1 000 appareils radiophoniques utilisant plus de 25 canaux ont assuré des communications immédiates entre le centre de contrôle au quartier général de la Division «A» et tous les services opérationnels.

La collecte de renseignements a commencé bien avant le Sommet et, grâce à des rapports adéquats, le personnel de sécurité a pu obtenir une excellente vue d'ensemble de la situation au niveau tant national qu'international. Des cours de sensibilisation ont été offerts aux agents des Douanes et de l'Immigration de tous les aéroports internationaux au Canada et des postes à la frontière canado-américaine en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick.

Protection des personnes de marque

La GRC est chargée de la protection personnelle des dignitaires étrangers et des membres de la Famille royale en visite, du Premier ministre et du Gouverneur général ainsi que de leur famille, des ministres du Cabinet, des juges de la Cour suprême et de la Cour fédérale, du personnel et des biens des ambassades et consulats, de même que d'autres personnes désignées (comme le chef de l'Opposition et sa famille). Environ 200 membres sont employés à plein temps à ces fonctions.

Infractions au Code criminel, y compris les infractions aux règlements de la circulation (soumises à la juridiction de la G.R.C.)

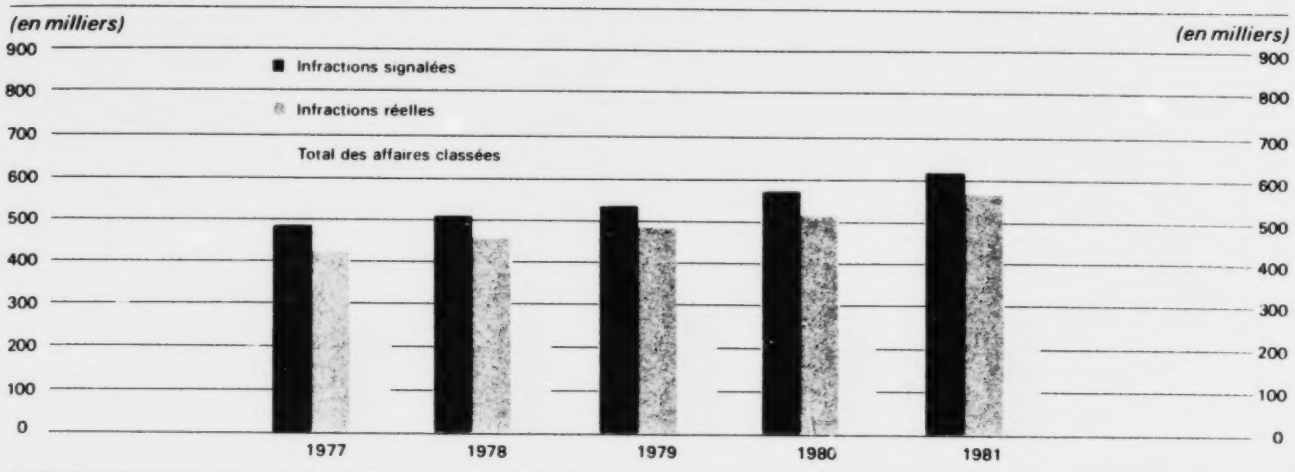

Poursuites judiciaires intentées par la Sous-direction des questions d'immigration et de passeport (par pourcentage et par catégorie)

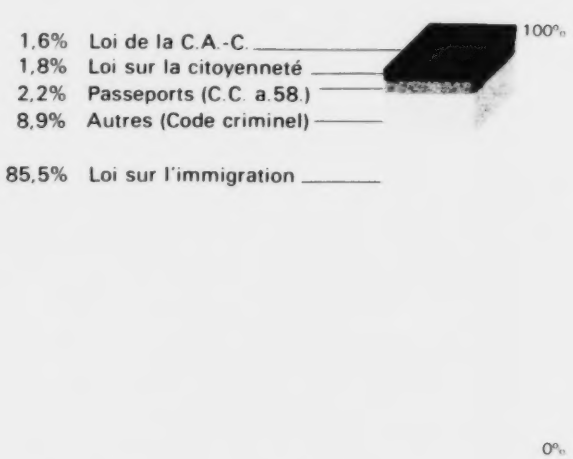

Total: 1 335 poursuites judiciaires

Sous-direction des questions d'immigration et de passeport
Statistiques cumulatives des poursuites judiciaires

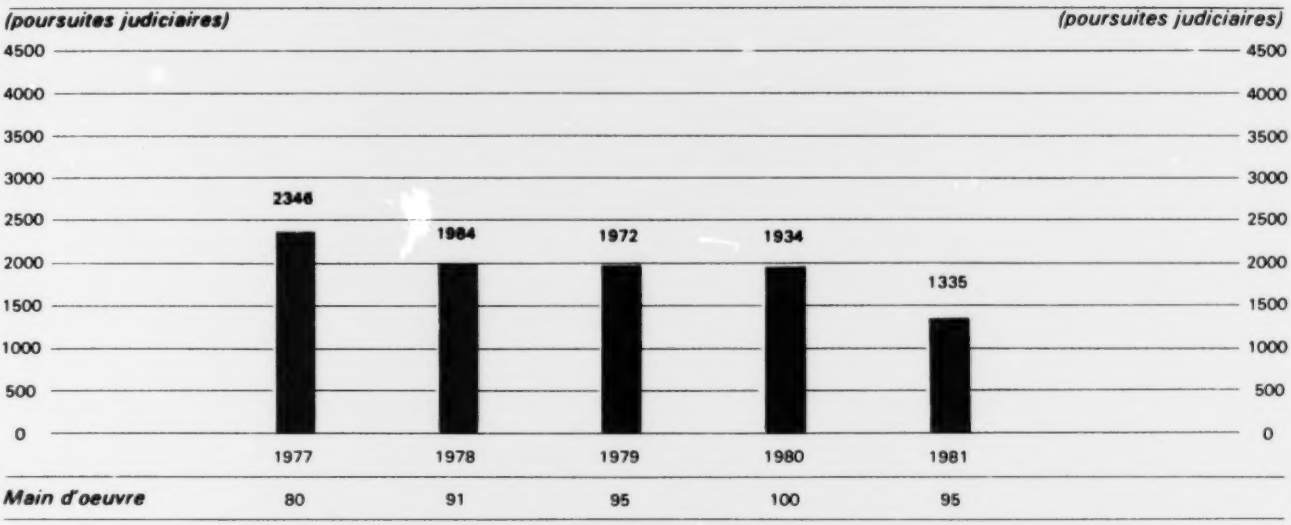

En 1981-1982, près de 360 dignitaires étrangers sont venus au Canada, ce qui a nécessité la mobilisation, à diverses occasions, d'environ 2 300 membres de la GRC et de 1 000 membres d'autres services de police afin d'assurer la protection de ces personnes.

Techniques de sécurité

La Sous-direction des techniques de sécurité contrôle la qualité de la sécurité matérielle des édifices du gouvernement fédéral, ce qui comprend les systèmes ou sous-systèmes de détection et de protection, par exemple les contrôles d'accès, les systèmes d'alarme, les barrières, les serrures et les contenants d'entreposage. Pour s'acquitter de ces responsabilités, le personnel technique qualifié doit: tester et évaluer tous les dispositifs de sécurité que l'on prévoit utiliser au gouvernement; mettre au point le matériel de sécurité spécialisé; fournir un service de consultation en matière de sécurité matérielle relativement aux projets de construction, aux tracés et au matériel; et concevoir et mettre au point le matériel de police spécialisé à l'usage des services carcéraux fédéraux, de la GRC et des autres corps de policiers.

En 1981-1982, les caractéristiques sécuritaires de 17 articles, parmi lesquels des déchiqueteuses, des serrures, des grilles de sécurité, des sceaux, des sacs de courrier, des portes de chambre forte et divers dispositifs électro-mécaniques, ont été évaluées.

Dix-sept cours techniques ayant trait à la sécurité matérielle ont été offerts, dont neuf aux employés de la GRC et huit au personnel des divers ministères fédéraux.

On a entrepris les recherches en vue de la mise au point d'un dispositif de verrouillage interne pour les classeurs de documents juridiques, les classeurs à tiroirs latéraux et les contenants d'entreposage du matériel informatique. On a également achevé la conception d'un modèle d'une toute nouvelle serrure à combinaison qui est présentement en voie d'évaluation et de mise à l'essai. Enfin, on a préparé de nouvelles normes relatives au matériel et aux dispositifs de sécurité et elles sont actuellement soumises à l'étude du Comité consultatif pour le matériel de sécurité.

On a fait appel aux services de consultation pour un projet important de rénovation. En outre, le travail se poursuit dans le cadre de quatre projets de construction précédemment identifiés.

Sécurité informatique

L'Équipe d'inspection et d'évaluation de la sécurité (ÉIÉS) aide les ministères et organismes fédéraux à améliorer la sécurité des installations informatiques qui traitent des données confidentielles.

En 1981-1982, l'ÉIÉS a inspecté huit installations du gouvernement et quatorze installations d'organismes privés traitant à contrat des données de l'État. En outre, elle a répondu à plus de cent consultations sur des problèmes précis touchant la sécurité informatique et fourni de l'aide technique dans six enquêtes criminelles se rapportant aux ordinateurs.

L'Équipe a de plus grandement contribué à la rédaction et à l'approbation de normes et pratiques de sécurité informatique à l'intention des ministères et organismes fédéraux. En mars 1982, des révisions majeures des normes existantes et des exigences générales, ainsi qu'un nouveau chapitre sur la sécurité des opérations, ont été soumis à l'approbation du Conseil du Trésor. L'ÉIÉS continue de collaborer avec Approvisionnements et Services

Canada à la mise à jour et au perfectionnement des lignes directrices relatives aux contrats de traitement des données confidentielles du gouvernement par le secteur privé.

Du personnel de l'Équipe a aussi participé à divers projets se rapportant à l'encodage à distance des dossiers, à des systèmes à fonctionnement sécuritaire et à l'analyse d'un important système commercial d'encodage des dossiers.

Puisque l'Équipe ne peut s'occuper directement de tous les projets, on a offert des cours de formation et des publications pour sensibiliser les employés à la sécurité. Le Bulletin sur la sécurité de l'informatique est distribué au personnel du secteur public et du secteur privé qui travaille dans le domaine de la sécurité informatique, aux services de police canadiens et étrangers, ainsi qu'à d'autres intéressés. Au cours de l'année, deux numéros ont été publiés et, en réponse à la demande accrue en matière de renseignements sur la sécurité, le tirage est passé de 1 600 à 1 900.

Il existe actuellement un programme de formation en matière de sécurité qui aide le personnel du gouvernement et du secteur privé à mettre en oeuvre de bons programmes de sécurité. Au total, 97 élèves ont suivi les quatre cours à l'intention des coordonnateurs de la sécurité informatique et 60 se sont présentés aux trois cours de techniques d'enquêtes sur les crimes par ordinateurs. De plus, un cours de dix jours à l'intention du personnel de la GRC sur la sécurité des systèmes automatisés, de même qu'un cours semblable, d'une durée de cinq jours, pour les agents de sécurité du gouvernement fédéral, ont été mis au point et présentés.

Moyens antitechniques

En 1981-1982, la Sous-section des moyens antitechniques de la GRC a effectué 140 consultations ou opérations de balayage électronique. Celles-ci comprenaient des recherches visant à trouver des dispositifs d'interception illégaux, tels que des lignes d'écoute, des postes émetteurs-récepteurs, des microphones, des amplificateurs et d'autres appareils d'intrusion. Dans le cadre des consultations, la Sous-section des moyens antitechniques a conseillé les ministères fédéraux et provinciaux, de même que les autres services de police, sur les mesures à prendre pour se protéger contre l'interception illégale des communications par des moyens audio-visuels, optiques et électroniques.

Au cours du Sommet d'Ottawa, qui s'est tenu en juillet 1981, cette même Sous-section a assuré la protection technique des locaux occupés par les chefs d'État participants.

Sous-section pyrotechnique

Le nombre d'attentats et de tentatives d'attentat à la bombe relevé au Canada par le Centre canadien de données sur les bombes est demeuré relativement constant au cours des trois dernières années. Cependant, les dommages causés par les incidents à la bombe ont été légèrement moins élevés en 1981 (1 095 500$) qu'en 1980 (1 113 000$). On a signalé 23 vols d'explosifs en 1981, soit beaucoup moins que l'année précédente (35). Au cours de l'année 1981, les incidents à la bombe ont fait deux morts et sept blessés.

Un programme actif de recherche et de développement se poursuit et plusieurs nouveaux projets sont présentement entrepris. Les découvertes et les faits nouveaux sont communiqués à la communauté policière canadienne par l'entremise des cours de formation, des bulletins de renseignements et d'une liaison directe avec les techniciens en explosifs.

Les projets suivants de recherche et de développement ont été déposés devant l'Association canadienne des chefs de police et approuvés par le Comité de la recherche opérationnelle :

- perfectionnement de la tenue antibombe Safeco et du casque muni d'un dispositif de communication et parachèvement des tests de pressurisation auxquels ils sont soumis;
- amélioration, par la restructuration, d'un bouclier protecteur personnel;
- amélioration du véhicule robot de téléreconnaissance (V.R.T.);
- mise au point d'un contenant pour le transport aérien des explosifs;
- perfectionnement des dislocateurs d'engins explosifs artisanaux (E.E.A.); et
- établissement de spécifications normalisées pour un système de transport d'explosifs.

Les services d'instructeurs et de personnes-ressources ont été retenus pour six cours de deux semaines offerts au Collège canadien de police. Pendant ces cours, 40 policiers techniciens en explosifs ont été «validés» et informés des faits nouveaux et des dernières techniques dans le domaine de l'enlèvement des explosifs.

Planification d'urgence

En juin 1981, le Cabinet a approuvé le Décret sur la planification d'urgence (CP 1981-1305) qui identifie les responsabilités en cas d'urgence, confie ces responsabilités aux ministères fédéraux et autorise les ministres à préparer des plans adéquats en prévision des situations d'urgence.

En tant que principale composante opérationnelle du ministère du Solliciteur général, la GRC contribue grandement à faire en sorte que le ministère s'acquitte bien de ses responsabilités. On examine actuellement les règlements concernant la GRC afin de préparer le processus de planification.

Programme de sécurité du gouvernement fédéral

Aux termes du décret CP 178/2502, la GRC a, sur demande, fourni des services de consultation et effectué des inspections de sécurité dans les ministères fédéraux, les ambassades et consulats de pays étrangers, les résidences et les lieux de travail du Premier ministre et des ministres du Cabinet, les locaux des juges de la Cour suprême et de la Cour fédérale et ceux des personnes de marque désignées par le gouvernement, par exemple le chef de l'Opposition.

On a également offert un programme de sensibilisation à la sécurité à tous les ministères fédéraux désireux de recevoir de toute urgence des renseignements en matière de sécurité.

Programme des points névralgiques

Sous les auspices de Planification d'urgence Canada, la GRC fournit un service de consultation et inspecte les installations considérées comme vitales pour le Canada. Au cours de l'année, elle a effectué environ 400 inspections dans le cadre du programme de sécurité du gouvernement fédéral et du programme des points névralgiques. On est en voie d'informatiser ce dernier progamme afin de permettre une planification plus systématique et une administration efficace. On est en voie d'informatiser ce dernier programme afin de permettre une planification plus systématique et une administration efficace.

Police des aéroports

En collaboration avec Transports Canada, la GRC participe au programme national de maintien de l'ordre et de la sécurité dans les aéroports. Le programme intéresse dix aéroports internationaux et huit aéroports intérieurs d'importance.

Statistiques pour l'année 1981-1982

Détournements d'avion	0
Alertes à la bombe	126
Armes à feu détectées au contrôle d'embarquement (véritables: 19; imitation: 440)	459
Infractions à la sécurité	15 431
Manquements aux règlements sur la circulation dans les aéroports (circulation : 4 795, stationnement: 220 977)	225 772
Mandats exécutés	2 680
Autres infractions	5 656

Services de police à contrat

La Gendarmerie royale du Canada fournit des services de police à coûts partagés à toutes les provinces (sauf l'Ontario et le Québec) et aux territoires, ainsi qu'à 190 municipalités comprises dans les provinces contractantes. Ces services comprennent la prévention, la détection et la tenue d'enquêtes sur des infractions relatives au Code criminel, aux lois provinciales et aux règlements territoriaux et municipaux. En 1981-1982, des ententes relatives aux services de police ont été signées avec huit provinces et les Territoires du Nord-Ouest pour une période de 10 ans. Seule l'entente avec le Yukon n'a pas encore été conclue.

L'organisation des services provinciaux de police assurés dans les huit provinces et les deux territoires est structurée en 10 divisions, 43 sous-divisions et 592 détachements.

Le détachement est l'élément fondamental du service de police. Les membres du détachement fournissent le premier contact entre les citoyens et la police. Ils constituent l'élément le plus visible de la présence de la police dans les provinces et les municipalités. Pour cette raison, les opérations du détachement ont une grande influence sur la détermination des normes des services de police et des stratégies de la prévention criminelle.

Les services de police municipale sont assurés dans 190 municipalités dont la population varie de 1 500 à 200 000 habitants. Les détachements de la GRC concernés totalisent 2 824 employés. La plupart des détachements municipaux relèvent d'une sous-division de la Gendarmerie. Cependant, plusieurs détachements municipaux importants relèvent directement d'un quartier général divisionnaire.

Prévention du crime

L'an dernier, le Centre de la prévention criminelle a concentré ses activités sur trois domaines importants : le développement des stratégies par l'analyse et l'évaluation du crime, la conception de l'environnement en tant que stratégie préventive, et la sensibilisation du public aux victimes du crime et à leurs besoins.

Au chapitre des victimes, plusieurs propositions, notamment les mesures préventives, les stratégies de rechange et la sensibilisation du public au sort des victimes sont à l'étude. La GRC mettra à l'essai des programmes semblables à Richmond (C.-B.), dans l'Île-du-Prince-Edouard ainsi qu'à Saint-Jean et Cornerbrook (T.-N.).

Police de la circulation

Des unités spécialisées remplissent des tâches administratives ou opérationnelles et s'acquittent des services de police avec compétence. Signalons, entre autres, les services de la circulation. La surveillance des routes est l'un des rôles principaux de la police de détachement, et son objectif principal est la réduction des risques et dommages matériels, des blessures et des décès attribuables aux accidents, ainsi que la libre circulation des personnes et des marchandises sur les routes.

ACTIVITÉS DE LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE ET RÉPARTITION DU TEMPS DISPONIBLE 1981-1982

BOMB INCIDENT COMPARISON
COMPARAISON DES INCIDENTS À LA BOMBE
1976-1981

BOMBINGS AND ATTEMPTED BOMBINGS
ATTENTATS RÉUSSIS ET ATTENTATS MANQUÉS

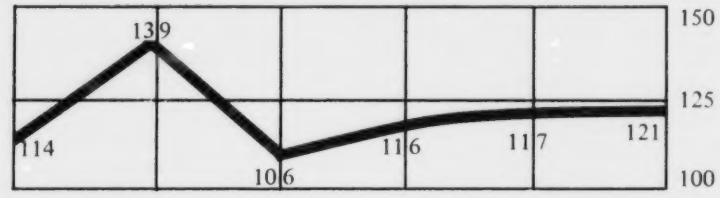

IED RECOVERIES
DÉCOUVERTES D'ENGINS

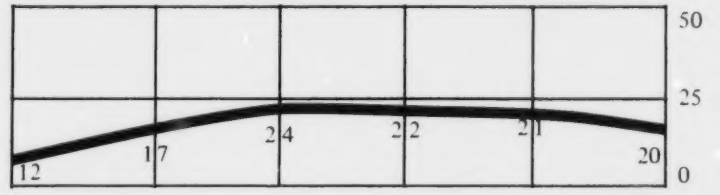

TOTAL DEVICES
TOTAL DES ENGINS

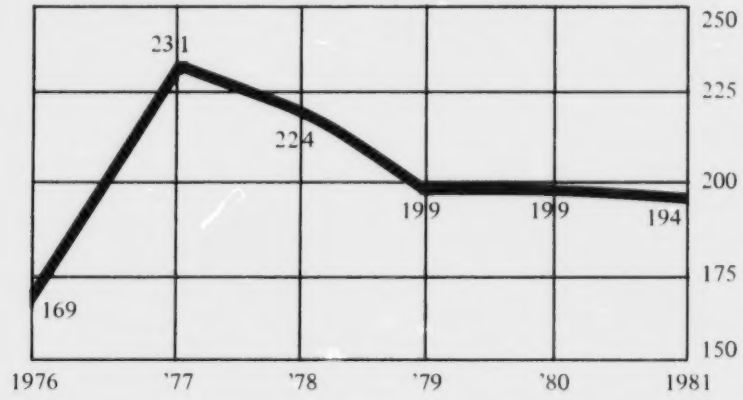

Les accidents de la route ont augmenté de 10,3% dans les secteurs sous l'autorité de la GRC. Les pertes économiques entraînées par ces collisions s'élevent à près de 1,4 milliard de dollars.

Les collisions entraînant des pertes de vie ont diminué de 1,5% tandis que les collisions provoquant des blessures corporelles ont augmenté de 1,2%. L'alcool est toujours un facteur préoccupant. Il a joué un rôle dans plus de 40% des collisions.

Services canadiens de police

Les Services canadiens de police de la GRC offrent une aide scientifique et technique et des renseignements sur la criminalité et sur l'identité judiciaire à tous les services canadiens de police, aux organismes autorisés chargés de l'application de la loi, aux services de correction et aux tribunaux de juridiction criminelle. Ils se composent des divisions suivantes:

Laboratoires judiciaires

Sept laboratoires judiciaires régionaux procurent une assistance technique et scientifique aux corps de police canadiens, aux tribunaux de juridiction criminelle, aux ministères du gouvernement et aux autres services autorisés. Chacun possède des sections opérationnelles dans les domaines de la chimie, de la toxicologie, de la sérologie, de l'alcool, de l'identification des cheveux et tissus fibreux, de l'examen des écritures, de l'identification des armes à feu et des marques faites avec des outils, et de la photographie (sauf à Sackville, N.-B.). Une formation en éthylométrie est donnée à tous les corps canadiens de police et des experts de la Section des alcools interprètent devant le tribunal les preuves relatives aux effets de l'alcool sur les aptitudes d'une personne au volant.

En 1981-1982, les laboratoires ont produit des rapports scientifiques suite à des examens effectués sur 21 124 cas.

Dans l'ensemble, les ressources de la GRC ont été employées pour aider à élucider les crimes d'importance tels que les meurtres et les tentatives de meurtre, les délits sexuels, les infractions relatives aux armes à feu, les fraudes et les infractions liées aux drogues.

Le laboratoire d'Ottawa a également un Office central des contrefaçons et une Section des services spéciaux. Il existe à Montréal, depuis 1978, un service partiel de laboratoire s'occupant de l'examen de documents douteux et des faux qui sont saisis au Québec.

Groupe consultatif des sciences et de la technologie

Le Groupe consultatif des sciences et de la technologie (GCST) appuie les programmes et les activités des corps canadiens de police en évaluant les méthodes et les instruments, en coordonnant et en évaluant les programmes de recherche et de perfectionnement, les programmes de formation en expertise médico-légale, les tests de compétence et les services consultatifs, et en fournissant un système automatisé de renseignements scientifiques.

Voici les projets qui ont été réalisés durant l'année:

Services consultatifs

- Aide apportée à un organisme américain de police concernant l'examen de cheveux et de tissus fibreux comme preuve d'identification au cours d'un procès important pour meurtre.
- Aide apportée à divers ministères fédéraux et provinciaux et à divers organismes dans le domaine de la sécurité des documents; par exemple, les pièces d'identité, la monnaie et les pièces négociables.
- Aide apportée aux corps policiers fédéral, provinciaux et municipaux en matière d'appareils de radiographie et de méthodes.

Formation

- Formation de deux experts en écriture d'Approvisionnements et Services Canada pour l'examen des chèques frauduleux.
- Distribution de manuels de formation pratique dans les domaines de la toxicologie, des cheveux et des tissus fibreux, des armes à feu et de la chimie.

Méthodes

- Rédaction de manuels des méthodes d'expertise judiciaire dans les domaines de la toxicologie, de la sérologie et de la chimie.
- Organisation d'ateliers sur les méthodes dans les domaines des cheveux et des tissus fibreux, de la sérologie et de l'alcool.
- Évaluation de méthodes d'identification du groupe sanguin par l'analyse des protéines et des enzymes contrôlées génétiquement qu'on retrouve dans les racines des cheveux. Ce travail se fera dès que le temps et les ressources le permettront.

Renseignements

- Préparation d'un recueil de références des normes relatives aux explosifs commerciaux de fabrication canadienne.

- Publication d'un document sur l'identification des dispositifs à imprimante intitulé «Identification of Print-Out Devices».

Évaluations

- Évaluation de nouveaux photocopieurs en couleur servant à la contrefaçon; de cartouches spéciales de calibre .38 à balle tronconique à pointe creuse de 158 grains, pour la GRC; de cartouches de calibre .308 à balle à pointe creuse de 168 grains, pour les tireurs d'élite du GTI; d'une armure transparente.

Le Centre coordonnateur des recherches et mises au point du GCST organise, planifie, coordonne et contrôle les recherches faites par la Gendarmerie dans le domaine des sciences humaines et naturelles. Le Centre s'occupe aussi des propositions non sollicitées du Centre des sciences et d'Approvisionnements et Services Canada. Depuis 1979, la Gendarmerie dirige le Programme de science et de technologie dans le domaine judiciaire en consultation avec le Comité des recherches opérationnelles de l'Association canadienne des chefs de police et le Conseil national de recherches du Canada. En sa qualité d'organisme principal, la Gendarmerie est responsable du financement, de l'obtention des contrats, de la comptabilité et du contrôle de tous les projets qui sont entrepris dans le cadre de ce programme pour le compte de la collectivité policière du Canada. Le Centre travaille aussi en collaboration avec la Division de la recherche du ministère du Solliciteur général à un bon nombre de projets de recherche et de mise au point concernant la justice pénale, qui traitent des nombreux rôles nouveaux et complexes que les corps policiers doivent jouer. On a établi une base de données relatives aux projets de recherche et de mise au point et on prévoit distribuer une publication générale traitant des projets de recherche.

Services de l'identité judiciaire

Les Services de l'identité judiciaire servent de dépôt national pour les dossiers dactyloscopiques. L'aménagement d'un système automatisé d'empreintes digitales capable de classifier, de ranger et de récupérer les dossiers dactyloscopiques permet de fournir aux corps de police un service plus rapide. On terminera en 1982 la conversion de l'Office des empreintes digitales en un système automatisé.

Le fichier principal de la Section des empreintes latentes contient environ 140 000 fiches d'empreintes dans un système de recherche automatisé. Suite à 7 000 recherches au cours de l'année, on a élucidé des centaines de crimes grâce à l'identification de 200 empreintes par le système. Le fichier national a permis d'identifier des criminels toujours en déplacement. Il existe aussi un système automatisé moins considérable contenant près de 5 000 empreintes digitales, à l'usage des sections de l'identification locale. Ce système est actuellement à l'essai et devrait accélérer l'identification des sujets locaux.

Les Services de l'identité judiciaire fournissent également un service photographique complet pour les besoins opérationnels et de formation de la GRC. Un centre de ressources effectue des évaluations sur les appareils et les techniques d'identification.

La conversion des dossiers criminels sur microfiches devrait être terminée vers la fin de l'année financière 1982-1983. La base de microfiches comptera à ce moment-là environ 1,8 million de dossiers.

En décembre 1982, dix-huit terminaux de casiers judiciaires C.R.II seront mis à la disposition des principaux organismes judiciaires et des sections du fichier judiciaire de la GRC d'un bout à l'autre du Canada, permettant l'accès direct au fichier central des casiers judiciaires du système du CIPC. Ce nouveau système réduira considérablement les délais dans l'obtention de tels documents au cours d'enquêtes ou de procès.

La Section de l'administration et de l'enregistrement des armes à feu est chargée de l'administration du système d'autorisation d'acquisition d'armes à feu et de permis d'exploitation d'entreprise au Canada. Cette section s'occupe également d'émettre les certificats d'enregistrement pour armes à autorisation restreinte et de tenir à jour un registre national de tous les certificats qui ont été émis par le Commissaire. On procède actuellement à la conversion des registres manuels en un système automatisé. La conversion de tous les dossiers devrait être terminée au début de 1984.

Le Centre d'information des Services canadiens de police, un service de soutien opérant 24 heures sur 24, a prêté assistance aux corps canadiens de police concernant des consultations relatives à 152 879 personnes, 124 941 véhicules, 7 753 articles et 18 544 personnes recherchées.

La Section des chèques frauduleux, qui établit un lien entre des documents frauduleux et des criminels connus, a terminé 12 597 cas mettant en cause des documents d'une valeur nominale de 9,1 millions de dollars.

Télécommunications et informatique

Les Services d'informatique et de télécommunications sont offerts à la collectivité policière du Canada à même les installations du Centre d'information de la police canadienne (CIPC) et par des conseils et une assistance technique, pour les systèmes opérationnels de police.

Outre son rôle de service canadien de police, la Direction de l'informatique et des télécommunications est le centre de décision responsable de la planification et du contrôle des programmes de télécommunication et d'informatique à la Gendarmerie.

Centre d'information de la police canadienne (CIPC)

Grâce aux terminaux situés dans les postes de police reconnus d'un océan à l'autre, on peut inscrire des renseignements aux fichiers des véhicules, des

personnes, des biens, des bateaux à moteur et autres et des casiers judiciaires, ou effectuer une consultation de ces fichiers.

Le personnel de la Direction veille à l'intégrité, à la fiabilité et à l'accessibilité du système informatique. Des coordonnateurs provinciaux vérifient tous les deux ans les dossiers de chaque organisme pour s'assurer de leur intégrité et de leur fiabilité à ce niveau, et ils fournissent tous les ans une formation sur l'utilisation du système à des centaines de policiers. En 1981-1982, le système a atteint un taux d'accessibilité de 97,07% et on a fait l'acquisition de 58 terminaux, ce qui porte le total à 1 179.

Le personnel de la Direction veille à l'intégrité, à la fiabilité et à l'accessibilité du système informatique. Des coordonnateurs provinciaux vérifient tous les deux ans les dossiers de chaque organisme pour s'assurer de leur intégrité et de leur fiabilité à ce niveau, et ils fournissent tous les ans une formation sur l'utilisation du système à des centaines de policiers. En 1981-1982, le système a atteint un taux d'accessibilité de 97,07% et on a fait l'acquisition de 58 terminaux, ce qui porte le total à 1 179.

Statistiques relatives aux fichiers du CIPC 1981-1982 (en milliers)

Fichiers des véhicules:	
Nombre d'articles:	370
Moyenne de transactions par semaine:	239
Fichier des personnes:	
Nombre d'articles:	1 107
Moyenne de transactions par semaine:	446
Fichier des casiers judiciaires synoptiques:	
Nombre de dossiers:	4 373
Moyenne de transactions par semaine:	162
Fichier des biens:	
Nombre d'articles:	623
Moyenne de transactions par semaine:	30
Fichier des propriétaires de véhicules enregistrés:	
Nombre de dossiers:	3 148
Moyenne de transactions par semaine:	27
Système automatisé de renseignements sur la criminalité:	
Nombre de dossiers:	118
Moyenne de transactions par semaine:	3
Fichier des casiers judiciaires:	
Nombre de dossiers FPS:	518

Services informatiques

Ces services qui fonctionnent tant du point de vue opérationnel que du point de vue administratif, comprennent les centres de données de la Direction générale et ceux des divisions. Voici les programmes qui étaient en vigueur ou à l'étude en 1981-1982 :

- Codage de données
- Déclaration des heures-personnes
- Système de récupération de renseignements judiciaires
- Rapport des statistiques sur les opérations
- Système des comptes et des rapports relatifs aux projets
- Système de gestion financière
- Rapport de planification et compte rendu sur le rendement et l'exploitation des ressources («PAR-FOUR»)
- Système des comptes et des rapports relatifs au matériel
- Système de directives et de manuels de la GRC.

Nombre de terminaux et d'imprimantes dans les centres de données de la GRC au 31 mars 1982

	Terminaux	Imprimantes
Colombie-Britannique	86	45
Alberta	10	5
Saskatchewan	7	3
Manitoba	4	2
Ontario	76	30
Québec	5	2
Nouveau-Brunswick	4	2
Nouvelle-Écosse	4	2
Île-du-Prince-Édouard	2	2
Terre-Neuve	3	2
	201	95

Services de télécommunications

Les services de communication de la GRC sont assurés par les Services de télécommunications. Parmi les projets entrepris ou achevés au cours de l'année financière 1981-1982, mentionnons :

a) Colombie-Britannique

On a terminé comme prévu la phase III du Système de communications internes de la Colombie-Britannique (BCCS). Le réaménagement du quartier général divisionnaire en 1983-1984 influera sur les activités de la station de transmission et du commutateur du CIPC. L'élaboration de plans et devis qui sera effectuée en 1982-1983 en constituera la première phase.

b) Alberta

On a terminé des études sur les communications: on a tranché la question de la conception d'un système à l'échelle provinciale, système qu'on a testé dans la région d'Edson. La planification technique est en voie d'élaboration et devrait être mise en oeuvre entre 1984 et

1987. On a pris des mesures provisoires relativement au système loué de Fort McMurray et au nouveau système loué de St-Paul. Des études sont en cours pour déterminer la possibilité de partager un système de communications avec le gouvernement de l'Alberta.

c) Saskatchewan et Manitoba

On a terminé la conception technique et les principaux préparatifs pour la Sous-division de Yorkton en Saskatchewan et la Sous-division de Brandon au Manitoba. On a conclu des ententes pour les nouveaux systèmes.

d) Ontario

On a terminé des études sur la conception d'un système de communications pour le sud de l'Ontario. On a commencé la planification technique dont la mise en oeuvre est prévue pour la période de 1984 à 1987.

e) Québec

On a effectué des études opérationnelles en 1981-1982. Une étude a été menée sur le besoin de systèmes dans la Sous-division de Québec. On s'attend à ce que le programme débute en 1983-1984 et se termine en 1987-1988.

f) Nouveau-Brunswick

On a poursuivi, en 1981-1982, l'étude visant à déterminer les besoins en matière de communications dans toute la Division. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a proposé à la Gendarmerie d'examiner la possibilité de mettre en oeuvre un système de communications mixte comme en Nouvelle-Écosse. Cependant, aucune décision définitive n'a encore été prise.

g) Nouvelle-Écosse

On a conclu des contrats en vue d'obtenir le matériel nécessaire pour que la Gendarmerie participe au système de communications intégré mobile de la Nouvelle-Écosse. Le système devait entrer en vigueur à l'automne de 1982.

h) Île-du-Prince-Édouard

On effectue des études en vue d'identifier les problèmes de communication qui se posent dans la province et on planifie actuellement la mise en oeuvre d'un nouveau système mobile de communications au cours de la période allant de 1982 à 1984.

i) Terre-Neuve

On a signé un contrat en vue d'installer un nouveau système de communications dans la Sous-division de St-Jean (Péninsule Burin). L'installation devait être terminée en août 1982. On a entrepris des études afin de mettre sur pied d'autres systèmes dans la Sous-division de Cornerbrook.

Accès à l'information

Le 1er juin 1981, la Sous-direction de la sauvegarde des droits de la personne a été remplacée par la Direction de l'accès à l'information. Cette direction est chargée d'élaborer et de mettre en application les politiques et modalités nécessaires aux termes de la Partie IV de la Loi canadienne sur les droits de la personne. Elle aide également à préparer la Gendarmerie à l'adoption du bill C-43 sur l'accès à l'information.

La première année, la Direction a traité 826 demandes officielles de renseignements personnels.

Collège canadien de police

Le Collège canadien de police contribue à améliorer la qualité des services de police en offrant des programmes de formation et de perfectionnement, des services de recherche connexe, d'information et de consultation aux organismes policiers. Les cours donnés au Collège s'adressent aux policiers de la GRC et des corps provinciaux et municipaux canadiens et aux policiers des services étrangers.

Même si le Collège a un répertoire de quelque trente-deux cours, ces cours peuvent varier d'une année à l'autre selon les besoins. Il y a au programme des cours de perfectionnement à l'intention des gestionnaires supérieurs et intermédiaires, des cours et des ateliers de travail traitant de problèmes de gestion, des cours conçus pour rehausser la qualité des programmes et des cours offerts dans les écoles de police, et des cours de formation spécialisée. La pertinence de la formation à la gestion est assurée par un programme de recherches et la mise au point de nouveaux cours. Les sujets de recherche touchent les services de police et la gestion du personnel policier.

Le Collège publie un journal trimestriel sur des questions d'ordre policier. Ce journal s'adresse aux cadres policiers et aux universitaires. Le Collège parraine également un programme qui vise à encourager les policiers à poursuivre leurs études au niveau universitaire.

La demande accrue de la part des organismes policiers canadiens et étrangers continue d'excéder la capacité du Collège. En vue de répondre à la demande future, le Collège continuera d'exploiter au maximum ses ressources; il augmentera le nombre de cours donnés à l'extérieur (si les ressources le permettent) et il encouragera et aidera les autres organismes à se préparer à répondre aux besoins locaux et régionaux.

Gestion de l'information

Les opérations policières modernes ont besoin de systèmes d'information efficaces afin d'aider le personnel chargé des opérations et de l'administration dans l'exécution de ses tâches. Ces systèmes sont souvent contrôlés et améliorés afin de satisfaire aux besoins nouveaux.

Centre de gestion de l'information (CGI)

Le milieu changeant de l'administration publique, ces dernières années, a

poussé la Gendarmerie à rédiger un compte rendu des systèmes automatisés, lequel donnera un inventaire continu de tous les principaux systèmes d'information de leurs éléments organisationnels, de leur but et de leur coût respectifs.

Les activités actuelles comprennent l'élaboration d'un plan directeur pour la mise au point de systèmes d'information et l'établissement d'un secteur de responsabilité de gestion centralisée de l'information.

Directives (manuels)

Le système officiel de directives de la Gendarmerie comprend deux manuels principaux (manuels d'administration et des opérations) et dix-sept manuels subsidiaires. Au cours de l'an dernier, deux manuels subsidiaires ont été révisés et publiés. Huit manuels actuellement en vigueur sont en voie d'être révisés et mis à jour.

Établie en juillet 1979 pour effectuer une analyse, une révision et une mise à jour de toutes les politiques opérationnelles de la Gendarmerie, la Sous-section de la révision du Manuel des opérations a terminé ses tâches fondamentales le 31 mars 1982. On a également terminé une étude sur la distribution des manuels et une autre relative à la publication de manuels de la GRC à l'extérieur de la Gendarmerie.

Le 1er janvier 1982, on a entrepris un projet pilote sur l'automatisation des manuels de la GRC. La première analyse du projet devrait être terminée d'ici la fin de 1982; la seconde, au début de 1983.

En vue de diminuer la paperasserie, on a offert deux cours sur la rédaction de directives aux employés chargés de rédiger les politiques et modalités administratives et opérationnelles. Le *Guide du rédacteur de directives* (deuxième édition) a aussi été mis à jour et publié.

Formulaires, systèmes et graphiques

Un des buts premiers de la gestion des systèmes de formulaires et d'écritures consiste à réduire le plus possible les dépenses, les pertes de temps et les heures-personnes en augmentant l'efficacité du système.

En 1981-1982, après avoir examiné 408 formulaires et leur système, on a annulé 92 formulaires, en a révisé 183 et on en a créé 133.

Des services de consultation ont été offerts dans toute la Gendarmerie sur tous les aspects du traitement de textes. On a autorisé l'achat de vingt-cinq nouveaux appareils et on a amélioré six systèmes.

Le programme de symbolisation de la GRC a élaboré une politique et a commencé à y incorporer les normes du Programme de symbolisation fédérale (PSF) du Conseil du Trésor en utilisant le mot-symbole «Canada» sur le papier à lettres et les documents publicitaires.

Gestion des dossiers

La mise au point d'un programme de classification centrale progresse à un rythme satisfaisant à la Direction générale et dans les divisions, même si, dans certains cas, la distance entre les centres de classification et les usagers nuit à l'exploitation ultime du système. L'automatisation des dossiers selon le numérotage séquentiel a commencé en Colombie-Britannique et fera l'objet d'un examen minutieux avant sa mise en oeuvre échelonnée sur cinq ans, dans la Gendarmerie.

L'implantation d'un système de récupération des dossiers administratifs et des dossiers relatifs aux politiques demeure en suspens à cause des restrictions de main-d'oeuvre et des études en cours sur l'aménagement d'ordinateurs dans les bureaux des cadres.

Le Système d'accès aux bibliothèques a été mis sur pied à la date prévue. Il sert à la fois de système de catalogage des fiches en direct et de système automatisé d'acquisition dans toute la Gendarmerie. Environ un quart des dossiers sur fiche ont été automatisés à ce jour, et l'on ajoute quotidiennement d'autres dossiers au système. Lorsque la base de données sera complète, ce système devrait libérer le personnel de plus de la moitié de ses tâches ordinaires de classification.

La Commission nationale des libérations conditionnelles

Attributions

La Commission nationale des libérations conditionnelles est un organisme indépendant relevant du ministère du Solliciteur général. À ce titre, elle fait partie du système de justice pénale, pour ce qui est de ses opérations quotidiennes, et elle travaille en collaboration avec la police, les juges, les agents de correction, les agents de libération conditionnelle et les autres éléments du système. Cependant, elle est complètement autonome dans son rôle décisionnel.

Outre son administration centrale à Ottawa, la Commission compte cinq divisions régionales (Atlantique, Québec, Ontario, Prairies et Pacifique). La Commission est formée de 26 commissaires à plein temps qui proviennent de divers groupes: policiers, criminologues, agents des services correctionnels, travailleurs sociaux, psychologues, avocats, journalistes et travailleurs communautaires.

Des commissaires temporaires ont été nommés pour aider la Commission lorsque la somme de travail est importante.

Des commissaires communautaires choisis dans les cinq Régions du Canada sont appelés à prendre, aux audiences des sections régionales, des décisions concernant la libération conditionnelle de détenus condamnés à une peine d'emprisonnement à perpétuité pour meurtre ou incarcérés pour une période indéterminée en tant que criminels dangereux ou repris de justice.

La Commission est un organe national chargé d'accorder ou de refuser les libérations conditionnelles totales, les libérations conditionnelles de jour et les absences temporaires sans escorte. Elle est tenue d'examiner le cas de chaque détenu qui purge une peine de deux ans ou plus lorsqu'il devient admissible à la libération conditionnelle, et tous les deux ans par la suite (tous les ans pour certaines catégories de détenus), et ce, jusqu'à ce que la libération conditionnelle soit accordée ou que l'intéressé soit libéré sous surveillance en vertu de la loi. Chaque cas est examiné selon ses mérites, et la Commission ne rend sa décision qu'après une enquête complète effectuée en collaboration avec le Service correctionnel du Canada.

La Commission impose, aux détenus libérés sous condition ou sous surveillance obligatoire, les conditions qu'elle juge appropriées pour assurer la protection de la société. Elle peut révoquer la liberté sous surveillance obligatoire ou sous condition dont bénéficie un détenu. En outre, la Commission mène des enquêtes et fait des recommandations concernant l'exercice de la clémence.

Depuis le 1er septembre 1978, toutes les provinces sont autorisées par la loi à mettre sur pied leur propre commission des libérations conditionnelles. Jusqu'ici, l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique ont exercé ce droit en vertu de la Loi sur la libération conditionnelle de détenus. Ces commissions ont compétence sur tous les détenus qui purgent une peine d'une durée déterminée dans des établissements provinciaux.

Organigramme — Commission nationale des libérations conditionnelles, 1981-82

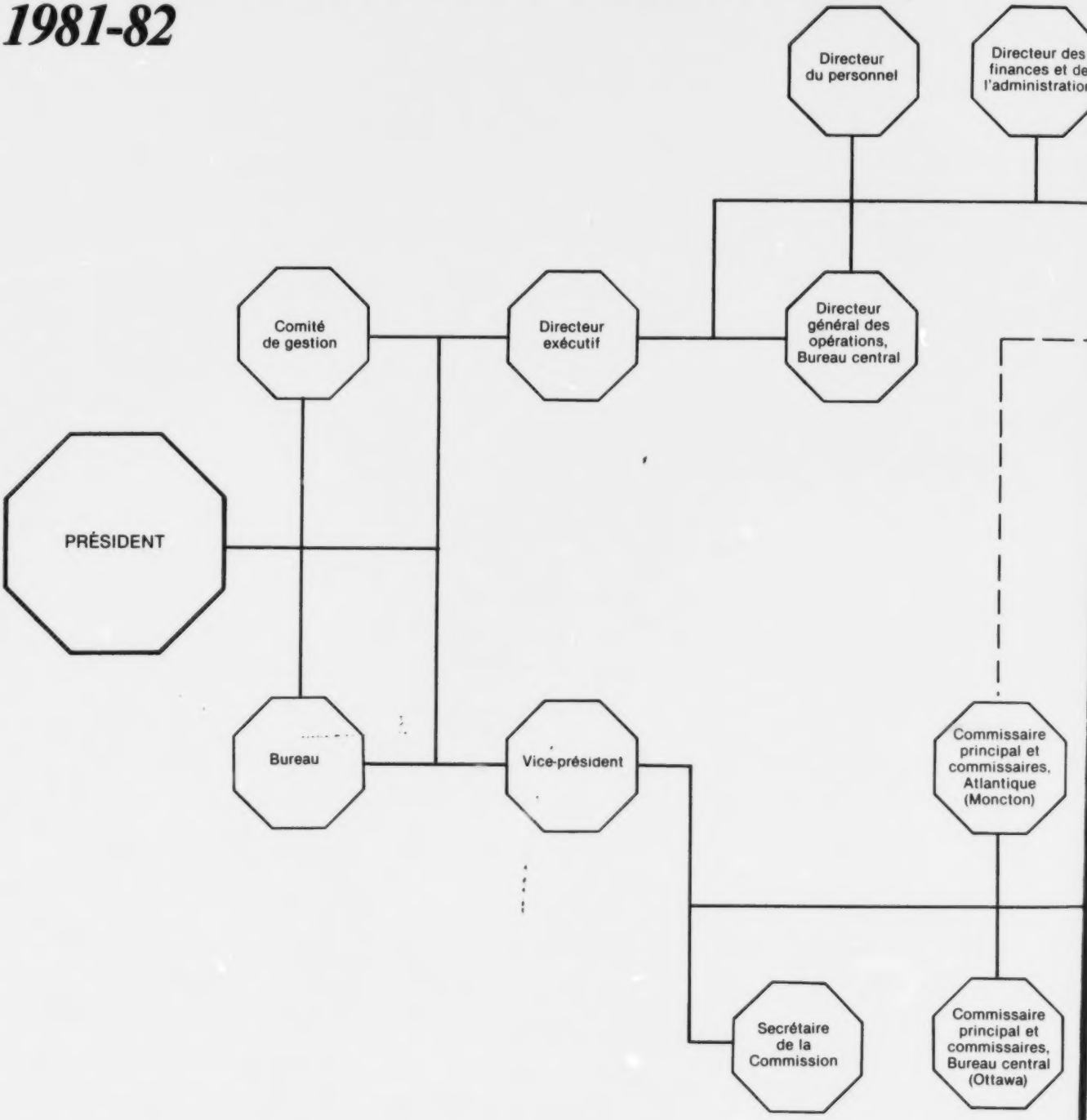

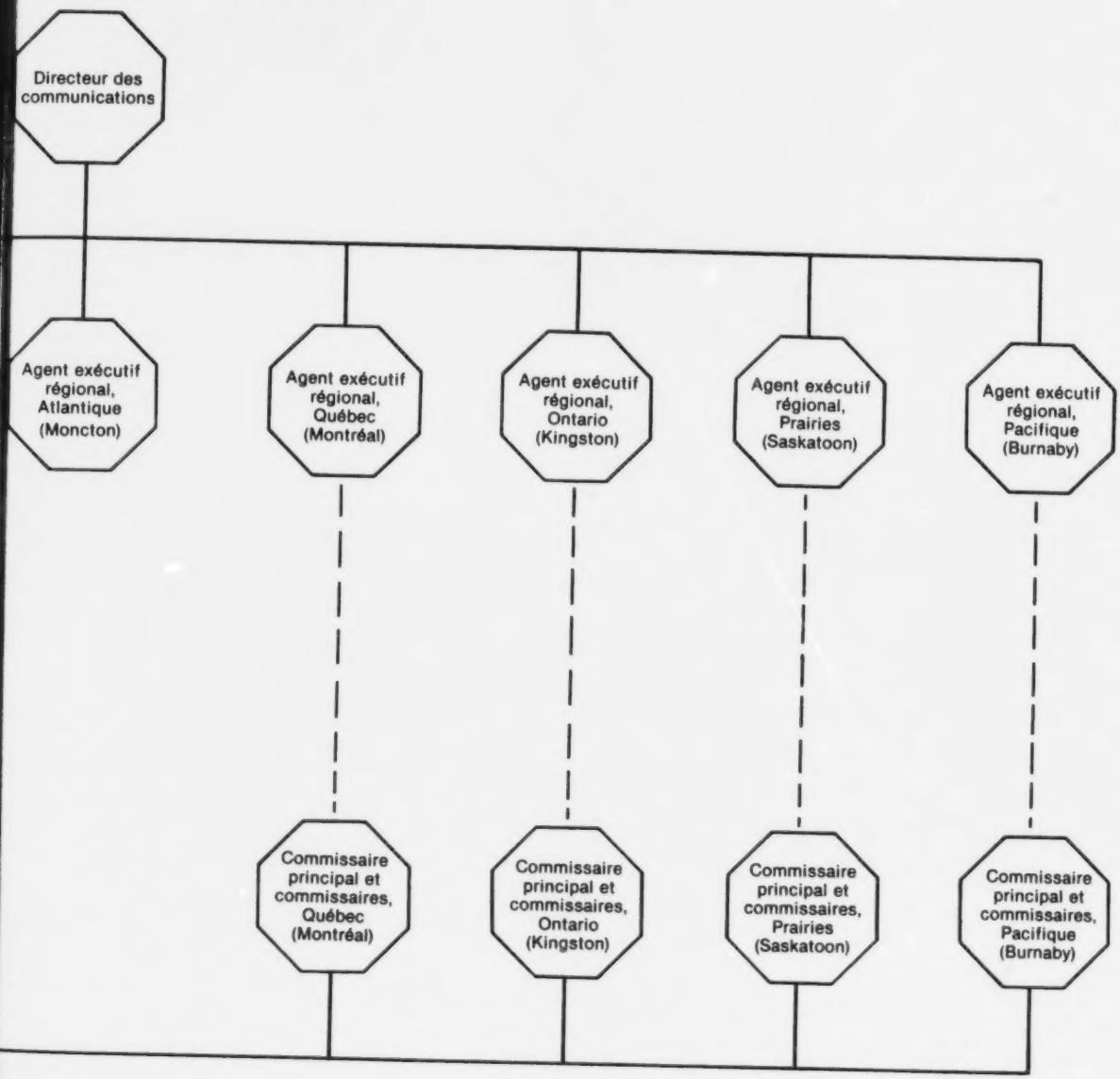
Directeur des communications
Agent exécutif régional, Atlantique (Moncton)
Agent exécutif régional, Québec (Montréal)
Agent exécutif régional, Ontario (Kingston)
Agent exécutif régional, Prairies (Saskatoon)
Agent exécutif régional, Pacifique (Burnaby)
Commissaire principal et commissaires, Québec (Montréal)
Commissaire principal et commissaires, Ontario (Kingston)
Commissaire principal et commissaires, Prairies (Saskatoon)
Commissaire principal et commissaires, Pacifique (Burnaby)

Faits saillants de 1981-1982

En 1981-1982, pour s'adapter à l'évolution des besoins du régime de libération conditionnelle, la Commission nationale des libérations conditionnelles, de concert avec le SCC, a pris des mesures sur un certain nombre de plans en vue de perfectionner les programmes et les procédures et d'élaborer des lignes de conduite dans d'autres domaines.

Elle a conçu, en collaboration avec le Service correctionnel du Canada, une ligne de conduite provisoire destinée à accroître les pouvoirs délégués aux directeurs d'établissement en matière d'octroi d'absences temporaires sans escorte; en consultation avec les provinces, elle a cherché à améliorer les garanties procédurales et les services assurés aux détenus dans les établissements provinciaux et fédéraux; en outre, elle a parrainé une conférence sur les pouvoirs discrétionnaires exercés au sein du système correctionnel.

D'autre part, la Commission a tenu, avec l'Association canadienne des commissions des libérations conditionnelles (ACCLC), des réunions au cours desquelles des représentants de la Commission nationale et des trois commissions provinciales (Ontario, Québec et Colombie-Britannique) ont pu échanger leurs points de vue sur les lignes de conduite et les procédures en matière de libération conditionnelle. De plus, elle a créé le Comité des normes professionnelles, dont elle a fixé le mandat et elle a élaboré une stratégie d'information du public et de communications, fondée sur des services décentralisés.

1. Étude sur la mise en liberté sous condition

En 1981-1982, la Commission a élaboré une ligne de conduite provisoire concernant les pouvoirs accrus délégués aux directeurs des établissements en matière d'octroi des absences temporaires sans escorte. Cette ligne de conduite découle de certaines recommandations contenues dans le rapport de l'Étude du Solliciteur général sur la mise en liberté sous condition, présenté en mars 1981 par un groupe de travail spécial. Au cours de l'année 1982-1983, la Commission poursuivra la mise en oeuvre d'autres recommandations.

2. Garanties procédurales

Les garanties procédurales visent à assurer un examen attentif des intérêts tant de la société que des détenus, ainsi que le respect des dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés, lorsque la décision est prise d'accorder ou de refuser la libération conditionnelle.

Le 9 avril 1981, une modification apportée au Règlement sur la libération conditionnelle de détenus est venue accroître ces garanties en ajoutant le droit, pour les détenus, d'avoir de l'aide aux audiences. Ainsi, le détenu peut s'assurer que tous les faits et circonstances venant à l'appui de sa mise en liberté sont présentés à la Commission de façon claire et détaillée.

La question de la communication par écrit des renseignements aux détenus qui demandent une libération conditionnelle a entraîné beaucoup de travail. Toutefois, à cause des restrictions financières et de la somme de travail, il a fallu réviser les plans détaillés de mise en oeuvre de ce programme. Il a donc été décidé que la communication par écrit des renseignements se ferait plus tard et qu'en attendant, on continuera à communiquer verbalement les renseignements avant les audiences relatives à la libération conditionnelle.

3. Examen de la clémence

En 1981, un groupe de travail interministériel a entrepris un examen exhaustif des pouvoirs du gouvernement fédéral en matière de clémence, avec la collaboration de la Commission. L'examen n'est pas terminé, et des personnes provenant de divers éléments du système de justice pénale participent actuellement à l'élaboration des conclusions et des recommandations de l'étude.

4. Services assurés aux provinces ne disposant pas de commission des libérations conditionnelles

La libération conditionnelle des détenus sous responsabilité provinciale relève de la Commission nationale des libérations conditionnelles, sauf dans les provinces de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique, qui ont leur propre commission.

La Commission a tenu des discussions avec les provinces qui n'ont pas d'organisme de libération conditionnelle et avec les deux territoires afin de réévaluer et d'améliorer les services qu'elle offre aux détenus se trouvant dans les établissements provinciaux ou territoriaux. À cet effet, elle a rencontré plusieurs fois les représentants provinciaux, surtout pour en arriver à une méthode plus uniforme de préparation des cas.

5. Autres activités

a) Conférence sur les pouvoirs discrétionnaires

Vers la fin de 1981-1982, la Commission a tenu une conférence sur les pouvoirs discrétionnaires au sein du système correctionnel afin d'examiner ceux qu'exercent divers organismes et commissions du système fédéral de justice pénale.

La conférence a réuni plus de 300 délégués de différents organismes correctionnels fédéraux et provin-

ciaux, du secteur privé, des universités et des services correctionnels d'autres pays.

L'ordre du jour de la conférence était fondé sur des questions soulevées à des colloques préparatoires organisés dans les provinces et les territoires. Il est ressorti des discussions que la principale préoccupation des délégués était la diminution des pouvoirs discrétionnaires au sein du système correctionnel.

En 1982-1983, on publiera un recueil des documents distribués et des discours prononcés à la conférence afin de poursuivre les discussions sur les divers aspects des pouvoirs discrétionnaires.

b) Association canadienne des commissions des libérations conditionnelles (ACCLC)

L'Association, qui regroupe des représentants de la Commission nationale des libérations conditionnelles et des trois commissions provinciales, a pour but de permettre l'échange d'opinions sur les lignes de conduite et les procédures en matière de libération conditionnelle qui intéressent les quatre organismes canadiens de libération conditionnelle. Au cours de 1981-1982, l'Association a tenu deux réunions.

Les membres de l'Association ont pris un engagement important, celui de se déléguer l'un l'autre le pouvoir de suspendre la liberté conditionnelle. L'entente fédérale-provinciale permet aux personnes à qui les pouvoirs ont été délégués, quelle que soit la Commission à laquelle elles appartiennent, de suspendre la liberté conditionnelle de tout détenu qui se trouve sur leur territoire.

Il y avait d'autres sujets d'intérêt commun, notamment le concept et les principes d'un document de travail sur la libération conditionnelle, la définition des conditions courantes et des conditions spéciales de la libération conditionnelle, le partage de données statistiques, la libération conditionnelle par exception et la relation entre l'Association et son pendant américain, *l'American Paroling Association.*

c) Programme de perfectionnement professionnel à l'intention des commissaires

On a mis sur pied un programme de perfectionnement professionnel pour initier les nouveaux commissaires à la libération sous condition et pour aider les commissaires actuels.

L'exposé détaillé et la séance d'introduction sont présentés à l'aide de la documentation juridique pertinente et font un survol historique, grâce à des auxilliaires audio-visuels, de la Commission et de son organisation. Ils examinent de plus les audiences et les procédures de vote concernant la libération conditionnelle et comprennent deux entrevues avec des détenus qui demandent une libération conditionnelle.

d) Comité des normes professionnelles

Vers la fin de 1981-1982, on a créé le Comité des normes professionnelles, qui a reçu le mandat d'élaborer, en matière décisionnelle, des normes professionnelles destinées à assurer le respect des textes législatifs, des règlements, des lignes de conduite et des procédures, ainsi que l'application des garanties procédurales et l'examen des dossiers des détenus. En outre, le Comité mettra en oeuvre un système de surveillance du processus décisionnel en regard des normes professionnelles et il cernera les besoins des commissaires en formation et en information.

Le Comité veut promouvoir le caractère national de la Commission et faire en sorte que soient bien implantées les méthodes permettant de maintenir la qualité du processus de prise de décision.

Aperçu des activités de 1981-1982

Grâce à son budget annuel de 10,5 millions de dollars et à un effectif total d'environ 285 employés, y compris les commissaires, le secteur opérationnel de la Commission nationale des libérations conditionnelles joue un rôle important dans un certain nombre de domaines clés. Parmi les plus importants citons:

La clémence

En vertu de la Loi sur le casier judiciaire, le Solliciteur général reçoit les demandes de pardon et les transmet à la Commission qui fait enquête et présente ses recommandations.

La Commission examine attentivement les conclusions des enquêtes, effectuées le plus souvent par la Gendarmerie royale du Canada, et elle soumet ses recommandations au Solliciteur général. Le gouverneur en conseil prend la décision finale concernant l'octroi des pardons.

En 1981-1982, on a reçu 600 demandes de plus qu'en 1980-1981, soit un total de 8 575. De ce nombre, 1 522 ont été retournées parce qu'elles étaient prématurées. Des pardons ont été accordés à 5 039 personnes, et 135 demandes ont été rejetées. Au cours de la présente année financière, 71 pardons ont été révoqués par le Solliciteur général.

En outre, la Commission reçoit, par l'intermédiaire du Solliciteur général, les demandes d'examen de cas en vertu de la Prérogative royale de clémence. Ainsi, le pardon a été octroyé dans 12 cas, refusé dans 6, et 32 autres font encore l'objet d'une enquête.

Le réexamen des décisions de la Commission

Lorsque la Commission refuse une libération conditionnelle de jour ou une libération conditionnelle totale, ou qu'elle révoque une liberté sous surveillance obligatoire, le détenu concerné peut demander au Comité de révision interne de réexaminer la décision. Des commissaires qui n'ont pas pris part à la décision initiale examinent alors le cas et peuvent maintenir, modifier ou renverser la décision.

En 1981-1982, la Commission a accepté de revoir le cas de 633 détenus sous responsabilité fédérale et provinciale. Dans environ 80 % de ces cas (516), le Comité de révision interne a confirmé la décision initiale.

Les décisions du Comité de révision interne ont entraîné directement 48 mises en liberté, et 37 autres ont été accordées à la suite de nouvelles audiences dont le Comité avait ordonné la tenue. Ainsi, 13,2% des décisions du Comité ont entraîné directement ou indirectement la libération des intéressés. Si l'on inclut les résultats des audiences, mais non l'octroi d'une libération conditionnelle de jour qui a été annulé, 119 décisions ont été, d'une certaine façon, favorables aux détenus, soit 18,4% des cas examinés par le Comité au cours de l'année.

La coordination de la protection de la vie privée

Les demandes présentées en vertu de la Partie IV (Protection des renseignements personnels) de la Loi canadienne sur les droits de la personne sont du ressort de la Section de la coordination de la protection de la vie privée, qui relève de la Commission nationale des libérations conditionnelles.

Aux termes de cette loi, toute personne a le droit de consulter les dossiers administratifs contenant des renseignements personnels à son sujet. Elle peut ainsi vérifier l'usage qui en est fait, demander d'en modifier le contenu si elle estime qu'il y a une erreur ou une omission, et demander d'y inscrire une note même si les corrections ont été refusées.

En outre, un organisme gouvernemental qui, pour prendre une décision au sujet d'une personne, désire utiliser des renseignements personnels à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été établis, doit d'abord obtenir le consentement écrit de cette personne.

En 1981-1982, 247 personnes ont présenté des demandes de consultation des dossiers de la Commission, 13, des demandes de correction, et une, d'annotation. De plus, le Service correctionnel du Canada a demandé l'examen de 406 dossiers.

La Section de la coordination de la protection de la vie privée a de plus examiné 31 demandes de consultation qui étaient en suspens au 31 mars 1981. À la fin de l'année financière, il restait à étudier 55 demandes de consultation et deux demandes de correction et à leur donner suite en 1982-1983.

Activités relatives au personnel

En 1981-1982, la Commission a mis en oeuvre un programme d'évaluation du rendement des employés qui favorise les discussions ouvertes entre l'employé et son supérieur. En analysant les réalisations de l'employé sur une période définie, il est plus facile de faire une évaluation globale du rendement et d'établir, au besoin, un nouveau plan de travail. Ainsi, l'employé et l'employeur peuvent discuter des mesures susceptibles d'améliorer les possibilités de carrière de l'employé.

En 1981-1982, des séances d'information ont réuni les administrateurs régionaux et des membres du Comité consultatif de la formation et du perfectionnement en vue de l'intégration du système d'administration et de formation du personnel de la Commission à celui du Conseil du Trésor. Les nouvelles procédures administratives seront appliquées en avril 1983, et l'examen approfondi de la formation et du perfectionnement du personnel se poursuivra pendant la nouvelle année financière.

La Section de la formation des employés et de la planification des ressources humaines a franchi les premières étapes de l'établissement d'un inventaire automatisé des ressources humaines de la Commission. Une fois en place, cet inventaire permettra à la Division du personnel d'offrir aux administrateurs des services accrus afin d'améliorer la gestion des ressources humaines.

Finances et administration

Au sein de la Commission, la Division des finances et de l'administration est chargée de la conception, de l'administration et de la bonne marche des systèmes de soutien financier, y compris les services d'analyse et de consultation. En outre, elle fournit des services de gestion du matériel, des biens immeubles, des documents et des directives, ainsi que des services de télécommunications et de sécurité.

Planification et analyse

La Division de la planification et de l'analyse a consacré beaucoup d'efforts au suivi de l'Étude sur la libération sous condition, qui a été terminée en mars 1981.

Des discussions se sont poursuivies concernant l'amélioration des services assurés par la Commission aux détenus dans les provinces et les deux territoires qui n'ont pas d'organisme de libération conditionnelle. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec des représentants provinciaux et elles ont surtout porté sur l'uniformisation de la préparation des cas.

En outre, la Division a consacré beaucoup d'efforts à l'examen automatique

de tous les cas des détenus sous responsabilité fédérale, à la première date d'admissibilité à la libération conditionnelle, y compris l'analyse attentive des répercussions sur les opérations et une étude de l'élaboration des lignes de conduite.

Programme des services de communication

En 1981-1982, la Division des communications a mis en oeuvre un plan détaillé afin d'amener le public à percevoir le programme de libération conditionnelle comme un élément essentiel à l'administration de la justice pénale et au mieux-être de l'ensemble de la collectivité.

Pour ce faire, la Division s'est engagée dans un certain nombre d'activités, notamment:

a) L'information et la sensibilisation du public

En 1981-1982, l'accent a été mis sur les publications. Afin d'expliquer le rôle et les activités de la Commission, on a distribué plus de 68 000 exemplaires de neuf publications aux organismes du système de justice pénale, aux organisations privées et au grand public.

Des articles ont été rédigés pour un certain nombre de publications du système de justice pénale. Des communiqués, des discours et des documents d'information ont été distribués à divers groupes.

b) Les expositions et les documents audio-visuels

Le Comité intraministériel des expositions a coordonné la participation du Ministère à l'Exposition nationale canadienne, à l'Exposition nationale du Pacifique, à Expo-Québec et aux réunions annuelles de l'Association canadienne des chefs de police et à une réunion de l'*Atlantic Provinces Criminology and Corrections Association*, ainsi qu'au congrès de l'Association canadienne pour la prévention du crime. En outre, la Commission a monté des stands dans diverses villes du pays.

La Division a terminé la production d'un diaporama portant sur le rôle et les fonctions de la Commission et destiné au grand public.

c) Le Comité consultatif d'éducation et d'information du public

Le Comité d'éducation du public de la Commission, créé pour étudier les affaires publiques et pour orienter et aider la mise en oeuvre du programme national de communication s'est réuni à plusieurs reprises en 1981-1982. Il a continué à appuyer les efforts déployés par la Division des communications dans la réalisation d'un programme à long terme d'information du public à l'échelle nationale.

Programme des langues officielles

Pour la deuxième année consécutive, la Commission a été dispensée de l'obligation de soumettre à l'approbation du Conseil du Trésor son rapport annuel sur les langues officielles. Cela découlait des efforts soutenus qui ont permis à la Commission d'atteindre un haut niveau de bilinguisme.

En 1981-1982, 95 % des postes bilingues étaient occupés par des employés qui satisfaisaient aux exigences linguistiques de ces postes. Ainsi, la Commission peut offrir ses services dans les deux langues officielles. Il y a eu 1 341 audiences en français et 3 844 en anglais, chiffres qui révèlent la préoccupation de la Commission d'assurer aux détenus des services dans la langue de leur choix.

Activités prévues en 1982-1983

En 1982-1983, la Commission poursuivra l'élaboration et le perfectionnement de ses lignes de conduite et procédures afin de maintenir son efficacité face à l'évolution des demandes de la société et du système de justice pénale. À cet effet, elle compte prendre quatre grandes mesures, soit:

Répondre à l'Étude du Solliciteur général sur la mise en liberté sous condition

En 1981-1982, le Solliciteur général a publié un rapport sur les programmes de mise en liberté sous condition. La Commission répondra à ce rapport en 1982-1983. Pour ce faire, elle examinera les principes qu'elle suit en matière de mise en liberté sous condition et elle prendra des mesures pour donner suite aux recommandations acceptées.

En outre, elle fera des recherches sur un large éventail de facteurs qui influent sur son processus décisionnel. Elle sera ainsi mieux renseignée sur les lignes de conduite qui devront être adoptées.

Contribuer à l'élaboration d'un régime de libération conditionnelle efficace et cohérent

Compte tenu de la complexité des activités en matière de libération conditionnelle au Canada et de la

séparation des compétences entre le gouvernement fédéral et les provinces, la Commission s'est fixé pour 1982-1983 deux grands objectifs visant à uniformiser et à améliorer les services offerts à tous les détenus:

- concevoir des conditions uniformes en matière de libération conditionnelle pour tous les détenus sous la responsabilité fédérale et sous celle des commissions provinciales des libérations conditionnelles; pour ce faire, la Commission devra tenir régulièrement des réunions, tout au long de l'année, avec l'Association canadienne des commissions des libérations conditionnelles;

- réduire encore plus la disparité des services de libération conditionnelle fournis aux détenus sous responsabilité provinciale relevant de la Commission nationale des libérations conditionnelles. Elle poursuivra les discussions avec les sept provinces et les deux territoires qui n'ont pas d'organisme de libération conditionnelle, afin d'aplanir les irrégularités actuelles et d'uniformiser les procédures et les procédés. On prévoit mettre en oeuvre, en 1982-1983, un processus rationalisé de préparation des cas et lancer un programme de communication pour encourager un plus grand nombre de détenus sous responsabilité provinciale à faire une demande de libération conditionnelle.

Améliorer les relations avec la collectivité

L'un des objectifs de la Commission est de veiller à ce que ses décisions traduisent les valeurs de la collectivité et à ce que le grand public soit conscient du rôle de la collectivité dans les fonctions de la Commission.

En 1982-1983, la Commission développera une ligne de conduite relative aux communications insistant sur l'importance qu'elle attache aux relations franches avec le public. À cet égard, des ententes seront conclues avec des éléments connexes du système de justice pénale. On s'attachera à fournir des renseignements factuels aux médias, à l'appareil judiciaire, aux forces policières et aux établissements d'enseignement. De plus, la Commission continuera à recourir à des commissaires temporaires et communautaires pour l'examen de cas graves. Cette stratégie devrait permettre au public de mieux comprendre et accepter le concept de la libération sous condition et le fonctionnement de la Commission.

Améliorer l'utilisation des ressources

La Commission doit mettre en oeuvre des stratégies destinées à réduire ses dépenses ou à les maintenir au même niveau étant donné l'augmentation des coûts du système de justice pénale, la concurrence entre les éléments de celui-ci pour l'obtention des ressources et les restrictions financières gouvernementales. À cet égard, les mesures suivantes seront prises au cours de 1982-1983:

- mise en place d'un système amélioré d'information de gestion;

- amélioration du système d'information sur le rendement;

- augmentation des ressources affectées à l'évaluation des programmes et à la vérification des activités;

- perfectionnement du processus de planification en vue d'en accroître la capacité aux chapitres de la planification stratégique et de l'affectation des ressources;

- adoption de mesures précises visant à diminuer le temps nécessaire au traitement des demandes de pardon et à l'exercice de la Prérogative royale de clémence.

Analyse statistique des décisions de la Commission nationale des libérations conditionnelles

1. Libération conditionnelle totale (détenus sous responsabilité fédérale)

Dès la date de leur admissibilité à la libération conditionnelle, fixée par les modalités de la Loi sur la libération conditionnelle de détenus, les détenus sous responsabilité fédérale font automatiquement l'objet d'un examen en vue d'une libération conditionnelle totale. Au cours de 1981-1982, 1 627 des 3 968 détenus sous responsabilité fédérale admissibles ont bénéficié d'une libération conditionnelle.

Tableau 1

Nombre de détenus sous responsabilité fédérale admissibles à la libération conditionnelle totale et décisions rendues

	1979-1980		1980-1981*		1981-1982*	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Libérations accordées	1 482	38,4	1 374	39	1 627	41
Libérations refusées	2 381	61,6	2 192	61	2 341	59
Total	3 863	100	3 566	100	3 968	100

* Ces chiffres comprennent les libérations en vue d'extradition.

Tableau II

Nombre de détenus sous responsabilité provinciale admissibles à la libération conditionnelle totale et décisions rendues*

	1980-1981 Régions			1981-1982 Régions		
	Atlantique	Prairies	Pacifique**	Atlantic	Prairies	Pacifique*
Libérations						
accordées	471	359	3	580	435	6
refusées	229	303	11	336	366	2
Total	700	662	14	916	801	8

* Ces chiffres comprennent les libérations accordées en vue d'extradition.
** Certains cas proviennent du Yukon.

Tableau III

Libérations conditionnelles totales ayant pris fin Cas fédéraux et cas provinciaux

	Cas fédéraux		Cas provinciaux	
	Nombre	%	Nombre	%
Expiration normale	972	71,1	817	82,4
Révocation (aucune infraction)	206	15,1	159	16,0
Révocation (nouvelle infraction)	151	11,0	14	1,4
Autres types de cessation*	38	2,8	2	0,2
Total	1 367	100	992	100

* Ce nombre comprend les libertés qui ont pris fin par suite du décès libéré ou d'une autre circonstance.

Tableau IV

Libérations sous surveillance obligatoire ayant pris fin

	Nombre	%	Nombre	%
Expiration normale	1 129	47,2	1 326	51,0
Révocation (aucune infraction)	642	26,8	682	26,3
Révocation (nouvelle infraction)	534	22,3	508	19,5
Autres types de cessation*	88	3,7	82	3,2
Total	2 393	100	2 598	100

* Ce nombre comprend les libertés qui ont pris fin par suite du décès du libéré ou d'une autre circonstance.

2. Libération conditionnelle totale (détenus sous responsabilité provinciale)

Contrairement aux détenus sous responsabilité fédérale, les détenus sous responsabilité provinciale doivent faire une demande de libération conditionnelle totale. Sur 1 725 demandes, en 1981-1982, 1 021 ont été acceptées.

3. Libérations conditionnelles totales ayant pris fin — détenus sous responsabilité fédérale et sous responsabilité provinciale

La plupart des détenus sous responsabilité fédérale et sous responsabilité provinciale dont la liberté conditionnelle a pris fin en 1981-1982 ont respecté les conditions qui leur avaient été fixées.

Toutefois, 357 détenus sous responsabilité fédérale et 173 détenus sous responsabilité provinciale ont vu leur liberté révoquée et ont été réincarcérés parce qu'ils avaient commis une nouvelle infraction ou qu'ils avaient violé les conditions de leur mise en liberté.

4. Libérations sous surveillance obligatoire ayant pris fin

La libération sous surveillance obligatoire ne s'applique qu'aux détenus sous responsabilité fédérale. La Commission n'a aucun pouvoir décisionnel quant à ce type de mise en liberté. Les détenus ainsi libérés sont placés sous surveillance dans la collectivité jusqu'à l'expiration de leur peine. Toutefois, en 1981-1982, la Commission a révoqué 1 190 mises en liberté sous surveillance obligatoire parce que les libérés avaient soit commis une autre infraction soit violé les conditions de leur mise en liberté.

5. *Libération conditionnelle de jour*

La libération conditionnelle de jour est une forme de mise en liberté graduelle; elle est aussi une mise à l'épreuve. Qu'ils soient sous responsabilité fédérale ou sous responsabilité provinciale, les détenus qui désirent une libération conditionnelle de jour doivent en faire la demande. La Commission peut toutefois envisager ce type de libération, sans que le détenu en ait fait la demande, lorsqu'elle examine le cas en vue d'une libération conditionnelle totale.

6. *Nombre de personnes sous surveillance*

Au 31 mars 1982, le Service correctionnel fédéral assurait la surveillance dans la collectivité de 6 541 détenus sous responsabilité fédérale et sous responsabilité provinciale. La majorité d'entre eux (soit 3 526) bénéficiaient d'une libération conditionnelle totale, 1 232, d'une libération conditionnelle de jour, et 1 783, d'une libération sous surveillance obligatoire.

Tableau V

Nombre de demandes de libération conditionnelle de jour présentées par des détenus sous responsabilité fédérale et décisions rendues

	1980-1981		1981-1982	
	Nombre	%	Nombre	%
Libérations accordées	2 787	61	3 401	66
Libérations refusées	1 763	39	1 791	34
Total	4 550	100	5 192	100

Tableau VI

Nombre de demandes de libération conditionnelle de jour présentées par des détenus sous responsabilité provinciale et décisions rendues

	1980-1981		1981-1982	
	Nombre	%	Nombre	%
Libérations accordées	334	77	308	67,1
Libérations refusées	99	23	151	32,9
Total	433	100	459	100

Le Service correctionnel du Canada

Attributions

Le Service correctionnel du Canada est chargé d'administrer les peines prononcées par les tribunaux et de donner suite aux décisions de la Commission nationale des libérations conditionnelles à l'égard des détenus condamnés à deux ans d'incarcération ou davantage.

Organisation

Le Service comprend trois niveaux: l'Administration centrale, les administrations régionales et les établissements et bureaux de district des libérations conditionnelles.

L'Administration centrale, qui se trouve à Ottawa, est chargée de l'application du programme, de l'élaboration des politiques, de la planification et du contrôle à l'échelle nationale, ainsi que de l'évaluation et de la vérification des politiques.

Il existe cinq bureaux régionaux:

Région du Pacifique — Abbotsford (Colombie-Britannique)
Région des Prairies — Saskatoon (Saskatchewan)
Région de l'Ontario — Kingston (Ontario)
Région du Québec — Montréal (Québec)
Région de l'Atlantique — Moncton (Nouveau-Brunswick)

Ces instances régionales veillent avant tout à la coordination de l'application du programme et à l'utilisation efficace des ressources dans les services d'exploitation relevant de leur compétence.

Au niveau de l'exploitation, le programme du SCC est appliqué par l'intermédiaire de 41 établissements, de 18 centres correctionnels communautaires et de 74 bureaux de libération conditionnelle. La composition du Service correctionnel est donnée à la page 58.

Le Commissaire du Service correctionnel, le plus haut responsable de cette organisation, rend directement des comptes au Solliciteur général concernant l'administration du Service correctionnel du Canada. C'est par l'intermédiaire du Comité supérieur de gestion qu'il prend principalement ses décisions de principe et qu'il supervise les progrès réalisés compte tenu des objectifs fixés. Ce Comité regroupe le Commissaire, les cinq directeurs généraux à la tête des régions et les chefs de Direction de l'Administration centrale chargés de la mise en oeuvre des différents programmes.

ORGANIGRAMME — LE SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA (1981-1982)

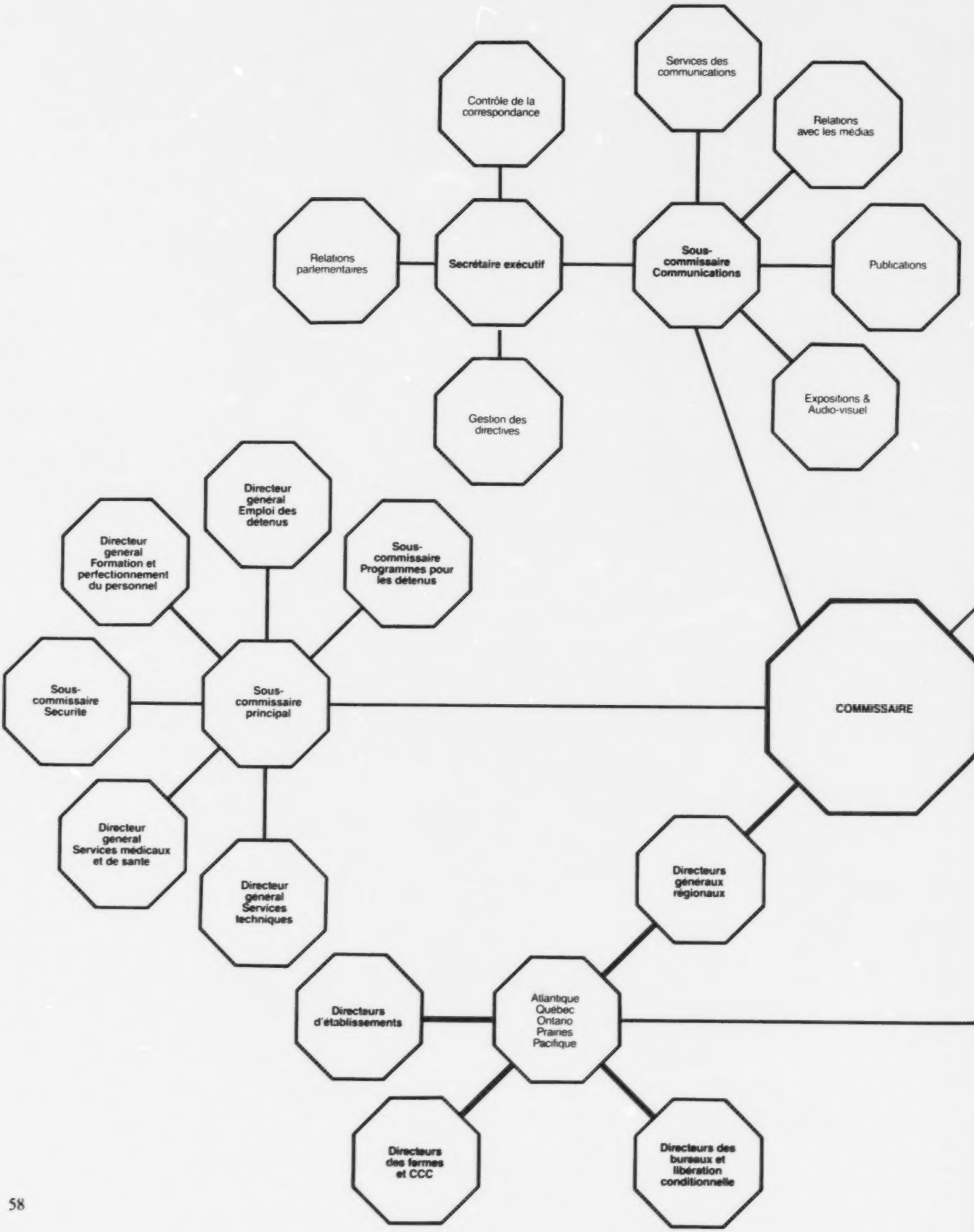

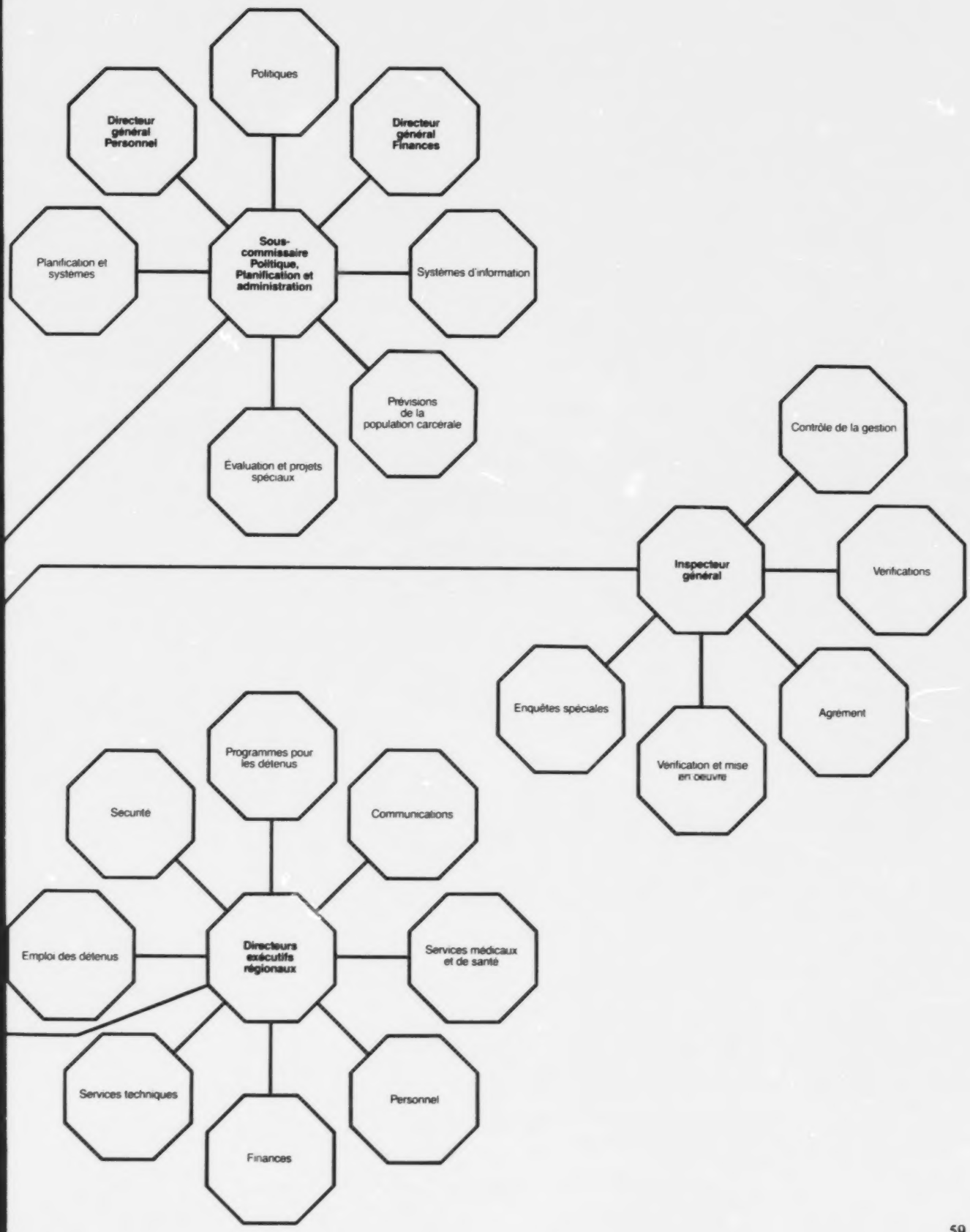
Politiques
Directeur général Personnel
Directeur général Finances
Planification et systèmes
Sous-commissaire Politique, Planification et administration
Systèmes d'information
Prévisions de la population carcérale
Évaluation et projets spéciaux
Contrôle de la gestion
Inspecteur général
Vérifications
Enquêtes spéciales
Vérification et mise en œuvre
Agrément
Programmes pour les détenus
Sécurité
Communications
Emploi des détenus
Directeurs exécutifs régionaux
Services médicaux et de santé
Services techniques
Personnel
Finances

Objectifs

Le Service correctionnel a défini sept secteurs d'activité qui reflètent bien sa tâche et la façon dont il s'en acquitte.

Ces secteurs d'activité et leurs objectifs sont les suivants:

Planification et gestion

Administrer le Service de façon à protéger le public; respecter les conditions de la peine imposée par les tribunaux; donner au détenu la possibilité de s'amender; renseigner le public sur le Service et obtenir son appui; contribuer au développement d'un système de justice pénale juste, efficace et humain; et réduire le plus possible les frais nécessaires à la réalisation de tous ces objectifs.

Garde des détenus

Assurer la bonne garde et le contrôle des détenus, afin de réduire au maximum les possibilités, pour le détenu, de se faire du tort et de nuire au public, au personnel et aux autres détenus, tout en satisfaisant aux normes internationales de traitement humanitaire.

Éducation, formation et emploi des détenus

Préparer les détenus à leur réintégration sur le marché du travail en leur fournissant l'occasion de travailler, d'acquérir une formation scolaire et professionnelle qui leur permet d'obtenir des certificats reconnus attestant leur réussite ou leur compétence. Veiller à ce que les détenus contribuent au maximum à couvrir les frais d'incarcération.

Gestion des cas

Préparer les détenus à leur réintégration sociale en leur fournissant des services de counselling et en leur donnant l'occasion de se développer sur les plans social, émotionnel, physique et spirituel, et en exerçant sur eux une certaine surveillance dans la collectivité lorsqu'ils ont obtenu une mise en liberté sous condition. Assurer le traitement équitable et humanitaire des détenus notamment la reconnaissance et la protection de leurs droits lorsqu'ils sont placés sous la responsabilité du Service correctionnel du Canada.

Services de santé

Offrir aux détenus des services médicaux et de santé, des traitements psychiatriques et dentaires d'une qualité équivalente aux pratiques et normes canadiennes actuellement acceptées.

Services techniques

Fournir régulièrement, et en maintenant un niveau de qualité et des coûts acceptables, de la nourriture et des vêtements et tous les autres biens nécessaires aux détenus et au personnel des établissements. Fournir des services de soutien, y compris les services d'entretien et de nettoyage, de transport, de télécommunication et de protection contre les incendies en plus de la distribution et de la disposition de biens pour tous les types de magasins et d'équipement. Concevoir, construire et tenir en bon état les édifices et les installations conformément aux besoins et aux priorités du Service.

Administration

Veiller à ce que les ressources humaines soient utilisées à bon escient en donnant des conseils aux administrateurs sur la façon de s'acquitter de leurs responsabilités en matière de gestion du personnel et en offrant des services touchant la planification du personnel, la formation et le perfectionnement, le recrutement, l'évaluation des tâches et les relations de travail.

Fournir des services administratifs efficaces et efficients.

Faits saillants et principales réalisations

Faits saillants et principales réalisations du Service correctionnel, au cours de l'exercice 1981-1982:

- agrément de trois établissements et de 13 bureaux de district (libérations conditionnelles) dans le cadre d'un programme d'agrément global placé sous les auspices de la *Commission on Accreditation for Corrections*.
- adoption d'un plan décennal de construction d'installations de 255 millions de dollars (de 1979). Les dépenses de construction et d'investissement sont autorisées projet par projet.
- augmentation de 3,3%, par rapport à 1980-1981, de la population carcérale moyenne enregistrée quotidiennement, et diminution, de près de 4%, de la moyenne quotidienne des détenus en liberté conditionnelle ou sous surveillance obligatoire.
- augmentation de 79 millions de dollars par rapport à 1980-1981, des dépenses réelles qui se chiffraient en 1981-1982 à 500,3 millions de dollars. Les dépenses supplémentaires résultaient des augmentations de salaire et de

l'accroissement des achats suite à l'inflation, de l'amélioration des stocks, des allocations statutaires et des nouveaux programmes de travail et de rémunération des détenus.

- augmentation de 15%, par rapport à l'année précédente, du coût annuel moyen d'entretien d'un détenu qui s'est élevé, en 1981-1982, à 29 658$, (ou 20 167$, soit une augmentation de 3% en dollars constants de 1977-1978).

- mise en place d'un système de rémunération des détenus entièrement nouveau destiné à inciter davantage les détenus à se recycler et à travailler. Les détenus gagnent maintenant 3,15$ et 7,55$ pour une journée de travail. On a réussi à maintenir à 72% le taux d'emploi de la population carcérale.

- application à sept établissements supplémentaires du nouveau programme de visites familiales, qui existe depuis l'année dernière. On se propose d'étendre ce programme à tous les établissements à sécurité moyenne.

- mise en place d'un programme de formation de nouveaux agents de correction ainsi que d'une structure de gestion visant à normaliser la formation et le perfectionnement du personnel dans tout le SCC. La seule modification d'importance apportée à l'organisation au cours de l'année a été la création de la Direction de la formation et du perfectionnement du personnel relevant directement du Commissaire adjoint principal.

- augmentation de 11%, par rapport à l'année précédente, des recettes tirées de l'emploi des détenus qui se sont élevées à 12 668 000$ en 1981-1982.

- entrée en vigueur d'une politique définissant les établissements en fonction de nouveaux niveaux de sécurité: sécurité minimale — S1 et S2; sécurité moyenne — S3, S4, S5; sécurité maximale — S6 et S7. La création d'établissements à plusieurs niveaux de sécurité a par ailleurs été prévue. Ce reclassement plus précis des établissements doit être rapproché d'une étude ultérieure qui s'intéressera au reclassement des détenus.

- signature d'un protocole d'accord entre le Comité oecuménique des aumôneries et le Service correctionnel, instaurant une nouvelle façon de concevoir les services d'aumônerie au sein des établissements du SCC.

Buts, initiatives et résultats principaux de l'année 1981-1982

Le Service correctionnel du Canada s'attache, de façon continue, à préciser, à améliorer et à perfectionner la gestion des activités existantes. Son but est de maintenir ou d'améliorer son efficacité tout en gardant au même niveau ou en réduisant l'ensemble des coûts. Le Service ne mettra en place de nouveaux programmes que s'il est prouvé qu'ils renforcent de manière substantielle l'efficacité sans augmenter les dépenses.

Chacun des sept secteurs d'activité du Service est subdivisé, le cas échéant, en sous-activités. Cette structure d'activités, précisant les dépenses réelles de l'année 1981-1982, est illustrée à la Figure 2. Les responsabilités des administrateurs et les activités dont ils ont la charge sont clairement définies à tous les niveaux de cette structure et l'organisation est conçue afin d'inciter chacun à rendre des comptes. Chaque activité est représentée par un service de l'organisation à Ottawa, aux Administrations régionales et dans chaque établissement. On trouvera ci-dessous les principales activités, leurs buts en 1981-1982, les résultats obtenus et les objectifs pour 1982-1983.

1. Planification et gestion, et administration

Dans le présent rapport, l'activité de planification et de gestion ainsi que celle d'administration sont regroupées.

Planification et gestion

Plusieurs services de gestion clé, situés tant à Ottawa que dans les cinq régions, font partie de cette activité. Le Bureau du Commissaire est chargé de la gestion globale du Service alors que le Comité supérieur de gestion se charge du contrôle et de la gestion des régions et des établissements.

L'Inspecteur général inspecte les établissements afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux normes et aux politiques établies, enquête au sujet des irrégularités commises et vérifie en permanence les fonctions de gestion, des finances et du personnel du SCC. L'Inspecteur général dirige aussi les efforts visant à faire agréer toutes les installations du SCC par la *Commission on Accreditation for Corrections*.

La politique et la planification comprend l'élaboration des politiques, la planification à long terme, la conception des systèmes et l'évaluation permanente des programmes du Service. C'est là que sont entrepris les efforts d'amélioration de la fonction d'évaluation de programmes et que s'élaborent les normes de travail et les descriptions de poste.

Les communications encouragent le public à prendre conscience de l'existence du Service correctionnel, à le comprendre et à participer à son action. Ses principales fonctions concernent les relations avec les moyens d'information, les réponses aux demandes de renseignements du public, l'amélioration des relations avec les organismes publics et privés du système de justice pénale et la prestation de toute une gamme de services de communication dans le domaine des publications, des expositions et de l'audio-visuel.

La Division du Secrétaire exécutif qui, depuis 1981-1982, fait partie de la Direction des communica-

TABLEAU 1: DÉPENSES RÉELLES EN 1981-1982 PAR ORGANISATION/ACTIVITÉ*

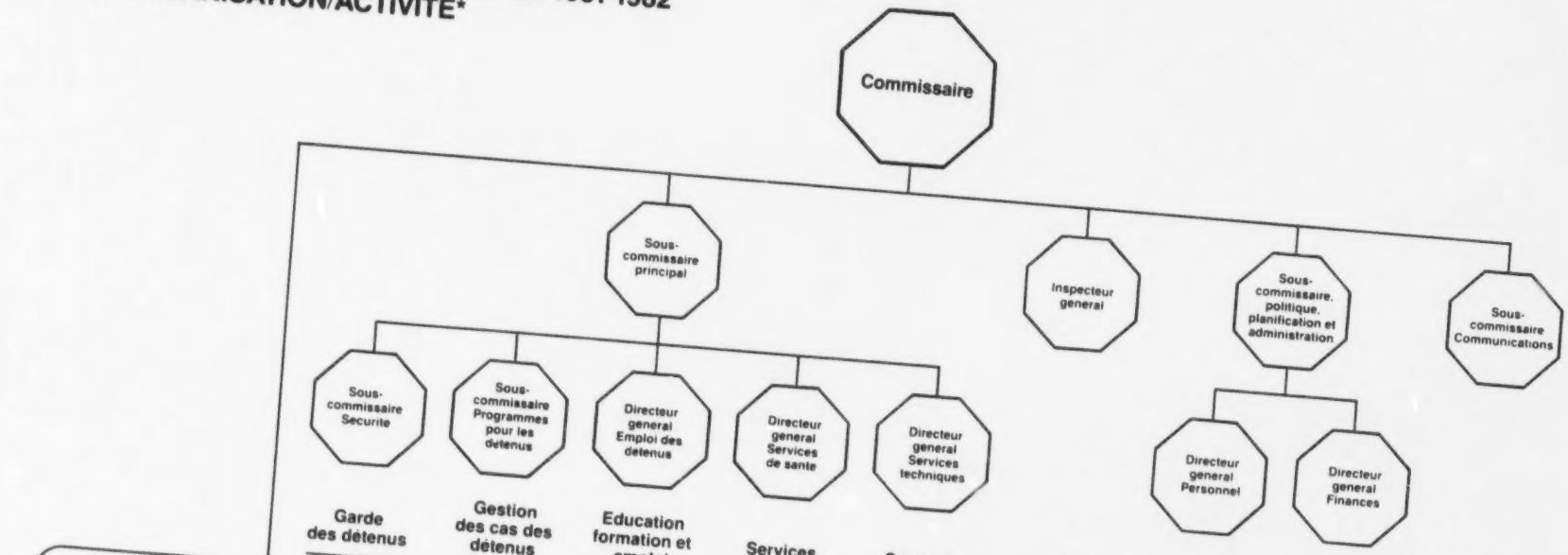

	Garde des détenus	Gestion des cas des détenus	Education formation et emploi	Services de santé	Services techniques	Planification et gestion	Administration	Totaux des programmes ($000)
Administration centrale	$ 3.474	$ 3.183	$ 4.158	$ 853	$ 9.208	$10.260	$ 9.015	$ 40.151
Region de l'Atlantique	9.437	11.343	5.513	1.290	14.254	574	2.893	45.304
Region du Quebec	34.024	33.103	14.293	12.183	38.030	1.548	8.620	141.801
Region de l'Ontario	26.497	20.769	13.723	5.743	32.234	1.267	8.457	108.690
Region des Prairies	18.825	23.371	10.069	5.981	21.190	1.117	7.529	88.082
Region du Pacifique	16.372	18.594	5.792	5.501	22.551	1.353	6.118	76.281
	108,629	**110,363**	**53,548**	**31,551**	**137,467**	**16,119**	**42,632**	**500,309**

*Comprend les dépenses d'exploitation et en immobilisation en milliers de dollars.

tions, est chargée d'administrer les systèmes de soutien à l'Administration centrale d'Ottawa en matière de contrôle de la correspondance, de relations avec le Parlement, de gestion des dossiers, de services de conférence, de traitement des textes et de télécommunications.

Initiatives et résultats — 1981-1982

i) *Exercice d'un contrôle plus précis sur les ressources*

Le SCC a identifié trois domaines devant retenir son attention si l'on veut assurer un meilleur contrôle des ressources. Ces domaines sont les suivants:

- l'amélioration des systèmes de contrôle des heures supplémentaires afin de réduire en fin de compte les dépenses consacrées aux heures supplémentaires,
- la mise au point d'une formule s'appliquant aux postes et aux charges de travail,
- l'amélioration de l'évaluation des programmes de façon à mettre en temps utile des renseignements objectifs à la disposition des gestionnaires.

Pour quantifier cette initiative, le SCC s'est doté de deux indicateurs principaux: le rapport années-personnes/détenus* et le coût correspondant à chaque détenu.

Le SCC s'est fixé comme objectif de ramener le rapport années-personnes/détenus de 0,663:1 à 0,600:1 en 1990. Parallèlement, au cours des deux prochaines années, le Service s'efforcera de maintenir au même niveau les coûts par détenu (ajustés en fonction de l'inflation).

Les tentatives de réduction des heures supplémentaires qui ont été faites par le passé ont eu des succès divers. Le groupe d'étude sur les heures supplémentaires, qui a été créé au cours de l'année financière, a déposé son rapport en décembre, facilitant la compréhension des facteurs qui expliquent le recours aux heures supplémentaires et proposent un certain nombre de mesures susceptibles d'en réduire l'emploi. Les heures supplémentaires ont connu une augmentation nette de 2,5% au total comparativement à 1980-1981, mais les véritables efforts de réduction n'ont commencé qu'en septembre 1981. Au cours du deuxième semestre de l'année 1981-82, les heures supplémentaires ont diminué de 6% par rapport à la même période de l'année précédente. Un système de contrôle permanent de l'utilisation des heures supplémentaires a par ailleurs été instauré.

En 1980-1981, le rapport années-personnes/détenus a été ramené à 0,659:1, contre 0,663:1 en 1979-1980. L'objectif fixé pour 1981-1982 était de 0,666:1 et cet objectif a été atteint. Ce rapport est revenu en fait à 0,663:1, soit le niveau de 1979-1980.

Le maintien au même niveau, en dollars constants de 1977-1978, du coût de fonctionnement par détenu, constituait un autre objectif important. Ce coût a augmenté d'environ 10% par rapport à la base établie en 1977-1978, soit 17 800$, passant à 19 518$ en 1980-1981. L'objectif fixé pour 1981-1982, soit 19 027$, n'a pas été atteint. Le coût réel, en dollars constants de 1977-1978, a été de 20 167$, soit 13% de plus que l'objectif de base.

Conformément à notre grand objectif qui consiste à exercer un contrôle plus précis sur nos ressources, un nouveau système d'information financière sur ordinateur, de grande importance, a été expérimenté dans la région de l'Atlantique et il est prêt à être appliqué dans tout le SCC. Le système FINFO (information financière) a principalement pour objet d'harmoniser la comptabilité des établissements avec celle des administrations régionales et de l'Administration centrale en conférant aux directeurs d'établissement et aux directeurs de district de meilleures possibilités de décision en matière financière. Une première application de FINFO à la comptabilité des détenus, qui a été suivie de plusieurs autres, a fait l'objet d'un projet expérimental au pénitencier de Dorchester en juin 1981, et, moins d'une année plus tard, était utilisée par une installation au moins dans chaque région.

Des progrès ont été réalisés sur un autre système informatique important: le Système d'information sur les détenus (SID). Le SID est une banque de renseignements donnant la description physique de 40 000 détenus et anciens détenus et consignant certains faits tels que les transferts de détenus, les libérations conditionnelles ou les affectations à des tâches précises. Le système a été conçu en vue d'une présentation modulaire pour que les administrateurs puissent se procurer rapidement des renseignements sur l'administration des peines, les profils criminels ainsi que toute une gamme de données opérationnelles.

* Dans le présent rapport, l'expression «année-personne» (AP) désigne l'emploi d'une personne pendant une année entière ou son équivalent.

ii) *Agrément obtenu de la Commission on Accreditation for Corrections*

Le SCC s'efforce d'obtenir l'agrément de la *Commission on Accreditation for Corrections* pour chacun de ses établissements et de ses bureaux de libération conditionnelle. Chaque fois que cela est possible, le Service s'efforce aussi d'obtenir l'agrément des organismes provinciaux concernés, tant en ce qui concerne ses programmes d'enseignement et de formation que ses installations médicales. L'expérience a montré que l'agrément incite l'administration et le personnel à quantifier et à évaluer les services qu'ils fournissent, oblige à clarifier les politiques et les procédures, offre une meilleure base de responsabilité et renforce le moral du personnel qui voit ses efforts reconnus.

La Direction de l'Inspecteur général s'était fixé comme objectif en 1981-1982 d'obtenir l'agrément de trois établissements, y compris d'un centre correctionnel communautaire, et de 13 bureaux de district (libération conditionnelle). Cet objectif a été atteint. Au 31 mars 1982, huit établissements et centres correctionnels communautaires et 16 bureaux de district avaient été agréés.

iii) *Autres initiatives*

Un plan quinquennal détaillé, et destiné à améliorer l'ensemble du programme des communications du SCC, a été élaboré au sein de la Direction des communications et approuvé par le Comité supérieur de gestion. Au cours des prochaines années, tout un éventail de stratégies sera mis en oeuvre afin d'instaurer des relations positives et promouvoir une compréhension mutuelle auprès de différents publics: responsables élus, personnel du SCC, bénévoles et groupements d'intérêt spécialisés, grand public, organes d'information, détenus et libérés conditionnels.

L'année 1981-1982 a marqué la première année complète d'application du système de planification des tâches. Ce système découle de l'étude sur le perfectionnement des pratiques et contrôles de gestion (PPCG) entreprise en avril 1979 par le Contrôleur général. Sous la direction du Commissaire adjoint, Politique, Planification et Administration, les conclusions de l'étude PPCG ont été appliquées à l'ensemble des principales entreprises du SCC. On y trouvait ainsi la détermination des objectifs de l'organisation, de la planification, de l'évaluation, du contrôle, du système d'information de gestion, de la vérification comptable et de la prise globale de décisions.

Objectifs de rendement en 1982-1983

Objectifs de rendement de l'activité de planification et de gestion pour 1982-1983:

- ramener les frais d'heures supplémentaires du SCC à un montant équivalent à 10% des salaires normaux.
- obtenir l'agrément de la *Commission on Accreditation for Corrections* en ce qui a trait à 15 établissements et à 4 centres correctionnels communautaires.
- améliorer la qualité du système d'information de gestion au sein des établissements.
- perfectionner les systèmes d'information de gestion financière grâce à l'automatisation et à la mise au point et à l'application des méthodes modernes de comptabilité industrielle des coûts.

Administration

L'Administration assure le fonctionnement de systèmes de soutien à la gestion au niveau des établissements et des régions en matière d'administration des peines, de gestion des dossiers et de services administratifs.

La Direction du personnel s'occupe de l'administration du personnel et, en l'occurrence, des relations de travail, de la classification et de la rémunération, de la dotation, des langues officielles, de l'égalité d'accès à l'emploi et d'autres fonctions ayant trait au personnel.

La Direction de la formation et le perfectionnement du personnel a été réorganisée et son directeur général relève directement du Commissaire adjoint principal, ce qui témoigne de la grande

Compte rendu des ressources

	1981-1982		1981-1982		1980-1981
	Chiffres réels	Budget	Chiffres réels	Budget	Chiffres réels
	(années-personnes)		(en milliers de dollars)		
Planification et gestion					
Bureau du Commissaire	3	3	249	604	334
Comité supérieur de gestion	104	107	5 061	5 457	4 572
Inspecteur général	30	33	1 541	1 946	1 280
Politique et planification	79	80	5 547	4 697	4 556
Communications	42	37	2 305	2 032	1 710
Secrétaire exécutif	42	46	1 416	1 337	1 345
Total	300	306	16 119	16 073	13 797

priorité qui sera accordée à cette Direction au cours des années à venir. Cette direction administre cinq collèges régionaux du personnel qui offrent des cours de formation et de recyclage au personnel de correction employé au sein des établissements ainsi que des cours d'orientation à l'intention des employés qui ne sont pas agents de correction.

Les Finances administrent le système de soutien financier du SCC et se chargent de concevoir et d'appliquer les systèmes de comptabilité générale et de comptabilité des coûts, et de fournir régulièrement des analyses et des conseils financiers au sujet des programmes existants ou proposés.

Initiatives et résultats

i) *Assurer une planification et une formation plus complètes et plus approfondies de la main-d'oeuvre*

La formation et le perfectionnement du personnel ont constitué une grande priorité au cours de l'année. Des efforts ont été déployés pour se doter d'un système national de formation ainsi que de nouvelles installations de formation et d'initiation à l'intention des nouveaux agents de sécurité et agents d'unités résidentielles. Le Conseil national de formation, créé en février 1981 pour concevoir, mettre en application et superviser les politiques, les programmes et les méthodes de formation, a été à l'origine de l'élaboration d'un document d'identification des besoins de formation et d'un plan de cours pour les nouveaux programmes de formation.

Le nouveau Centre de formation du personnel de Kingston (Ontario) a ouvert en juillet 1981, et l'on y a immédiatement mis en place un programme de formation des nouveaux agents de correction pour les stagiaires anglophones. Les candidats francophones, eux, reçoivent leur formation au Collège du personnel à Laval.

Le souci d'offrir une formation plus complète et plus approfondie à l'ensemble du personnel s'est traduit au cours de l'année par la mise en place, en mars 1981, d'un nouveau programme d'orientation à l'intention des employés qui n'appartiennent pas à la catégorie des CX et par l'instauration d'un cours en relations humaines pour les CX.

Les travaux préliminaires en vue de la création d'un Collège national du personnel de correction ont été entrepris au cours de l'année afin d'assurer la cohérence, à l'échelle du pays, de la formation du personnel. Les premières démarches ont consisté à réorganiser les ressources en formation du personnel, y compris celles de collèges régionaux du personnel, en les plaçant sous la responsabilité du directeur général de la formation et du perfectionnement du personnel. La date effective du transfert de ces ressources a été fixée au 1er avril 1982.

Un système de perfectionnement des carrières a par ailleurs été conçu parallèlement au système d'évaluation des rendements de manière à pouvoir identifier les employés qui présentent beaucoup de potentiel et leur assurer la formation et le perfectionnement nécessaires et répondre ainsi aux besoins du Service en ressources humaines.

La Direction du personnel a commencé à élaborer une méthode de recrutement et de sélection du personnel de correction (COS, LUF, WP), administrée au niveau national, afin d'instaurer une meilleure planification des ressources humaines.

Le Service correctionnel est une organisation qui emploie une forte main-d'oeuvre, et les dépenses relatives au personnel (y compris les contributions prévues par la loi au régime de prestations des employés) représentent plus de 67% des dépenses totales de fonctionnement.

Compte rendu des ressources

	1981-1982		1981-1982		1980-1981
	Chiffres réels	Budget	Chiffres réels	Budget	Chiffres réels
	(années-personnes)		(en milliers de dollars)		
Administration					
Personnel	250	249	10 478	10 172	9 577
Formation de personnel	133	123	6 704	5 497	5 367
Administration	330	319	13 043	11 419	11 569
Finances	308	290	12 407	10 144	9 106
Total	1 021	981	42 632	37 232	35 619

2. Garde des détenus

On peut mieux décrire la garde des détenus en fonction de ses quatre composantes:

La sécurité opérationnelle: principal élément du système de sécurité. Elle comprend la surveillance des détenus à partir de postes fixes ou mobiles par un personnel formé à

prévoir et à prévenir les problèmes de sécurité. Cet élément fournit les clôtures, les tours, les barrières, les dispositifs de verrouillage et les autres dispositifs de contrôle matériels et techniques pour assurer la sécurité.

La sécurité préventive: Le personnel préposé à cette fonction est chargé de recueillir et d'analyser les renseignements reliés à la sécurité. Il doit élaborer et exploiter un système de profils des détenus, compiler et analyser les rapports relatifs aux incidents et instaurer des procédures de contrôle sécuritaire pour l'établissement.

La protection de la vie privée, et la gestion des dossiers: Le personnel de ce secteur est chargé d'appliquer les articles de la Loi canadienne sur les droits de la personne concernant les droits à la vie privée et la protection des renseignements personnels. Il gère les dossiers et les formules de renseignements du Service, notamment environ 45 000 dossiers de détenus, un nombre comparable de dossiers de libération conditionnelle et plusieurs milliers d'autres dossiers administratifs.

La gestion de la population carcérale: Cette division a été mise sur pied à l'Administration centrale pour planifier et contrôler la répartition des détenus au sein des différentes catégories d'établissements dans l'ensemble du pays. Elle est chargée de veiller à l'utilisation la plus efficace possible des cellules; elle recommande la transformation ou la fermeture des installations, contrôle le déplacement d'une région à l'autre des détenus «à sécurité maximale», envoie les détenus dans des unités de traitement spéciales et dans des établissements nationaux d'isolement protecteur et les en ramène, et contrôle la mise en isolement disciplinaire des détenus.

Initiatives et résultats

i) *Rationalisation des coûts de garde doublée d'une meilleure efficacité*

Les initiatives prises en 1981-1982 ont porté sur l'amélioration des horaires de travail par postes, sur la mise en application des normes de postes et sur l'élaboration de nouvelles techniques visant à renforcer la sécurité et à rentabiliser l'utilisation des ressources.

La Direction de la sécurité a mis au point un emploi du temps uniforme optimisant l'utilisation des ressources en matière de sécurité et répondant à son objectif d'améliorer les horaires de travail par postes. La mise en place de ce nouvel emploi du temps en Ontario, au Québec et dans les Prairies devrait avoir lieu au début janvier 1983, l'application dans les régions de l'Atlantique et du Pacifique devant se faire parallèlement à une analyse des postes qui sera effectuée en avril de cette même année.

La révision des normes de postes s'est faite en 1981-1982. La sécurité opérationnelle et préventive des établissements est assurée par une série de postes qui comprennent chacun un ensemble de tâches liées à la sécurité que l'employé doit exécuter dans sa journée de travail. Une analyse détaillée des exigences de chaque poste a été effectuée pour chaque établissement. Les besoins en postes et en personnel dans chaque cas ont été déterminés en fonction de la classification sécuritaire, de la taille et de la disposition des locaux de chaque établissement. L'analyse des postes a servi par la suite de critère pour la détermination des objectifs concernant le nombre d'années-personnes correspondant à cette activité.

Une autre initiative a consisté à améliorer les techniques de sécurité périphérique. La Direction de la sécurité a effectué, en collaboration avec les Services techniques, une analyse de coût approfondie portant sur la mise en place du dernier-né des systèmes de détection électronique, soit le Système de détection d'intrusion périphérique (SDIP) dans tous les établissements des catégories S4 à S7 ainsi que dans les établissements à plusieurs niveaux de sécurité. A partir de cette analyse, une présentation a été faite au Conseil du Trésor en vue d'affecter 36 millions de dollars à ce système, ce qui permettrait, sur une période de quatre ans et à compter de l'année financière 1982-1983, de réduire d'environ 269 années-personnes les effectifs nécessaires pour assurer la sécurité périphérique.

L'amélioration de la planification et du contrôle de la main-d'oeuvre a entraîné une diminution du rapport années-personnes/détenus, qui constitue un indicateur clé au sein de cette activité. L'application de plus en plus répandue du programme d'unités résidentielles a contribué à cette évolution de la tendance. Ce rapport, qui était de 0,357:1 en 1980-1981, a été ramené à 0,346:1 en 1981-1982. Cette diminution a été partiellement compensée par une augmentation du nombre d'agents d'unités résidentielles dans le secteur de la gestion des cas (le rapport d'années-personnes dans la gestion des cas/détenus est passé de 0,179:1 en 1980-1981 à 0,184:1 en 1981-1982).

ii) *Exercice d'un contrôle national sur la répartition de la population carcérale*

La garde de détenus particulièrement dangereux et des détenus considérés comme des cas

de protection fait l'objet d'un intérêt particulier. De nombreux incidents graves font ressortir la nécessité de politiques et de procédures nationales s'appliquant à la garde des détenus très dangereux. Devant le nombre croissant de demandes de protection de la part de détenus, des politiques et des procédures nationales ont dû être élaborées à ce sujet.

Une attention et un intérêt tout particuliers ont été accordés durant l'année à la garde des détenus en isolement protecteur. Deux établissements, chargés des cas de protection, comportent maintenant plusieurs niveaux de sécurité, ce qui permet aux détenus d'accéder à l'ensemble des programmes de l'établissement. En plus de ces deux établissements, le pénitencier de Kingston et le pénitencier de la Saskatchewan, il existe dans le pays un nombre limité d'unités de protection de moindre ampleur.

Une nouvelle politique concernant la garde des détenus particulièrement dangereux a été mise en place en décembre 1980. En vertu de cette politique, les détenus menaçant l'ordre et la sécurité d'un établissement pourront être transférés dans l'une des deux unités spéciales de détention à haute sécurité, qui se trouvent l'une, à l'établissement de Millhaven à Kingston et l'autre, au Centre de développement correctionnel à Laval. Au début de l'année financière 1981-1982, il y avait 104 détenus dans ces unités et, en mars 1982, ce nombre était passé à 125. Le nombre d'attentats graves à la vie a diminué au cours de l'année, même si les cas d'infractions mineures à la sécurité et si les tentatives d'évasion ont augmenté.

iii) *Réponse aux demandes de renseignements en vertu de la Loi sur les droits de la personne*

La liberté d'accès à l'information est devenue une source de préoccupation plus vive à la suite de l'adoption, en mars 1978, de la Loi canadienne sur les droits de la personne et de la proposition d'une Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels (projet de loi C-43). Le Service a éprouvé des difficultés à répondre aux nombreuses demandes d'information découlant de la Loi sur les droits de la personne. On s'attend à ce que le projet de loi C-43 impose de nouvelles exigences puisque les citoyens seront autorisés à prendre connaissance des dossiers du gouvernement. Pour faire face à ces demandes de renseignements, un système d'information de gestion a été conçu dans le but de regrouper et de coordonner l'ensemble des opérations de renseignements consignées.

Objectifs de rendement pour 1982-1983

Objectifs de rendement de l'activité liée à la garde des détenus pour 1982-1983:

- le contrôle des coûts de la garde grâce à d'autres améliorations des emplois du temps, à la mise en place de normes de postes révisées et à l'installation de systèmes électroniques de détection d'intrusion périphérique dans un plus grand nombre d'établissements;
- la réduction du nombre d'évasions dans les établissements à sécurité moyenne et maximale;
- la réduction du nombre de voies de fait commises par des détenus sur d'autres détenus ou sur des employés;
- le perfectionnement d'un système d'information de gestion visant à faire face à un accroissement des demandes de renseignements et à ramener à 60 jours, en 1983, les délais d'exécution s'appliquant aux demandes d'accès à l'information afin de se conformer aux dispositions de la législation sur les droits de la personne et sur l'accès à l'information;
- perfectionnement des politiques et des procédures nationales concernant la garde des détenus particulièrement dangereux et des cas de protection.

3. Gestion des cas

La gestion des cas assure la gestion et l'administration coordonnées des peines imposées, fait en sorte que le détenu bénéficie au maximum des programmes offerts, tient à jour l'évaluation de tous les détenus sous responsabilité fédérale et fait des recommandations à la Commission nationale des libérations conditionnelles concernant la libération conditionnelle totale, la libération conditionnelle de jour ou les absences temporaires.

La planification d'un programme individualisé, élément essentiel de la gestion des cas, débute peu après l'arrivée du détenu et se poursuit tout au long de son incarcération et de sa période de liberté conditionnelle. Lorsqu'un détenu est placé

Compte rendu des ressources

	1981-1982		1981-1982		1980-1981
	Chiffres réels	Budget	Chiffres réels	Budget	Chiffres réels
	(années-personnes)		(en milliers de dollars)		
Garde des détenus	3 378	3 320	108 629	99 196	92 230

dans une unité résidentielle, il est confié à une équipe de gestion des cas regroupant un surveillant de gestion du cas, un agent de classement, un agent d'unité résidentielle et, au besoin, des psychologues, des agents de sécurité et du personnel enseignant ou médical. Après avoir examiné tous les renseignements concernant le détenu, cette équipe prépare avec lui un programme. Les plans à court et à long terme portent sur les besoins et les objectifs du détenu, les services et les activités auxquels il va s'inscrire et les plans de transfert éventuel ou de mise en liberté sous condition. La participation et le progrès du détenu font l'objet d'une surveillance et ce dernier est périodiquement informé des résultats de l'appréciation de son rendement.

Programmes sociaux et communautaires: Ils fournissent aux détenus l'occasion de se développer sur le plan social, affectif, physique et personnel grâce à des programmes de loisir et de conditionnement physique, à des services de bibliothèque, à des passe-temps, à des programmes d'art et d'artisanat, à des programmes auxquels participent des citoyens et à des cours de dynamique de la vie. Ils comprennent également des programmes d'aide en matière de relations sociales et familiales et des programmes spéciaux pour répondre aux besoins des femmes incarcérées et d'autres groupes particuliers. Une autre des fonctions importantes consiste à promouvoir des relations de travail efficaces et à administrer la politique sur le recours aux organismes bénévoles, pour obtenir des services de surveillance et de logement des détenus en liberté conditionnelle.

Programmes pour les détenus - Activités générales: Ces activités comprennent deux éléments principaux: l'Aumônerie et les Affaires des détenus.

Aumônerie: Cet élément encourage les détenus à développer la dimension spirituelle de leur vie par la participation à des offices religieux, les discussions de groupes, l'éducation religieuse ainsi que les visites pastorales et les consultations faites auprès des détenus et de leur famille. Les établissements de plus de 350 détenus ont habituellement droit à deux aumôniers, un protestant et un catholique romain. Les petits établissements et les groupes religieux minoritaires sont desservis par le clergé externe qui est payé à l'acte.

Affaires des détenus: Cet élément permet d'assurer le traitement équitable et humain des détenus et le respect des droits qui leur sont accordés aux termes des pactes internationaux et de l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus des Nations Unies. Les activités consistent à mener des enquêtes au sujet des griefs présentés par les détenus et de la correspondance provenant tant des détenus que du grand public. Les détenus déposent plus de 4 500 griefs par année.

Initiatives et résultats

i) *Révision et analyse du système actuel de classement des détenus et de ses effets sur les autres éléments du SCC*

En juillet 1981, le Comité supérieur de gestion du SCC a décidé de mettre en application à l'échelle nationale un barème de classement des détenus. Les études pilotes qui avaient été effectuées précédemment dans les régions de l'Atlantique et de l'Ontario ont réussi à convaincre la haute direction que le nouveau barème, appliqué de manière uniforme, servirait de support et de complément au système de classement. A cette fin, le Comité a chargé un groupe d'étude d'implanter ce système à l'échelle nationale et d'analyser les problèmes accessoires découlant de cette décision.

Des consultations suivies avec les groupes d'étude sur le terrain, les cinq Administrations régionales ainsi que les directions de l'Administration centrale, ont porté sur un certain nombre de questions telles que le surpeuplement, le besoin d'installations supplémentaires pour les cas de protection, les locaux et la sous-utilisation des établissements à sécurité minimale, et ont largement contribué à renforcer l'ampleur et l'importance de cette étude. Les résultats définitifs de l'étude ne seront connus qu'en 1982-1983, mais l'on prévoit que les résultats et les conclusions du rapport auront des répercussions significatives sur tous les secteurs du Service correctionnel du Canada. Dans l'intervalle, les efforts d'amélioration du système de gestion des cas, qui ont commencé en 1980-1981, se sont poursuivis.

ii) *Création de programmes destinés à des groupes particuliers de détenus tels que les détenus condamnés à de longues peines ou les détenus très jeunes, les délinquants sexuels, les femmes, les autochtones et les handicapés*

Certains groupes de détenus ne bénéficiaient pas de programmes spécialisés formels à la fin de 1981-1982. La politique s'appliquant aux détenus condamnés à de longues peines en n'était qu'au stade expérimental et le programme destiné aux détenus autochtones faisait lui aussi ses débuts.

Des progrès importants ont cependant été faits en ce qui concerne les femmes incarcérées. Un accord a été conclu avec le Québec au sujet de la prise en charge des détenues francophones par les établissements de cette province. Des négociations ont été entamées avec l'Alberta et la Colombie-Britannique afin d'établir des programmes semblables. Un pavillon de la Prison des femmes a commencé à offrir tout un éventail de programmes. D'autres ententes, en voie de réalisation, donneront aux femmes accès aux programmes offerts dans les établissements

pour hommes dans la région de Kingston.

Des projets ont par ailleurs été élaborés afin d'offrir des programmes de traitement aux délinquants sexuels dans certains établissements abritant un nombre considérable de détenus de ce groupe. De plus, on accorde davantage d'attention à ce groupe dans les centres psychiatriques régionaux (se reporter aux activités des services de santé).

iii) *Extension des visites familiales privées*

Le programme de visites familiales privées a été mis en oeuvre en décembre 1980 et étendu à sept établissements au total au début de l'année 1981-1982. Les projets d'application de ce programme à tous les établissements à sécurité moyenne sont maintenant terminés. En vertu de ce programme, le détenu peut recevoir la visite de son conjoint, de son concubin, de ses enfants, de ses parents, de ses parents nourriciers, de ses frères et soeurs, de ses grands-parents et même de ses beaux-parents, pendant des périodes allant jusqu'à 48 heures dans les établissements à sécurité maximale, et jusqu'à 72 heures dans les établissements à sécurité moyenne. Les visites ont lieu en privé dans des maisons mobiles de deux ou trois chambres installées sur le terrain de l'établissement.

iv) *Participation accrue des citoyens*

Pour accroître la participation des citoyens, une politique sur les bénévoles et sur les citoyens qui accompagnent les détenus lors de leurs sorties a été élaborée. Cette politique permet aux citoyens de participer davantage aux activités au sein des établissements et aux activités pour les détenus organisées dans la collectivité. Elle favorise en outre le recrutement de bénévoles et la gestion des services par les organismes bénévoles eux-mêmes, évitant ainsi le dédoublement des ressources.

v) *Autres initiatives*

Un protocole d'entente a été signé en janvier 1982 par le SCC et le Comité oecuménique regroupant plusieurs Églises. Cet accord autorise le SCC à engager à contrat des aumôniers appartenant à plusieurs confessions et de les nommer de la même façon que dans les paroisses, ces aumôniers conservant leur indépendance vis-à-vis du SCC.

Un nouvel accord a été passé avec le Pérou en ce qui a trait au transfert international de délinquants. En 1981-1982, huit détenus ont été transférés du Canada aux États-Unis, 16 détenus des États-Unis au Canada et un détenu du Pérou au Canada. Au 31 mars 1982, le Canada avait ratifié des ententes avec les États-Unis, le Mexique et le Pérou.

Compte rendu des ressources

	1981-1982		1981-1982		1980-1981
	Chiffres réels	Budget	Chiffres réels	Budget	Chiffres réels
	(années-personnes)		(en milliers de dollars)		
Programmes pour les détenus					
—Activités générales	160	141	4 539	5 509	4 603
Programmes sociaux et communautaires	336	352	19 337	20 873	18 371
Gestion des cas	2 267	2 238	86 487	76 406	73 524
Total	2 763	2 731	110 363	102 788	96 498

Objectifs de rendement pour 1982-1983

Objectifs de rendement liés à l'activité de gestion des cas pour 1982-1983:

- faciliter la planification des programmes individualisés en appliquant pleinement un système de gestion des cas rationalisé;
- offrir des programmes appropriés à des groupes particuliers de détenus: les détenus condamnés à de longues peines, les femmes, les autochtones, les très jeunes détenus, les handicapés et les délinquants sexuels;
- étendre les possibilités de visites familiales privées et accroître la participation des citoyens aux efforts du Service correctionnel;
- faire des projets d'application des recommandations acceptées de l'étude sur le classement des détenus.

4. Éducation, formation et emploi des détenus

Cette activité comprend quatre éléments principaux:

Industries: On fabrique des marchandises dans 122 ateliers répartis dans 24 établissements et allant de petites exploitations qui produisent une ou deux unités à la fois à de plus vastes exploitations qui produisent en série d'importants volumes d'un petit nombre de produits. Les principaux produits comprennent du mobilier de bureau rembourré et

modulaire, des boîtes pour transporter le courrier, des sacs à courrier, des chaussures et des vêtements.

En vertu de la Loi sur les pénitenciers et de son règlement d'application, le SCC doit normalement se limiter à vendre les marchandises et les services produits par le travail des détenus à l'administration fédérale, aux provinces et aux municipalités ainsi qu'aux organisations religieuses, de charité ou à but non lucratif. Environ 73% des ventes se font auprès des ministères et organismes fédéraux. L'Administration centrale à Ottawa dirige les activités de commercialisation, tandis qu'un groupe de six vendeurs (un dans chaque région et un dans la région de la Capitale nationale) se charge de son exécution. Les produits sont commercialisés sous la marque de commerce déposée CORCAN.

Éducation et formation: Ces activités sont offertes dans 22 écoles réparties dans les établissements à sécurité moyenne et maximale. Chaque école comprend un département de formation scolaire et un département de formation professionnelle. Le premier offre des programmes d'instruction qui s'étendent de l'élémentaire jusqu'au diplôme universitaire, et le second, une formation permettant d'acquérir diverses aptitudes et d'apprendre un certain nombre de métiers. L'intégration des programmes de formation scolaire et professionnelle se fait progressivement.

Un directeur adjoint à l'éducation et à la formation dirige, à titre de principal, chaque école de pénitencier. L'enseignement est offert par les membres du personnel et, grâce à des marchés de services, par des enseignants provenant de conseils scolaires municipaux, de collèges et d'universités. En 1981-1982, ces services étaient assurés par 250 enseignants, qui sont des employés du SCC, et par 107 enseignants à contrat.

Activités agricoles: Le programme agricole comprend cinq fermes et quinze serres où l'on élève des porcs et des boeufs, où l'on cultive des légumes et où l'on fabrique des produits laitiers. Tous les produits des activités agricoles sont remis aux services alimentaires du SCC. On estime que les activités agricoles permettent de satisfaire à environ 30% des besoins alimentaires du Service.

Encouragement au travail: Cette activité englobe un fonds de rémunération des détenus, l'accès aux cantines et divers articles dont peuvent bénéficier les détenus.

Initiatives et résultats

i) *Création d'un système coordonné d'encouragement au travail des détenus*

En 1981-1982, un programme de travail et de rémunération entièrement nouveau a été mis en place. Ce programme a été conçu et mis en application pour répondre avant tout aux observations du Sous-comité parlementaire sur les institutions pénitentiaires (1977) et à la suite de plusieurs études détaillées préconisant une amélioration de l'encouragement au travail des détenus.

Le nouveau programme de rémunération des détenus a deux objectifs principaux: d'abord de normaliser, à l'échelle nationale, la rémunération des détenus; ensuite d'instaurer un système de rémunération qui tient compte des principes suivants: la rémunération du travail et de la formation; une rémunération fondée sur les connaissances, les compétences et les aptitudes nécessaires aux tâches à effectuer; et l'existence d'échelons de rémunération correspondant à l'ancienneté dans un poste. Les détenus peuvent désormais gagner entre 3,15$ et 7,55$ par jour selon le niveau de sécurité de l'établissement et la nature de la tâche.

Ce programme comporte une révision totale du système de classification des tâches des détenus, les échelons de rémunération étant fonction de la valeur du travail accompli et progressant à mesure que le détenu approche de sa libération. Par contre, les détenus doivent désormais louer, acheter ou se procurer en versant un dépôt certains équipements de loisir qui, jusqu'alors, leur étaient fournis gratuitement. Ils sont par ailleurs tenus de conserver davantage d'épargnes dans leur compte pour le jour de leur libération et on leur a supprimé la possibilité de recevoir de l'argent de l'extérieur.

Une somme de 9,5 millions de dollars a été prévue dans le budget de 1981-1982 pour le nouveau système de rémunération; 8,4 millions de dollars ont été effectivement dépensés durant l'année.

ii) *Revitalisation du programme des industries du Service correctionnel (CORCAN)*

L'un des objectifs était de faire en sorte que CORCAN contribue davantage à réduire les coûts de fonctionnement du Service. On y est parvenu en donnant un nouveau souffle au programme des industries et, plus particulièrement, en améliorant la commercialisation, la fabrication, la formation du personnel, la productivité et l'emploi des détenus.

Pour la première fois, en 1981-1982, les ventes ont été prises en charge entièrement par un entrepreneur du secteur privé (TETRAD Marketing/Sales Limited). Les ventes n'ont pas atteint le niveau prévu, qui était fixé à 11 millions de dollars, mais elles se sont toutefois élevées à 8,1 millions de dollars, une augmentation de 8% par rapport à 1980-1981. La mise en place du nouveau programme de rémunération des détenus a causé des difficultés considérables dans les ateliers

de production, ce qui a entraîné une baisse de productivité dans nombre d'activités industrielles. L'accroissement des frais de vente et l'augmentation du coût des matières premières ont été de leur côté des facteurs négatifs.

De nombreuses améliorations ont été apportées aux procédures d'exploitation de CORCAN en 1981-1982. Jusqu'alors, la fabrication était fonction des commandes et l'on a transformé ce système pour fabriquer selon un plan et vendre à partir des stocks.

Un programme de rationalisation des ateliers a été approuvé par le Comité supérieur de gestion. Dans le cadre de ce programme, on a passé en revue tous les produits fabriqués actuellement par les ateliers et l'on a examiné les divers ateliers ainsi que leur efficacité et leur utilité au sein du programme d'ensemble des industries.

On a commencé à étudier un programme de commercialisation qui servira de base à la planification des activités du programme au cours des cinq prochaines années.

iii) *Amélioration de la rentabilité de la Division de l'éducation et de la formation*

La Division de l'éducation et de la formation a prévu d'améliorer sa rentabilité en augmentant, sans relever de manière appréciable les demandes de crédits budgétaires ou d'années-personnes, le nombre de détenus dont elle s'occupe. Le rapport élèves/enseignants a été de 7,1:1 en 1981-1982, contre 6,7:1 un an plus tôt. L'objectif visant à réduire ou à ne pas augmenter le coût de chaque élève (en dollars de 1977-1978) n'a pas été atteint. Le coût par élève a augmenté de 813$, atteignant 6 690$, contre 5 877$ (en dollars constants) pour l'année financière 1980-1981.

Un programme d'essai normalisé au niveau national (SCAT - School and College Ability Test) a été introduit en 1981-1982. En vertu de ce programme, les détenus se sont vus accorder la possibilité de passer un test d'aptitude scolaire de 40 minutes et ils ont pu être ainsi classés par niveau.

iv) *Autres initiatives*

Le programme d'Agro-entreprise et de foresterie a employé en moyenne 270 détenus en 1981-1982.

La production et la distribution des produits alimentaires ont moins augmenté que prévu, le SCC ayant décidé en 1981 de reporter les plans d'expansion de l'Agro-entreprise. Les recettes tirées de l'Agro-entreprise en 1981-1982 se sont élevées à 3,5 millions de dollars, selon les prix de gros courants. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'un certain nombre de biens et de services offerts par l'Agro-entreprise à titre gratuit: production de plantes de parterres, entretien des terrains et pelouses, entretien des routes et enlèvement de la neige.

La Division du traitement automatisé des données a employé en moyenne 1,6% des détenus susceptibles d'être employés (105 sur 7 098) en 1981-1982. Environ 470 détenus ont travaillé dans les installations du TAD au cours de l'année avant d'être remis en liberté ou affectés à d'autres centres d'emploi. Les recettes provenant du TAD en 1981-1982 se sont élevées à 407 075$. Le travail du TAD provient, en grande partie, du gouvernement fédéral.

En 1981, une nouvelle installation de saisie des données a été mise sur pied à l'établissement de Westmorland de même qu'une installation de traitement des textes à la Prison des femmes.

Objectifs de rendement pour 1982-1983

Objectifs de rendement de l'activité d'éducation, de formation et d'emploi, pour 1982-1983:

- augmenter de 15% les recettes de CORCAN et de 10% la valeur des produits de l'Agro-entreprise par rapport à 1981-1982 sans augmenter de manière appréciable les coûts d'exploitation;
- étendre les activités de traitement automatisé des documents en rajoutant des installations dans les régions de l'Atlantique, du Québec, de l'Ontario et des Prairies;
- faire en sorte que le taux de chômage chez les détenus en mesure de travailler ne dépasse pas 7%;

Compte rendu des ressources

	1981-1982		1981-1982		1980-1981
	Chiffres réels	Budget	Chiffres réels	Budget	Chiffres réels
	(années-personnes)		(en milliers de dollars)		
Industries	326	341	22 058	23 364	23 965
Éducation et formation	281	275	17 710	17 210	14 139
Activités agricoles	70	73	4 805	5 308	3 805
Encouragement au travail			8 975	14 684	8 275
Total	677	689	53 548	60 566	50 184

- étendre le système de distribution des produits de l'Agro-entreprise en fournissant aux établissements de l'Alberta des produits de la ferme du pénitencier de la Saskatchewan;

- étendre et améliorer les programmes de foresterie sur pied dans les régions de l'Atlantique et du Pacifique en uniformisant les méthodes et les procédures employées et en améliorant les systèmes de supervision et de contrôle;

- faire passer le rapport élèves/enseignants de 7,1:1, chiffre de 1981-1982, à 8:1, et réduire ou maintenir le coût par élève au niveau de 1980-1981.

5. *Services de santé*

Services de santé: Il y a, dans des établissements à sécurité moyenne et maximale, 26 centres de santé qui desservent 41 établissements. Les établissements qui ne peuvent, en raison de leur isolement géographique, être desservis par l'un de ces 26 centres de santé doivent prendre les dispositions nécessaires avec les cliniques, les hôpitaux et les médecins des communautés avoisinantes. Les centres de santé sont organisés et dotés pour offrir des soins aux patients externes sur pied, bien que quelques lits soient aussi disponibles pour les détenus confinés au lit pendant de courtes périodes, notamment pour les soins post-opératoires lorsque l'hospitalisation n'est pas nécessaire. Lorsque ses propres ressources ne sont pas suffisantes, le centre coordonne l'accès des détenus à toute la gamme des services médicaux de la collectivité pour les diagnostics, le traitement et la réadaptation.

Services psychiatriques: Les services psychiatriques sont offerts en consultation externe ou en milieu hospitalier aux détenus de tous les établissements. Les problèmes mineurs ou de courte durée peuvent être traités à l'établissement par des psychiatres-conseils et par le personnel des services de santé ou encore par le personnel professionnel des services de consultation externe des centres psychiatriques régionaux. Les patients qui doivent être hospitalisés ou dont le traitement est plus long sont transférés dans des installations provinciales ou encore dans l'un des trois centres psychiatriques régionaux notamment situés dans les régions du Pacifique, des Prairies et de l'Ontario. Dans la région du Québec, les services psychiatriques sont exclusivement fournis par contrat par l'Institut Philippe Pinel.

Initiatives et résultats

i) *Évaluation des services psychiatriques*

La première grande évaluation d'un programme du SCC, placée sous les auspices du Contrôleur général du Canada, a commencé par une étude de faisabilité d'une évaluation de l'ensemble des services psychiatriques. Cette étude a précédé l'évaluation entreprise par une équipe de consultants, qui devrait s'achever à la fin de 1982.

Au début de 1981-1982, l'un des trois centres psychiatriques régionaux, le Centre psychiatrique régional du Pacifique à Abbotsford (C.-B.) avait obtenu l'agrément sous les auspices du Conseil canadien d'agrément des hôpitaux (CCAH). Une analyse coût-avantages a été faite pour déterminer si l'on devait chercher à obtenir l'agrément du CCAH vu les normes rigoureuses qu'exige la *Commission on Accreditation for Corrections* pour l'agrément.

Un programme de traitement des détenus violents et agressifs a été mis en oeuvre au Centre psychiatrique régional d'Abbotsford (C.-B.). Il a donné de bons résultats et l'on prévoit l'appliquer dans d'autres établissements.

Le Centre psychiatrique régional de l'Ontario (Kingston) a commencé à évaluer régulièrement tous les délinquants sexuels qui arrivent dans les établissements de la région. Ces évaluations volontaires font partie d'un programme de traitement amélioré des délinquants sexuels. Le Centre psychiatrique régional du Pacifique a mis au point des projets d'extension et d'amélioration de l'évaluation de tous les détenus condamnés pour des crimes d'ordre sexuel ou des crimes de violence. Ce nouveau programme de la région du Pacifique devrait entrer totalement en application en 1982-1983.

Le Centre psychiatrique régional du Pacifique a étendu ses services aux détenus incapables de s'intégrer à la population normale de l'établissement en raison de la gravité de leur inadaptation sociale, de leur faible intelligence ou de leurs problèmes de personnalité.

ii) *Autres initiatives*

Les établissements de la région du Pacifique ont mis à l'essai un programme d'hygiène et de salubrité des installations. Une décision de politique concernant l'application de ce programme est prévue pour 1982-1983. Les directives en vigueur au sujet de l'hygiène et de la salubrité des installations comportaient certaines lacunes concernant les inspections périodiques des installations médicales. Le nouveau programme reflète davantage le souci de satisfaire aux pratiques médicales existantes.

La première grande évaluation du système de dossiers de santé uniformisé a été achevée et des modifications ont été apportées. Un projet de politique concernant la gestion des dossiers ainsi que la confidentialité et l'utilisation des renseignements contenus dans les dossiers de santé a par ailleurs été rédigé.

Cette politique devrait être approuvée en 1982-1983.

Une étude sur les cas d'automutilation et de suicide dans les établissements du SCC a donné lieu à un certain nombre de recommandations qui seront appliquées en 1982-1983. En 1981-1982, on a incorporé aux programmes de formation du SCC une documentation didactique destinée à aider le personnel à éviter que les détenus ne tentent de se blesser et à faire face à ce problème lorsqu'il se pose. Cette documentation didactique a également servi aux départements de criminologie de diverses universités, particulièrement au Québec où l'on s'est fortement intéressé à la question.

Les montants consacrés aux Services de santé comptaient pour environ 7% du budget de fonctionnement du Service correctionnel en 1981-1982.

6. *Services techniques*

Cette activité comprend quatre grands éléments:

Services techniques - activités générales: Cet élément gère l'activité, y compris les grands chantiers de construction, par exemple pour la construction de nouveaux établissements ou les rénovations importantes des anciens pénitenciers.

Ingénierie, architecture et propriétés: Cet élément assure l'entretien et la protection des terrains et des édifices ainsi que la surveillance de petits chantiers de construction.

Gestion des services du matériel: Cet élément assure les repas des détenus et des agents en fonction, les services d'entretien ménager, y compris l'habillement des détenus et des agents, et acquiert, entrepose et distribue du matériel de toute sorte pour toutes les activités.

Télécommunications et systèmes électroniques: Cet élément veille à l'installation, à la vérification et à l'entretien des systèmes électroniques et du matériel de télécommunications. Il contribue aussi à la recherche et à l'élaboration d'autres moyens d'assurer la sécurité.

Initiatives et résultats

i) *Application du plan d'aménagement des installations*

Vu qu'il faut prévoir longtemps à l'avance les besoins en locaux, le SCC s'est doté d'un plan d'aménagement des installations portant sur dix ans. Ce plan exige un investissement d'environ 255 millions de dollars au cours des dix prochaines années, 17,6 millions de dollars ayant été affectés en 1981-1982.

Les Services techniques sont responsables de la gestion de la plus grosse partie du budget d'investissement du SCC. Pour faciliter ce processus d'aménagement et de rénovation de locaux, un nouveau système de programmation et de mise en application des projets d'investissement a été mis au point au cours de l'année. On veut ainsi mettre les gestionnaires à même d'exercer un contrôle accru sur les coûts de ce secteur d'activité. Le premier pas a été fait pour infléchir une tendance historique du SCC, lequel garde depuis longtemps intacte une partie importante de son budget d'investissement. En 1981-1982, le secteur a dépensé 80% du budget qui lui était affecté et 99% du budget modifié. Grâce aux systèmes améliorés de contrôle de gestion qui ont été mis en place au cours de l'année, on prévoit que les dépenses correspondront désormais étroitement au montant prévu dans le budget. Les parties non dépensées du budget de 1981-1982 comprenaient le retour d'environ 5 millions de dollars dans l'enveloppe des affaires sociales et 6 millions de dollars qui ont été réaffectés au sein du SCC par le biais des prévisions budgétaires supplémentaires. L'Administration centrale et les administrateurs régionaux de projets, nouvellement nommés, exercent un contrôle plus direct sur les grands programmes de construction et de rénovation des installations.

En 1981-1982, on a achevé les plans de construction d'un nouvel établissement à Drummondville (Québec) et d'expansion de l'établissement Frontenac à Kingston. Dans son plan décennal, le SCC envisage la construction de six établissements et la rénovation ou l'extension de 17 autres établissements avant 1990.

ii) *Fourniture de services d'entretien, d'alimentation et de matériel*

La première partie d'un nouveau système d'entretien préventif a été mise en place en vue de faciliter le fonctionnement de cette activité. Grâce à cette mesure, il devrait être possible de mieux contrôler les opérations et de réduire les coûts. La première partie du système comprend une nouvelle procédure de commande de travaux permettant aux gestionnaires de mieux contrôler les

Compte rendu des ressources

	1981-1982		1981-1982		1980-1981
	Chiffres réels	Budget	Chiffres réels	Budget	Chiffres réels
	(années-personnes)		(en milliers de dollars)		
Services de santé	526	502	31 551	27 484	24 671

Compte rendu des ressources

	1981-1982		1981-1982		1980-1981
	Chiffres réels	Budget	Chiffres réels	Budget	Chiffres réels
	(années-personnes)		(en milliers de dollars)		
Services techniques — Activités générales	50	25	55 405	60 140	32 456
Gestion du matériel	208		10 352		11 506
Services d'alimentation	269	575	23 274	37 891	21 698
Services aux établissements	115		6 610		9 877
Ingénierie, architecture et propriétés	657	652	39 118	32 848	32 649
Télécommunications et électronique	9	7	3 158	3 403	
Total	1 308	1 259	137 467	134 282	108 186

coûts et l'utilisation des matériaux. La gestion des services du matériel a par ailleurs mis au point et introduit un système informatisé de tenue des stocks de façon à pouvoir contrôler l'utilisation du matériel.

iii) *Contrôle accru de la gestion sur les coûts et l'efficacité de l'activité*

Des projets de mise en place de l'équipement faisant partie du Système de détection d'intrusion périphérique (SDIP) dans tous les établissements à sécurité moyenne et maximale au cours des prochaines années ont été présentés au Conseil du Trésor en 1981-1982. Le matériel SDIP est déjà utilisé à l'établissement d'Edmonton et au Centre psychiatrique régional des Prairies L'établissement de Matsqui, près d'Abbotsford, a lui aussi été équipé de ce système en 1981-1982, et celui-ci devrait être totalement opérationnel vers le milieu de l'année 1982-1983. L'utilisation accrue du matériel de détection et de communication électronique s'est doublée de la mise en place du premier système global d'entretien électronique et préventif. Les réparations et l'entretien du matériel de détection, des postes émetteurs-récepteurs et d'autre matériel électronique sont effectués dans l'établissement par des techniciens engagés à contrat par le SCC.

Objectifs de rendement pour 1982-1983

Objectifs de rendement des Services techniques pour 1982-1983:

- mettre en application la partie du plan d'aménagement des installations du SCC qui correspond à 1982-1983 à un coût évalué à 38,8 millions de dollars;
- terminer la conception et la mise en place du système de gestion du Service d'alimentation et garantir ainsi que les aliments sont conformes à des normes de nutrition acceptables et sont fournis de manière aussi efficace que possible;
- poursuivre l'élaboration et la mise en place du système de gestion du matériel pour que l'approvisionnement en matériel soit plus efficace et pour que le contrôle des stocks et des actifs soit amélioré. Ce système doit être mis à l'essai dans la région du Québec en 1982-1983 et devrait amener une diminution de 5% des stocks gardés dans les magasins de la région;
- terminer la mise en place d'un système de développement de l'entretien prévu pour mars 1983, tous les établissements principaux devant faire partie du nouveau système;
- poursuivre l'élaboration et l'application du Système électronique de détection d'intrusion périphérique, son installation dans 27 grands établissements devant être terminée en 1986-1987.

Annexes

Les tableaux statistiques qui suivent présentent des données comparatives sur le fonctionnement du Service correctionnel du Canada au cours des exercices 1980-1981 et 1981-1982:

1. Nombre moyen de détenus au registre 76
2. Rendement financier par activité 76
3. Utilisation des années-personnes 77
4. Dépenses du SCC au cours des quatre dernières années, par activité 77
5. Sommes dépensées au titre de l'aide aux organismes privés 78
6. Recettes 78
7. Coût direct moyen de l'entretien des délinquants 79
8. Nombre de détenus employés 79
9. Incidents liés à la sécurité 80
10. Transferts internationaux 80

Annexe 1

*Nombre moyen de détenus au registre**

Détenus	1980-1981	1981-1982	Changement en %
Incarcérés	9 452	9 765	3,3%
En liberté conditionnelle et sous surveillance obligatoire	5 488	5 272	−4,0%
Total	14 940	15 037	0,6%

* Le nombre moyen des détenus inscrits au registre de l'établissement comprend les détenus qui vivent dans la collectivité en vertu d'une ordonnance de travail communautaire, d'une libération conditionnelle de jour, d'une absence temporaire et les détenus hospitalisés ou évadés. Pour les besoins du présent tableau, le nombre moyen des détenus en liberté conditionnelle ou sous surveillance obligatoire ne comprend pas les détenus en liberté conditionnelle de jour.

Annexe 2

Rendement financier par activité

	1982-1982	
	Budget	Chiffres réels
	(en milliers de dollars)	
Garde des détenus	99 196	108 629
Gestion des cas	102 788	110 363
Éducation, formation et emploi	60 566	53 548
Services de santé	27 484	31 551
Services techniques	134 282	137 467
Planification et gestion	16 073	16 119
Administration	37 232	42 632
Total	477 621	500 309

Les dépenses ont dépassé en 1981-1982 de 22,7 millions de dollars (4,5%) les dépenses prévues au Budget principal des dépenses. Cela provient des facteurs suivants:

- dépenses imprévues de l'application du Plan d'aménagement des installations ($9,5 millions)
- sommes versées au chapitre d'autres projets d'équipement et d'investissement ($2,5 millions)
- frais salariaux supplémentaires $20,6 millions
- dépenses supplémentaires au titre des pensions et des contributions au régime de prestations des employés $5,1 millions
- augmentation des autres coûts de fonctionnement $9 millions

Annexe 3

Utilisation des années-personnes

Activité	1980-1981	1981-1982
Garde des détenus	3 371	3 378
Gestion des cas	2 676	2 763
Éducation, formation et emploi des détenus	629	677
Services de santé	482	526
Services techniques	1 302	1 308
Planification et gestion	311	300
Administration	1 067	1 021
SCC Total	9 838	9 973

Annexe 4

*Dépenses du SCC pendant les quatre dernières années, par activité**

	Activité							
Années	Planification et gestion	Garde des détenus	Éducation, formation et emploi	Gestion des cas	Services de santé	Services techniques	Administration	SCC total
1978-1979								
Fonctionnement	9 213 $	81 300 $	24 296 $	74 805 $	18 208 $	59 942 $	29 723 $	297 487 $
Investissement	17	914	2 512	500	322	41 599	486	46 350
Total	9 230	82 214	26 808	75 305	18 530	101 541	30 209	343 837
1979-1980								
Fonctionnement	10 149	82 843	26 470	85 387	21 249	59 539	31 852	317 489
Investissement	87	383	1 906	667	143	27 110	313	30 609
Total	10 236	83 226	28 376	86 054	21 392	86 649	32 165	348 098
1980-1981								
Fonctionnement	13 638	91 734	47 779	95 823	24 523	75 057	35 134	383 688
Investissement	159	496	2 405	675	148	33 129	485	37 497
Total	13 797	92 230	50 184	96 498	24 671	108 186	35 619	421 185
1981-1982								
Fonctionnement	15 676	108 026	51 312	109 582	31 340	88 352	41 677	445 965
Investissement	443	603	2 236	781	211	49 115	955	54 344
Total	16 119	108 629	53 548	110 363	31 551	137 467	42 632	500 309

* Les dépenses indiquées ci-dessus sont en milliers de dollars constants, et non en dollars constants ajustés en fonction de l'inflation.

Annexe 5

Sommes dépensées au titre de l'aide aux organismes privés

	Chiffres réels 1981-1982	Chiffres réels 1980-1981
Dépenses au titre des services privés d'assistance postpénale	6 326 000 $	5 295 000 $
Subventions:		
Société John Howard	505 465	449 700
Société Elizabeth Fry	92 929	82 672
Association des agences de réhabilitation sociale (Québec)	201 945	179 666
Fondation pour les arts dans les prisons	24 412	21 718
Armée du Salut	39 428	35 078
Unison (Sydney, N.-É.)	6 839	6 084
	871 018	774 918
Contributions:		
Cinquième symposium international sur le droit et la psychiatrie	—	5 000
Société canadienne pour la prévention du crime	22 000	—
L'Association des rencontres culturelles avec les détenus	44 000	38 300
M2/W2 Association of New Westminster (C.-B.)	36 000	34 370
Operation Springboard, Toronto (Ontario)	54 000	25 383
	156 000	103 053

Annexe 6

Recettes

Division	1980-1981	1981-1982
Industries	6 948 000 $	7 467 000 $
Agro-entreprises	969 000	996 000
Cantines	3 073 000	4 036 000
Autres recettes*	445 000	169 000
Total	11 435 000	12 668 000
Autres recettes SCC**	2 240 000	1 772 000
Total SCC	13 675 000	14 440 000

* Y compris le logement et la pension versés au SCC par les détenus qui travaillent dans la collectivité (164 000$).

** Recettes tirées des accords fédéraux-provinciaux d'entretien des détenus (688 000$), de la location par le personnel de logements dont le SCC est le propriétaire (157 000$), du remboursement de dépenses de l'année précédente (655 000$) et de recettes diverses (217 000$).

Annexe 7

Coût direct moyen de l'entretien des délinquants

*Coût direct moyen de l'entretien des détenus dans les établissements fédéraux**

1981-1982

Niveau de sécurité	Population moyenne	Coût total	Coût par détenu 1981-1982	Coût par détenu 1980-1981
Maximale — hommes	3 096	145 645 358	47 043	41 137
Maximale/moyenne — femmes	78	4 866 796	62 395	44 947
Moyenne	4 659	161 080 374	34 574	29 226
Minimale	747	26 300 549	35 208	29 171
Centres correctionnels communautaires	358	6 758 537	18 879	17 142

* Y compris 24 détenus sous responsabilité provinciale se trouvant dans des établissements fédéraux et dont le coût d'entretien, soit 688 010$, a été remboursé au gouvernement du Canada, 24 détenus à l'établissement à sécurité maximale Her Majesty's de St-Jean (Terre-Neuve), au coût de 348 688$, plus 45% du coût de fonctionnement du bureau de libération conditionnelle directement lié à la gestion des cas dans les établissements. Les frais d'administration indirects tels que ceux de l'Administration centrale, des Administrations régionales et des collèges du personnel ne sont pas compris. La population moyenne correspond aux détenus résidant dans les établissements.

*Coût direct moyen de la surveillance dans la collectivité**

Nombre moyen d'individus 1981-1982	Coût 1982-1982	Coût par individu 1981-1982	Coût par individu 1980-1981
5 993	18 760 553 $	3 130 $	2 682 $

* Le coût total représente 55% des coûts des bureaux de libération conditionnelle directement liés à la surveillance des libérés conditionnels. Le nombre moyen d'individus comprend les libérés conditionnels de jour qui restent inscrits au registre de l'établissement.

Annexe 8

Nombre moyen de détenus employés

	1980-1981	1981-1982
Industries	1 268	1 227
Agriculture	189	192
Éducation et formation		
—élèves	1 796	1 737
—commis	—	113
Services techniques	3 025	2 904
Traitement automatisé des documents	95	107
Programmes d'emploi spéciaux	189	113
Programmes pour les détenus	—	511
Autres emplois	622	141
Total des détenus employés	7 184	7 045
Sans emploi	567	595
Détenus non en mesure de travailler*	1 701	2 215
Total des détenus	9 452	9 765

* Les détenus non en mesure de travailler sont ceux qui bénéficient d'une absence temporaire ou d'une libération conditionnelle de jour, qui sont en isolement ou en ségrégation ou qui se trouvent dans une unité spéciale de détention, qui sont hospitalisés ou qui sont illégalement en liberté.

Annexe 9

Incidents liés à la sécurité

Catégorie	Nombre d'incidents 1980-1981	1981-1982
Meurtres	8	7
Tentatives de meurtre	4	4
Voies de fait sur des détenus (par des détenus)	170	263
Voies de fait sur des employés (par des détenus)	60	113
Suicides	13	11
Tentatives de suicide	56	63
Évasions (taux par 1 000 détenus)	21	23
Recours à la force		
—armes à feu	35	38
—gaz	31	47
Prise d'otages	13	5

Annexe 10

Transferts internationaux

Année	Nombre de transferts	Pays	Transférés au pays d'origine	Rapatriés au Canada
1978	1	É.-U.	40	29
1979	3	É.-U.	24	16
		MEXIQUE	0	9
1980	5	É.-U.	15	14
1981	3	É.-U.	5	12
	1	PÉROU	0	1
1982	1	É.-U.	3	4
	13	É.-U.	87	75
	3	MEXIQUE	0	9
	1	PÉROU	0	1
Total	17		87	85